BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LVII
B
51
NAPOLI

LE

TRIOMPHE

DE LA

PROVIDENCE

ET DE LA

RELIGION;

OU

L'OUVERTURE

DES

SEPT SEAUX

PAR LE FILS DE DIEU;

Où l'on trouvera la premiere partie de l'Apocalyse, clairement expliquée par ce qu'il y a de plus connu dans l'histoire. & de moins contesté dans la parole de Dieu.

Avec une nouvelle & très sensible demonstration de la verité de la Religion Chrétienne.

Par le Dr. ABBADIE *Ministre du St. Evangile & Doyen de Killalow.*

TOME QUATRIEME.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III"
NAPOLI

A AMSTERD·AM,
Chez MICHEL CHARLES LE CENE.
M. DCCXXIII.

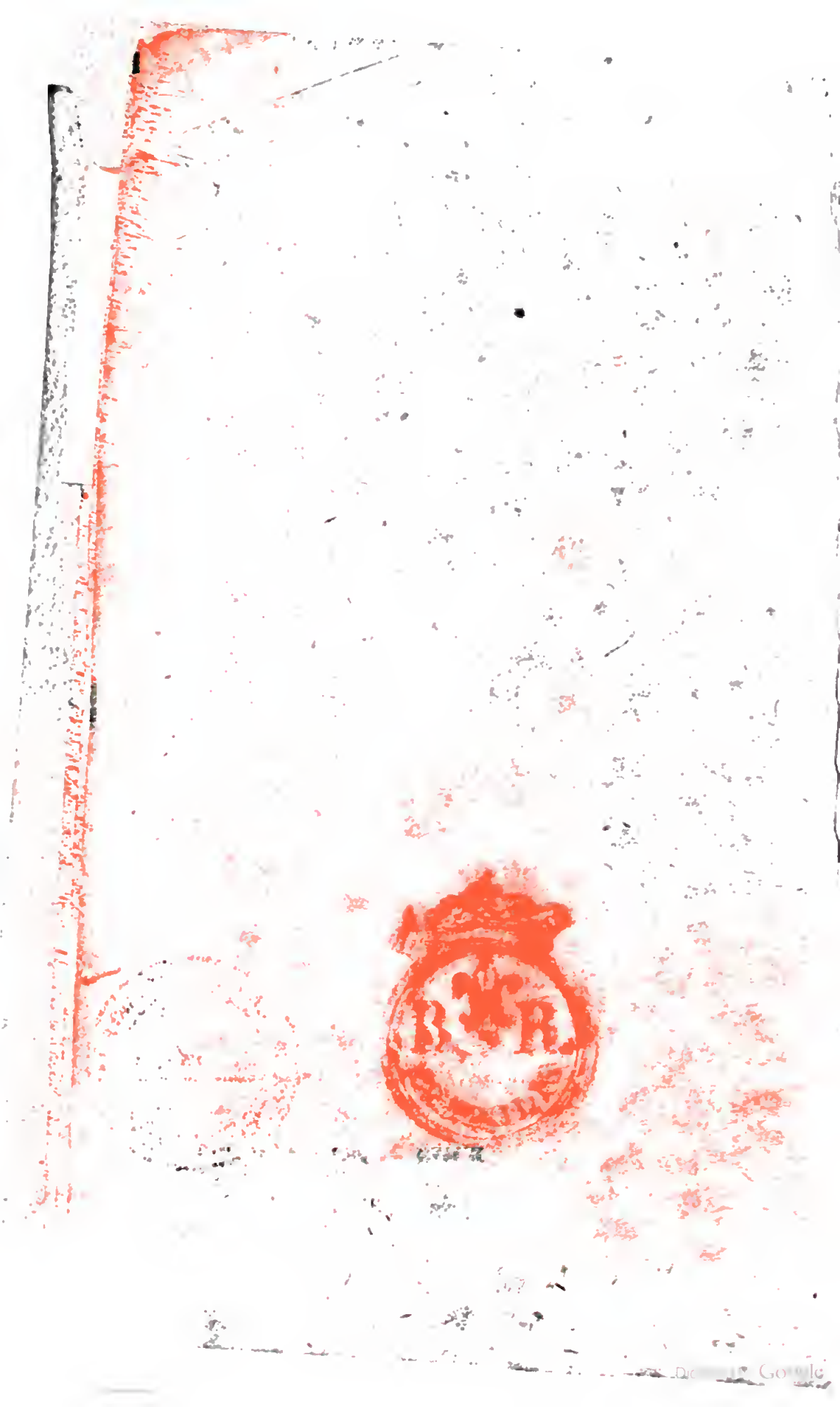

SUITE DE LA REVELATION Du SEPTIEME SCEAU OU

Le ſon de la cinquiéme Trompette? Autrement.

Le cinquiéme des malheurs qui arrivent par la guerre à l'Empire Romain.

La verité Litterale & Hiſtorique.

VOici le premier des trois derniers jugemens, qui étoient préparés à l'Empire Romain. C'eſt le fleau des Croiſades. Ce malheur arriva lorſqu'Urbain II. publia la premiére Croiſade contre les infideles, en apparence pour conquerir le St. Sepulcre : mais en effet pour avoir des troupes à ſa devotion, capa-

bles de le rétablir dans ſon ſiége, & de le ſoutenir contre des ennemis puiſſans, qui l'avoient chaſſé de l'Italie. Cette Croiſade fut ſuivie de pluſieurs autres, pendant l'eſpace de cent cinquante ou deux cens ans que dura cette guerre prétendüe ſainte, qui deſola avec l'Empire Papal l'Europe, l'Aſie, & l'Afrique : mais il eſt bon d'écoûter Meſerai là deſſus. *Le Pape dans cette aſſemblée*, dit-il d'Urbain II. & de ſon Concile de Clermont, *le Pape ſur les inſtances que faiſoit l'Empereur Alexis d'avoir du ſecours contre les Turcs, & ſur les remontrances de Pierre l'Hermite, Gentilhomme Picard d'auprès d'Amiens, qui aiant fait quelque voyage en la Terre ſainte, y avoit vû les cruautés que les Infideles y exerçoient ſur les Chrétiens, le Pape anima par une forte harangue tous les Prélats là préſens, de porter les fideles à s'armer pour la defenſe de la Chrétienté, & de paſſer en Orient. Ses exhortations furent ſi ardentes, qu'elles firent impreſſion ſur tous les Eſprits; un nombre infini de toutes qualités, de tout âge & de tout ſexe s'enrolerent dans cette ſacrée milice. La marque en étoit une croix rouge couſüe*

ſur

ſur l'épaule gauche, & le cri de guerre, Dieu le veut &c. Dez la premiére expedition, il ſe croiſa plus de 300000. *hommes qui ſe diviſérent en pluſieurs bandes. Les uns prirent le chemin par l'Allemagne, les autres par l'Eſclavonie, les autres par l'Italie, pour s'embarquer en la Pouille; ceux-ci raménerent le Pape & le retablirent dans ſon ſiége malgré ſes ennemis.* La devote expédition ne ſervit pas ſeulement au retabliſſiment d'Urbain II, elle contribüa encore à augmenter la puiſſance de ſes ſucceſſeurs, comme nous l'apprennons du même auteur. Car, bien qu'il ſoit Catholique Romain, il a bien voulu nous faire ſavoir le motif, qui faiſoit agir les Papes, & les moyens par leſquels ils ſe ſoutenoient. *Ces Croiſades & voyages d'outre Mer*, nous dit-il, *produiſirent la ruïne des grands Seigneurs & la foule des peuples.* Mais *les Papes* &c. *en tirérent de grans avantages, parce qu'ils ſe mirent en poſſeſſion de commander ces expeditions, dont ils étoient les Chefs; qu'ils prennoient ſous leur protection les perſonnes & les biens de ceux qui ſe croiſoient; qu'ils rendirent l'uſage*

ſage des indulgences & des diſpenſes plus commun qu'auparavant; que leurs Legats recueilloient & manioient les aumônes & les legs, qui ſe faiſoient pour ces guerres; & que même ce leur fut un prétexte de lever des décimes ſur le Clergé.

Mais comment le Pontife peut il gagner ſur les peuples, d'abandonner leur patrie, pour aller chercher un tombeau dans la Paleſtine, deſſein auſſi contraire au bon ſens qu'à l'affection naturelle qu'on a pour ſoi & pour les ſiens? L'Hiſtorien vous le dit, c'eſt par *l'uſage de ſes indulgences, qui devint alors fort commun.* Cela veut dire en termes clairs & ſans envelope, que le Pape exemptoit des peines du Purgatoire ceux qui s'enroloient pour la guerre d'outre Mer. Les hommes avoient alors l'imagination ſi frapée du feu imaginaire, qu'on prétend qui fait l'expiation de leurs pechés, que cette crainte a long temps donné la loi au Monde & fait le caractere particulier de ce temps-ci. Ce n'étoit que pelerinages, que confreries, que fondations. *Je ne ſai point de ſiécle*, dit nôtre Auteur; *où l'on ait tant bati de*

de monaſteres. La ſuperſtition alla juſqu'à donner à toutes les Egliſes une forme nouvelle; on les demoliſſoit pour les mieux rebatir, ou pour mieux dire, pour ſuivre le caprice de la devotion dominante, qui penſoit éviter le Purgatoire par des merites ſurabondans. Il ne faut pas s'étonner que les Papes, dans le deſſein qu'ils ont toûjours eu de s'agrandir, aient profité de la conjoncture & de la diſpoſition des Eſprits, ni qu'ils aient alors recueilli une abondante moiſſon de la zizanie qu'ils venoient de ſemer dans le Monde Chrétien. Ils avoient déja, ſur le modéle de la ſuperſtition des Gentils, fondé leur maiſon ſouterraine, compoſée de quatre apartemens, le limbe des Peres, le limbe des Enfans, le Purgatoire & l'Enfer, places l'un tout auprès de l'autre. Le feu, qui tourmente les morts au profit des vivans, étoit déja allumé. Le Pape avoit ouvert la fournaiſe du Purgatoire; & de cette fournaiſe étoit ſortie la fumée, qui avoit donné dans la tête des peuples & des Rois. C'eſt ce qui les oblige, en dépit

de la nature & du bon ſens, les uns à dépeupler leur Etat de ſes habitans, les autres à abandonner leurs biens & leurs enfans, pour s'aller faire caſſer la tête dans l'Aſie. Comment la raiſon & la verité ſeroient elles écoutées? La nouvelle ſuperſtition s'eſt emparée de tous les Eſprits, qui ne ſont occupés que des peines du Purgatoire qu'ils tachent d'éviter, à quelque prix que ce ſoit. Tout obéït à cette crainte. L'effroi du Purgatoire regne dans le Monde Chrétien. Ce qu'on vous à montré dans l'évenement, on vous le fera voir bientôt dans la Prophetie: mais il faut ſuivre à l'égard de cette erreur la methode qu'on a ſuivie à l'égard des autres, c'eſt d'en montrer le danger & le venin, avant que de prouver qu'elle eſt predite dans les Oracles. C'eſt dans ce deſſein qu'on ſe propoſe de faire voir 1. que la doctrine du Purgatoire eſt toute Payenne dans ſon origine; 2. qu'elle eſt dementie par la tradition ou par la Theologie des anciens Peres; 3. qu'elle eſt entiérement contraire à l'Ecriture ſainte; 4. qu'elle renverſe les fondemens de la Religion Chrétienne.

EXAMEN
de la Doctrine du
PURGATOIRE.

Le Purgatoire des Gentils.

CHacun ſait que ſelon les Theologiens du Paganiſme, qui étoient ſes Poëtes & ſes Philoſophes, les ames des morts ne pouvoient avoir de repos qu'après qu'on avoit rendu à leurs corps les honneurs de la ſepulture; d'où vient la plainte de l'ame d'Elpenor dans l'Odiſſée d'Homere, & celle de Palinure dans l'Enëide de Virgile: mais, ſi nous en croyons ce dernier, les eſprits, quand ils ſont introduits dans le ſejour des morts par la pieté des vivans, n'y trouvent pas tout le ſoulagement qu'ils ont attendu, puiſqu'après le fatal paſſage du Styx ils ſouffrent tous quoique diverſement, & avec un different ſuccès. Les eſprits des méchans ſont condamnez à des tourmens qui ne doivent jamais finir, parce que le but de ces tourmens n'eſt pas de les rendre meilleurs: mais d'en faire un exem-

ple éternel de Juſtice pour ceux, qui pourroient être tentez d'imiter leur impieté: mais les ames des gens de bien ſont purgées, avant que d'être reçues dans le ſejour de la beatitude.

Sedet æternùmque ſedebit
Infelix Theſeus Phlegiaſque miſerrimus omnes,
Admonet & magna teſtatur voce per Umbras,
Diſcite Juſtitiam moniti, & non temnere Divos.
Et plus bas.
Quiſque ſuos patimur manes: exinde per amplum
Mittimur Elyſium & pauci læta arva tenemus.

C'eſt là le ſyſteme de Platon, que le Poëte a pris pour le fondement de ſes ingenieuſes fictions: mais le maître parle un peu autrement que le diſciple, ſi l'on en croit Euſebe & quelques uns des Anciens, qui diſputent amplement là deſſus. Platon faiſoit trois ordres d'hommes; les uns très bons, les au-

autres très méchans, les autres qui ne ſont ni tout à fait bons ni tout à fait méchans.

Les premiers, après avoir vécu juſtement, étoient reçus ſelon lui dans certaines Iſles fortunées, où exempts de toute miſere ils entroient en poſſeſſion de toute ſorte de biens. Les méchans du premier ordre étoient renfermez dans le Tartare, priſon des Enfers, pour y être éternellement punis. Mais ceux, qui n'avoient ni tout à fait bien ni tout à fait mal vêcu, étoient éprouvez par le feu ou par d'autres tourmens, qui les purifioient des taches qu'ils avoient emportées de ce monde; après quoi ils entroient dans le ſéjour bien heureux des ames ſaintes.

Ce Philoſophe prouvoit ſon ſentiment par l'autorité d'Homere qui répreſente les grands ſcelerats, comme Tantale, Syſiphe & Titius, condamnez à des ſupplices qui ne doivent jamais finir; au lieu que Terſite & les criminels de ſon caractere ne ſouffrent que dans un degré beaucoup moindre, & pendant un temps limité. La Theologie Payenne re-

reconnoiſſoit donc trois choſes 1. que les morts pouvoient être aidez par le ſecours des vivans ; 2. que les ames des gens de bien étoient purifiées par le feu ou par d'autres tourmens dans les Enfers ; 3. que ces ames ne pouvoient entrer dans le ſéjour du bonheur qu'après avoir achevé le temps de leur purification dans un lieu de ſouffrance. Si ce Purgatoire n'eſt pas celui de l'Egliſe Romaine, il faut avoüer qu'il ne lui reſſemble pas mal ; & pour le coup nous aurions tort d'accuſer ſa doctrine de nouveauté. Elle eſt tout au moins de quatre cens ans plus ancienne que la Religion de J. C. Je dis, tout au moins, parce que, ſi l'on remonte juſqu'à Homere, qui paroit ici le maitre de Platon, comme Platon celui de Virgile, on lui doit la loüange d'une plus grande antiquité.

Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt que les Poëtes & les Philoſophes Payens aient mieux connu les ſecrets de Dieu, que les Patriarches ni les Prophetes, quoiqu'il ſe ſoit revelé à ceux-ci, pendant qu'il laiſſoit les autres dans l'égarement

de

de leurs voyes. Moïſe a ignoré le Purgatoire, puiſqu'il n'y a rien dans ſes écrits, qui s'y rapporte directement ni indirectement. Les Prophetes, après Moïſe, n'ont pas mieux connu l'heureux ſyſteme, car il ne s'en trouve ni ombre ni veſtige dans les livres Canoniques du Vieux Teſtament. Mais peut-être que Juda Maccabée étoit mieux inſtruit qu'eux, lorſqu'il s'aviſa d'offrir des ſacrifices à Jeruſalem pour ceux de ſon parti, qui étoient morts ſouillés de l'idolatrie des Jamnites; c'eſt ce qu'il faut examiner.

LE PURGATOIRE DES MACCABE'ES.

LE fait ſe lit au douſiéme Chapitre du ſecond livre des Macabées. Voici les paroles de l'auteur. *On trouva ſous la robe de chacun de ceux, qui étoient morts* (ſavoir de deux mille Juifs du parti de Juda, qui avoient été tuez dans un combat) *on trouva ſous la robe de chacun d'eux des choſes conſacrées aux idoles des Jamnites, ce qui étoit defendu aux*

Juifs par leur loi, deſorte qu'il étoit manifeſte à tout le monde, que cela avoit été la cauſe de la defaite & de la mort de ceux ci. C'eſt pourquoi beniſſant l'ouvrage du Seigneur juſte Juge, qui met en lumiere les choſes cachées, ils ſe mirent tous à prier Dieu, que ce pêché fut entiérement effacé; & le vaillant Juda exhorta la multitude de ſe tenir purs, puiſqu'ils avoient devant les yeux l'exemple de ceux qui etoient tombez à cauſe de leur pêché. Enſuite aiant fait une ſomme de douze milla dragmes d'argent, d'une collecte ſelon le nombre des perſonnes, il l'envoya à Jeruſalem, afin qu'on y offrit un ſacrifice pour le pêché, action bonne & honnête parce qu'il penſoit à la reſurrection. Car s'il n'eut eu eſpérance, que ceux qui étoient morts, deuſſent reſſuſciter, il auroit été inutile & extravagant de prier pour les morts. Mot à mot, *c'eut été une choſe ſuperflüe & pleine de reverie de prier pour les morts.*

Il a falu tranſcrire le paſſage tout entier, pour montrer deux véritez importantes. La prémiere eſt que le fait, dont il s'agit, ne fait abſolument rien contre

nous

nous. La ſeconde que ce fait conſideré dans ſes circonſtances renverſe par le fondement le ſyſteme de ceux qui le citent contre nous.

Il ne fait rien contre nous, & cela pour pluſieurs raiſons, 1 nous ne trouvons là rien moins que la doctrine du Purgatoire Romain, ſavoir que les ames des fideles, dans un lieu ou dans un état de tourment où elles ſe trouvent après la mort, expient leurs péchez veniels qu'elles n'ont peu expier pendant cette vie; qu'elles ſouffrent une peine temporelle, après avoir été delivrées par la miſericorde de Dieu de la peine éternelle deüe à leurs pêchez; & qu'enfin elles ne peuvent être reçues dans la gloire, à moins que d'avoir payé ce qu'elles doivent encore à la Juſtice divine après la ſatisfaction de Jeſus Chriſt, de payer ce qu'elles lui doivent encore, ſoit par leur penitence avant la mort, ſoit après la mort par l'application du merite ſurabondant des Saints, qui leur eſt communiqué par les ſuffrages de l'Egliſe. Telle eſt ſur cet article la doctrine de l'Egliſe Romaine, où l'on trouve un purgatoire

avant la reſurrection, au lieu que le 2. livre des Macabées fait mention de la reſurrection, ſans dire un ſeul mot de ce Purgatoire.

2. L'autorité de cet auteur n'eſt pas une authorité pour nous, qui mettons ſon ouvrage au nombre des livres Apocryphes, ſans lui faire le moindre tort, puiſque nous le prennons pour tel qu'il ſe donne. *Nous eſſayerons*, dit il, *d'abreger & de mettre dans un volume les cinq livres de Jaſon le Cyrenien*, & ailleurs, *nous n'avons pas entrepris un petit* labeur, *en nous engageant à traduire cet ouvrage:* puis ſur la fin, *ſi j'ai bien dit & comme il appartient à l'hiſtoire, j'ai fait ſelon mon deſir: mais ſi j'ai parlé en ſtile bas & petit, c'eſt tout ce que j'ai pû faire.* 2. Macc. 15. 39. Il ne faloit pas moins que l'infaillibilité Romaine, pour eriger l'humble traducteur en un homme divinement inſpiré: mais rien n'eſt impoſſible à la chaire de St. Pierre, & ce n'eſt pas ici la prémiere ou la ſeule fois qu'elle fait de pareils miracles.

Au reſte le fait, dont cet auteur nous parle, nous paroit d'autant moins di-

gne

gne d'être reçu, que Joſephe n'en fait aucune mention, bien qu'il décrive très exactement les guerres des Aſmonéens. Il y a plus, c'eſt que l'auteur du 1. livre des Maccabées, qui marque la défaite, dont il s'agit, ou la mort de ces deux mille Juifs, ne dit pas un mot du prétendu ſacrifice que Juda fit offrir pour eux à Jeruſalem. Mais, quand le fait ſeroit vrai, la reflexion de l'auteur ſur le fait, ſavoir que *l'action de Juda fut pieuſe & honnête*, cette reflexion eſt elle un article de foi pour nous, & ſommes nous obligez de la regarder ſur ce pied là? Trois raiſons doivent nous en diſpenſer. La prémiere eſt que l'auteur, qu'on nous donné ici pour infaillible, eſt en poſſeſſion de loüer ce qui ne mérite pas de l'être, comme lorſqu'il fait l'éloge de Razias, pour s'être tué lui-même, *aimant mieux*, dit il, *mourir courageuſement que de tomber en la puiſſance des méchans*. La ſeconde, que nous ſavons, non par l'autorité d'un homme qui ſe déclare ſujet à l'erreur: mais par celle de Dieu même, que Juda auroit été digne de blâme ſi, en établiſſant l'uſage de prier pour

pour les morts, il eut de ſon chef entrepris une choſe dont il n'y a ni précepte ni exemple dans la loi. La troiſiéme eſt, que cette nouveauté auroit été contraire à la Religion de Moïſe, & à celle de Jeſus-Chriſt. Elle auroit été contraire à la Religion de Moïſe, car la loi n'avoit point de ſacrifice, pour expier le crime des idolatres, encore moins le crime des idolatres, morts dans l'impenitence, tels que ſont des gens qui font des idoles leur derniere confiance, juſqu'à les porter dans le combat, où ils perdent la vie. Elle auroit été contraire à la Religion de Jeſus Chriſt, puiſque ſuivant celle-ci il n'y a que les pêcheurs, qui préviennent les jugemens de Dieu par un ſincere répentir, qui ſoient l'objet de ſa miſericorde. Quoi! Le ſang des bêtes qu'on offroit ſous la loi auroit il plus de vertu, plus d'efficace que le prétieux ſang de nôtre Sauveur, lequel n'abſout point ceux qui meurent dans l'impénitence? Qu'on étoit heureux à ce conte de vivre ſous l'Economie de rigueur, & quel malheur eſt le nôtre d'être parvenus à l'Alliance de grace!

Mais ce n'eſt pas aſſez que la reflexion,

xion, dont il s'agit, ſoit contraire à toute religion, il faut encore, pour achever nôtre triomphe ſur ceux qui nous la font, qu'elle renverſe leur ſyſteme par le fondement. Car 1. c'eſt leur principe auſſi bien que le nôtre, que les anciens ſacrifices des Juifs n'agiſſoient point *ex opere operato* ou indépendemment de la bonne diſpoſition de ceux pour qui on les offroit. Pourquoi donc les offrir pour des morts? 2. L'Egliſe Romaine ne croid point que le Purgatoire ſoit fait pour les pêcheurs qui meurent ſans renoncer au vice, beaucoup moins pour des idolatres impenitens. 3. Elle n'attribüe pas plus de vertu au ſacrifice offert par Maccabée, qu'au ſacrifice de la Meſſe, qui cependant ne profite qu'aux pêcheurs, qui ſont morts en état de grace. 5. Elle ne prétend pas qu'on prie les morts dans la veüe de la reſurrection, encore moins que ce ſoit extravaguer, de prier Dieu pour les morts dans une autre veüe que celle de la reſurrection. 6. Si les ames des Patriarches, des Prophetes & en general des fideles de l'ancien Teſtament

ment ont repoſé dans un limbe, juſqu'à ce que J. C. les en a retirées pour les mener avec lui, lorſqu'il a fait ſon entrée triomphante dans le Ciel, comme on veut nous le faire croire, le feu du Purgatoire n'étoit donc pas encore allumé, ou du moins il ne brûloit pas encore les ames au temps de Juda Maccabée, & par conſequent on ne peut fonder la doctrine du Purgatoire ſur une action de Juda Maccabée, ſans une manifeſte contradition.

Mais quoi! c'eſt à nous à croire ce qu'on veut, ſur la foi de l'Egliſe Romaine, ſans trop nous informer de l'oppoſition des termes, au hazard de croire & de ne croire pas tout à la fois. Car le Purgatoire étoit & n'étoit pas au temps des Maccabées. Les ames des fideles ſouffroient & ſe repoſoient; elles étoient ſoulagées par les ſuffrages de l'Egliſe & elles n'avoient aucun beſoin de ſoulagement. C'eſt le privilege de l'infaillibilité Romaine, de faire qu'une choſe ſoit & ne ſoit pas dans le même temps. Ces Mrſ. ont lieu d'être mal ſatisfaits de l'Ecriture Canonique du Vieux Teſtament, puiſque de-

depuis le premier verſet de la Genéſe, juſqu'au dernier de Malachie, il n'eſt fait aucune mention ni de priéres ni d'oblations pour les morts.

Ils ne trouvent pas mieux leur conte dans les livres, que nous appellons Apocryphes, qui gardent, comme les autres, un merveilleux ſilence ſur ce ſujet. Mais ce qui acheve le deſagréement, c'eſt que le paſſage de ces livres, qui ſembloit devoir les conſoler dans cette diſgrace, leur eſt ſi peu favorable qu'ils n'en peuvent tirer de conſequence, qui ne ſoit, non ſeulement contre la Religion en general, mais encore contre leur Religion en particulier. En verité c'eſt achéter trop cher ſes preuves, que de les aquerir à ce prix là. Le 2. livre des Maccabées ne ſauroit leur valoir ce qu'il leur coute; ils ne feront pas mal d'y renoncer pour une bonnefois. Mais peut être que leur recherche ſera plus heureuſe parmi les Chrétiens que parmi les Juifs. Voyons ce qui en eſt.

LE PURGATOIRE DES CHRETIENS PLATONICIENS.

CEux qui ont bien lû l'Ecriture du Nouveau Testament savent, combien il s'en faut qu'on nous y donne aucune idée du Purgatoire Romain. J. C. seul y est nôtre Purgatoire, si l'on ose s'exprimer ainsi. Car y aiant deux choses dans le pêché, l'obligation à la peine, qui suit nécessairement le pêché, & la tâche que le pêche laisse dans nôtre ame après que nous l'avons commis, il n'y a selon l'Evangile que J. C. qui soit capable d'ôter l'une & l'autre, l'obligation à la peine par la valeur infinie de son sacrifice, la tache du pêché par des accroissemens continuels de sa grace: mais cette rédemption n'appartient qu'à ceux qui l'acceptent par la foi, par une foi véritable, accompagnée d'un sincere repentir, animée de la charité, feconde en bonnes œuvres. C'est là

là la doctrine Catholique, puiſque c'eſt celle des Apôtres & des vrais Chrétiens, qui les ont ſuivis, depuis leur temps juſqu'au nôtre.

Mais les hommes trouvent trop de rigueur dans un Evangile, qui les oblige à s'attacher à J. C. en renonçant au monde. Cela fait qu'ils ſe tournent de tous les côtez pour chercher d'autres moyens de propitiation, d'autres voyes de ſalut, qui leur ſoient plus commodes ou qui les effrayent moins. C'eſt par flater cette inclination que le Seducteur du genre humain a commencé ſon ouvrage de tenebres. Car nous voyons dans les faux actes de St. André, que cet Apôtre offrant au Ciel ſes vœux & ſes priéres pour un homme qui avoit fini ſa vie dans le plus ſale miniſtere des voluptez, *pro lenone*, dit à Dieu, *Seigneur, ſi nous obtenons auſſi la grace pour les morts, pourquoi ne ſauverois tu pas auſſi celui-ci?* & St. Irenée nous apprend, que certains heretiques de ſon temps pretendoient ſauver les hommes après leur mort, *en verſant de l'eau*

* Act. And. Apoſt.

l'eau & de l'huile ſur leurs cadavres, avec je ne ſai qu'elles invocations & quelles formalitez myſterieuſes. C'eſt là l'étincele, qui a produit l'embraſement general, comme cela paroitra, ſi nous conſiderons les progrès de l'erreur. Hermes ancien auteur, voiſin des Apôtres, mais qui n'a rien de la gravité Apoſtolique, Hermes dans ſon livre intitulé *le Paſteur*, qui eſt un amas de prétendues revelations qui lui ſont adreſſées par une vieille, nous repréſente l'Egliſe ſous l'image *d'une tour*, qu'on bati, il void *des pierres* qu'on taille & qu'on polit pour le batiment; ce ſont *les fideles*. Il en void d'autres qu'on néglige & qu'on rejete, ce ſont les *réprouvez*. Là deſſus le bon homme interroge ſa vieille, pour ſavoir s'il ne reſte aucune eſpérance de ſalut pour *ces pierres réprouvées*. La femme repond qu'à la verité ces pierres myſtiques *ne peuvent être aſſemblées dans cette tour: mais qu'elles ſeront placées dans un autre lieu beaucoup plus bas; & cela après qu'elles auront été tourmentées, & qu'elles auront*

[a] Iræn. l. 1. c. 15.

ront accompli les jours de leurs pêchez, qu'alors elles ſeront tirées de cet état & delivrées de leurs peines, ſi elles ſe repentent, & cela parce qu'elles avoient receu la parole &c. Cette ſpeculation nous donné l'idée, non du Purgatoire de l'Egliſe Romaine: mais d'une redemption que les mauvais Chrétiens doivent obtenir par leur repentance, après le tourment & dans le lieu des reprouvez. Car bien que cette allegorie ſoit un peu obſcure, elle nous dit trois choſes aſſez intelligiblement 1. que les mauvais Chrétiens rejetés de Dieu n'entrent point dans la compoſition de la tour miſtique, qui eſt la véritable Egliſe. 2. que ces Chrétiens impenitens, après les peines qui ſuivent leur impenitence, doivent être enfin reçus en grace, quelque tardif que ſoit leur repentir, & quoiqu'ils ne ſe repentent que dans le lieu du tourment; 3. que la raiſon, pour laquelle leur reprobation ne doit pas être finale & éternelle, c'eſt qu'ils ont receu la parole, ou qu'ils ont profeſſé l'Evangile de Jeſus Chriſt.

Dans le ſiécle ſuivant Clement Alexan-

xandrin, maitre de l'Ecole d'Alexandrie, ajouta quelque choſe à ce ſyſteme. C'étoit un homme encore tout rempli de ſon Platon, entêté d'ailleurs de je ne ſai qu'elles traditions qu'il nommoit Apoſtoliques, le même qui, ſur la foi de certains écrits apocryphes attribuez à St. Pierre & à St. Paul, entreprit de prouver que les Sages du Paganiſme avoient été juſtifiés par la Philoſophie comme les Saints du Vieux Teſtament par la loi. Il croyoit auſſi bien que le bon Hermes, qu'il y avoit lieu à la répentance après la mort; *ſoit*, dit-il, *qu'on face penitence ici ou là, car il n'y a point de lieu vuide de la miſericorde de Dieu:* mais, au lieu qu'Hermes avoit crû qu'il n'y avoit que les Chrétiens, qui puſſent être ſauvez enſuite du repentir tardif qui vient après la mort, nôtre Clement étendoit la prerogative juſqu'à ceux là même, qui étoient morts, ſans avoir ouï parler de l'Evangile. Car il vouloit que J. C. & les Apôtres fuſſent deſcendus aux Enfers, pour annoncer le ſalut à ceux des Gen-

[a] Lib. 6. Strom.

Gentils à qui l'Evangile n'avoit pas été prêché. Ainſi Chrétiens & Payens, quoique morts dans l'infidelité ou dans l'impenitence devoient être ſelon lui delivrez des ſupplices de l'Enfer, s'ils ſe repentoient dans ce lieu de tourment.

On n'attend pas de nous ſans doute qu'on refute en détail toutes ces reveries Platoniciennes. Il vaut mieux en conſiderer le progrès.

LE PURGATOIRE D'ORIGENE.

Celui-ci, qui fut diſciple & ſucceſſeur de Clement dans l'école d'Alexandrie, pouſſa la choſe encore plus loin. Il prétendit que, non ſeulement les mauvais Chrétiens, non ſeulement les Payens morts dans l'ignorance de l'Evangile: mais les Demons même ſeroient enfin reconciliez à Dieu après des tourmens aſſez longs, pour faire l'entiére expiation de leurs pêchez. On trouve dans ce qui nous reſte de ſes écrits les raiſons, bonnes ou mauvaiſes d'un dogme ſi étrange. Ses principes étoient 1. qu'il y avoit lieu à la renonciliation avec Dieu après cette

vie; 2. que les pêchez, qui n'étoient pas expiez dans ce monde par la foi en J. C. & par les œuvres qui l'accompagnent, le ſeroient dans l'autre par les tourmens de l'Enfer, s'ils ne l'avoient déja été par le feu du dernier jugement; 3. que les fideles, qui ont le mieux vêcu ſur la terre, n'étant pas tout à fait exempts de pêché, devoient tous paſſer par ce feu expiatoire & purgatif; 4. que les peines de l'Enfer, comme le feu qui doit embraſer le Monde au dernier jour, avoient cette double vertu d'expier le pêché & de purifier le pêcheur, & qu'ainſi non ſeulement les reprouvez: mais les Demons même ſeroient ſauvez après de longs tourmens. *Celui*, dit-il *in Pſal.* 38. *qui mépriſe d'être purifié par la parole de Dieu, ſe reſerve à des purifications triſtes & douloureuſes; car il faut que le feu de la gehenne purifie dans les tourmens celui qui ne l'aura pas été par la doctrine des Apôtres & par la prédication de l'Evangile. Mais de ſavoir combien cette purification, qui ſe fait par la peine du feu, demande de ſiécles de tourmens, c'eſt ce qui ne peut être connu que de celui à qui le Pere a donné*

tout

tout jugement; & ailleurs, *tous ceux, qui ſortent du combat de cette vie, ont beſoin de purification, car il n'y a perſonne de net entre tous ceux, qui quittent le monde. Nous avons donc tous beſoin d'être purifiez; & il y a un grand nombre de differentes purifications, qui nous attendent: mais c'eſt là un myſtere, ce ſont des choſes inéfables. Qui pourroit nous dire quelles ſont les purifications, qui ſont reſervées à Pierre, à Paul & à leurs ſemblables? hom. 15. in Num.*

Ce que nôtre auteur appelle un myſtere inéfable ſeroit mieux nommé l'incomprehenſible galimatias d'un homme, qui préfere les reveries de ſes Philoſophes aux prémieres, & plus ſimples veritez de l'Evangile. S'il avoit bien conçu que J. C. nous delivre de la peine du pêché en ſouffrant pour nous, & qu'il nous purifie des tâches du pêché en nous ſanctifiant par ſa grace, il n'auroit pas extravagué, juſqu'à vouloir reconcilier les Demons avec Dieu, en cherchant dans le feu de l'Enfer la redemption des ennemis de ſa gloire. Mais ce n'eſt pas ici le lieu de combatre un ſyſteme ſi monſtrueux & ſi impie.

Sunt quæ ipſâ atrocitate defenduntur. Il eſt ſeulement queſtion de ſavoir, ſi Origene a cru le Purgatoire de l'Egliſe Romaine.

On ne nie pas que ſur cet article la foi prétendüe catholique n'ait quelque rapport avec les ſonges de ce grand Eſprit, qui débauché par une vaine philoſophie court de precipice en precipice, ſuivant l'eſſor d'une impie témerité: mais la conformité n'eſt pas aſſez grande pour y trouver le Purgatoire Romain. Ce qu'il y a de commun aux deux ſyſtémes, c'eſt qu'Origene croyoit qu'il y avoit dans l'autre monde des tourmens capables d'expier le pêché & de purifier les ames, ce que l'Egliſe Romaine fait profeſſion de croire auſſi bien que lui: mais ils ſont entiérement oppoſez à l'égard de tout le reſte. Car 1. nos adverſaires, qui diſtinguent le Purgatoire de l'Enfer, ne croyent pas que les peines des damnez aient la vertu d'expier le pêché & de purifier le pêcheur, beaucoup moins encore que les Demons doivent avoir part à cette redemption. 2. Ils ne prétendent pas qu'après la mort il y ait encore lieu au repentir ſalutaire, & à la re-

reconciliation avec Dieu. 3. Ils font cette juſtice à Pierre & à Paul, comme à tous les Martyrs, de croire qu'ils n'ont pas beſoin des peines de l'autre vie, pour être parfaitement ſanctifiés. Le Purgatoire d'Origene n'eſt donc pas celui de l'Egliſe Romaine, & il nous faut deſcendre plus bas, ſi nous voulons trouver ce que nous cherchons.

LE PURGATOIRE DES ORIGENISTES

des ſix prémieres ſiécles.

IL n'y a rien en quoi la plûpart des prémiers Peres s'accordent mieux que dans l'opinion qu'ils avoient, que tous les hommes après la reſurrection paſſeroient par le feu du dernier jour, ce qu'ils nommoient un baptême de feu. Ils n'en exceptoient ni les Martyrs ni les Apôtres, non pas même la très-ſainte, & bienheureuſe mere du Sauveur. Ce feu, qui

doit diſſoudre les élemens, étoit, comme ils le concevoient, un feu expiatoire & purgatif, qui attend tous les hommes. Quoi qu'ils condamnaſſent en gros la doctrine d'Origene, ils avoient retenu ce principe de lui, ou plûtôt de ſon Maitre Platon, tant il eſt dangereux de faire un mariage mal aſſorti, de l'Evangile avec la ſageſſe humaine.

Selon cette imagination les fidelles devoient paſſer par les flammes de l'embraſement general au dernier jour, pour être purifiez de ces tâches de pêché, de ces reſtes de corruption, que la parole & les ſacrémens, la foi & les bonnes œuvres n'avoient pas entiérement effacés pendant cette vie. Ils devoient faire un ſéjour plus long ou plus court dans ce feu, & y ſouffrir plus ou moins, ſelon qu'ils auroient plus ou moins vêcu ſaintement. C'eſt-là leur ſentiment le plus commun.

Lactance *l.7.c.21.* dit, *que quand Dieu aura jugé les juſtes, il les examinera par le feu; & qu'alors ceux, dont les pêchez prévaudront ou en peſanteur ou en nombre, ſeront ra-*

ſez

ſez par le feu & legerément brûlez; St. Ambroiſe, *in Pſal.* 118. *Serm.* 20. *qu'il faut que tous paſſent par le feu, fut ce Jean l'Evangeliſte, que le Seigneur a aimé, fut ce St. Pierre*; St. Hilaire, 2. *Can. in Matt. qu'il reſte à ceux, qui ſont baptiſez du St. Eſprit, d'être conſomnez par le feu du jugement*; *in Pſal.* 18. *Guimel, que ſi même cette vierge, qui a conceu Dieu, doit ſubir la ſeverité de ce jugement, qui eſt ce qui oſera deſirer d'être jugé de Dieu?* St. Hierome *in Ezech.* 46. *que toute creature eſt impure, & doit être purgée par le feu divin au jour du Sabbat, où il y aura un éternel repos*; Cyrille de Jeruſalem 15. *Catech. que le Sauveur viendra des nuées du Ciel, trainant après ſoi un fleuve de feu, pour éprouver les hommes*; St. Auguſtin *de civ. Dei l.* 16. *c.* 32. que *le feu, qui apparut à Abraham, ſignifie le jour du jugement, qui ſeparera les hommes charnels qui ſont ſauvés par feu, de ceux qui ſeront damnez au feu*, Gregoire de Nazianze *Serm.* 42. *de baptiz. qu'on ne peut nous aſſurer que cette cure* (ſavoir la penitence, qu'il appelle une ſeconde purgation, une purgation penible après le baptême) *que cette cure par-*

vienne à ſa fin, & que le jugement ne nous acueille point, puiſque nous demeurons encore redevables, aiant beſoin d'être brûlez par le feu, qui ſera là. C'eſt de ce feuqu'avoit parlé St. Cyprien, *Epiſt. 55. Antoniano*, lorſqu'après un long parallele entre la conſtance des martyrs, & la foibleſſe de ceux qui avoient ſuccombé à la perſecution, il dit, *autre choſe, eſt de vivre dans l'attente du pardon, & autre choſe d'être parvenu à la gloire &c. autre choſe eſt d'être nettoyé de ſon pêché par une longue douleur de l'avoir commis, ou purgé pendant un long temps par le feu; & autre choſe d'être purifié de tous ſes pêchez par les ſouffrances du martyre &c.* C'eſt encore ainſi que l'entend St. Bazile, in Iſa. 9. 18. lorſqu'après avoir dit, que le pêché eſt comparé à l'herbe par le Prophete, il ajoûte, *que ſi nous decouvrons nos pêchez par la confeſſion, nous ferons que cette herbe ſechera, & qu'elle deviendra digne d'être devorée par le feu purgatif*, c'eſt à dire, par ce feu purgatif & expiatoire du dernier jour, qui doit ôter tout ce qui reſtoit en nous de tâches & d'imperfections. C'eſt ce que le Poëte Prudentius exprime ainſi à ſa maniere.

Lux

Lux immenſa alios & tempora vincta coronis
Glorificent, me pœna levis clementer adurat.

Vous voyez, pour le dire en paſſant, ce que c'eſt que cette tradition, dont l'autorité eſt égalée à celle de l'Ecriture Sainte, par la très impie deciſion du Concile de Trente.

Ces Peres au reſte convenoient du principe d'Origene, ſavoir que le feu du dernier jour ſeroit expiatif & purgatif: mais ils n'en étendoient pas ſi loin les conſequences. C'eſt en cela ſeulement qu'ils paroiſſent différer. Origene trouvoit que puiſque les pêchés devoient être expiés, & la perſonne du pêcheur ſauvée par la peine du feu, on avoit raiſon de penſer qu'après pluſieurs ſiécles de ſouffrance les Damnez ſeroient enfin reconciliez avec Dieu: mais il ne s'arrêta pas là, il crût encore pouvoir dire la même choſe des Demons, dont la malice, quoique plus grande que celle des hommes, pouvoit ſelon lui être expiée & purgée par des tourmens plus

longs & plus douloureux que ceux des reprouvés. Cette derniére consequence, quoi qu'assés naturelle, parut horrible, elle fut generalement rejettée dès le commencement, & fletrie enfin par les anathémes d'un Concile Universel. A cela près on reçut le Platonisme d'Origene, que non seulement le feu du dernier jour, mais encore celui de l'Enfer seroit expiatoire & purgatif, purgatif à l'égard des ames, expiatoire à l'égard des pêchez; & que les damnez pouvoient être sauvez par cette espece de redemption: mais sur cela même on se partagea en divers sentimens, comme nous l'apprenons de St. Augustin, qui nous fait l'histoire de ces pauvretés philosophiques. de civit. Dei l. 21. c. 18. 19. 20. 21.

Il y en avoit qui croyoient que tous les damnez sans exception seroient sauvez, après de longs & rigoureux tourmens. Les autres ne vouloient pas que tous les reprouvez eussent part à cette redemption si tardive: mais ceux là seulement qui auroient été baptizez, & qui après leur baptême auroient participé

cipé à la ſainte Euchariſtie. Les autres bornoient le privilége de cette redemption aux pêcheurs impenitens, qui auroient perſeveré dans la profeſſion exterieure de l'Evangile. Quelques uns en excluoient & ceux qui avoient reçû le baptême & ceux qui étoient morts dans la profeſſion actuelle de la verité, à moins qu'ils n'euſſent racheté leurs pêchez & leur impenitence par de grandes aumônes. Enfin il y en avoit, qui croyoient que les damnez ne ſeroient délivrez de leurs tourmens, que par l'interceſſion des Saints, leſquels par leurs mérites avoient obtenu dans cette vie le privilége de pouvoir delivrer dans l'autre un certain nombre de reprouvez, les uns trente, les autres ſoixante & les autres cent, car on appliquoit à ce ſujet la parabole du ſemeur, dont il eſt parlé dans l'Evangile; ce qui fit dire agréablement à quelqu'un que, puiſque le nombre des interceſſeurs étoit ſi petit & leur credit ſi borné, le meilleur étoit de tâcher de ſe paſſer d'eux, en vivant ſaintement.

Ce qu'il y a de particulier, c'eſt

que quelques Peres, des plus illuſtres, peu favorables à Origene, quand il s'agiſſoit de ſauver les Demons, croyoient devoir être de ſon ſentiment ſur le ſalut des Chrétiens morts dans l'impenitence, quoique ces deux opinions ſoyent apuyées ſur le même fondement. Car, ſi le feu de la Gehenne eſt expiatif & purgatif pour les uns, pourquoi ne le ſeroit ils pas auſſi pour les autres? La difference ne ſeroit que dans le plus & le moins de malice à expier & de ſouffrance qui expie; les Demons, comme plus méchans, en ſeroient quites, pour ſouffrir de plus longs tourmens. La raiſon le dit ainſi; mais l'amour qu'on a pour ſon eſpece s'y oppoſe. Ils ſuivoient donc le principe d'Origene, & en abandonnoient les conſequences. St. Ambroiſe in Epiſt. ad Timot. c. 2. tom. 5. après avoir dit avec St. Paul, *qu'il y a dans une même maiſon des vaſes d'honneur & des vaſes d'ignominie*, dit de ces derniers qu'on les mépriſe; mais qu'on ne s'en defait pas, *qu'ils ſeront purgez par le feu: mais qu'ils ne periront point, parce qu'ils ſont de quelque uſage dans la maiſon de Dieu.* St. Hie-

rôme

rôme parle encore plus clairement. *Comme*, dit-il, *nous croyons éternels les tourmens du Diable, & des impies, qui ont dit dans leur cœur, il n'y a point de Dieu; c'eſt auſſi nôtre ſentiment que le juge prononcera un arrêt moderé, une ſentence de miſericorde contre les pêcheurs & les impies qui auront été Chrétiens, puiſque leurs œuvres doivent être éprouvées & purgées par le feu &c.* Commen. in Iſa. & l. 1. cont. Pelag.

Il eſt certain que ces ſpeculations creuſes & vaines, ſi elles ne ſont mortelles à la foi & incompatibles avec le ſalut, ſont pour le moins d'une dangereuſe conſequence dans la Morale, & dans la Religion; dans la Morale en ouvrant la porte au relachement des mœurs; dans la Religion en affoibliſſant ce grand principe de l'Evangile, qu'il n'y a d'autre propitiation pour le pêché que le ſang de Jeſus Chriſt, ni d'autre moyen de ſanctification que ſa grace. Au reſte ces opinions auroient eu moins la vogue, & n'auroient pas duré ſi long temps dans l'Egliſe, ſi elles n'avoient été ſoûtenües d'un paſſage de St. Paul mal entendu. C'eſt celui

qui ſe lit au ch. 3. de ſa 1. Ep. aux Corint., dont l'explication eſt importante, & dont voici l'occaſion.

St. Paul, qui a le prémier annoncé la parole aux Corinthiens, ſouhaite que ceux, qui leur évangeliſeront après lui, achévent de les inſtruire, ſans s'écarter de ſa méthode. Il leur demande pour cela deux choſes, l'une qu'ils bâtiſſent ſur le fondement qu'il a jetté, qui eſt Jeſus Chriſt, c'eſt à dire, la doctrine ſalutaire de nôtre redemption par Jeſus Chriſt; l'autre qu'ils ne bâtiſſent rien ſur ce petieux fondement, qui ne reponde à ſon excellence. *J'ai poſé*, dit il, *j'ai poſé le fondament ſelon la grace de Dieu, qui m'a été donnée, comme un architecte bien expert: & un autre édifie là deſſus; car nul ne peut poſer d'autre fondement que celui qui eſt poſé, lequel eſt Jeſus-Chriſt. Que ſi quelqu'un édifie ſur ce fondement de l'or, de l'argent, des pierres pretieuſes, du bois, du foin, du chaume, l'œuvre de chacun ſera manifeſtée; car le jour la manifeſtera, en ce qu'elle ſera manifeſtée par le feu, & le feu éprouvera qu'elle ſera l'œuvre de chacun. Si l'œuvre de quelqu'un qui*

qui aura bâti deſſus demeure, il en recevra la recompenſe. Si l'œuvre de quelqu'un brûle, il en fera perte: mais il ſera ſauvé pour lui, comme par feu. St. Paul en veut ici à ces Docteurs Judaïſans, qui traverſoient ſon miniſtere en rappellant le culte de Moïſe, & l'on ſait que ces faux Apôtres qu'il trouvoit par tout, à Rome, à Coloſſe, à Philippe, à Corinthe, dans les Egliſes de la Galatie, que ces faux Apôtres faiſoient tout le contraire de ce qu'il exige d'eux préſentement. Ils poſoient un autre fondement que celui de ſa prédication, puiſque preſſant la neceſſité des obſervances legales, comme néceſſaire au ſalut, ils aneantiſſoient cette maxime fondamentale de l'Evangile, *nous ſommes ſauvez par la foi en Jeſus Chriſt, ſans les œuvres de la Loi.* Ils édifioient de mauvaiſes doctrines ſur le fondement de l'Apôtre, puiſqu'avec l'Evangile de Dieu, ils recevoient les traditions des hommes, ſelon la plainte qu'il en fait aux Coloſſiens en ces termes, *Si donc vous êtes morts en Chriſt par rapport aux rudimens*

du

du monde, pourquoi vous charge-t-on d'ordonnances &c. ſavoir ne mange, ne goute, ne touche point, qui ſont toutes choſes periſſables par l'uſage, établies ſuivant les commandemens & les doctrines des hommes. Il ſuffit de connoitre la veritable occaſion de ce paſſage, pour voir que les Origeniſtes l'ont très mal expliqué dans toutes ſes parties.

1. Ils ſe méprennoient groſſiérement, lorſque par *l'or*, *l'argent*, *les pierres précieuſes*, *qu'on édifie ſur le bon fondement*, ils entendoient la pieté, la charité, les bonnes œuvres; & par *le bois*, *le foin*, *le chaume*, les pêchés, les vices, les ſcandales. Car il s'agit ici non de Chrétiens qui vivent bien ou mal: mais de Miniſtres de l'Evangile, qui renverſent ou ne renverſent pas le fondement que l'Apôtre a poſé dans ſa prédication, & qui ſur ce fondement établiſſent une bonne ou une mauvaiſe doctrine. Sa penſée eſt, non de recommander les bonnes œuvres, comme il le fait ailleurs preſque par tout: mais ſimplement d'avertir les Corinthiens, que le vrai, le pur Evangile, qu'il

qu'il leur annonce, durera toujours; au lieu que l'Evangile, charnel & mêlé des Docteurs Judaïzans, doit ſe perdre avec le culte Moſaïque. C'eſt dans cette veüe qu'il repréſente la Religion ſous l'image d'un bâtiment, & le jugement qui doit l'éprouver ſous celle d'un feu. Comme on void que, dans une maiſon embraſée, le fondement demeure entier avec l'or, l'argent, les pierres précieuſes & les autres matieres qui reſiſtent à la force du feu, pendant que les choſes combuſtibles, comme le bois, le foin, le chaume, ſont detruites par la violence de cet élement; ainſi le jour d'éprcuve, dont l'Apôtre nous parle comme d'un feu, laiſſera dans ſon entier le fondement de ſa prédication avec les doctrines ſalutaires qui s'y rapportent: mais il conſumera toutes ces obſervances corporelles, ces traditions Judaïques, qu'on veut mêler avec l'Evangile, & qui ſont d'autant plus mal aſſociées à la foi Chrétienne, qu'elles ſeront bientôt abolies avec tout le ſervice ceremoniel de Moïſe.

2. Origene & ſes diſciples n'ont pas com-

compris de quel jour l'Apôtre nous parle, lorſqu'il dit, *l'œuvre de chacun ſera manifeſtée, car le jour la declarera* ou la fera connoître. Dans le ſtile de l'Ecriture *le jour* ou *le jour du Seigneur* ne ſignifie pas toûjours le dernier jour, qui eſt celui de la fin du monde, comme on pourroit d'abord ſe l'imaginer. Lorſque le Sauveur dit à ſes diſciples, *qu'ils deſireront de voir quelqu'un des jours du Fils de l'homme, ſans pouvoir le voir*, il ſuppoſe qu'il y a d'autres jours du Seigneur que celui du jugement dernier, lequel les diſciples de J. C. ne peuvent manquer de voir, puiſqu'ils doivent tous reſſuſciter pour comparoitre devant le tribunal du Juge du Monde. Qu'eſt ce donc qu'il faut entendre par *le jour*, dont il eſt ici parlé? Le tems marqué de Dieu pour la derniere ruïne de Jeruſalem. Comme l'Ecriture du vieux Teſtament nomme le jour de la priſe de Jeruſalem par le Roi de Babylone, *le jour du Seigneur*, parce que ce jour fut marqué par un grand jugement de Dieu, ainſi l'Ecriture du Nouveau donne ce même nom à la derniere ruïne de Jeruſa-

ruſalem, comme à un plus grand jugement encore.

3. Les Origeniſtes ſe ſont mépris, lorſque par *le feu, qui doit éprouver l'œuvre de chacun*, ils ont entendu le feu de l'embraſement general du dernier jour. Qu'a de commun le feu, qui doit brûler la terre & diſſoudre les élemens, qu'a de commun ce feu avec la prédication de l'Evangile? Ce feu a-t-il le privilége de découvrir, qui ſont ceux qui auront bien ou mal annoncé l'Evangile? Eprouvera-t-il la prédication des faux Apôtres, qui enſeignerent aux Chrétiens à Judaïzer? Non: mais le feu du jugement, qui va tomber ſur les Juifs, en conſumant le Temple, abolira le ſervice du Temple; il confondra par conſequent le projet inſenſé de ceux qui veulent rendre la loi de Moïſe éternelle en l'aſſociant avec l'Evangile vrayment éternel Jeſus Chriſt.

On ne peut douter que ce ne ſoit là le but de l'Apôtre, ſoit qu'on prenne le feu, dont il parle, dans ſon ſens litteral, ſoit qu'on l'entende dans un ſens de figure. Je commence par celui ci.

ci. Dans le ſens de figure ce feu ſe prend pour un jugement de Dieu, qui porte ici deux noms, ou qui eſt exprimé ſous deux images. On le nomme *un jour*, pour en marquer le tems, & un feu pour en ſignifier les effets & le principe; car on dit que Dieu ſe revêt de feu, pour exprimer l'ardeur de ſa colere & les effets de ſa vengeance. Ainſi ces deux propoſitions, *le feu éprouvera l'œuvre de chacun d'eux, & le jour déclarera cette œuvre* ou la fera connoître, ces deux propoſitions ne ſignifient ici que la même choſe. Le ſens eſt, que le jugement de Dieu, qui va tomber ſur les Juifs, fera voir, ſi les Docteurs judaïſans ont raiſon de vouloir perpetuer le culte de Moïſe, puis que le ſervice du Sanctuaire doit bientôt être aboli avec le Sanctuaire lui-même, par l'éclat de ce grand jugement.

C'eſt ce que Dieu avoit revelé à ſes Prophetes, particulierement à Daniel, à qui il avoit été dit, *qu'il y avoit encore ſeptante ſemaines ſur la Ville ſainte & ſur le Sanctuaire, tems determiné pour mettre fin à la delayauté, pour amener la juſ-*

juſtice des ſiécles, pour oindre le Saint des Saints; après quoi cette ville ne ſeroit plus la ville ſainte, ni ce ſanctuaire le ſanctuaire de Dieu: mais un triſte monument de ſa vengeance, laquelle ſe manifeſteroit avec éclat, lorſque *par les aîles abominables*, ou par les armées Romaines, *la deſolation fondroit ſur le deſolé, juſqu'à une conſomption entiére.*

Que devient alors le deſſein ou l'ouvrage de ceux, qui ont fait un criminel mélange de la Loi Ceremoniele de Moïſe avec l'Evangile de Jeſus Chriſt? Diront ils encore qu'il faut être circoncis, qu'on doit obſerver le culte charnel, pour être ſauvé? Contrediront ils encore les Apôtres, qui leur ont tant dit le contraire? feront ils des courſes continuelles pour perſuader aux Egliſes de Dieu, que la loi de Moiſe doit durer autant que le Monde? L'exemple, qu'ils ont devant les yeux, leur dit le contraire, puiſque Dieu ne reduiroit pas le temple en éternelle deſolation, s'il vouloit perpetuer le ſervice du Temple. Il n'y a donc que de la confuſion à attendre pour ceux qui par leur attachement à des obſervances corpo-

porelles & paſſageres, à une diſcipline proviſionelle auront édifié ſur le bon fondement de l'Evangile *le bois*, *le foin*, *le chaume* de la loi de Moïſe ou de leur tradition. Leur œuvre brûle, parce qu'elle n'eſt que foin & que chaume, incapable de reſiſter au feu de jugement, qui ſoit l'éprouver. Ils la perdent cette œuvre, ils en font perte, comme porte nôtre verſion, puiſque leur travail ſans ſuccès pour les autres, ſans fruit pour eux mêmes, perdu pour tout le Monde, tourne enfin à leur confuſion.

Il en eſt autrement de ceux qui n'ont mis en œuvre que de *l'or*, de *l'argent*, & *des pierres précieuſes* ſur le fondement précieux & durable. L'œuvre de ceux-ci demeure puiſqu'ils voyent proſperer & proſperer à jamais le travail de leur vocation. Car les choſes ſpirituelles de l'Evangile demeurent inviolables, elles aquiérent même un nouveau degré de perfection au milieu de l'embraſement qui ôte à la Religion ce qu'elle avoit d'exterieur & de corporel; c'eſt alors que les hommes *ſervent Dieu en eſprit & en verité*; ils lui rendent alors une

une adoration digne de lui, un culte vivant, ſpirituel, qui eſt éternel comme Dieu qui en eſt l'objet, & comme le Saint Eſprit qui en eſt le principe. Quelle gloire pour les Apôtres, d'avoir établi une pareille Religion dans le Monde, & quel eſt leur ſalaire dans le temps & dans l'Eternité?

Que ſi vous aimez mieux conſerver l'idée litterale en expliquant le feu, dont il eſt ici fait mention, d'un feu proprement ainſi nommé, on s'y oppoſera d'autant moins, que le ſens n'en ſera ni moins beau, ni plus difficile à devéloper. Chacun ſait qu'autrefois un feu miraculeux & celeſte deſcendit, prémierement ſur le tabernacle, & puis ſur le temple de Salomon, pour conſacrer le ſervice Levitique. A quel autre uſage en effet ce feu pouvoit il être deſtiné? Celui qui ſert à nos uſages ordinaires n'auroit il pas ſuffi pour conſumer les victimes ſur l'Autel du Seigneur? Oui ſans doute. Mais il falloit quelque choſe de plus qu'un feu ordinaire & naturel, pour montrer que les victimes, qu'on offroit dans le Temple, étoient agréables à la Divi-

Divinité; ce feu venu du Ciel marquoit donc la faveur celeſte; c'étoit là le caractére & le ſeau viſible de la divine approbation. D'où il reſulte que le feu qui conſacra le Sanctuaire, conſacra auſſi le ſervice du Sanctuaire avec toutes les choſes qui s'y rapportoient. Mais, ſi ce prémier feu marqua la faveur & l'approbation de Dieu, en voici un autre qui par la loi des contraires exprime ſa colére & ſon deſaveu, c'eſt celui, qui dans la derniere ruïne de Jeruſalem, conſuma le temple de Dieu, malgré toutes les précautions des hommes. On n'en peut douter, ſi l'on conſidere d'un côté, que ce temple fut entiérement conſumé par un embraſement dont on n'a jamais bien connu la maniere, l'auteur & l'origine, malgré l'effort des Romains, qui firent ce qu'ils pûrent pour en arrêter le cours; & de l'autre que, lorſque Julien l'Apoſtat voulut en haine des Chrétiens faire rebâtir ce temple, il en ſortit des globes de flamme qui conſumérent ces impies bâtiſſeurs, comme Ammien Marcellin hiſto-

hiſtorien Payen nous l'apprend avec tous les Autheurs de ce tems là.

Ce ſecond feu eſt donc un feu de juſtice, & de vengeance, comme le prémier avoit été un feu de faveur & de protection. L'un conſacre le ſervice en tombant ſur le Temple; l'autre conſume le Temple pour en abolir le ſervice. A cette épreuve on a dû connoître que le culte ceremoniel de Moïſe fait place au culte ſpirituel de Jeſus Chriſt. C'eſt ce que ce feu, venu de Dieu, manifeſte aux yeux des Romains, ſurpris de voir reduire en cendres ce Temple, qu'ils admirent, ſans pouvoir le ſauver; aux yeux des Sacrificateurs livrés à la mort, parce qu'il n'y a plus de Sanctuaire pour eux; aux yeux des Juifs éloignez pour toujours d'un lieu, où il ne ſe fait plus de propitiation pour leur pêché; aux yeux des Gentils convertis par un ſacrifice, qui fait ceſſer tous les autres; aux yeux des Chrétiens, qui après avoir vû le voile du Sanctuaire dechiré depuis le haut juſqu'au bas au tems de la paſſion de nôtre Sauveur, voyent enfin le Sanctuaire même réduit en

cendre, afin qu'ils ne doutent point que les oblations de Moïſe ne ſoient ici abolies de fait, comme elles l'avoient été de droit par la mort du fils de Dieu.

St. Paul éclairé de la lumiere prophetique trouve dans un avenir, qui n'eſt pas bien éloigné, de quoi confondre le deſſein de ceux qui veulent perpetuer le culte ceremoniel de Moïſe dans l'Egliſe de Jeſus Chriſt. Ils verront perir leur ouvrage, ces grands zelateurs de la loy de leurs peres, au jour que Dieu ſe déclarera ſi ſolemnellement contre le culte extérieur & corporel qu'ils affectionnent avec tant d'excès. Car, ſi le feu de Dieu avoit conſacré ce ſervice aux yeux de tout Iſraël, le feu de Dieu va l'abolir à la face de toute la terre.

Mais quel ſera alors le ſort de ces Chrétiens Judaïſans? On n'eſt plus en peine de ſavoir ce que deviendra leur doctrine, on l'a déja vû, il s'agit ſeulement de ſavoir ce qui arrivera de leur perſonne. Seront ils ſauvés ou rejettés de Dieu? L'Apôtre, continuant ſa figure, répond qu'ils ſeront ſauvez: mais qu'ils le ſeront *comme par feu*,

feu, comme on ſe ſauve du milieu d'un embraſement, d'un côté avec peine & difficulté ; de l'autre par une fuite prompte & hative, c'eſt à dire, en rompant ſans delai toute communion avec les Juifs, en ſortant de la Synagogue avec précipitation, comme d'une maiſon embraſée où l'on ne peut plus être en ſureté.

Cela nous conduit à la quatriéme & derniere mépriſe d'Origene & de ſes Sectateurs qui conſiſte à avoir très mal compris le ſens de cette derniere expreſſion, *être ſauvez comme par feu.* A l'expliquer à leur maniére, il faudroit changer l'expreſſion du Texte, en diſant que ces faux Evangeliſtes *ſeront ſauvés par feu*, par le feu expiatif & purgatif, & non, *qu'ils ſeront ſauvés comme par feu*, ce qui eſt très different.

Le vrai ſens eſt, qu'après ce grand jugement ſur la Ville & ſur le Sanctuaire, jugement qui ſera la rejection ſolemnelle & formelle des Juifs & de leur culte ceremoniel, ſi ces Docteurs Judaïzans veulent être ſauvez, il faut qu'ils renoncent à la Synagogue, comme à une ſocieté reprouvée, qu'ils rompent

promptement tout commerce avec elle, en condamnant les uſages qu'ils ont tant défendus, & en renonçant pour une bonne fois à leur zele pour la loi ceremonielle.

On diſtingue en effet trois temps, le temps, où cette loi eſt vivante, le temps où elle eſt morte, & le temps, où elle eſt mortelle. Avant le ſacrifice de J. C. qui de droit fait ceſſer toutes le oblations de Moïſe, la loi ceremonielle étoit vivante, puiſque le fils de Dieu s'eſt lui même aſſujetti à ſes uſages, ce qu'il nommoit *accomplir toute juſtice*. Depuis le ſacrifice de la croix cette loi eſt morte ou ſans force, comme St. Paul nous l'apprend dans toutes ſes Epîtres : mais elle eſt morte ſans être mortelle, puiſqu'on n'étoit pas alors exclus du ſalut bien qu'on la mêlât avec l'Evangile. Mais après la ruïne de la Ville & du Sanctuaire, qui eſt l'accompliſſement des oracles de Dieu, la déclaration expreſſe de ſa volonté, l'exécution ſolemnelle de ſon Conſeil qu'on ne peut plus ignorer ſans crime, après ce grand jugement, depuis ce temps là, la

loi

loi ceremonielle eſt morte & mortelle. Cela veut dire, qu'elle eſt ſans force, & de plus incompatible avec le ſalut. Juſques là le ſuport & la condeſcendance : mais après cela plus de ſalut pour les Chrétiens, qui entreprendront de Judaïzer. Le Ciel s'eſt declaré avec éclat, & malheur à ceux qui diſputent contre lui. On a crû devoir ces éclairciſſemens tant à la difficulté de la matiére qu'à ſon importance ; car c'eſt ici un paſſage, dont on a long temps abuſé & dont on abuſe encore tous les jours, pour defendre une autre expiation de nos péchés que celle qui ſe fait par le ſang de Jeſus Chriſt nôtre unique Redempteur.

Les Peres ſe ſont donc trompés avec Origene, quand ils ont trouvé dans les paroles de St. Paul le feu du dernier jugement : mais qu'ils ayent bien ou mal rencontré, ce n'eſt pas de quoi il s'agit préſentement. Il eſt ſeulement queſtion de ſavoir, ſi leur Purgatoire eſt celui de l'Egliſe Romaine ; en quoi il y a ſi peu de difficulté, qu'on peut, ſans faire tort à ſa cauſe, s'épargner l'ennui d'une longue diſcuſſion. Il ſuffit

de remarquer cinq differences entre le Purgatoire des Anciens, & celui de l'Egliſe Romaine

1. Les Peres, dont on vient de voir le ſentiment, renvoyent leur Purgatoire au dernier jour, au lieu que nos Catholiques le ſuppoſent dans le tems préſent 2. Les prémiers faiſoient paſſer des hommes reſſucités par le feu du dernier jour: mais les autres jettent des ames ſeparées dans des flammes, qui les brûlent dès à préſent. 3. Ceux-ci exemptent des peines de leur Purgatoire les Apôtres, les Martyrs, beaucoup plus encore la bienheureuſe Marie, qu'ils croyent ne pouvoir être placée, ſans un horrible blaſpheme, dans ce lieu de tourment: au lieu que les Anciens ſoutenoient que tous les Saints, ſans aucune exception, avec la Bienheureuſe Vierge elle même, devoient expier leurs pêchés dans le feu du dernier jour. 4. Il n'y a que les enfans de Dieu ou ceux qui ſont morts en état de grace, qui ſoient condamnez à ſouffrir dans le Purgatoire Romain; au lieu que les ennemis de Dieu ainſi que ſes Enfans devoient, ſelon le prin-

principe des autres, ſouffrir dans l'embraſement general du monde, quoiqu'avec un different ſuccès. 5. Aujourd'hui c'eſt ſeulement l'expiation des pêchés veniels qu'on attend du feu du Purgatoire : mais alors on croyoit que le feu purgatif du dernier jour devoit ſervir à expier toute ſorte de péchés ſans diſtinction.

Mais, bien qu'il s'en faille beaucoup que le Purgatoire des Anciens, ne ſoit celui de l'Egliſe Romaine, il ne laiſſe pas d'y avoir aſſés de rapport entre l'un & l'autre. Premiérement ces deux ſyſtémes ſont au fond établis ſur le même fondement, & ce fondement n'eſt qu'une indigne défiance de la miſericorde infinie qui nous a rachetez, une idée très baſſe de la glorieuſe Redemption qui nous eſt aquiſe par Jeſus Chriſt, un oubli volontaire de ces paroles du Sauveur, *Je ſuis la voye, la verité & la vie ; Nul ne vient au Pere que par moi.* Peut on être dans ſon bon ſens, & s'imaginer qu'il faille un feu materiel, ſoit qu'il ſoit allumé dès à préſent, ſoit qu'il ne doive l'être qu'au dernier jour, qu'il

faille un feu materiel pour purifier des ames qui ont l'honneur d'être *les Temples du Saint Eſprit*? Conçoit-on bien que le feu expie des pêchés que Jeſus Chriſt. n'a pas expiés, ou que des pêchés expiez par Jeſus Chriſt aient encore beſoin de l'être par le feu d'un Purgatoire? D'ailleurs, comme l'Egliſe Romaine prétend aujourd'hui que les ames des fidelles après la mort peuvent être ſoulagées dans le Purgatoire, par les ſuffrages de l'Egliſe, ces Anciens, dont on parle, ou pour le moins quelques uns d'eux, ont penſé que l'interceſſion des Saints pouvoit nous valoir l'avantage de paſſer plus legerement par ce feu d'épreuve, qui nous attend au dernier jour. St. Chriſoſtome a pouſſé la choſe ſi loin, qu'il a crû que nos priéres pouvoient, ſinon finir, du moins ſoulager les peines que les damnez ſouffrent dans l'Enfer, égarement pitoyable! indigne d'un tel Pere, plus indigne encore de nôtre ſainte Religion. Car ſi le fils de Dieu n'intercede point envers ſon Pere pour les Reprouvez, pourquoi faut il que nous faſſions requête pour eux? ou ſi

les

les Reprouvez, ont part à la vertu de ſon interceſſion, comment attribuons nous à nos prieres ce qui eſt le véritable effet de l'interceſſion de Jeſus Chriſt? Enfin bien que l'Egliſe Romaine ne ſoit pas Origeniſte dans les conſequences, elle l'eſt dans le principe, puiſqu'elle a bien voulu ſe faire un ſuplement à la redemption operée par Jeſus Chriſt, un ſupplement qui ſort non du tréſor de ſes merites, mais du fond de ſon orgueil, & qu'on ne peut excuſer d'impieté. Car ſi Jeſus Chriſt n'intercede point pour les ames du Purgatoire, comment avez vous la hardieſſe de prier pour ceux pour qui le fils de Dieu n'intercede point? Ou, ſi le fils de Dieu intercede depuis tant de ſiécles pour ces ames, quelle audace eſt la vôtre, de croire obtenir par vos prieres ou par les ſuffrages de vôtre Egliſe ce que le fils de Dieu n'a pas encore obtenu par la vertu toute puiſſante & continuelle de ſon interceſſion?

Juſqu'ici nous avons trouvé dans les écrits des Anciens le Purgatoire de Platon, & nullement celui de l'Egliſe Ro-

maine : mais peut-être que St. Auguſtin nous découvrira ce que les autres ignorent ou nous cachent avec tant de ſoin. L'Egliſe Romaine fait grand fond ſur lui ; elle cite ſon témoignage ſur la matiere, comme une preuve deciſive, ſans replique, capable de fermer la bouche à la contradiction. Voyons à la bonne heure ce qui en eſt, & ne retardons ſon triomphe que le moins qu'il nous ſera poſſible.

LE PURGATOIRE DE St. AUGUSTIN.

CE Pere prit parti dans ces diſputes du temps, dont nous avons vû qu'il nous a laiſſé le catalogue, & prit le bon parti, c'eſt à dire, qu'il condamna & l'opinion d'Origene qui attribuoit au feu de la Gehenne d'expier enfin les pêchés des Demons, & le ſentiment de ceux, qui n'allant pas ſi avant, bornoient le privilége de cette redemption au ſalut des Chrétiens morts dans l'impenitence. Saint Auguſtin rejette hau-

hautement l'opinion des uns & des autres, par la grande & très ſolide raiſon, que l'Ecriture nous enſeigne & repete par tout, qu'on ne peut être ſauvé après ſa mort ſans avoir fait de bonnes œuvres pendant ſa vie ; que la foi ſans les œuvres eſt morte, & qu'elle ne ſauroit par conſequent nous delivrer de la condamnation éternelle. Il eſt vrai, qu'au lieu qu'il a de l'horreur pour l'opinion qui ſauve les Demons, il traite avec quelque eſpece de ſupport celle qui met fin aux tourmens des Chrétiens morts dans l'impenitence. *Il y en a qui croyent*, ce ſont ſes paroles, *il y en a qui croyent que ceux qui après leur baptême ont fait une conſtante profeſſion de croire en Jeſus Chriſt, ſans qu'ils ayent été retranchés de l'Egliſe pour ſchiſme ou pour hereſie, que ces gens là quelques crimes qu'ils ayent d'ailleurs commis, quoique morts ſans penitence qui ait effacé leurs fautes & ſans aumônes qui les ait rachetées, encore qu'ils ayent perſeveré dans le vice juſqu'à la fin, doivent enfin être ſauvés par le tourment du feu, qui ſera long, ſelon la grandeur de leurs crimes*

& de leurs vices: mais qui cependant ne ſera pas un tourment éternel. Ceux des Catholiques, qui ſont dans ce ſentiment, tombent, ce me ſemble, dans l'erreur par une bienveillance outrée qu'ils ont pour les hommes. Car l'Ecriture, quand on la conſulte, nous enſeigne toute autre choſe. Contre ce principe très veritable, très ortodoxe, & que nôtre Auteur n'a pas de peine à prouver par l'Ecriture, *Dulciditius* lui avoit objecté deux paſſages, qui tous deux ſemblent limiter la durée des peines preparées aux Chrétiens morts dans l'impenitence. Le prémier eſt pris de ces paroles de Jeſus Chriſt, *en verité je te dis que tu n'en ſortiras point que tu n'ayes rendu juſqu'au dernier quadrain*; d'où il ſemble qu'on puiſſe conclurre, qu'on ſort enfin de l'Enfer, puiſqu'on en ſort après avoir achevé de payer ce qu'on devoit. S. Auguſtin repond, non ſelon le principe des Catholiques Romains, que la priſon, dont parle là Jeſus Chriſt, eſt le Purgatoire; mais à la maniere des Proteſtans, que cette priſon eſt l'Enfer, & que quand le Sauveur déclare que l'homme ſans charité n'en ſor-

ſortira qu'après avoir payé le dernier quadrain, le vrai ſens de ſon expreſſion eſt qu'il n'en ſortira point du tout; il prétend que c'eſt là une façon de parler ſemblable à celle ci, *il ne la connut point juſqu'à ce qu'elle eut enfanté ſon prémier né.* Mais il paſſe legerement là deſſus, parce que celui qui lui fait l'objection s'étoit lui même fait la reponſe, & y avoit acquieſcé par avance. *Pour ce qui eſt*, dit-il, *de cette ſentence du Seigneur, tu ne ſortiras point de là juſqu'à ce que tu ayes payé le dernier quadrain, il n'a pas été néceſſaire que j'y repondiſſe, puiſque vous avés donné vous même la ſolution par un endroit de l'Evangile tout ſemblable, où il eſt écrit, il ne la connut point juſqu'à ce qu'elle eut enfanté ſon prémier né.*

Le ſecond paſſage, qui lui eſt objecté, eſt celui qui étoit alors dans la bouche de tout le Monde & que tout le Monde entendoit alors fort mal, c'eſt celui de St. Paul, qu'on a déja expliqué, *il ſera perte de ſon œuvre: mais pour lui il ſera ſauvé comme par feu.* Les conſequences, qu'on en tiroit, alloient ſi loin, qu'el-

les influoient ſur la pratique & ſur la diſcipline. C'eſt St. Auguſtin lui même qui nous l'apprend dans ſon livre de *la foi & des œuvres. Il ſemble à quelques-uns*, dit-il dès le commencement, *il ſemble à quelques uns, qu'on doit admetre au ſacrement de nôtre regeneration toute ſorte de perſonnes indifferemment, encore que ſouillés de vices & de pêchés ils ne veuillent point changer de vie, & qu'ils déclarent ouvertement qu'ils n'en changeront pas. On ne veut point, par exemple, que ſi un homme vit dans la debauche avec une femme de mauvaiſe vie, nous lui demandions de s'en ſeparer & de rompre tout commerce avec elle, avant que de le baptizer, que nous empéchions, d'être le membre de Jeſus Chriſt, celui qui continüe d'être le membre d'une débauchée. On dit qu'il faut prémierement l'admetre au ſaint baptême & puis l'inſtruire des bonnes mœurs & du changement de vie qui conviennent à un homme baptizé &c. Qu'il faut commencer par lui adminiſtrer ce ſacrement & lui donner enſuite des enſeignemens pour bien regler ſes mœurs, parceque s'il retient l'inſtruction & la met en pratique,*

que, il prend le parti qui lui eſt le plus avantageux, & s'il ne veut point l'obſerver, il ne laiſſera pas, retenant la foi ſans laquelle il ſeroit perdu pour jamais, il ne laiſſera pas quoi qu'impenitent, quoique ſouillé de la debauche & des vices dans leſquels il perſevére, d'être ſauvé comme par feu, comme édifiant ſur le fondement qui eſt Jeſus Chriſt, non de l'or, de l'argent, des pierres prétieuſes: mais le bois, le foin, le chaume, c'eſt à dire, *non la pureté des mœurs, la juſtice, la chàteté: mais des mœurs corrompües, l'iniquité & la debauche.* L'erreur ne s'arrêtoit plus à la theorie; elle tiroit à dangereuſe conſequence pour la diſcipline & pour les mœurs, il ne faut donc par s'étonner que St. Auguſtin s'attache ſi particuliérement à en arrêter le cours. Il la combat de toutes ſes forces & dans ſon livre, *de la foi & des œuvres*, & dans *ſon manuel ou Exkyridion à Laurens*, & ici dans ſa reponſe *à la prémiere des huit queſtions que Dulciditius lui avoit propoſées*: mais le malheur eſt, que pour éviter un inconvenient, il tombe dans un autre qui n'eſt pas moindre, comme

on

on le verra bientôt par l'examen de ſes reponſes.

Nôtre Auteur, après avoir établi par l'Ecriture la verité de ſon principe, qu'il n'y a aucune eſperance de ſalut pour les Chrétiens morts dans l'impenitence, remarque judicieuſement que le paſſage de St. Paul, qu'on lui objecte, eſt très difficile, & ſelon l'apparence un de ceux que St. Pierre avoit en veüe, lorſqu'il diſoit, *qu'il y a dans les écrits de ſon frere Paul des choſes difficiles à entendre, que les ignorans & mal affermis dans la foi tordent à leur propre perte.* Il ajoûte, que le bon ſens ne veut pas qu'on préfere un paſſage unique, obſcur, difficile, qui ſemble faire eſperer le ſalut des Chrétiens morts dans l'impenitence, à des paſſages en grand nombre, exprès, formels, qui diſent tout le contraire. *Si les choſes*, dit il, *qu'on vient d'alleguer avec d'autres ſans nombre, qui ſont repandües par tout dans l'Ecriture, & qui n'ont pas la moindre ambiguité, ſi ces choſes ſont fauſſes, on conſent à l'explication & que ceux là ſoient ſauvés par le feu, qui en retenant la ſeule foi en Jeſus Chriſt*

ont

ont négligé les bonnes œuvres. Mais, si elles sont vrayes, claires, évidentes, il n'y a plus de doute qu'il ne faille donner une autre sens au discours de St. Paul, qu'il faut alors ranger parmi ces choses difficiles à entendre que St. Pierre trouvoit dans les écrits de son Collégue. Tout cela iroit le mieux du Monde, si St. Augustin s'en étoit tenu là: mais par malheur il donne au passage contesté un sens de sa façon, qui est aussi peu soutenable que le premier. Il semble qu'il s'en defie lui-même, & qu'il ne l'avance qu'en tremblant. Car il nous dit, qu'il souhaiteroit qu'un autre entreprit d'expliquer cet endroit si difficile de l'Ecriture, pourvû qu'il le fit d'une maniere ortodoxe & qui sauvât l'analogie de la foi. *Quelqu'un*, dit-il, *me demandera quel est mon sentiment là dessus, & quelle est l'explication que je donne moi même aux paroles de l'Apôtre. J'avoüe que j'aimerois mieux que des gens plus savans, plus habiles que moi se chargeassent du soin de les expliquer, pourvû que leur interpretation laissat dans leur entier tous les passages de l'Ecriture, (tant ceux que j'ai rapportés que ceux que je n'ai*

point

point rapportés) qui prouvent avec la derniere évidence qu'il n'y a d'autre foi qui profite que la foi operante par la charité, & que ſans les bonnes œuvres on ne peut être ſauvé ni par feu ni ſans feu &c. Que ſi j'entreprens de diſcourir là-deſſus trop ſubtilement, je crains que le commentaire ne ſoit plus difficile que le texte, ſi ſubtilius ediſſerere conor, vereor ne ad intelligendum difficilior ſit ipſa expoſitio. Il s'y reſout enfin après avoir marqué bien de la repugnance pour cela & fait bien des difficultés. *Je l'entreprendray néanmoins*, ajoûte-t-il, *avec le ſecours de Dieu, & je dirai là deſſus ce que je penſe, brievément & avec toute la clarté, qui me ſera poſſible, à condition qu'on s'arrêtera principalement à la declaration que je viens de faire, que j'aymerois mieux entendre là deſſus des gens plus habiles que moy, dum illud quod ad meam profeſſionem attinet præcipuè teneatur, quod de hoc me malle dixi audive meliores.*

„ Jeſus Chriſt, *adjoute-t-il tout de* „ *ſuite*, Jeſus Chriſt eſt le fondement „ dans la ſtructure du ſage Architecte. „ Cela n'a pas beſoin de commentaire, puiſ-

„ puiſqu'on nous dit expreſſément, que
„ perſonne ne peut poſer d'autre fon-
„ dement que celui qui l'a déja été, ſa-
„ voir Jeſus Chriſt. Que ſi ce fonde-
„ ment eſt Jeſus Chriſt, ſans doute que
„ ce fondement eſt auſſi la foi que nous
„ avons en Jeſus Chriſt, car Jeſus Chriſt
„ habite dans nos cœurs par la foi, com-
„ me dit l'Apôtre. Or la foi en Jeſus
„ Chriſt, telle que cet Apôtre l'a defi-
„ nie, eſt celle qui eſt operante par la
„ charité. Car ce n'eſt point la foi des
„ Demons, cette foi qui fait qu'ils cro-
„ yent & qu'ils en tremblent, & ſelon
„ laquelle ils confeſſent que Jeſus eſt le
„ fils de Dieu, ce n'eſt pas cette foi
„ qui peut être reçûe pour le fondement.
„ Pourquoi? Parce que cette foi n'eſt
„ pas celle qui opere par la charité, &
„ qu'elle ne ſe manifeſte que par la
„ crainte. La foi en Jeſus Chriſt, qui
„ fait le ſalut des Chrétiens, cette foi
„ opérante par la charité, établie ſur le
„ fondement, ne ſouffre point que per-
„ ſonne periſſe. Mais, de dire ce que
„ c'eſt qu'édifier ſur ce fondement de
„ l'or, de l'argent, des pierres prétieu-

„ ſes,

„ ſes, & du bois, du foin, du chau-
„ me, je crains qu'en diſcourant avec
„ trop de ſubtilité, mon expoſition ne
„ ſoit plus difficile à entendre, &c. C'eſt toûjours la même modeſtie, & le même embarras. N'importe, ſoyons attentifs; nôtre Auteur croid former des doutes, & il prononce des Oracles; il ajoûte, ſans le ſavoir, un article nouveau à la foi Catholique, & ſon Eſprit en travail va enfanter le Purgatoire.

„ Celui" dit il lorſqu'il vient plus particulierement au fait, „ celui qui feroit
„ ce que Jeſus Chriſt dit au jeune
„ homme „ ſi tu veux être parfait, va
„ & vens ce que tu as & le donne aux
„ pauvres, & tu auras un treſor au Ciel,
„ puis vien & me ſui, celui-là édifié-
„ roit ſur le fondement l'or, l'argent,
„ les pierres prétieuſes; car il ne penſe-
„ roit qu'à ce qui plaît à Dieu, & ces
„ penſées ſont, comme je l'eſtime, l'or,
„ l'argent, les pierres prétieuſes. Mais
„ s'il avoit une certaine affection char-
„ nelle pour ſes richeſſes, quoi qu'il en
„ fit de grandes aumônes, quoique le

„ dé-

„ désir de les augmenter ne l'engageât
„ ni dans la fraude ni dans l'injustice,
„ quoique la crainte de les perdre ou
„ de les diminuer ne le portât à aucune
„ mauvaise action, & qu'ainsi il demeu-
„ rât attaché au fondement, toutesfois
„ à cause de l'attachement charnel, qu'il a
„ pour ces choses, qui l'occupent & dont
„ il ne se peut passer sans douleur, il édi-
„ fieroit sur le fondement le bois, le
„ foin, le chaume, " c'est à dire com-
me il s'en explique en plus d'un endroit,
les soins de cette vie, des soucis hu-
mains, la pensée comment il plairra à sa
femme, comment il conservera son bien,
comment il fera valoir son heritage &c.
„ Ceux, continue-t-il, qui sont atta-
„ chés aux biens du Monde d'une sorte
„ que d'un côté ils ne sauroient perdre
„ ces biens ou s'en passer sans douleur
„ & sans affliction, & que de l'au-
„ tre ils demeurent attachez au fonde-
„ ment, par la foi, par une foi operan-
„ te par la charité, sans qu'aucune ten-
„ tation, aucune affection humaine, au-
„ cune cupidité les en separe, ceux là

„ sont

„ ſont la perte, ils ſouffrent du dommage „ lorſqu'ils perdent ces biens, ſoit que „ la tentation les en prive ſoit que la „ mort les en ſepare: mais pour eux ils „ parviennent au ſalut, comme par un „ certain feu de douleur, per ignem „ quemdam doloris perveniunt ad ſalutem. „ De ce tourment chacun eſt plus ou „ moins à couvert, ſelon qu'il a poſſedé „ une plus grande ou plus petite quan- „ tité de ces biens, ou qu'il s'y eſt plus „ ou moins attaché. Il n'en eſt pas de „ même de ceux, qui pour aquerir ou „ conſerver ces biens ſe ſont rendus „ coupables d'adultere, de fornication, „ d'idolatrie & d'autres crimes ſembla- „ bles. On ne peut pas dire que ceux- „ ci ſoient ſauvés par feu à cauſe du „ fondement: mais il faut dire qu'aiant „ perdu le fondement ils ſeront tour- „ mentés au feu éternel." Il definit après cela le feu qui doit éprouver l'œuvre de chacun. Il dit que ce feu eſt „ l'épreuve de la tribulation." Il ſuppoſe deux fideles au milieu de ce feu d'épreuve, „ dont l'un ne penſant qu'- „ aux choſes, qui ſont de Dieu, com-

„ ment

" comment il plaira à Dieu, édifie ſur
" le fondement qui eſt Jeſus Chriſt l'or,
" l'argent, les pierres prétieuſes; l'au-
" tre attentif aux choſes du monde, oc-
" cupé des ſoins de cette vie, & pen-
" ſant comment il plaira à ſa
" femme, édifie ſur le meme fonde-
" ment le bois, le foin & le chaume:
" Celui-ci eſt ſauvé, parce qu'il aime
" mieux ſe paſſer de ces choſes que de
" Jeſus Chriſt, & que la crainte de les
" perdre ne lui a pas fait abandonner le
" fondement: mais il eſt ſauvé comme par
" le feu, en ce que la douleur des choſes,
" qu'il perd le brule ſans qu'il le ren-
" verſe ni le conſume, apuyé qu'il eſt ſur le
" fondement ferme & incorruptible. Il
" n'eſt pas incroyable, ajoûte-t-il, qu'il
" puiſſe arriver quelque choſe de pareil
" après cette vie; & on peut mettre en
" queſtion, ſi cela n'eſt point. On peut
" demander s'il ne ſe trouve point quel-
" ques fideles, des fideles cachés en
" quelque endroit, qui ſoient ſauvés
" par un certain feu purgatif, en ce
" qu'ils obtiennent le ſalut plûtôt ou
" plus tard, ſelon qu'ils ont aimé plus

" ou

maine : mais peut-être que St. Auguſtin nous découvrira ce que les autres ignorent ou nous cachent avec tant de ſoin. L'Egliſe Romaine fait grand fond ſur lui ; elle cite ſon témoignage ſur la matiere, comme une preuve deciſive, ſans replique, capable de fermer la bouche à la contradiction. Voyons à la bonne heure ce qui en eſt, & ne retardons ſon triomphe que le moins qu'il nous ſera poſſible.

LE PURGATOIRE DE St. AUGUSTIN.

CE Pere prit parti dans ces diſputes du temps, dont nous avons vû qu'il nous a laiſſé le catalogue, & prit le bon parti, c'eſt à dire, qu'il condamna & l'opinion d'Origene qui attribuoit au feu de la Gehenne d'expier enfin les pêchés des Demons, & le ſentiment de ceux, qui n'allant pas ſi avant, bornoient le privilége de cette redemption au ſalut des Chrétiens morts dans l'impenitence. Saint Auguſtin rejette hau-

hautement l'opinion des uns & des autres, par la grande & très ſolide raiſon, que l'Ecriture nous enſeigne & repete par tout, qu'on ne peut être ſauvé après ſa mort ſans avoir fait de bonnes œuvres pendant ſa vie ; que la foi ſans les œuvres eſt morte, & qu'elle ne ſauroit par conſequent nous delivrer de la condamnation éternelle. Il eſt vrai, qu'au lieu qu'il a de l'horreur pour l'opinion qui ſauve les Demons, il traite avec quelque eſpece de ſupport celle qui met fin aux tourmens des Chrétiens morts dans l'impenitence. *Il y en a qui croyent*, ce ſont ſes paroles, *il y en a qui croyent que ceux qui après leur baptême ont fait une conſtante profeſſion de croire en Jeſus Chriſt, ſans qu'ils ayent été retranchés de l'Egliſe pour ſchiſme ou pour hereſie, que ces gens là quelques crimes qu'ils ayent d'ailleurs commis, quoique morts ſans penitence qui ait effacé leurs fautes & ſans aumônes qui les ait rachetées, encore qu'ils ayent perſeveré dans le vice juſqu'à la fin, doivent enfin être ſauvés par le tourment du feu, qui ſera long, ſelon la grandeur de leurs crimes*

& de leurs vices: mais qui cependant ne ſera pas un tourment éternel. Ceux des Catholiques, qui ſont dans ce ſentiment, tombent, ce me ſemble, dans l'erreur par une bienveillance outrée qu'ils ont pour les hommes. Car l'Ecriture, quand on la conſulte, nous enſeigne toute autre choſe. Contre ce principe très veritable, très ortodoxe, & que nôtre Auteur n'a pas de peine à prouver par l'Ecriture, *Dulciditius* lui avoit objecté deux paſſages, qui tous deux ſemblent limiter la durée des peines preparées aux Chrétiens morts dans l'impenitence. Le prémier eſt pris de ces paroles de Jeſus Chriſt, *en verité je te dis que tu n'en ſortiras point que tu n'ayes rendu juſqu'au dernier quadrain*; d'où il ſemble qu'on puiſſe conclurre, qu'on ſort enfin de l'Enfer, puiſqu'on en ſort après avoir achevé de payer ce qu'on devoit. S. Auguſtin repond, non ſelon le principe des Catholiques Romains, que la priſon, dont parle là Jeſus Chriſt, eſt le Purgatoire: mais à la maniere des Proteſtans, que cette priſon eſt l'Enfer, & que quand le Sauveur déclare que l'homme ſans charité n'en ſor-

ſortira qu'après avoir payé le dernier quadrain, le vrai ſens de ſon expreſſion eſt qu'il n'en ſortira point du tout; il prétend que c'eſt là une façon de parler ſemblable à celle ci, *il ne la connut point juſqu'à ce qu'elle eut enfanté ſon prémier né.* Mais il paſſe legerement là deſſus, parce que celui qui lui fait l'objection s'étoit lui même fait la reponſe, & y avoit acquieſcé par avance. *Pour ce qui eſt*, dit-il, *de cette ſentence du Seigneur, tu ne ſortiras point de là juſqu'à ce que tu ayes payé le dernier quadrain, il n'a pas été néceſſaire que j'y repondiſſe, puiſque vous avés donné vous même la ſolution par un endroit de l'Evangile tout ſemblable, où il eſt écrit, il ne la connut point juſqu'à ce qu'elle eut enfanté ſon prémier né.*

Le ſecond paſſage, qui lui eſt objecté, eſt celui qui étoit alors dans la bouche de tout le Monde & que tout le Monde entendoit alors fort mal, c'eſt celui de St. Paul, qu'on a déja expliqué, *il ſera perte de ſon œuvre: mais pour lui il ſera ſauvé comme par feu.* Les conſequences, qu'on en tiroit, alloient ſi loin, qu'el-

les influoient ſur la pratique & ſur la diſcipline. C'eſt St. Auguſtin lui même qui nous l'apprend dans ſon livre de *la foi & des œuvres. Il ſemble à quelques-uns*, dit-il dès le commencement, *il ſemble à quelques uns, qu'on doit admetre au ſacrement de nôtre regeneration toute ſorte de perſonnes indifferemment, encore que ſouillés de vices & de pêchés ils ne veuillent point changer de vie, & qu'ils déclarent ouvertement qu'ils n'en changeront pas. On ne veut point, par exemple, que ſi un homme vit dans la debauche avec une femme de mauvaiſe vie, nous lui demandions de s'en ſeparer & de rompre tout commerce avec elle, avant que de le baptizer, que nous empêchions, d'être le membre de Jeſus Chriſt, celui qui continüe d'être le membre d'une débauchée. On dit qu'il faut prémierement l'admetre au ſaint baptême & puis l'inſtruire des bonnes mœurs & du changement de vie qui conviennent à un homme baptizé &c. Qu'il faut commencer par lui adminiſtrer ce ſacrement & lui donner enſuite des enſeignemens pour bien regler ſes mœurs, parceque s'il retient l'inſtruction & la met en pratique,*

que, il prend le parti qui lui eſt le plus avantageux, & s'il ne veut point l'obſerver, il ne laiſſera pas, retenant la foi ſans laquelle il ſeroit perdu pour jamais, il ne laiſſera pas quoi qu'impenitent, quoique ſouillé de la debauche & des vices dans leſquels il perſevére, d'être ſauvé comme par feu, comme édifiant ſur le fondement qui eſt Jeſus Chriſt, non de l'or, de l'argent, des pierres prétieuſes: mais le bois, le foin, le chaume, c'eſt à dire, *non la pureté des mœurs, la juſtice, la chateté: mais des mœurs corrompües, l'iniquité & la debauche.* L'erreur ne s'arrêtoit plus à la theorie; elle tiroit à dangereuſe conſequence pour la diſcipline & pour les mœurs, il ne faut donc par s'étonner que St. Auguſtin s'attache ſi particuliérement à en arrêter le cours. Il la combat de toutes ſes forces & dans ſon livre, *de la foi & des œuvres*, & dans *ſon manuel ou Enkyridion à Laurens*, & ici dans ſa reponſe *à la prémiere des huit queſtions que Dulciditius lui avoit propoſées*: mais le malheur eſt, que pour éviter un inconvenient, il tombe dans un autre qui n'eſt pas moindre, comme

on

on le verra bientôt par l'examen de ſes reponſes.

Nôtre Auteur, après avoir établi par l'Ecriture la verité de ſon principe, qu'il n'y a aucune eſperance de ſalut pour les Chrétiens morts dans l'impenitence, remarque judicieuſement que le paſſage de St. Paul, qu'on lui objecte, eſt très difficile, & ſelon l'apparence un de ceux que St. Pierre avoit en veüe, lorſqu'il diſoit, *qu'il y a dans les écrits de ſon frere Paul des choſes difficiles à entendre, que les ignorans & mal affermis dans la foi tordent à leur propre perte.* Il ajoûte, que le bon ſens ne veut pas qu'on préfere un paſſage unique, obſcur, difficile, qui ſemble faire eſperer le ſalut des Chrétiens morts dans l'impenitence, à des paſſages en grand nombre, exprès, formels, qui diſent tout le contraire. *Si les choſes*, dit il, *qu'on vient d'alleguer avec d'autres ſans nombre, qui ſont repandües par tout dans l'Ecriture, & qui n'ont pas la moindre ambiguité, ſi ces choſes ſont fauſſes, on conſent à l'explication & que ceux là ſoient ſauvés par le feu, qui en retenant la ſeule foi en Jeſus Chriſt*

ont

ont négligé les bonnes œuvres. Mais, si elles sont vrayes, claires, évidentes, il n'y a plus de doute qu'il ne faille donner une autre sens au discours de St. Paul, qu'il faut alors ranger parmi ces choses difficiles à entendre que St. Pierre trouvoit dans les écrits de son Collégue. Tout cela iroit le mieux du Monde, si St. Augustin s'en étoit tenu là: mais par malheur il donne au passage contesté un sens de sa façon, qui est aussi peu soutenable que le premier. Il semble qu'il s'en defie lui-même, & qu'il ne l'avance qu'en tremblant. Car il nous dit, qu'il souhaiteroit qu'un autre entreprit d'expliquer cet endroit si difficile de l'Ecriture, pourvû qu'il le fit d'une maniere ortodoxe & qui sauvât l'analogie de la foi. *Quelqu'un*, dit-il, *me demandera quel est mon sentiment là dessus, & quelle est l'explication que je donne moi même aux paroles de l'Apôtre. J'avoüe que j'aimerois mieux que des gens plus savans, plus habiles que moi se chargeassent du soin de les expliquer, pourvû que leur interpretation laissat dans leur entier tous les passages de l'Ecriture, (tant ceux que j'ai rapportés que ceux que je n'ai*

point

point rapportés) qui prouvent avec la derniere évidence qu'il n'y a d'autre foi qui profite que la foi operante par la charité, & que ſans les bonnes œuvres on ne peut être ſauvé ni par feu ni ſans feu &c. Que ſi j'entreprens de diſcourir là-deſſus trop ſubtilement, je crains que le commentaire ne ſoit plus difficile que le texte, ſi ſubtilius ediſſerere conor, vereor ne ad intelligendum difficilior ſit ipſa expoſitio. Il s'y reſout enfin après avoir marqué bien de la repugnance pour cela & fait bien des difficultés. *Je l'entreprendray néanmoins*, ajoûte-t-il, *avec le ſecours de Dieu, & je dirai là deſſus ce que je penſe, brievément & avec toute la clarté, qui me ſera poſſible, à condition qu'on s'arrêtera principalement à la déclaration que je viens de faire, que j'aymerois mieux entendre là deſſus des gens plus habiles que moy, dum illud quod ad meam profeſſionem attinet præcipuè teneatur, quod de hoc me malle dixi audive meliores.*

„ Jeſus Chriſt, *adjoute-t-il tout de* „ *ſuite*, Jeſus Chriſt eſt le fondement „ dans la ſtructure du ſage Architecte. „ Cela n'a pas beſoin de commentaire, puiſ-

„ puiſqu'on nous dit expreſſément, que
„ perſonne ne peut poſer d'autre fon-
„ dement que celui qui l'a déja été, ſa-
„ voir Jeſus Chriſt. Que ſi ce fonde-
„ ment eſt Jeſus Chriſt, ſans doute que
„ ce fondement eſt auſſi la foi que nous
„ avons en Jeſus Chriſt, car Jeſus Chriſt
„ habite dans nos cœurs par la foi, com-
„ me dit l'Apôtre. Or la foi en Jeſus
„ Chriſt, telle que cet Apôtre l'a defi-
„ nie, eſt celle qui eſt operante par la
„ charité. Car ce n'eſt point la foi des
„ Demons, cette foi qui fait qu'ils cro-
„ yent & qu'ils en tremblent, & ſelon
„ laquelle ils confeſſent que Jeſus eſt le
„ fils de Dieu, ce n'eſt pas cette foi
„ qui peut être reçûe pour le fondement.
„ Pourquoi? Parce que cette foi n'eſt
„ pas celle qui opere par la charité, &
„ qu'elle ne ſe manifeſte que par la
„ crainte. La foi en Jeſus Chriſt, qui
„ fait le ſalut des Chrétiens, cette foi
„ opérante par la charité, établie ſur le
„ fondement, ne ſouffre point que per-
„ ſonne periſſe. Mais, de dire ce que
„ c'eſt qu'édifier ſur ce fondement de
„ l'or, de l'argent, des pierres prétieu-

„ ſes,

„ ſes, & du bois, du foin, du chau-
„ me, je crains qu'en diſcourant avec
„ trop de ſubtilité, mon expoſition ne
„ ſoit plus difficile à entendre, &c. C'eſt toûjours la même modeſtie, & le même embarras. N'importe, ſoyons attentifs; nôtre Auteur croid former des doutes, & il prononce des Oracles; il ajoûte, ſans le ſavoir, un article nouveau à la foi Catholique, & ſon Eſprit en travail va enfanter le Purgatoire.

„ Celui" dit il lorſqu'il vient plus particulierement au fait, „ celui qui feroit
„ ce que Jeſus Chriſt dit au jeune
„ homme, „ ſi tu veux être parfait, va
„ & vens ce que tu as & le donne aux
„ pauvres, & tu auras un treſor au Ciel,
„ puis vien & me ſui, celui-là édifié-
„ roit ſur le fondement l'or, l'argent,
„ les pierres prétieuſes; car il ne penſe-
„ roit qu'à ce qui plaît à Dieu, & ces
„ penſées ſont, comme je l'eſtime, l'or,
„ l'argent, les pierres prétieuſes. Mais
„ s'il avoit une certaine affection char-
„ nelle pour ſes richeſſes, quoi qu'il en
„ fit de grandes aumônes, quoique le

„ dé-

„ désir de les augmenter ne l'engageât
„ ni dans la fraude ni dans l'injustice,
„ quoique la crainte de les perdre ou
„ de les diminuer ne le portât à aucune
„ mauvaise action, & qu'ainsi il demeu-
„ rât attaché au fondement, toutesfois
„ à cause de l'attachement charnel, qu'il a
„ pour ces choses, qui l'occupent & dont
„ il ne se peut passer sans douleur, il édi-
„ fieroit sur le fondement le bois, le
„ foin, le chaume, " c'est à dire com-
me il s'en explique en plus d'un endroit,
les soins de cette vie, des soucis hu-
mains, la pensée comment il plairra à sa
femme, comment il conservera son bien,
comment il fera valoir son heritage &c.
„ Ceux, continue-t-il, qui sont atta-
„ chés aux biens du Monde d'une sorte
„ que d'un côté ils ne sauroient perdre
„ ces biens ou s'en passer sans douleur
„ & sans affliction, & que de l'au-
„ tre ils demeurent attachez au fonde-
„ ment, par la foi, par une foi operan-
„ te par la charité, sans qu'aucune ten-
„ tation, aucune affection humaine, au-
„ cune cupidité les en separe, ceux là
„ sont

„ sont la perte, ils souffrent du dommage „ lorsqu'ils perdent ces biens, soit que „ la tentation les en prive soit que la „ mort les en separe: mais pour eux ils „ parviennent au salut, comme par un „ certain feu de douleur, per ignem „ quemdam doloris perveniunt ad salutem. „ De ce tourment chacun est plus ou „ moins à couvert, selon qu'il a possedé „ une plus grande ou plus petite quan- „ tité de ces biens, ou qu'il s'y est plus „ ou moins attaché. Il n'en est pas de „ même de ceux, qui pour aquerir ou „ conserver ces biens se sont rendus „ coupables d'adultere, de fornication, „ d'idolatrie & d'autres crimes sembla- „ bles. On ne peut pas dire que ceux- „ ci soient sauvés par feu à cause du „ fondement: mais il faut dire qu'aiant „ perdu le fondement ils seront tour- „ mentés au feu éternel." Il definit après cela le feu qui doit éprouver l'œuvre de chacun. Il dit que ce feu est „ l'épreuve de la tribulation." Il suppose deux fideles au milieu de ce feu d'épreuve, „ dont l'un ne pensant qu'- „ aux choses, qui sont de Dieu, com-

„ ment

" comment il plaira à Dieu, édifie ſur
" le fondement qui eſt Jeſus Chriſt l'or,
" l'argent, les pierres prétieuſes; l'au-
" tre attentif aux choſes du monde, oc-
" cupé des ſoins de cette vie, & pen-
" ſant comment il plaira à ſa
" femme, édifie ſur le meme fonde-
" ment le bois, le foin & le chaume:
" Celui-ci eſt ſauvé, parce qu'il aime
" mieux ſe paſſer de ces choſes que de
" Jeſus Chriſt, & que la crainte de les
" perdre ne lui a pas fait abandonner le
" fondement: mais il eſt ſauvé comme par
" le feu, en ce que la douleur des choſes,
" qu'il perd le brule ſans qu'il le ren-
" verſe ni le conſume, apuyé qu'il eſt ſur le
" fondement ferme & incorruptible. Il
" n'eſt pas incroyable, ajoûte-t-il, qu'il
" puiſſe arriver quelque choſe de pareil
" après cette vie; & on peut mettre en
" queſtion, ſi cela n'eſt point. On peut
" demander s'il ne ſe trouve point quel-
" ques fideles, des fideles cachés en
" quelque endroit, qui ſoient ſauvés
" par un certain feu purgatif, en ce
" qu'ils obtiennent le ſalut plûtôt ou
" plus tard, ſelon qu'ils ont aimé plus

" ou

" ou moins les biens periſſables. Tale " aliquid etiam poſt hanc vitam fieri in- " credibile non eſt, & utrum ita ſit " quæri poteſt, & aut inveniri aut late- " re non nullos fideles per ignem quem- " dam purgatorium, quantò magis mi- " nuſve bona pereuntia dilexerunt, tantò " tardius citiuſve ſervari.

Voulez-vous encore mieux ſavoir ſon ſentiment, ou plûtôt ſes doutes ſur la matiere, vous n'avés qu'à lire le Chapitre 26. du 21. livre de la Cité de Dieu. Là nôtre Auteur diſtingue un feu paſſager deſtiné à l'épreuve des fideles, du feu éternel qui eſt preparé aux méchans. „ Ils entendront, *dit-il parlant des reprouvez*, „ ils entendront cette ſenten- „ ce: Allez maudits au feu éternel. En „ effet perſonne ne ſera delivré de ce feu „ puiſque ceux-là iront au ſupplice é- „ ternel, où leur ver ne mourra point, „ & où leur feu ne s'éteindra point, & „ où ils ſeront tourmentez nuit & jour „ aux ſiecles des ſiecles." Voila pour ce qui regarde le feu de vengeance qui eſt préparé aux méchans. Pour le feu d'épreuve qui eſt réſervé aux fideles, il n'en

n'en dit que ce qu'il nous a fait entendre ci devant, & il en parle toûjours avec la même incertitude, du moins par rapport à nôtre ſujet. Il n'oſe decider, *ſi dans l'intervale qui eſt entre nôtre mort & le dernier jour, qui eſt celui de la reſurrection & du jugement, ſi dans cet intervale les ames des morts* (ſavoir des fideles) ſont *éprouvées par ce feu, enſorte que celles là ne le ſentent point, qui n'ont pas eu cet attachement aux biens de cette vie &c. quæ non habuerun tales mores & amores in hujus corporis vita; & que celles là le ſentent, qui ont emporté avec elles ce qu'elles avoient bâti ſur le fondement, ſavoir le bois, le foin & le chaume* &c. *Je ne comdamne point*, ajoûte-t-il, *je ne condamne point cette opinion. Car peut-être cela eſt il vrai, Non redarguo, quia forſitan verum eſt.*

En voilà aſſés & plus qu'il n'en faut pour connoitre ſur ce ſujet le vrai ſens de nôtre Auteur. Le feu, dont parle l'Apôtre, eſt ſelon lui un feu de douleur, d'affliction, qui conſiſte dans le regret de perdre les biens de ce monde, dont on s'occupoit trop, quoique non juſ-

qu'à abandonner Jeſus Chriſt pour l'amour d'eux. Que les ames des fideles, qui ont cette imperfection, paſſent dans ce Monde par ce feu de la tentation, qui leur fait perdre leur œuvre & ſauve leur perſonne, c'eſt dequoi il ne doute pas. Mais de ſavoir, ſi cette épreuve a encore lieu après la mort, ou, comme il s'exprime, de ſavoir, *ſi ces ames emportent avec elles dans l'autre Monde, le bois, le foin & le chaume qu'elles avoient édifié*, c'eſt à dire, les ſoins du Monde qui les avoient trop occupez ſans pourtant les ſeparer de Jeſus Chriſt; ſi ce feu de douleur qui eſt le regret d'avoir perdu l'objet de ſon attachement les tourmente, les éprouve, les purge après cette vie, s'il y a un tel feu purgatif après la mort, c'eſt ce qu'il ne decide point, il en fait une problême, c'eſt une choſe à mettre en queſtion, il ne condamne pas ce ſentiment, *Car peut être cela eſt il vrai.* Le *peut-être* eſt curieux & rejouïſſant. Quoi! un article fondamental de la foi Catholique n'eſt qu'un peut être ſelon St. Auguſtin?

Mais il y a ici plus d'un ſujet d'étonnement

nement. 1. Comment ces pauvres faiſeurs d'objections, Laurens, Dulciditius &c. ſavent-ils ſi mal leur Catechiſme? N'ont il pas appris, d'une tradition auſſi certaine que l'Ecriture même, que les ames ſont purgées, non par le feu du dernier jour: mais par celui du Purgatoire; que ce feu purifie les fideles, & non les reprouvés; qu'il expie les pêchés veniels & non les pêchés mortels; qu'il ſatisfait à la Juſtice de Dieu pour la peine temporelle, & non pour la peine éternelle? Ne leur a-t-on pas dit mille & mille fois devant le Tribunal de la Confeſſion, que le dernier quadrain eſt encore dû, à moins qu'ils ne l'ayent payé par des auſterités dans cette vie qui leur épargnent les tourmens de la vie à venir? L'infaillible tradition leur laiſſe-t-elle ignorer le vrai ſens de ces paroles, *il ſera perte de ſon œuvre: mais pour lui il ſera ſauvé comme par feu?* 2. St. Auguſtin n'eſt pas un ignorant ou un imbecille. D'où vient donc qu'il ne repreſente pas toutes ces choſes à des Chrétiens ſi mal inſtruits? 3. Pourquoi dit-il au contraire des choſes ſi étrangeres ou ſi

oppoſées à la foi commune des Chrétiens ? Que de ſpeculations, quels écarts, quel babils ſur le dernier quadrain & ſur le feu purgatif, faute d'un mot qui marque la foi veritablement Catholique ! 4. Il doute s'il y a un Purgatoire ; mais en peut il douter, lui à qui on a confeſſé tant de pêchés veniels qui ne peuvent être expiés que par les mortifications de cette vie ou par les tourmens de la vie à venir ? lui qui a tant ordonné d'œuvres ſatisfactoires à ſes penitens, pour leur faire éviter les peines de l'autre Monde ? Il n'eſt pas lui même ſans pêché veniel, quelque avancé qu'il ſoit dans la voye du ſalut, & le poids de la peine temporelle, deüe après la ſatisfaction de Jeſus Chriſt, eſt ſur ſa tête, comme ſur celle des autres fideles. Pretend-il donc l'éviter cette peine par un pyrroniſme ſcandaleux, en mettant en queſtion, s'il y a un Purgatoire ? 5. Il héſite long-temps à dire ſon opinion ſur ces choſes. Il la hazarde enfin : mais avec peine ; & après tout il la donne comme une nouveauté, il s'en remet à ce que de plus habiles gens que lui

lui penſeront ſur une matiere ſi difficile. Confeſſe-t-on ainſi la foi Chrétienne, la foy ortodoxe, apoſtolique, communement reçuë dans tous les ſiécles? 6. Ce qu'il y a de meilleur, c'eſt qu'il croid nous donner un problême &, faute de ſavoir bien ſon Credo, il lui échape une héreſie. Peut-être, dit-il, que les Eſprits des fideles emportent avec eux dans l'autre monde le bois, le foin, & le chaume, ſavoir les penſées charnelles, les ſoins de cette vie; & que tout cela eſt brûlés par un feu de douleur qui eſt le regret d'avoir perdu ces choſes. Mais ce regret, qui a pour objet des biens ſi peu dignes d'être regretez, dans un état ſurtout où ils ne ſont plus d'aucun uſage, ce regret eſt pour le moins un pêché veniel, puisqu'on le condamne avec juſtice. Veut-il donc, ce mauvais Catholique, veut-il que tous nos pêchés veniels ſoient expiés par un pêché veniel? par un pêché veniel qui dure autant que ce feu, puiſque ce feu, n'eſt que la douleur qui enferme ce pêché? Qu'un tel regret ſoit un tourment, tant qu'il vous plaira: mais pouvés vous dire d'un regret qui eſt

un pêché, qu'il ſoit deſtiné, comme vôtre Purgatoire, à conſommer la purification & la ſanctification des ames fideles ? 7. Vous mettés vôtre Purgatoire dans l'autre Monde, au lieu que St. Auguſtin, établit le ſien dans ce Monde-ci ; car pour le Purgatoire après la mort, il ne ſait qu'en dire, il voudroit qu'on l'éclairat là deſſus. On vous laiſſe ce ſoin. Accordez vous là deſſus avec lui, ſi vous le pouvés. C'eſt vôtre affaire. 8. Le bon Pere ne ſait pas ou ne veut pas ſavoir, que les ames ſortent tous les jours du Purgatoire par les ſuffrages de l'Egliſe. Mais non c'eſt pure malice, l'ignorance d'un Catholique n'alla jamais ſi loin. Il faut ſans doute qu'il ſoit brouillé avec le Chef viſible de l'Egliſe, à qui il ôte ou veut ôter par ſes doutes impies le plus beau fleuron de ſa couronne. On ne ſauroit, à moins de cela, juſtifier une pareille extravagance. Quoi ! Le treſor de l'Egliſe, compoſé des merites ſurabondans des Saints, ce treſor n'a-t il pas été confié au Vicaire de Jeſus Chriſt, pour le ſoulagement des Eſprits qui ſont en Purgatoire ? N'en tire t-il pas les ames

par

par ce qu'on nomme ſes indulgences? Les Enfans le ſavent. Si nôtre Auteur l'ignore, c'eſt à ſa confuſion; & s'il ne l'ignore pas, eſt il dans le delire, de parler comme il fait? Ignorance, folie, malice, ces termes ſont trop indignes d'un ſi grand & ſi ſaint Docteur. Concluons donc avec plus de douceur & de verité, que le plus illuſtre des Peres Latins n'avoit jamais ouï parler de la doctrine, que l'Egliſe Romaine enſeigne ſur cet article. On a fait un crime au fameux Claude de Turin, pour avoir dit aux hommes de ſon temps, lorſqu'il leur reproche leur empreſſement à courir à Rome pour obtenir des pardons, *ô fols reprenés l'uſage de vôtre raiſon; & que diroit de vous St. Auguſtin, dont nous vous avons ſi ſouvent parlé?* Genebrard appelle ce langage *Calviniſtas Claudii aſſertiones.* Il a raiſon. Claude étoit véritablement Calviniſte. On le void bien, & de plus que l'Evêque d'Hyppone eſt tout auſſi Calviniſte que l'Archevêque de Turin. Cela pourtant doit s'entendre avec une reſtriction, c'eſt que Calvin avoit ceſſé de croire le Purgatoire Romain, après a-

voir été moins inſtruit par l'Ecriture ; au lieu que St. Auguſtin n'en avoit jamais ouï faire mention. Cela paroit ſi manifeſtement par ſes reponſes, qu'on ne peut s'empêcher de le reconnoître, ſans renoncer à ce qu'on nomme *le ſens commun*.

L'ignorance d'un dogme ſi eſſentiel à la foi Catholique lui eſt commune avec tous les Peres des prémiers ſiécles. C'eſt à Gregoire I. qu'on doit la grande decouverte. Encore n'a-t-il pas toûjours été bien d'accord avec lui même ſur ce ſujet. Il a eu de mauvais momens, des intervales d'hereſie, & il ſemble qu'il n'en ſoit pas trop revenu lorſqu'il dit lib. 14. in Job. c. 20. *Quia autoris noſtri gratiâ redempti ſumus, hoc tam celeſtis muneris habemus, ut cum de carnis noſtræ habitatione ſubtrahimur, mox ad cœleſtia præmia ducamur. Parce que nous ſommes rachetés par la grace de nôtre Createur, nous obtenons ce bien par ce don ſi celeſte, c'eſt que, lorſque nous ſommes retirés du domicile de nôtre chair, nous ſommes conduits* INCONTINENT *à la remuneration celeſte.*

AR-

ARTICLE II.

Que la doctrine du Purgatoire eſt démentie par la tradition ou par la Theologie des Anciens Peres.

Cette Verité eſt plus qu'à demi prouvée. On l'a établie avec aſſés d'évidence, chemin faiſant, lorſqu'on a cherché la premiere ſource de l'erreur. Il ne reſte plus que deux principes à etablir pour achever cet examen, l'un que le ſentiment des Anciens ſur l'état des ames après la mort eſt un deſaveu très exprès du Purgatoire Romain; l'autre que le ſyſtême de nos Catholiques eſt manifeſtement contredit par les anciennes Lyturgies, comme par des paſſages de Peres, qui ne ſont pas moins exprès, moins formels que ces Lyturgies.

Pour bien établir le premier, il faut remonter juſqu'à la ſource de la verité & de l'erreur, en remarquant qu'on ne trouve des hommes infaillibles qu'au temps des Apôtres, parce qu'on ne trouve que dans ce temps là des hommes

inſpirés par l'Eſprit de Dieu. Jeſus Chriſt, qui eſt le Pere de famille mentionné dans la parabole, Jeſus Chriſt avoit ſemé la bonne ſemence dans ſon champ qui eſt l'Egliſe : mais, pendant qu'on dormoit l'ennemi du genre humain y a ſemé la zizanie. Le temps, où les dons extraordinaires du St. Eſprit étoient communs dans l'Egliſe, fût choiſi pour ce premier ouvrage de lumiere. Le temps, où l'inſpiration ceſſe, eſt celui que l'ennemi prend pour travailler à ſon ouvrage de tenebres. Si l'on n'en croid pas le fils de Dieu qui nous la declaré par avance, qu'on en croye l'experience & l'évenement. A peine Jeſus Chriſt a-t il éclairé le Monde par ſon Evangile, annoncé premierement par les Apôtres, puis écrit & conſervé dans des monumens certains pour l'inſtruction de tous les ſiecles, que le Demon oppoſe à cette grande lumiere l'impoſture & le menſonge, une tradition fabuleuſe, des écrits ſuppoſés ſous le nom des Apôtres, un nombre de faux oracles où les Dieux du Paganiſme rendent un hommage ſuſpect au Vray Dieu, & à ſa ſainte Religion.

Les

Les livres Sibyllins, qui parurent dès le milieu du ſecond ſiecle, fûrent non ſeulement reçus avec reſpect : mais peu s'en faut canoniſés, par le plaiſir qu'on eut d'entendre des Prêtreſſes Payennes parler de nos myſteres auſſi clairement que pourroient faire les Chrétiens le mieux inſtruits. Cela même étoit une raiſon, pour s'en defier ; outre que ces faux Oracles ne ſont qu'un mélange tout-à-fait monſtrueux de Evangile avec le Paganiſme, où Saturne, Jupiter, Apollon, Junon,&c. ſont très indignement aſſociez à Dieu & à Jeſus Chriſt. On en doit faire le même jugement que de l'Hiſtoire de Tamus ; de l'Oracle de Serapis adreſſé à Tulis Roi d'Egypte, pour lui aprendre le myſtere de l'adorable Trinité ; & de celui de Delphes rendu à Auguſte, pour lui dire que *l'Enfant Hebreu, à qui tous les Dieux obeïſſent, luy fait abandonner ſon trepied, & le renvoye dans les Enfers.* Que ces oracles ayent été ou n'ayent pas été rendus, ils ſervent au même uſage d'une façon comme de l'autre, puiſque ſuppoſés ou non ils ſont un moyen en la main du Seducteur, pour

mêler la zizanie au bon grain, par l'introduction du Paganiſme dans la Religion Chrétienne ; deſſein qu'il avoit dès le commencement, & qu'il n'a que trop malheureuſement executé dans la ſuite, s'il eſt permis d'en croire l'évenement & l'experience. La voix plaintive qui crie dans les airs, *que le grand Pan eſt mort*, les Sibylles qui annoncent l'Evangile, & Apollon qui tantôt eſt forcé de ſe taire, tantôt rend témoignage à la verité de nôtre Religion, ſont des auſteritès trop juſtement ſuſpects pour arrêter nôtre attention. Ainſi, ſans entrer dans l'examen de la ſuppoſition des livres Sibyllins, qui vraye ou fauſſe n'eſt ici d'aucune conſequence, il ſuffit de remarquer que ces livres contiennent trois erreurs qui font une partie de la tradition des Anciens.

La premiere eſt celle qui attribuë au feu du dernier jour, d'expier les pêchés & de punir les pêcheurs. *Alors*, dit-on, *un grand fleuve de feu deſcendra du Ciel & detruira ces bas lieux. La terre, l'Ocean, les lacs, les fleuves, les fontaines, l'Enfer, le Pole celeſte, les flambeaux des Cieux s'écouleront & changeront de forme, & les*

fleuves

aſtres tomberont du Ciel. Les ames des hommes grinceront toutes des dents, brulées par une fleuve de feu & de ſouffre, par des torrens de flamme. L'Auteur de ces livres nous dit encore, que tous les hommes doivent paſſer par ce feu du dernier jour, ſans que perſonne en ſoit exempt; que ce feu purifiera les gens de bien; que ceux-ci paſſeront plus lentement ou plus vite à travers ces abîmes de flamme, ſelon qu'ils auront plus ou moins bien vécu: mais que les méchans demeureront dans ce feu pour jamais, ou pour le moins un très longtemps. Enſuite décrivant les tourmens que les méchans doivent ſouffrir dans l'Enfer, il les partage en ſept periodes; *car Dieu*, dit-il, *a ordonné ſept ſiecles pour la penitence des hommes.* Tout cela eſt copié de Platon, & ne s'éloigne pas d'Origene, qui là-deſſus bâtit le ſyſtême, qu'on a déja examiné.

La ſeconde des erreurs qu'on trouve dans ces livres eſt que les ames des hommes ſoit bons ſoit méchans, ſont depuis leur mort juſqu'à leur reſurrection enfermées dans un lieu ſouterrain ἀδὴς, en attendant le dernier jugement, parce que

leur arrêt n'eſt pas encore prononcé & qu'il ne doit l'être qu'au dernier jour, après que les ames, ſortant de ce lieu ſouterrain, auront repris leur corps, pour comparoitre devant le tribunal du Souverain Juge, afin que les hommes reçoivent en corps & en ame leur peine ou leur recompenſe, ſelon qu'ils auront bien ou mal vécu dans ce monde.

La troiſiéme erreur qu'on trouve dans ces livres eſt celle des Millenaires, ſavoir que les ames ſortiroient du receptacle ſouterrain les unes plûtôt & les autres plus tard; que la premiere reſurrection, qui eſt celle des fideles, precedera de mille ans la derniere reſurrection, qui eſt celle de tous les hommes; que les fideles même ne reſſuſciteront pas tous à la fois: mais qu'ils ſe releveront de leur tombeau les uns plûtôt, les autres plus tard, ſelon qu'ils auront vécu plus ou moins ſaintement; que pendant cet intervale de mille ans qui ſépare la premiere reſurrection, de la derniere, Jeſus Chriſt regnera à Jeruſalem ſous une forme viſible avec les Saints ou les Enfans de la premiere reſurrection, parmi leſquels les Martyrs tiendront le premier rang.

Soit

Soit reſpect pour les livres Sibyllins, ſoit attachement pour la Philoſophie de Platon qui en fait la matiere, ces trois erreurs furent reçues des premiers Peres d'un conſentement aſſez general. C'eſt là un fait, ſur lequel il n'y a pas de diſpute. Mr. Dupin ne le diſſimule pas dans ce jugement apologetique qu'il fait de Lactance; *ce qu'il dit de la fin du Monde, du Royaume de mille ans, du feu du jugement qui éprouvera les hommes qui auront quelques pêchés, luy eſt commun avec pluſieurs autres, auſſi bien que ce qu'il dit de l'état des ames après la mort, retenües dans une priſon commune en attendant le jour du jugement.* Mr. Dupin n'eſt pas le ſeul qui ait fait cet aveu. Le Jeſuite Stapleton, dans ſa defenſe de l'autorité de l'Egliſe, attribue ces mêmes ſentimens à Tertullien, Origene, Irenée, Chryſoſtome, Teodoret, Ambroiſe, Oecumenius, Theophylacte & St. Bernard. Sixte de Sienne lib. Bibl. Anno 345. y joint Juſtin, Victorin de Paſſau, Prudence, Aretas, Euthymius, St. Auguſtin, le Pape Jean 22. & l'auteur de la Lyturgie qui porte le nom de St. Jaques.

On

On peut donc raiſonner ſur ce principe en toute ſureté.

Mais quel beſoin a-t-on de raiſonnement, lorſqu'il ne s'agit que de s'expliquer, & de ne pas ſe contredire ? Nos Adverſaires n'ont qu'à ſe mettre en la place des premiers Peres, en adoptant pour un moment les trois opinions, dont on vient de parler; & à repondre après cela, s'ils le peuvent, aux queſtions qu'on va leur faire ſur ce ſujet. C'eſt le plus court & plus ſur moyen de ſavoir, ſi ces opinions ſont compatibles ou non avec le ſyſteme de nos Catholiques.

I. Vous croyés avec les Anciens que les fideles doivent paſſer par le feu du dernier jour, & que ce feu doit achever d'expier leurs péchés. Quels pêchés, s'il vous plait? Selon la foy Catholique tous leurs pêchés mortels ont été expiés par le ſacrifice de la croix, & tous leurs pêchés veniels le ſont par les tourmens du Purgatoire. Que reſte-t-il donc à expier ? Les fideles, ſelon cette même foy, ſont afranchis de la peine éternelle par le ſang de J.C., & pour la peine temporelle ils la ſouffrent ou dans

ce Monde par les auſterités de la penitence ou dans l'autre par les tourmens qui ſuivent immediatement la mort. Que reſte-t-il donc à ſouffrir.

II. Les ames des Saints, après leur entiere purification dans le Purgatoire, obtiennent un éternel bonheur. C'eſt là vôtre principe: mais comment ce bonheur eſt il éternel, ſi ces ames reprennent enſuite leurs corps pour ſouffrir de nouveau dans l'embraſement du dernier jour?

III. Les Eſprits des Apôtres, des Martyrs & en general des fideles qui ont conſommé leur ſanctification ſur la terre, ces Eſprits ſont admis à la Viſion beatifique dès qu'ils ſortent du corps. Comment cela s'ils attendent le jugement dans un lieu de ſequeſtre.

IV. Les Reprouvez dès leur ſortie de ce Monde ſont livrés aux executeurs de la Juſtice Divine, comment cela encore, ſi leur arrêt n'eſt pas encore prononcé; & ſi, pour parler le langage de Mr. Dupin, *les ames après la mort ſont retenües dans une priſon commune, en attendant le jour du jugement?*

V. Les Eſprits des fideles viennent du

du ſejour de la gloire, lorſqu'ils reprennent leurs corps par la reſurrection. Il n'eſt donc pas vray qu'ils ſortent de leur priſon commune, les uns plûtôt les autres plus tard, & qu'ils ne ſoient reçus dans le Ciel que mille ans après leur reſurrection.

VI. La tradition, dont l'autorité n'eſt pas moindre que celle de l'Ecriture, nous fait trouver le Purgatoire dans ces paroles de Jeſus Chriſt, *tu n'en ſortiras point, que tu n'ayes payé le dernier quadrain:* dans celles de St. Paul, *le feu éprouvera ſon œuvre: mais pour luy il ſera ſauvé comme par feu*; dans celles de St. Pierre, *il a évangelizé aux Eſprits, qui ſont en chartre ou en priſon.* 1. Ep. 3. Comment cela peut-il être, ſi ſelon l'ancienne tradition ou le ſentiment des premiers Peres la chartre eſt la priſon commune, où les ames attendent le jour du jugement, le feu d'épreuve celui de l'embraſement general; & le dernier quadrain à payer, un ſupplice à ne finir jamais. O admirable perpetuité de la foy Catholique Romaine!

Mais

Mais, dit-on, il faut bien que les Anciens ayent crû le Purgatoire, puiſqu'ils prioient Dieu pour les morts. Il y a un peu loin du principe à la conſequence. Il faloit commencer par bien établir l'état de la queſtion. Il n'y a pas de doute que les Anciens ne priaſſent pour les morts, puiſqu'on en trouve l'uſage établi dès le troiſiéme ſiecle : mais ce n'eſt pas là dequoy il s'agit. Il eſt ſeulement queſtion de ſavoir deux choſes, l'une ſi les Anciens ont prié Dieu pour les morts dans le ſens de l'Egliſe Romaine, c'eſt à dire, pour tirer les ames du Purgatoire ; l'autre ſi l'on regardoit alors la priere pour les morts, comme une partie du ſervice divin, preſcrite par les Apôtres & qui appartint à la foy, ou ſimplement, comme une coutume introduite dans l'Egliſe depuis les Apôtres qui n'entroit pas eſſentiellement dans le corps de la Religion. Il faut laiſſer à part la derniere de ces deux queſtions, parce qu'elle eſt étrangere à nôtre ſujet pour s'arrêter à la premiere, qui entre naturellement dans cette diſpute.

Les Docteurs Catoliques Romains, pour juſti-

juſtifier la concluſion precipitée qu'ils tirent d'un principe reconnu, ſe recrient ſur l'abſurdité qu'il y auroit à prier pour le repos des fidelles decedés, ſi ces fideles n'étoient pas dans un lieu ou dans un état de tourment après la mort. Tomas d'Aquin Cont. Gent. lib. 4. c. 91. dit, que rien n'eſt plus inutile que de prier pour les morts, s'il n'y a point de Purgatoire; & Aſorius Inſt. Moral. tom. 1. l. 8. c. 20, qu'il y a de l'impertinence & même de l'impieté à offrir des ſacrifices pour ceux qui ſont dans la beatitude. Mais à tous ces beaux raiſonnemens nous oppoſons des faits, & nous commençons par les anciennes Lyturgics.

O *Seigneur*, dit celle qui eſt attribuée à St. Bazile, *ſouviens toy de ceux qui ont quitté cette vie & des Evêques orthodoxes, qui depuis le temps des Apôtres Pierre & Jaques juſquà ce jour ont ouvertement profeſſé la droite parole de la foy, particulierement d'Ignace, Denis, Jule, & du reſte des Saints de digne memoire. Souviens-toy auſſi, Seigneur, de ceux qui ont reſiſté juſqu'au ſang pour la verité, & qui ſe ſont attachés*

à

à paître leur troupeau juſtement & ſaintement.

Seigneur, dit l'ancienne Lyturgie des Syriens, *ſouviens toy de tous les fideles decedés, qui ſont Enfans de l'Egliſe ſainte & glorieuſe. Donne, Seigneur, le repos à leurs Eſprits & à leurs corps, & verſe la roſée de tes compaſſions ſur leurs os, donne leur le repos, avec une bonne & heureuſe memoire, principalement à la très Sainte Marie, Mere de Dieu.*

Nous t'offrons, dit la Lyturgie de Conſtantinople attribueé à St Cryſoſtome, *nous t'offrons ce raiſonnable ſervice pour ceux qui repoſent dans la foy, pour nos Devanciers, nos Peres, les Patriarches, les Prophetes & les Apôtres, pour ceux qui ont annoncé ta parole pour les Evangeliſtes, les Martyrs, les Confeſſeurs, pour ceux qui ont vécu religieuſement & pour tout Eſprit accompli dans la foy, particulierement pour la très ſainte, immaculée, & benite Marie, mere de Dieu & toûjours Vierge.*

Souviens toy, O Seigneur, dit la Lyturgie des Egyptiens attribuée à Cyrille d'Alexandrie, *ſouviens toy de tes Saints, qu'il te plaiſe avoir memoire de tous les Saints, que t'ont été agreables dès le commen-*

mencement, de nos Saints Peres, les Patriarches, les Prophetes, les Apôtres; les Martyrs, les Confeſſeurs, les Predicateurs, les Evangeliſtes, & des ames de tous les Juſtes qui ſont morts dans la foy, particulierement de la ſainte, glorieuſe & toûjours Vierge, Marie mere de Dieu, de St. Jean Baptiſte precurſeur & Martyr, de St. Etienne le premier Diacre & Martyr, de St. Marc, Apôtre, Evangeliſte & Martyr &.

Seigneur, dit celle qu'on attribue à St. Jaques, *Dieu de tous les Eſprits & de toute chair, ſouviens toy des ortodoxes dont nous avons fait mention & dont nous ne l'avons pas faite, depuis Abel le juſte juſqu'aujourd'huy; fais les repoſer dans la contrée des Vivans, dans les delices du Paradis, dans le Royaume de Dieu, dans le ſein d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob.*

Fais repoſer dit celle qui porte le nom de S. Marc, *fais repoſer les ames de nos Peres & de nos freres, qui ſont morts en la foy de Jeſus Chriſt, fais les repoſer dans les tabernacles de tes Saints & leur donne le Royaume des Cieux.*

Nous t'offrons, dit celle qu'on attribue aux

aux Apôtres, *pour tous les Saints, qui t'ont été agreables depuis le commencement du Monde, pour les Patriaches, les Prophetes, les hommes Juſtes, les Apôtres, les Martyrs, les Confeſſeurs, les Evêques, les Prêtres, les Diacres.*

Il faut joindre à cela la deſcription que le pretendu Denis l'Areopagite ou l'auteur, quel qu'il ſoit, de la *Hierarchie Eccleſiaſtique* nous a laiſſé de la maniere de prier pour les morts, qui ſe pratiquoit de ſon temps. Il dit *que, quand un homme étoit mort, ſes parens & ſes amis chantoient des actions de graces à Dieu, qui luy avoit donné la victoire & l'avoit fait arriver à la fin qu'il ſouhaitoit; qu'enſuite on le portoit à l'Evêque, comme pour recevoir la ſacrée couronne; que l'Evêque le faiſoit porter, s'il étoit Laïque, à l'entrée du cœur de l'Egliſe; que là les prieres commençoient par des actions de graces; qu'en ſuitte on liſoit les promeſſes de la reſurrection & qu'on chantoit des Pſeaumes; qu'on faiſoit commemoration de tous les Saints decedés, aux loüanges deſquels on eſtimoit que le deffunt pouvoit avoir part; qu'on exhortoit tous ceux qui étoient là preſens de ſouhaiter une fin heu-*

reu-

reuse en Jesus-Christ ; qu'enfin l'Evêque faisoit les prieres pour le mort. Mais quelles prieres ? *Il prioit que les pêchés qu'il avoit commis par la fragilité humaine luy fûssent pardonnés & que Dieu le conduisit dans la terre des Vivans, dans le sein d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, au lieu où il n'y a ni douleur, ni tristesse, ni gemissement.*

Les Catholiques Romains, avec leur Docteur Angelique à la tête, s'écriéront, tant qu'il leur plaira, que rien n'est plus inutile, plus absurde, plus impie même, que de prier pour les morts, si on ne les suppose en Purgatoire. C'est aux anciens Peres que l'injure s'adresse. Nous n'avançons, pour nous, que ce que nous trouvons dans les Lyturgies du quatriéme, cinquiéme & sixiéme siecle, car personne ne doute que celles, dont on vient de donner l'extrait, ne soient de cette date ; & le moyen de s'empêcher d'y voir, que les Anciens prioient pour les morts dans un autre sens, sur d'autres principes, d'une autre maniere, que ne fait aujourd'huy l'Egise Romaine ? Mais pourquoy faire le difficile ou manquer de complaisance pour

ces

ces Mrs ? Les Anciens, dans l'office des morts tel que nous l'avons trouvé dans leurs Lyturgies, les Anciens prioient pour les morts dans le ſens de l'Egliſe Romaine ou ils ne prioient pas dans le ſens de l'Egliſe Romaine. Lequel voulés vous ? On vous donne le choix. Si les Anciens n'ont point prié pour les morts dans le ſens de l'Egliſe Romaine, les voila auſſi héretiques que nous ſur cet article. S'ils ont prié pour les morts dans le ſens de l'Egliſe Romaine, ils ſuppoſent donc avec impieté la Ste. Vierge en Purgatoire, comme auſſi les Apôtres & les Martyrs. Cela eſt clair, puiſqu'ils offrent la même priere pour tous les Saints en commun, & qu'ils les joignent dans la même periode, ſans qu'il y ait un mot pour les uns plus que pour les autres. Mendoſa, qui a ſenti cette verité *contro. Theol. quæſt.* 6. *Schol. ſect.* 7. Mendoſa trouve bon que l'uſage de prier pour les Apôtres, les Martyrs &c. ſe ſoit inſenſiblement aboli pour faire place à une pratique toute contraire ; mais nous à nôtre tour, nous trouvons très mauvais que ſur la même matiere on nous donne l'Egliſe d'aujourd'huy pour infailli-

blé, & l'Ancienne Egliſe pour heretique. Qui doute en effet que celle-ci ne ſoit auſſi heretique que Luther & Calvin, ſi elle ne prie pas pour les ames du Purgatoire, & beaucoup plus heretique qu'eux, ſi priant pour ces ames elle les aſſocie à la bienheureuſe Vierge, aux Apôtres & aux Saints Martyrs? Car enfin ces pretendus Hereſiarques, de quelque impieté qu'on les accuſe, n'ont jamais penſé à renfermer la Mere du Seigneur dans un lieu de tourment.

Voulés vous une nouvelle preuve, que le ſyſteme Romain étoit inconnu à l'ancienne Egliſe? Vous la trouverès dans la maniere dont St. Epiphane diſpute contre Aërius qui croyoit inutile de prier pour les morts. St. Epiphane n'étoit pas du ſentiment de nos Catoliques ſur la matiere. On s'en convaincra, ſi l'on conſidere deux choſes, 1. que ce Pere penſe autrement qu'eux de l'état des morts, cela paroit par ces paroles, *Après la mort de l'homme, il n'eſt plus queſtion de jeuner, d'exhorter à la repentance, de montrer ſa charité* &c. *Lazare ne va point vers le Riche, ni le riche vers Lazare*

zaré &c. Alors les Greniers ſont ſeelés, le combat eſt fini, la liſte eſt remplie & les couronnes ſont diſtribuées, en un mot tout eſt fini, quand une fois nous ſommes partis de ce Monde. Epiph. Hereſ. 59. pag. 501. 2. Nôtre Auteur, diſtinguant dans la récapitulation, par où il finit ſon ouvrage, diſtinguant ce qui appartient à la foy Catolique, des uſages auxquels la coutume de l'Egliſe a donné de l'autorité, met dans ce dernier rang la priere pour les morts *Epiph. Tom.* 2. Lib. 3. Nôtre Auteur étoit donc dans d'autres principes que n'eſt aujourd'huy l'Egliſe Romaine. Cependant il trouve qu'il y a de l'erreur à s'oppoſer à un uſage qu'il pretend établi ſur de bons fondemens; & c'eſt là deſſus qu'il diſpute contre ſon Adverſaire. Il dit *her.* 75. p. 908. b. *qu'Aerius s'oppoſoit à ce qu'on fit mention des morts, demandant à quel propos cela? ſi celuy, qui eſt en vie, prie & offre le ſacrifice* (Sacrifice d'action de graces, par lequel les anciens entendoient l'Euchariſtie, ce qui eſt nôtre langage comme le leur, voyés la Lyturgie Anglicane) *S'il*

prie ou qu'il offre le ſacrifice, quel advantage en reçoivent les morts? Que ſi cela profite aux morts, perſonne n'a plus que faire de ſe troubler & de ſe mettre en peine pour bien vivre, il n'a qu'à faire prier ſes amis ou donner de l'argent à quelques uns, afin qu'ils prient & qu'ils demandent à Dieu qu'aucun de ces péchés inexpiables, qu'il a commis, ne luy ſoit imputés. C'eſt la queſtion d'Aerius.

Que repond St. Epiphane? que les ames, qui ſouffrent dans le Purgatoire, doivent être ſoulagées par les ſuffrages de l'Egliſe? Rien moins que cela. Il dit qu'on prie pour les morts, 1. pour declarer la foi & l'eſperance que nous avons à leur égard, pour témoigner combien nous ſommes perſuadés qu'ils vivent après la mort; 2. pour montrer l'infinie prerogative que Jeſus Chriſt a ſur tous les autres, en ce que nous prions pour les autres, au lieu que nous ne prions point pour Jeſus Chriſt; 3. pour implorer la miſericorde de Dieu ſur ceux d'entre les morts qui ſe ſont repentis & pour demander *leur remuneration dans la reſurrection des juſtes.* Sur quoy il faut remarquer que les Anciens prioient

prioient Dieu pour les morts avec d'autant moins de ſcrupule, que ſelon eux la ſentence definitive étoit differée, que le jugement peremptoire, qui regle leur état pour jamais étoit differé juſqu'au dernier jour. St. Cryſoſtome croyoit même, ſelon la remarque qu'on en a fait, que les prieres des fideles pouvoient ſervir aux pécheurs morts dans l'impenitence, ſi non pour les delivrer de la condamnation, du moins pour alleger leur tourment. Mais ſans cela les Anciens croyoient avoir leurs raiſons, pour prier pour les morts, & des raiſons en ſi grand nombre, qu'elles groſſiſſent conſiderablement l'enumeration qu'en fait ici St. Epiphane.

4 On prioit pour les morts afin qu'ils pûſſent reſcuſciter plûtôt que les autres, pro maturâ reſurrectione, comme ils parlent. Tertullien *lib. 3. cont. Marc. c.* 24 nous explique ce nouveau fondement de la priere pour les morts. *Dans cet âge*, dit-il parlant des mille ans pendant leſquels les Saints regnent ſur la terre, *dans cet âge* ou dans ce periode *eſt renfermée la reſurrection des Saints*

reſſuſcitant plûtôt ou plus tard pro meritis, ſelon qu'ils ont plus ou moins bien vécu. C'eſt ſur ce principe que St. Ambroiſe demande à Dieu que Valentinien & Gratien, enlevés par une mort prematurée, obtiennent le privilege d'une hative reſurrection, ou qu'ils reſſuſcitent de bonne heure, en recompenſe de la mort avancée qui les a otés aux vœux de l'Egliſe. C'eſt le ſens de cette concluſion de ſon diſcours, *Te quæſo ſumme Deus, ut cariſſimos juvenes maturâ reſurrectione ſuſcites & reſuſcites, ut immaturum hunc vitæ iſtius curſum maturâ reſurrectione compenſes.* 5. On demandoit à Dieu pour les fideles decedés, qu'ils ne ſouffriſſent pas beaucoup par le feu du dernier jour, qu'ils paſſaſſent vite & legerement à travers ces abymes de flamme, qui doivent expier le péché en conſumant cet Univers. C'eſt la priere que le Poëte Prudence, comme on la vû, faiſoit pour luy même. 6. On demandoit pour les morts, qu'ils trouvaſſent *refrigerium*, le rafraichiſſement après les peines, le repos après

après les travaux & les combats de cette vie, qu'ils trouvaſſent ce repos, ce rafraichiſſement *dans la contrée des vivans*, *dans les tabernacles des Saints*, *dans le Royaume de Dieu*, *dans le Sein d'Abraham*, *d'Iſaac*, *& de Jacob*, *où il n'y a plus de travail*, *de douleur & de plainte*, en d'autres termes, dans la place du ſequeſtre, dans le lieu du glorieux repos, aſſigné aux fideles après la mort juſqu'au temps de la conſommation de la felicité, qui eſt la viſion beatifique au troiſieme Ciel, differée juſqu'après la reſurrection & le dernier jugement. 7. On prioit pour les morts par raport aux vivans, on demandoit la bonne renommée des uns pour l'édification des autres, on prioit Dieu, que la vertu, la ſainteté des fidelles qui avoient quitté ce Monde, fût de plus en plus reconnue, afin que ceux qui reſtent puſſent profiter de leurs exemples. C'eſt dans cette veüe qu'on dit dans la Lyturgie des Syriens, *donne leur, Seigneur, une bonne & heureuſe memoire.* 8 On prioit que les fideles reſſuſcitaſſent en gloire par oppoſition à la triſte reſurrection

des mechans ; c'eſt l'unique ſens qu'on puiſſe donner à ces paroles de la même Lyturgie, *verſe la roſee de tes compaſſions ſur leurs oſſemens.* 9. On demandoit à Dieu qu'il leur pardonnat par ſa miſericorde les péchez que, ſelon la fragilité Humaine, ils avoient commis après le vœu de leur bapteme & qu'il les admit nonobſtant ces peehés au bonheur qui attend les Saints après la mort. Nous l'aprennons de l'auteur *de la Hyerarchie Eccleſiaſtique*, lors qu'après nous avoir dit du fidele decedé, *qu'il eſt remplí d'une divine joye, qu'il ne craint plus de changement dans ſa condition, qu'il eſt certainement admis dans la ſocieté des Saints qui ont été depuis le commencement du monde*, il repreſente l'Eveque priant pour luy en ces termes, *Seigneur, pardonne luy les péchés qu'il a commis par l'humaine fragilité & veuille l'introduire dans la lumiere, dans la terre des Vivans, dans le Sein d'Abraham* &c. Que ſi vous nous demandés pourquoy on demande à Dieu une choſe qu'on croyoit accomplie, on repond 1. par une fort bonne remarque de Bellarmin, c'eſt que le for-

mulaire de la priere, qu'on faiſoit pour le mort dans l'Egliſe, étoit abſolument le même que le formulaire de la priere qui luy avoit été faite dans ſa maiſon au moment que ſon ame ſortoit de ſon corps. D'en rechercher la raiſon, ce n'eſt pas là nôtre affaire. Il ſuffit que le fait eſt certain & la remarque très juſte. On repond 2. par ces paroles de l'oraiſon dominicale, *ton nom ſoit ſanctifié, ton regne advienne*, leſquelles demandent ce qu'il eſt impoſſible que nous n'obtenions pas, & ce que, pour ainſi dire, nous avons déja obtenu avant que nous le demandions. 3. On répond par l'ancien office ou formulaire de la priere pour les morts où vous voyez, qu'encore que *les Apôtres, les Martyrs, la Bienheureuſe Marie, repoſent depuis longtemps dans la lumiere, dans le Royaume de Dieu, dans la ſocieté des Patriarches, dans les Tabernacles des Saints*, on ne laiſſe pas, comme on l'a vû, *de demander que Dieu leur accorde ce repos* ou plûtôt qu'il le leur continue. Tel eſt le langage de la devotion. Elle demande, pour elle &

pour les autres, les biens qui luy ſont le plus aſſurés, non dans le doute que ces biens luy manquent ou qu'ils puiſſent luy manquer: mais pour dire plus fortement qu'elle ne ſauroit s'en paſſer & qu'elle ne les poſſede que par la continuelle faveur de ſon Dieu. 10. On prioit pour les morts, pour leur obtenir une meilleure place, ou ſi l'on veut, un plus grand degré de bonheur dans le glorieux repos du ſequeſtre. Ecoutons là deſſus St. Ambroiſe dans ſon livre *du bien de la mort. Pendant*, dit il au Ch. 10. de ce livre, *pendant qu'on attend la plenitude des temps, les ames attendent la remuneration qui leur eſt deüe. La peine attend les unes, la gloire les autres: mais cependant dans cet intrevale ni celles-la ne ſont ſans tourment ni celles-ci ſans recompenſe, alias manet pœna, alias gloria, & tamen nec illæ interim ſine injuriâ, nec iſtæ ſine fructu ſunt.* Que ſi vous luy demandés, en quoy conſiſte cette premiere recompenſe, ce premier fruit de leur juſtice que les ames fideles reçoivent dans le lieu du ſequeſtre en attendant

dant la conſommation de la beatitude, il vous dira peu après ch. II. que, *la joye de ces ames juſtes a divers degrez, qu'il faut ranger par ordre. Le premier, c'eſt qu'elles ont vaincu la chair dont elles ne craignent plus les ſeductions ; le ſecond, qu'elles ſont exemptes des erreurs, comme du trouble interieur ou des remors qui agitent les Eſprits des impies, par le ſouvenir de leurs crimes ; le troiſieme, que ſur le témoignage de leur bonne conſcience elles ne craignent point l'incertitude des évenemens ou l'iſſuë du jugement dernier ; le quatriéme, qu'au milieu des Anges, qui les gardent, elles voyent par avance la gloire qui les attend, repoſant agreablement dans leurs tabernacles par la douceur de cette eſperance ; le cinquiéme, que ces ames voyent la lumiere & joüiſſent de leur liberté avec raviſſement au ſortir de leur priſon, qui eſt ce corps miſerable & corruptible ; le ſixiéme, que leur gloire commence à leur être découverte, en ce que leur face reſplendit déja comme le ſoleil & qu'elles brillent comme les aſtres, ſans que cet éclat ait rien de corruptible & de paſſager ; le ſeptiéme, qu'étant heureuſes ſans delay par la certitude de l'être, elles ſe hâtent de*

voir la face glorieuse de celuy à qui elles ont si fidelement obeï. J'avoüe que nôtre Auteur paroit avoir tiré tout cela d'un écrit Apocryphe, qui passoit sous le nom d'Esdras, sur l'autorité duquel il se reposoit trop bonnement. Mais cela ne fait rien à nôtre sujet. Esdras, Platon, les Sibylles, tout revient à un, puisqu'il s'agit de la tradition des Anciens & non de la source de cette tradition.

Il est certain que ces Peres, generalement parlant, s'accordent dans ces trois principes 1. que les ames des hommes, soit bons soit méchans, sont retenües dans un lieu de sequestre jusqu'au jour du jugement ; 2. que dans cet intervale les ames des fideles sont heureuses & les ames des mêchans malheureuses ; 3. que dans le repos commun les ames ne jouïssent pas toutes d'une égale felicité ; mais qu'elles sont plus ou moins heureuses selon la mesure de leur sainteté & le nombre de leurs bonnes œuvres. On defendoit cette derniere opinion par l'Ecriture. Car, ce que le Sauveur dit dans l'Evangile, *il y a plusieurs demeures dans la Mai-*

son.

ſon de mon Pere, on l'entendoit alors des differens états des ames ſaintes dans le lieu du ſequeſtre. St. Ambroiſe dit là-deſſus, *que comme il y a une inégalité de gloire entre ceux qui reſſuſcitent, il y a auſſi une inégalité de bonheur entre ceux qui attendent la reſurrection.* C'eſt ici le dixiéme & dernier fondement de la priere pour les fideles déced z.

Mais eſt-il poſſible que parmi tant de raiſons de prier pour les morts on oubliât alors la principale ? Que dis-je la principale ? Diſons la ſeule, l'unique raiſon, ſans laquelle la priere pour les morts ſeroit, nous dit-on, témeraire & impie, ou pour le moins, abſurde & impertinente. Que le ſyſteme Romain, aujourd'huy ſi heureux, étoit alors infortuné ! Qu'il étoit, avec tous ſes avantages, malconnu & mal profeſſé de l'Egliſe Univerſelle ! C'eſt dommage qu'une découverte ſi utile ait tant tardé à conſoler l'Egliſe Catholique. Les pauvres Peres ! s'amuſer à prier pour les Martyrs, pour les Apôtres, pour la Sainte Vierge, au lieu de profiter du ſecours de leurs Patrons Celeſtes, pour

les morts de la peine temporelle, non ſans quelque profit temporel pour les vivans. Où avoient-ils l'Eſprit? Où étoit la prerogative de St. Pierre? Qu'étoit devenuë l'infaillibilité de l'Egliſe? Le Siege Romain dormoit-il, ou ne connoiſſoit-il pas encore ſes veritables interêts? Aucunes ames ne ſortoient donc alors du Purgatoire par les ſuffrages de l'Egliſe. Quelle diſgrace pour elles! Mais auſſi quel ſcandale pour le temps preſent, d'être obligé à reconnoître que l'ancienne Egliſe eſt coupable d'impieté, ou la nouvelle de ſuperſtition? Eſt-ce donc qu'une doctrine, qui a changé la face du Monde & de l'Egliſe, ne ſauroit être aperçuë dans quelque recoin de cette premiere Antiquité? Eſt-il poſſible qu'on obtienne aujourd'huy ce qu'on ne s'aviſoit pas autrefois de demander? Pas un mot de priere ou de conſolation pour les pauvres ames qui ſouffrent en Purgatoire! nulle mention de leur état dans les Ecrits des Anciens. Rien ne leur échappe qui y ait le moindre raport, ſi vous exceptés le doute de St. Auguſtin qui ſeroit une très impertinente confeſſion de la Foy Catho-

lique. Eh! qui pourroit concevoir cette ſuite de prodiges? Quoi! la theorie de ce grand ſyſtême ne tiendra pas ſon rang, du moins parmi les ſpeculations & les ſonges des premiers Peres! Quoy! ſa pratique ſe trouvera une contradiction à l'ancien office des morts, un renverſement des Lyturgies qui regloient alors le culte public parmi les Catholiques! Tout cela eſt incroyable: mais il faut bien croire ce qu'on void. Qu'y feroit-on?

On ne peut empêcher que les anciennes Lyturgies ne ſoient conçuës en ces termes, ni que les Peres ne ſe ſoient exprimés auſſi fortement pour le moins qu'elles s'expriment. St. Cyprien *lib. Cont. Demetr.* dit que, *quand le temps de cette vie temporelle eſt fini, nous ſommes partagés pour aller dans le domicile de la mort ou de la vie éternelle*; St. Jerôme in 9. Amos, *que l'ame, après que les liens du corps qui l'empêchent de voler où elle veut ou bien où elle eſt contrainte d'aller, que l'ame, après que ces liens ſont rompus, eſt conduite dans l'Enfer ou élevée aux lieux Celeſtes*; St Gregoi-

goire de Nazianze, dans l'Epitaphe de son Frere, *que toute ame vertueuse*, καλὴ, *toute belle ame & qui aime Dieu, quand elle est séparée & delivrée du corps qui lui est attaché, est* INCONTINENT *admise à la joüissance & à la contemplation du bien qui l'attend*; St. Chrysostome hom. 2. in Lazar, *que pendant que nous sommes ici bas, nous avons de belles esperances: mais qu'aussitôt que nous sommes partis pour aller là, il n'est plus en nôtre pouvoir de faire penitence, ni dêffacer ou reparer les péchés que nous avons commis*; St. Gregoire de Nysse, dans son livre de ceux qui dorment, *que la guerre interieure étant finie par la mort nôtre esprit se repose, comme ayant laissé le champ, où se donne le combat, c'est-à dire, le corps*; St. Augustin au ch. 28. de son livre du Merite & du Pardon des péchés, *qu'il n'y a point de lieu mitoyen, ensorte que celui qui n'est pas avec Jesus Christ puisse être ailleurs qu'avec le Diable.*

Mais sans entasser les témoignages, écoutons St. Ambroise. Il parlera pour tous les autres, & ne laissera point de doute sur la matiere. Le tître même de son Traité, *du bien de la mort*, dit ce

que

que nos Catholiques ne veulent pas entendre, c'eſt qu'il n'y a rien à craindre ou à ſouffrir pour les fidelles après cette vie. Car ſi les hommes ne mouroient que pour aller en Enfer ou en Purgatoire, il y auroit ſans doute fort peu de bien dans la mort, & l'on auroit de la peine à comprendre ce que nôtre Auteur ajoûte, comme pour expliquer le tître de ſon livre, *que les fols craignent la mort, comme le ſouverain mal: mais que les ſages la ſouhaitent, comme le repos après le travail, & comme la fin de leurs maux.* Quel repos que celuy qu'on trouve dans les tourmens indicibles du Purgatoire? Aſpirer à la mort comme à la fin de ſes maux! Qui le peut ſans preſomption? Cela eſt bon pour les Martyrs & pour les premiers de tous les Saints. Mais les autres fidelles, condamnez à ſouffrir en Purgatoire, ne peuvent être ſages, ſans être extrêmement fols, ſi la ſageſſe conſiſte à regarder la mort comme la fin de ſes peines. Il faut donc renverſer la maxime, afin qu'elle ſoit conforme au ſyſtême Romain ou renverſer le ſyſtême Romain, afin qu'il

ſoit

conforme à la maxime. Il n'y a pas de milieu. Craindre la mort, c'eſt ſageſſe, ne la craindre pas, c'eſt folie, ſi par la mort nous tombons dans l'Enfer ou dans la Purgatoire. Cela ne peut être autrement, à moins que le tourment ne ſoit un repos, ou que la ſageſſe ne ſoit une folie. Ainſi voila nôtre St. Ambroiſe convaincu de ne ſavoir ce qu'il dit, ou d'être un très-méchant Catholique. Mais écoûtons ce qu'il ajoûte peu apres, *Quand ce jour ſera venu*, ajoûte-t'il, *allons avec confiance à Abraham nôtre Pere, à cette ſociété de Saints, à cette aſſemblée de Juſtes. Car nous irons vers nos Peres, vers ceux qui nous ont inſtruits dans la foy, afin que, ſi nos œuvres defaillent, la foy nous ſecoure & que nôtre heritage nous ſoit aſſuré.* Le bon Pere ſe méprend. Ce n'eſt point là du tout le chemin que les vrays Catoliques prennent après la mort. Ils vont premierement expier leurs pechés veniels & ſouffrir la peine temporelle dans le Purgatoire. Après quoy ils entrent dans le Ciel & non dans le lieu de ſequeſtre, ſans que

dans

dans ce glorieux ſejour la foy ſuplée au defaut des œuvres, puiſque la foy a fait place a la veüe & l'eſperance a la poſſeſſion. Nôtre Auteur n'en ſavoit pas tant. Cela paroit encore par ce qu'il dit dans l'Oraiſon funebre de Theodoſe le grand, *Theodoſe s'en eſt allé; mais il n'a point quitté ſon regne, il n'a fait que l'echanger, reçu par le droit de ſa pieté dans les tabernacles de Jeſus Chriſt, dans la Jeruſalem d'enhaut* &c. *Theodoſe demeure dans la lumiere, il ſe glorifie d'être dans la compagnie des Saints. Là il embraſſe Gratien, qui ne pleure point ſes playes, parce qu'il a trouvé ſon vangeur, Gratien qui nous fut ravi par une indigne mort, & qui cependant poſſede le repos de ſon ame.* C'eſt une étrange ſorte de repos que celuy qu'on trouve dans les tourmens du Purgatoire, où Gratien & Theodoſe ſont ſans difficulté, puis qu'ils étoient fidelles, ſans être martyrs ni rien d'approchant, témoin le maſſacre de Theſſalonique. Mais n'admirez-vous pas la liberté de leur Eſprit au milieu de leurs vives ſouffrances? Il faut que ces Empereurs

ſoient

ſoient d'un étrange ſens froid au milieu des tourmens ou que St. Ambroiſe, ſi peu flateur de Theodoſe vivant, ait le don d'extravaguer en faveur de Theodoſe mort.

Il ne faut pas être ſurpris au reſte que nôtre Auteur parle là ſi magnifiquement du lieu de ſequeſtre; car les choſes n'étoient plus ſur l'ancien pied ; on avoit mieux placé les ames des fidelles, qu'elles ne l'avoient été d'abord par les livres Sibyllins & par ceux qui ſuivirent l'authorité de ces livres. Dans le deuxiéme & troiſiéme ſiecle les Saints après leur mort n'avoient encore qu'une maiſon ſoûterraine, où ils attendoient avec confiance le jour de la reſurrection: mais les Peres du quatriéme ſiecle leur donnerent un domicile de gloire beaucoup plus digne d'eux; ils les placerent dans un lieu élevé au deſſus de nous; & neantmoins hors du troiſiéme Ciel, où l'on jouït de la viſion beatifique. St. Ambroiſe étoit, comme vous le voyez, dans ce ſentiment; & c'eſt là auſſi l'opinion de St. Gregoire de Nyſſe dans *ſon livre de l'ame*; de St. Chry-

Chryſoſtome dans ſon Hom. *de la recompenſe des bienheureux*; de l'Auteur de *l'œuvre imparfaite ſur St. Matthieu dans la 53. Hom.* Ces Peres appellent ce glorieux ſejour des ames fideles qui attendent le jugement & la reſurrection, le Sein d'Abraham, les Tabernacles des Saints, le Regne de Dieu, la Jeruſalem d'enhaut &c. Quelquefois même ils ne font pas difficulté de luy donner le nom de Paradis. Nôtre Auteur parle ici ce même langage: mais cependant il paroit par la ſuite de ſon diſcours que ce n'eſt pas là qu'il prétend que les Saints joüiſſent d'une beatitude conſommée, puis qu'après avoir dit, *que Theodoſe eſt dans la lumiere des Vivans, qu'il ſe glorifie d'être en la compagnie des Saints*, il ajoûte, *je ne le laiſſeray point que je ne l'aye conduit par mes gemiſſemens & par mes larmes juſqu'à cette montagne du Seigneur, où la vie eſt parfaite, où ce mortel revêtira l'immortalité, où ce corruptible revêtira l'incorruption*, en d'autres termes, juſqu'à la reſurrection bienheureuſe, où la felicité de Théodoſe ſera conſommée, parce qu'il joüira du privilege

vilege des Saints glorifiés, qui eſt de voir éternellement la face de Dieu.

Voici, à propos de cette revolution dans l'état des Eprits du ſequeſtre, voici un de ces miracles inviſibles que l'on ne croid que parce qu'ils ſont inviſibles. Les ames des fideles décedez ſont dans le Ciel au temps des Apôtres; elles ſe trouvent dans un lieu ſouterrain au deuxiéme & troiſiéme ſiecle. Au quatrieme elles habitent un lieu plus élevé que le nôtre. Dans les ſiecles ſuivans elles ſeront dans un appartement très profond de la maiſon ſouterrainne, dans un lieu contigu au triſte domicile des Reprouvés. Comment accorder tout cela? Quand on ſuppoſeroit que ces ames par la Toute-puiſſance divine ſe trouvaſſent en pluſieurs lieux à la fois, comme on le dit du corps de J. C. dans le Sacrement, cela n'oteroit pas la difficulité. Car il s'agit de ſavoir, comment les mêmes ames peuvent être interieurement dans trois états oppoſés & contradictoires; de ſorte qu'elles jouiſſent de la vie éternele dans le Ciel, comme on le croyoit

au

au temps des Apôtres; qu'elles ſoient heureuſes: mais imparfaitement dans le lieu du ſequeſtre, comme on le tenoit durant les premiers âges de l'Egliſe; & qu'elles ſoient tourmentées dans le Purgatoire, comme on le croid aujourd'huy. Il faut que tout cela ſe trouve à ſuivre le ſyſteme Romain, ou ces Mrs. ont perdu leur cauſe. Car l'autorité de l'Ecriture eſt certaine, l'authorité de la tradition égale à celle de l'Ecriture, & l'authorité du Pape joint à ſes Conciles, ou ſi l'on veut, l'authorité des Conciles entant qu'ils ſont confirmez par le Pape ſuperieure à l'une & à l'autre, puiſque c'eſt celle-ci qui fait reconnoitre les deux premieres. Si elle n'eſt ſuperieure, elle doit être égale pour le moins. Sans cela à Dieu l'infaillibilité de l'Egliſe. Il faut même reconoitre, ſelon la foy de l'Egliſe Romaine, que ces trois autorités n'en font qu'une ſeule. Or qu'un même autorité infaillible ait decidé trois choſes ſi manifeſtement contradictoires l'une à l'autre, c'eſt ce qui fera toûjours de la peine à tous ceux que n'ont pas entierement renoncé à l'uſage du ſens commun en faveur de l'Oracle Romain. Mais,

Mais, dira-t-on, on vous nie que les Apôtres ayent été ſur cet article d'un autre ſentiment que l'Egliſe Romaine. C'eſt ce qu'il faut prouver clairement, pour avoir droit de le ſuppoſer, comme certain. Il n'y a rien de plus raiſonnable. On aura bientôt ſatisfaction là deſſus.

III. ARTICLE.

Que la doctrine du Purgatoire eſt entierement contraire à l'Ecriture.

C'Eſt ici l'endroit foible de la cauſe de nos Adverſaires. On n'en doutera point, quand nous aurons juſtifié deux verités, l'une qu'il ne paroit ni ombre ni veſtige de leur Purgatoire ſoit dans le Vieux, ſoit dans le Nouveau Teſtament; l'autre que cette doctrine eſt auſſi contraire à l'Ecriture qu'oppoſée à l'Eſprit de l'Evangile.

On inſiſtera peu ſur la premiere. Car en verité les preuves que leurs Auteurs le plus celebres tirent de l'Ecriture en faveur de ce ſyſteme, ſemblent être faites pour nous divertir plûtôt que pour nous

nous perſuader. Nous ne croyons point, avec leur ſupport, que les habitans de Jabes de Galaad ſuppoſaſſent Saül en Purgatoire, *lors-qu'ils prirent ſes os, & que les ayant enſevelis ſous un chêne, ils jûnerent ſept jours.* L'argument, que Bellarmin tire de ce fait, paſſe nôtre portée, ou il eſt contraire au bon ſens & au ſyſteme Romain tout à la fois. Car, ſi ce Roy d'Iſraël étoit un reprouvé, comme l'Ecriture nous le donne à connoitre, il n'avoit que faire en Purgatoire; & s'il ne l'étoit pas, il en a été quitte pour ſe rendre au Limbe des Peres, qui étoit un lieu de repos & non de tourment.

La même raiſon nous perſuade que, quand les Iſraëlites diſent par la bouche du Pſalmiſte, *nous avons paſſé par l'eau & par le feu*, ils entendent toute autre choſe que l'eau du Baptême & le feu du Purgatoire, & qu'ainſi la ſeconde raiſon de cet auteur ne vaut pas mieux que la premiere.

Nous ne goûtons pas mieux la troiſiéme, priſe de ce que *Dieu doit laver l'ordure des filles de Sion & eſſuyer le ſang de Jeruſalem au milieu d'elle en eſprit de juge-*

ment & en eſprit de conſomption par feu. Nous voila bien embarraſſez, s'il faut trouver dans ces paroles le ſyſteme Romain. Car nous ne ſavons pas encore le ſecret de metamorphoſer Jeruſalem en un lieu ſouterrain, ni de changer les flammes qui conſument une ville en celles qui expient des péchez veniels.

Il faut en quatriéme lieu avoir de beaucoup meilleurs yeux que les nôtres, pour trouver le Purgatoire dans ces paroles du 9. d'Iſaie, *la mechanceté s'eſt embraſée comme un feu, elle devorera les ronces & les épines, elle s'allumera aux plus bas lieux de la foreſt &c. le peuple ſera comme de la viande pour le feu, l'un n'aura plus compaſſion de l'autre &c. il ravira à main droite & il aura faim; à main gauche & ils ne ſeront point raſſaſiés; chacun mangera la chair de ſon bras.* Dans quelle diſette de preuves n'eſt on pas, quand il en faut employer de pareilles?

Mais ce n'eſt rien que cela. Le bon eſt que le Docte Cardinal, nous apportant ſa cinquiéme preuve, trouve le

Pur-

Purgatoire dans l'Oracle de Michée, où l'Egliſe parle ainſi à la cruelle Babylone, *toy qui és mon ennemie ne te rejouis point ſur moy; ſi je ſuis tombée, je me releveray, ſi j'ay été dans les tenebres, l'Eternel m'éclairera*, &c. C'eſt là un tourment reſervé aux fideles. N'eſt-ce pas bien prendre le fait?

Il trouve auſſi ſa chymere dans ces paroles du 9. de Zacharie. *Je mettray tes priſonniers hors de la foſſe, où il n'y a point d'eau. Retournez à la forteresſe, vous priſonniers, qui avez eſperance* &c. C'eſt ce qu'on nous donne pour une ſixiéme raiſon, tirée du Vieux Teſtament. On pretend que cette foſſe ſans eau eſt le Purgatoire. Qui en pourroit douter? La choſe n'eſt-elle pas bien claire? Qu'elle le ſoit donc à la bonne heure! Mais de grace que faire de ces priſonniers, qui doivent retourner à la forteresſe? faut il qu'ils rentrent dans la priſon ſouterraine, après en avoir été tirez?

Malachie parle encore du Purgatoire, c'eſt la ſeptiéme preuve de nôtre Auteur, Malachie parle du Purgatoire, lors-

qu'il dit du Messie, *il sera assis comme celuy qui rafine, & qui purifie l'argent. Il nettoyera les fils de Levi, il les épurera comme l'or & l'argent; & ils seront à l'Eternel gens offrant oblations, ainsi qu'il appartient.* Mais quelles machines ne faut il pas, pour ajuster une telle prediction avec l'état des ames separées qui souffrent en Purgatoire? Les Enfans de Levi sont dans le sens litteral ceux qui faisoient le service du temple sous la loy, & dans le sens mistique les ministres de l'Evangile. Il faut donc, si cet oracle parle du feu qui nous purifie après la mort, que le Messie, à son arrivée dans ce monde, ait envoyé en Purgatoire les Levites, ou bien ses Disciples, afin de les rendre plus capables d'offrir à Dieu des oblations qui luy soient agreables.

Bellarmin trouve le Purgatoire dans presque tous les lieux obscurs du Vieux Testament où il est parlé de feu, sans considerer, qu'au temps que les fideles dormoient dans le profond repos du Limbe, c'est-à-dire, avant l'ascension de Jesus Christ, le feu du Purgatoire selon ses principes ne devoit pas être encore allumé.

De

De pareilles preuves, ſur tout quand elles ſont produites par d'habiles gens, ſont une eſpece d'aveu, que leur cauſe eſt très mauvaiſe : mais auſſi pourquoy s'aviſe-t-on de vouloir prouver le Purgatoire par le Vieux Teſtament ? On ſeroit trop heureux d'y trouver le Limbe des Peres, & par là on arrangeroit mieux ſon ſyſteme. Mais cela même eſt ſujet à plus d'une difficulté. Car eſt ce que les fideles de l'ancien Teſtament n'ont jamais commis de péchez veniels? Comment donc pouvoient ils ſatisfaire pour ces péchez, ſans aller en Purgatoire? Le ſang des victimes, qu'ils offroient à Dieu par ſon ordre, nous direz vous peut être, le ſang de ces victimes ſervoit à cet uſage. Mais ſi cela eſt ainſi, pourquoy ce ſang ne coule t il encore, pour nous empêcher de tant ſouffrir dans l'autre monde? Les Apôtres ont eu tort d'abolir la loi Ceremoniele, puis-qu'ils nous ont retranché un moyen ſi facile de nous épargner les tourmens de l'autre vie. Je dis ſi facile ; car enfin toute penible qu'eſt l'obſervation exacte des ordonnances

legales, combien s'en faut il qu'elle ne le ſoit autant que l'obligation d'expier ſes péchés dans les tourmens du Purgatoire?

Nous croyions être ſi heureux ſous l'Evangile: mais nous voilà tombez de bien haut. A ce conte les anciens fideles, qui ont tant ſouhaité de voir la venüe du Meſſie, étoient bien heureux de ce que Dieu n'avoit pas exaucé leur vœu. On ne comprend plus rien au diſcours de J.C., lorſqu'il dit à ſes diſciples, *vos yeux ſont bien heureux & vos oreilles bienheureuſes. Car pluſieurs Rois & pluſieurs Prophetes ont deſiré de voir ces choſes & ne les ont pas veües, & d'ouïr ces choſes & ils ne ne les ont pas ouïes.* Tout cela doit être rayé de l'Evangile, ſi la vie & l'immortalité ne ſont revelées qu'avec la clauſe effrayante de changer le repos du limbe pour les peines du Purgatoire. Les anciens fidelles peuvent ils en ce cas, là peuvent ils trop remercier Dieu de les avoir fait naître dans un autre temps que celuy du Meſſie?

Mais qu'elle apparence que le Limbe, où l'on ſe repoſe ſans être tourmenté, ſoit pour les diſciples de Moiſe, & que le Pur-

Purgatoire, où l'on eſt tourmenté ſans avoir de repos, ſoit le partage des diſciples de Jeſus Chriſt! La nouvelle alliance eſt une économie de paix & de grace. Comment devient elle tout d'un coup une économie de rigueur & de ſeverité? L'ancienne alliance au contraire eſt une économie de ſeverité & de rigueur. Comment devient elle ici une alliance de paix & de grace? Faudra-t-il chercher l'eſprit d'adoption & de confiance dans la loy, l'eſprit de ſervitude & de frayeur dans l'Evangile? Ramenera-t-on ſur nous les anatêmes, les foudres de Sina, & quelque choſe de plus terrible encore? Car qu'eſt-ce qu'une montagne embraſée ou environnée d'éclairs ſalutaires, un Mont de Sina étincelant pendant quelques momens, pour nous menacer & non pour nous punir? Qu'eſt-ce que le feu paſſager de la loy, auprès de ces flammes durables, ou de ces affreux & continuels tourmens, où l'on veut que Dieu retienne juſqu'à la fin des ſiecles le peuple de ſes racheptez?

Il faut avoir une étrange idée de ſa Sageſſe & de ſa Miſericorde, pour s'imaginer

qu'au temps qu'une divine Ambaſſade conſole ainſi les Bergers de Betlehem; *Voici je vous annonce une grande joye, laquelle ſera pour tout le peuple, c'eſt qu'aujourd'huy le Sauveur vous eſt né*, qu'au temps que les armées celeſtes s'écrient d'une voix de triomphe, *gloire ſoit à Dieu aux lieux très hauts, en terre paix, envers les hommes bonne volonté*, que dans ce temps preciſement il s'allume un feu pour les fideles de l'Evangile, à côté du limbe où repoſent les fideles de la loy, un feu continuel & terrible qui eſt deſtiné à tourmenter pendant des ſiecles entiers ceux qui ont le malheur de paſſer de l'économie de Moïſe à celle de Jeſus Chriſt. Quel Chriſtianiſme! quel deſordre d'imagination! quel renverſement du bon ſens & de l'Evangile!

Ces Docteurs ne ſont pas plus heureux en argumens tirez du Nouveau Teſtament, & la choſe eſt déja ſi évidente, par tout ce qu'on a eu occaſion de dire là deſſus, qu'il ſeroit inutile & trop ennuyeux de s'y arrêter beaucoup. Leurs preuves favorites n'ont même presque pas beſoin de reponſe. I. Rien n'eſt plus con-

contre le bon ſens que de trouver le Purgatoire dans ces paroles du Sauveur Matt. 5. *Si donc tu apportes ton offrande à l'autel & là il te ſouvient que ton frere a quelque choſe contre toy, va & reconcilie toy premieremene avec ton frere &c. ſois bien tôt d'accord avec ton adverſe partie, tandis que tu és en chemin avec elle ; de peur que ton adverſe partie ne te livre au juge & que le juge ne te livre au ſergeant ; & que tu ne ſois mis en priſon. En verité je te dis que tu ne ſortiras point de là juſqu'à ce que tu ayes payé le dernier quadrain.* Deux verités très inconteſtables détruiſent tout l'avantage qu'on pretend tirer de ce paſſage, l'une qu'il s'agit là du devoir de la reconciliation ; l'autre que ceux, qui refuſent de pratiquer ce devoir, ſont condamnez aux tourmens de l'Enfer, & non à ceux du Purgatoire. Cela eſt évident par ces clauſes ſi expreſſes de l'alliance, *Jugement ſans miſericorde ſera ſur ceux qui n'auront point uſé de miſericorde. Si vous ne quittez point aux hommes leurs debtes, auſſi vôtre Pere Celeſte ne vous quittera point les vôtres.* Il ne s'agit donc point là d'éviter le Pur-

gatoire : mais de n'aller point en Enfer, d'où l'on ne ſort qu'après avoir payé le dernier quadrain, c'eſt à dire, qu'on n'en ſort point du tout, comme St. Auguſtin nous l'a déja fort bien apris.

Il y a tout auſſi peu de ſolidité dans la preuve qu'on tire des paroles de Jeſus Chriſt diſant Matth. 12. 32. *que le péché contre le Saint Eſprit ne ſera pardonné ni dans ce ſiecle ni dans celuy qui eſt à venir.* On veut que par *ce ſiecle à venir* il faille entendre l'état des ames dans le Purgatoire : mais c'eſt mal connoitre le langage de Canaan. Le ſiécle à venir ſe prend en deux ſens dans l'Ecriture, pour le temps du Meſſie ou pour celuy de la Reſurrection ; pour le temps de la reſurrection, comme lorſque le Sauveur nous parle *de ceux qui ſeront trouvés dignes de ce ſiécle là*, ou de la gloire de ce ſiecle; du temps du Meſſie, comme quand l'Auteur de l'Epitre aux Hebreux fait mention *des puiſſances du ſiecle à venir*, c'eſt à dire, des dons miraculeux & extraordinaires, par leſquels le regne du Meſſie eſt advancé dans le Monde : mais

ce n'eſt pas ici le lieu de s'étendre ſur le ſens de ce paſſage. Il ſuffit de remarquer que nos Adverſaires n'en peuvent rien conclurre que par deux contradictions, l'une que le temps preſent eſt le ſiecle à venir ; l'autre que le péché *irremiſſible* eſt un péché veniel.

I. Un temps preſent ſera ici le ſiecle à venir, puiſque les ames ſouffrent en Purgatoire actuellement & dès à preſent ſelon le ſyſtême que nous combatons. On dira que le ſiecle à venir ne s'entend pas ici par raport à ces ames en general : mais par raport à l'ame de chaque fidele en particulier, lequel trouve ſon ſiecle à venir dans la revolution particuliere que la mort fait dans ſa condition. J'avoüe qu'on diſtingue fort bien deux états du fidele, l'un preſent dans cette vie, l'autre qui l'attend après la mort : mais ces deux états ne ſont pas deux ſiecles ni ne ſe nomment deux ſiecles ni dans le langage de Dieu ni dans celuy des hommes. Car ſelon l'un & ſelon l'autre on dit fort bien qu'un homme paſſe de ce monde à l'autre : mais

non qu'il va de ce ſiecle dans le ſiecle à venir.

2. On fait du péché irremiſſible un péché veniel, lorſqu'on veut qu'il ne ſoit pardonné, non pas même dans le Purgatoire, qu'on ſuppoſe qui eſt ici le ſiecle à venir. Car, s'il en faut croire nos Catoliques, il n'y a que les péchés veniels, qui ſe pardonnent en Purgatoire. Encore ne s'y pardonnent ils point, puiſqu'ils y ſont punis par des peines qui leur ſont proportionnées, à moins que le ſuperflu des ſatisfactions des Saints ne tire ces ames d'affaire, lorſque ce ſuperflu leur eſt convenablement appliqué par les ſuffrages de l'Egliſe.

Quel eſt donc le ſens des paroles du fils de Dieu? Quoy! que le péché contre le St. Eſprit ne ſera jamais effacé ni par la vertu du ſacrifice de la croix, qui dès ce ſiecle nous obtient la remiſſion de tous nos péchés mortels lorſqu'il nous eſt convenablement appliqué par les Sacremens, ni dans le ſiecle à venir par les tourmens du Purgatoire, qui ſont deſtinés à faire l'exapition des fautes ve-

nie-

mêles au defaut de la penitence. Mais qui a jamais oüi parler d'expiation ou de penitence impoſée à l'égard du péché irremiſſible? D'où vient qu'on fait ici mention du Purgatoire, dont l'entrée eſt fermée à tous ceux à qui il reſte des péchés mortels à expier? Pourquoy nous parler d'un lieu où l'on ne penſe qu'à regler la retribution qui eſt deüe aux péchés veniels? A quoy bon nous avertir, qu'un péché, qui ne peut être expié que par les peines éternelles de l'Enfer, ne ſauroit l'être par la peine temporelle du Purgatoire? On auroit honte de tenir un langage pareil à celuy qu'on veüt bien atribuer à celuy qui eſt la Sageſſe même. Que diriés vous d'un homme qui s'exprimeroit ainſi? Il y a un péché tellement irremiſſible, qu'il n'eſt expié ni par le ſang de l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du Monde, ni par le ſang de l'Agneau Paſcal qui fût immolé en Egypte. Vous trouveriés ce langage ridicule. Vous auriez raiſon. Il n'en faut pas davantage, s'il vous plait d'y reflechir, pour

vous montrer l'indignité de l'interpretation que vous donnés aux paroles du fils de Dieu.

3. On croid trouver le Purgatoire dans les paroles de St. Paul I. Corint. ch. 3. qu'on a déja expliquées. Mais, après les éclairciſſemens qu'on a déja donnés là deſſus, ce ſeroit abuſer de la patience du Lecteur, que de s'y arrêter davantage. Pour le reſte des preuves qu'on tire du Nouveau Teſtament en faveur du Syſteme Romain, on auroit tort de s'en embarraſſer. Le plus grand honneur, qu'on leur puiſſe faire, eſt ſans doute de n'en parler point. Employons mieux nôtre temps, & voyons quels ſont les fondemens de nôtre foy ſur cet article.

J. C. nous parle avec tant de clarté & de preciſion du bonheur des fideles après leur mort, qu'on ſeroit tenté de croire qu'il avoit deſſein de nous fortifier par avance contre le ſyſteme de ſon pretendu Vicaire. I Rien n'eſt plus exprès que ce qu'il dit ſur ce ſujet dans la parabole du Lazare & du mauvais riche; & quoyque l'Egliſe Romaine ait pris des devans

en inventant ſi à propos le limbe des Peres qu'elle confond avec le ſein d'Abraham, elle n'en eſt pas mieux pour celà. Cette fable, bien loin de la tirer d'affaire, la jette dans un nouvel embarras. Car, ſi dans le limbe les ames des Peres ne ſont, comme on le pretend, ni heureuſes ni malheureuſes: mais dans un état d'inſenſibilité & d'indolence, Lazare n'étoit point dans le limbe, puiſqu'il ſe trouve dans un état de joye & de bonheur. C'eſt Abraham, qui nous l'aprend par cette reponſe au mauvais riche, *mon fils ſouvien toy, que tu as eu tes biens pendant ta vie, & Lazare pareillement ſes maux; & maintenant Lazare eſt conſolé, & tu és grievement tourmenté.*

2. Il n'y a rien de plus formel que la promeſſe que Jeſus Chriſt fait au Brigand converti en ces mots; *En verité je te dis que tu ſeras aujourdhuy avec moy en Paradis.* On veut que ce ſoit ici une exception à la regle generale: mais il eſt inouï que là où il y a une regle & quelque exception à cette regle, l'exception ſoit parfaitement connüe &

que

que la regle ne le ſoit pas. La regle, comme on nous l'aſſure, eſt qu'on doit ſe repoſer dans un limbe ou ſouffrir dans un Purgatoire avant que d'être admis à la felicité, à moins qu'on n'ait expié ſes pechez par le martyre ou par la penitence. L'exception à cette regle eſt, que le Brigand converti a été admis à la felicité, ſans paſſer par l'un ni l'autre de ces deux états. D'où vient que l'exception eſt ſi expreſſément marquée dans l'Ecriture, & que la regle ne s'y trouve point ? Dailleurs pourquoy le Sauveur ne feroit il pas la même grace à l'Egliſe Univerſelle, qu'il fait au bon Larron ? Il ne luy en couteroit pas davantage, puisque l'entiere ſatisfaction ſe tireroit du ſurabondant de ſes ſouffrances. Eſt il croyable que la ſocieté generale des fideles, que nous appellons la communion des Saints, ſoit moins chere à ſon cœur, moins pretieuſe à ſes yeux que ne l'eſt un Brigand qui, après avoir mal vecu, ſe convertit dans le dernier moment de ſa vie ?

3. La doctrine du Purgatoire eſt contraire à toutes les promeſſes du fils de Dieu.

Dieu. *Bienheureux*, dit-il, *ſont ceux qui ſont dans le deuil; car ils ſeront conſolez. Venez à moy, vous tous, qui étez travaillez & chargez, & je vous ſoulageray; mon joug eſt aiſé & mon fardeau leger; aprennez de moy que je ſuis debonnaire & humble de cœur, & vous trouverez du repos dans vos ames; celuy qui vient à moy n'aura jamais faim & celuy qui croid en moy n'aura jamais ſoif; l'eau que je luy donneray deviendra en luy une ſource jaliſſante en vie éternelle; celuy qui croid en moy eſt paſſé de la mort à la vie, il ne verra jamais la mort.* Quel eſt le ſens de Jeſus Chriſt, lorſqu'il parle de la ſorte? Veut-il dire, qu'après que nous nous ſerons ſincerement & ſerieuſement repentis par la foy que nous avons en luy, nous devons nous preparer à ſouffrir des tourmens, qui ne ſont inferieurs qu'à ceux des Reprouvez? Et quelle a eſté la ſurpriſe de ceux qui ſe ſont trouvez dans le Purgatoire, après avoir oui des paroles ſi conſolantes de ſa bouche ſacrée? On a lieu de mettre dans ce nombre les Juifs qui crurent en l'Evangile, comme auſſi la femme

femme Syrophenicienne & la Samaritaine, puis qu'ils ont eu le malheur de ſurvivre a l'économie de la loy, qui auroit aſſuré leur repos dans le Limbe. Qu'ont ils donc penſé, quand après la mort ils ſont arrivés à ce lieu de tourment? Si pourtant ils peuvent penſer à autre choſe, qu'à ce tourment même? Qu'ont ils penſé des promeſſes de Jeſus Chriſt? Où ſont *ce repos, cette conſolation, ce ſoulagement, ce joug aiſé*, ce état qui devoit être ſi éloigné *de la faim & de la ſoif ſpirituelle* qui travaillent un ame ſeparée de Dieu, cette aſſûrance de *ne mourir jamais*, non pas même en mourant? Quoy! cet état qui a toutes les horreurs de la mort, & tous les ſentimens de la vie, cette vie qui n'empêche pas qu'on ne meure continuellement, cette mort qui n'empêche pas qu'on ne vive encore pour ſouffrir ſans ceſſe, cet affreux mélange de mort & de vie, durable, continuel, douloureux, effroyable, eſt ce que J.C appelloit *ne mourir jamais*?

4. Les Apôtres n'ont point connu là deſſus d'autre theologie que la nôtre. St. Eſtienne mourant *remet ſon Eſ-*

Eſprit entre les mains de J. Chriſt, qu'il void aſſis à la droite de Dieu; & St. Paul appelle ſa mort prochaine *deloger de ce tabernacle, pour être avec le Seigneur*. Il ne faut pas s'en étonner, dira-t-on, c'eſt qu'ils étoient appellez à ſouffrir le martyre, qui eſt une ſatisfaction ſuffiſante pour la peine temporelle & qui forme l'equivalent des tourmens du Purgatoire. Mais, ſans examiner ni l'exactitude de l'evaluation ni le tiltre de ceux qui ſe croyent en droit de la faire, un mot ſuffit pour couper court à cette nouvelle défaite; c'eſt qu'un martir en diſpoſition eſt au fond tout auſſi agreable à Dieu qu'un martyr en effect. On le prouve par un exemple ſenſible. Si de vingt hommes condamnés à la mort pour la cauſe J. C. & tous également diſpoſez à donner leur vie pour luy, il arrive que dix ſoient executez, & que les dix autres ſoient remis en liberté, il n'y a là que dix martyrs aux yeux des hommes: mais il y en a vingt aux yeux de Dieu; & perſonne n'oſeroit le conteſter. Que ſi Dieu ne met point de difference entre eux, qui eſt ce qui

eſt

eſt aſſez hardi pour leur marquer des places ſi oppoſées dans l'autre Monde? Eſt ce que le choix bizarre du Tyran, qui les condamne, a le droit d'envoyer les uns au Ciel & les autres en Purgatoire? Trompera-t-il la Juſtice ou la Sageſſe de Dieu ce Tyran? Or il eſt ſans difficulté, que tous les Chrétiens qui meurent en état de grace, s'ils ne ſont martyrs en effet, le ſont en diſpoſition. Cela eſt clair, ſi l'on conſidere qu'être en état de grace, c'eſt aymer Dieu d'un amour dominant, qui nous le fait preferer à toutes choſes, ſans excepter nôtre propre vie. Je diray bien davantage, c'eſt que la perte de cette vie, jointe aux ſouffrances du corps, n'eſt pas ce qu'il y a d'excellent dans le Martyre. C'eſt St. Paul qui nous l'aprend lors-qu'il dit, *quand je livrerois mon corps aux flammes pour être brulé, ſi je n'ay la charité, je ne ſuis rien.* 1. aux Cor. 5. 13. Cela n'eſt il pas bien étrange que le martyre du cœur, qui eſt le principal, ne ſoit d'aucun uſage pour nous affranchir des peines de l'autre vie, lors-que le martyre du

corps,

corps, qui eſt le moindre, a le privilege de nous introduire immediatement dans le ſejour de la gloire?

A ce conte Saul *enflammé de menaces & de tuerie* fait plus de bien aux fidelles, lorſqu'il les fait mourir, que Jeſus Chriſt, lorſqu'il l'arrête ſur le chemin de Damas & qu'il l'empéche de mettre ces fideles à mort. Car après tout, quelle que ſoit l'intention du Perſecuteur, il eſt évident qu'il procure à ceux qu'il fait mourir l'avantage de ne pas ſouffrir dans l'autre monde; & quel que ſoit le deſſein du Sauveur, il eſt pourtant vray qu'en empêchant le martyre des fidelles, il les prive du repos de l'ame après la mort. Lequel donc vaut le mieux pour ces pauvres gens, ou d'être bientôt depêchez par le miniſtre de la Synagogue pour jouir immediatement après de la veüe de Dieu, ou d'être reſervez par la protection du Sauveur aux tourmens qui les attendent au ſortir de la vie? A ce conte ces fidelles ſouffrent les tourmens qui ſuivent la mort parce qu'ils ont eu le malheur d'échaper à la cruelle pourſuite de Saul par la miſeri-

cor-

cordieuſe protection de Jeſus Chriſt. Il faut que l'Eſprit ſoit étrangement la dupe de ſa paſſion ou de ſon prejugé, quand il ne s'aperçoit pas du ridicule qui eſt dans ce ſyſteme.

5. C'eſt des Fideles en general, & non des Martyrs en particulier, que les Apôtres parlent, lorſqu'ils nous exhortent *à aller avec une entiere aſſurance au trône de la Grace*, ou lorſqu'ils nous diſent ſans reſtriction ni limitation, *que le ſang de J. C. nous purifie de tout péché ; qu'il n'y a plus de condamnation pour ceux qui ſont en J. C.* ; ou lors-qu'ils nous aſſûrent, *que par une ſeule oblation J. C. a conſommé* (c'eſt-à-dire amené à la perfection) *ceux qu'il a ſanctifiez. Et qui eſt-ce*, diſent ils avec confiance, *qui eſt-ce qui intentera accuſation contre les Elus de Dieu ? Chriſt eſt celuy qui juſtifie ; qui eſt celuy qui condamnera ?* Nos adverſaires n'ont qu'a dreſſer leur accuſation. Ce ſera nôtre triomphe ſans doute.

6. Les fideles inſultent à la mort même, lorſqu'ils conſiderent le bonheur certain qui les attend ; ouï ils defient la mort de les empêcher d'être heureux. Ils diſent à ce Roy des épouvantemens,

mens, *Où eſt o mort ta victoire? Où eſt o ſepulcre ton aiguillon?* Quel pauvre triomphe! Si la mort les precipite dans les tourmens affreux d'un Purgatoire.

7 Ils ne ſe contentent pas d'affirmer que rien ne peut ni empecher ni troubler leur bonheur, ils le prouvent encore par ce raiſonnement ſans replique, *ſi, lors-que nous êtions ennemis, nous avons été reconciliez, beaucoup plûtôt étant déja reconciliez ſerons nous ſauvez en luy.* Ce *beauconp plûtôt* enferme une demonſtration, à laquelle il n'eſt pas poſſible de repondre. Quoy! des ennemis obtiennent grace, & les racheptez ne l'obtiendroient point? Quoy! Celuy qui nous a donné ſon fils ne nous delivreroit pas des tourmens à venir? Et où eſt donc la verité des paroles de l'Apôtre, lorſque, raiſonnant du plus au moins, il s'écrie avec confiance, *celuy qui nous a donné ſon fils, ne nous donnera-t-il pas auſſi toutes les autres choſes?* Et que voudroit il dire dans ſon Epitre aux Hebreux, lors qu'oppoſant les conſolations de l'Evangile

gile

gile aux terreurs de la loy, il dit avec le tranſport d'une ſainte joye, *Vous n'êtez point venus à une montagne qui ne ſe puiſſe toucher de la main, ni au feu brulant, ni au tourbillon, ni à l'obſcurité & à la tempête* &c: *mais à la montagne de Sion, à la cité du Dieu Vivant, à la Jeruſalem Celeſte, aux miliers d'Anges, & à l'aſſemblée & Egliſe des premiers nés qui ſont écrits aux Cieux, à Dieu qui eſt le Juge de tous, aux Eſprits des Juſtes ſanctifiez, à Jeſus Mediateur de la nouvelle alliance & au ſang de l'aſperſion qui prononce de meilleures choſes que celuy d'Abel.* Tant d'objets ſi agreables, ſi conſolans, nous cacheroient ils bien les tourmens du Purgatoire? Faudra-t-il finir la divine énumeration par un feu ſans comparaiſon plus durable que celuy de Sina, par des tourmens affreux, qui ſurpaſſent de ſi loin l'appareil menaçant & terrible de la loy?

8. C'eſt des fideles en general que les Apôtres parlent, lors-qu'ils nous diſent que, *ſi noſtre tabernacle terreſtre eſt detruit, nous avons dans le Ciel un édifice*

que

qui n'eſt point fait de main, Jeſus-Chriſt parle à tous, *lorſqu'il dit, faites vous des amis de vos richeſſes iniques, afin que, quand vous défaudrés, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.* Il eſt dit de tous ceux *qui meurent au Seigneur, qu'ils ſe repoſent de leurs travaux & que leurs œuvres les ſuivent.* Et qui ſont ceux qui meurent au Seigneur? Faut-il le demander? Peut-on douter que tous ceux, qui meurent en état de grace ne meurent au Seigneur? Et n'eſt-il pas vray que l'heureux repos, qui eſt ſuivi de nos bonnes œuvres, doit être toute autre choſe que l'attente terrible des tourmens du Purgatoire?

Comment douter que ces promeſſes ne regardent tous les Fideles en general, ou qu'elles ne nous aſſurent la poſſeſſion de la beatitude dés nôtre départ de ce monde? Que peut-on répondre de ſolide à des déclarations ſi expreſſes du Pere de miſericorde, qui nous promet une redemption très parfaite en ſon Fils bien aimé? Ceux, qui ne le veulent pas ainſi, n'ont qu'à renvoyer à la Chaire de leur St. Pierre un dogme qu'on ne

peut défendre. C'eſt le plus court & le plus ſur. L'Infaillibilité Romaine les tirera d'affaire, mais ce ne ſera qu'en impoſant ſilence à nos ſens, qui liſent ces promeſſes dans l'Ecriture, à nôtre raiſon, aux Peres, à l'Ecriture, à la miſericorde de Dieu. Il en eſt du Purgatoire, comme de la Tranſubſtantiation. Le pain demeura toûjours du pain dans l'Euchariſtie, juſqu'à ce que le Pontife Romain l'eut autrement ordonné. De même les ames des Fidéles ſont reſtées dans le ſéjour des Bienheureux, juſqu'à ce qu'il aît plû au nouveau St. Pierre de les mettre dans une autre ſituation, à la verité moins agréable pour elles: mais auſſi beaucoup plus commode pour lui.

La choſe cependant a un air qui n'eſt pas tout-à-fait édifiant pour les gens de ſa communion & qui pourroit donner du ſoupçon aux moins défians. Car, ſi la doctrine du Purgatoire eſt ſi utile au Pape pour établir le credit de ſon Siege, pour enrichir ſon Egliſe, pour conquerir la Terre Sainte, pour exterminer les Albigeois ſes ennemis, il ſemble qu'elle ne l'étoit pas moins aux

Apôtres

Apôtres, pour obliger les Fidéles de leur temps à courir au Martyre, comme à un moyen bien ſûr d'expier leurs péchez veniels, & d'éviter ainſi d'affreux tourmens. D'où vient donc qu'il s'en parloit alors ſi peu, & qu'il s'en eſt tant parlé dans la ſuite? Cela eſt embarraſſant: mais c'eſt la moindre dificulté qui ſe trouve dans cette matiere. Le principal eſt que le Syſteme Romain renverſe les fondemens de la Religion Chrétienne. C'eſt le quatriéme principe que nous avons entrepris de prouver, & par lequel on finira cet examen.

IV. ARTICLE.

Que la doctrine du Purgatoire renverſe les Fondemens de la Religion Chrétienne.

TOut l'édifice de cette nouvelle ſuperſtition eſt apuyé ſur cinq fondemens qui ſont autant de principes contraires à l'analogie de la foy, autant de dogmes qui détruiſent la religion véritablement Catholique. Premier fondement du Purgatoire, la diſtinction des péchez

en mortels & veniels, ſur laquelle roule la neceſſité des tourmens qui attendent les fidéles dans l'autre monde. Car il eſt clair que, s'il n'y a plus de fautes venieles à expier, tous les pechés, ſans exception, doivent être effacés par la mort de Jeſus-Chriſt. Second fondement du Syſteme Romain, le ſurabondant de la ſatisfaction de nôtre Sauveur ou le ſuperflu des merites de ſa mort, qui, dit-on, nous rachete de la peine temporelle, lorſqu'il nous eſt convenablement appliqué par les Miniſtres de la Religion. Troiſiéme fondement de la nouvelle hypoteſe, le ſuperflu ou ſurabondant des ſatisfactions des Saints ou ce qu'il y a de reſte dans leurs merites, après qu'on en a pris ce qui étoit neceſſaire à l'expiation de leurs propres péchés, ſurabondant ou ſuperflu qui de même nous eſt appliqué par les ſuffrages de l'Egliſe pour nôtre rachapt temporel. Quatriéme fondement de la foy Catholique Romaine ſur cet article, l'union de ces deux ſurabondans, celuy de J. C. & celuy des Saints pour former un même tout, qu'on nomme le Tréſor de l'Egliſe. Cinquiéme & dernier fondement

du

du bienheureux ſiſteme; le pouvoir diſpenſatif du Pontife Romain, en vertu duquel il pretend nous exempter, non ſeulement des œuvres penitentielles : mais encore des tourmens du Purgatoire, en nous appliquant les ſatisfactions qu'il tire du Thréſor de l'Egliſe par ſes Pardons. Voilà les cinq pivots qui ſoutiennent la grande machine, qui ſoutient elle même tant de riches fondations. Tout le monde n'en a pas la même opinion. Ce ſont là des vérités Catholiques & ſaintes ſelon les uns, des impietés & des extravagances ſelon les autres. On verra ce qui en eſt par leur comparaiſon avec les premieres & plus ſimples vérités de l'Evangile.

Le premier de ces principes eſt tout à la fois une contradiction & un blaſpheme, puiſque ſuppoſer des péchez qui ſont veniels de leur nature, c'eſt dire qu'il y a des péchez qui ne ſe commettent point contre Dieu ou que Dieu n'eſt pas Dieu.

En effet s'il eſt vray, comme la lumiere naturelle nous l'apprend, & que l'atrocité de l'offenſe croit avec la dignité de l'objet offenſé, & que Dieu eſt infiniment

élevé au deſſus de nous, il eſt clair qu'un péché commis contre Dieu, quelque leger qu'on le conçoive, ne peut être expié que par une peine infinie. Comme donc l'homme n'eſt pas capable de ſoutenir une peine infinie en degré, il faut qu'il la ſouffre infinie en durée, quand c'eſt Dieu qu'il a offenſé. C'eſt là le fondement du ſyſteme Chrêtien, puiſque c'eſt la raiſon veritable & neceſſaire, qui a obligé le Fils de Dieu à expier nos péchés par une ſatisfaction d'un prix infini, qui eſt ſa mort.

De dire après cela qu'une partie de nos péchés ne ſont pas mortels, c'eſt, non ſeulement manquer d'humilité & être ſans reconnoiſſance pour la miſericorde qui en a fait l'expiation: mais c'eſt encore outrager Dieu, la vérité & le ſens commun tout à la fois. Car qui a appris à l'Egliſe Romaine cette impieté déguiſée ſous le nom de diſtinction? Eſt-ce que les Prophetes, les Evangeliſtes, les Apôtres ont jamais diſtingué les péchés en péchés veniels & péchés mortels de leur nature? La Loy eſt bien éloignée de l'autoriſer cette ſuperbe diſtinction, puiſqu'elle prononce

prononce cet arrêt contre les transgreſſeurs du moindre commandement, *maudit eſt quiconque n'eſt conſtant à accomplir toutes ces choſes.* Quel eſt donc ce nouveau Sina & ce Legiſlateur nouveau qui oſe ici decider le contraire, & dementir en face le Dieu Souverain ?

Cette pretention eſt d'autant plus inſoutenable que les Ecrivains ſacrés prennent à tache de nous montrer qu'on ne commet point de petit péché contre Dieu, & Dieu lui-même nous le declare par ſa conduite. Le deſir de redreſſer l'Arche qui chancelle, faute legere à nos yeux, s'il en fut jamais, ce deſir, tout innocent qu'il nous paroit, eſt neantmoins puni par une mort ſoudaine. Le premier Roy d'Iſraël perd la couronne, la vie & la protection de ſon Dieu, pour avoir épargné quelques bœufs du butin d'Amalec, à la requête du peuple, dans le deſſein d'en faire un ſacrifice. Le péché d'Adam, apparemment plus veniel que beaucoup d'autres, a eu les triſtes ſuites que chacun ſçait. Ces exemples peuvent-t-ils nous permettre de décider ſur le tribunal de nôtre orgueil que le

plus grand nombre de nos fautes ne meritent pas la mort ? Ne ſervent ils pas plûtôt, ces exemples terribles à confondre l'impie arrogance qui diminuë le prix de la redemption, en diminuant le merite du péché ?

C'eſt ici qu'on s'apperçoit du mepris que les hommes font de l'adorable Auteur de leur être, par l'avidité avec laquelle ils embraſſent tout ce qui va à la diminution de la gloire qui lui eſt deuë. Pourquoy, je vous prie, être plus injuſte envers Dieu que les hommes ne le ſont les uns envers les autres ? On ne trouve point de temps, point de ſocieté, point de nation, quelque barbare qu'on la ſuppoſe, où cette maxime ne ſoit reçuë ſans contradiction, c'eſt qu'un outrage fait à la Majeſté du Monarque eſt digne d'une plus grande punition, que celui qui eſt fait à un particulier. Cela eſt ſi certain, qu'une injure, qui ſeroit legere faite à un ſujet, devient atroce & digne d'une rigoureuſe punition, quand elle a pour objet le Souverain. Pourquoy en ſeroit-il ici autrement ? Eſt ce que la maxime, qui proportionne

la

la peine à la dignité de l'objet offenſé, n'eſt plus recevable, quand l'objet eſt Dieu même, Dieu glorieux & benit éternellement ? D'où vient cette mauvaiſe humeur contre ſon Créateur, cette iniquité contre l'Etre ſuprême ? C'eſt du plaiſir ſecret qu'on prend à élever la Creature en abaiſſant le Createur, caractere certain & très ſenſible d'une fauſſe Religion ! Que ſi l'on abhorre cette impieté, comme on le doit, pourquoy ne pas dire les choſes comme elles ſont? O l'admirable point d'honneur que celui qui diminuë le merite de ſes péchés devant Dieu ! Mais comment ſoutenir le nouveau Phariſaïſme ?

Les péchez de commiſſion, ſans excepter ceux qui nous paroiſſent les plus legers, ces péchés viennent tous des ſources generales de nôtre corruption, l'interêt, l'orgueil, la volupté & autres vices qui nous empêchent d'aimer Dieu. En connoit-on quelqu'un qui ait un autre principe, & tous ces principes de nos fautes ne ſont-ils pas en gros & en détail, dignes d'une éternelle condamnation ?

A l'égard des péchés d'omiſſion, on

trouvera, ſi on les examine bien, qu'il n'y en a point qui ne viennent de l'oubli de Dieu ou de l'indifference pour ſon ſervice, & par conſequent qu'ils ſont tous mortels, quelque veniels qu'ils nous paroiſſent. Qu'eſt ce qu'être diſtrait dans la priere? rien ou peu de choſe ſelon vous : mais en effet c'eſt aimer mieux penſer au monde qu'à Dieu, en être plus rempli, plus occupé, y penſer avec plus de plaiſir, ce qui marque que Dieu eſt au deſſous du monde dans vôtre cœur. Il n'en faut pas davantage, ſi vous y penſés bien, pour vous faire ſentir que vos péchés ſont tous mortels de leur nature, & ſeulement veniels par la miſericorde de Dieu.

Ce qui vous trompe, c'eſt que vous placez l'infini là où il n'eſt pas, & vous ne le reconnoiſſez point là où il eſt. Vos péchés ne ſont pas ſi differens, ſi éloignez les uns des autres, qu'il y ait une diſtance infinie entre eux, comme il faudroit qu'elle y fut, ſi les uns n'étoient dignes que d'une peine temporelle, pendant que les autres meritent d'être éternellement punis. Non, la diſtance n'eſt

pas

pas infinie entre vos péchés : mais l'éloignement eſt infini entre vous, chetifs atomes de pouſſiere ; & l'adorable Auteur de vôtre être que vous offenſés, & plus vôtre péché eſt petit à vos yeux, plus il eſt atroce en effet, parce qu'il eſt accompagné d'un orgueil qui brave ſon infinie Majeſté.

Que l'amour propre eſt un étrange impoſteur ! Un grand larcin vous paroîtra un péché mortel, parce qu'il vous fait un tort conſiderable : au lieu qu'un petit larcin vous ſemble un péché veniel, parce qu'il vous incommode peu ou point. La choſe eſt ainſi, quand elle eſt peſée à la balance de vôtre interêt : mais ſelon la balance de la verité il en eſt tout autrement, le larcin, qui vous fait le moins de tort, eſt celui qui offenſe le plus la Majeſté de Dieu, parcequ'il enferme un mépris pour ſon authorité, d'autant plus grand que la tentation eſt plus petite. Les Payens même l'ont conçu de la ſorte. *Si jus violandum*, diſoit Ceſar, *in magnis violetur. S'il faut violer le droit, que ce ſoit dans des choſes qui en vaillent la peine.* Qui êtes vous donc, vous qui

osés conter pour tout le tort que le péché vous fait, & pour rien ou peu de chose l'outrage qu'il fait à la Divine Majesté?

Au reste la qualité d'enfans de Dieu, que nous portons par sa misericorde, ne fait pas que nos péchés dans cet état de grace soient plus veniels par leur nature, qu'ils l'étoient auparavant. Au contraire, s'ils avoient été veniels jusqu'ici, ils commencent d'être mortels dès ce moment, puisque le crime de l'enfant est toûjours plus grand que celui de l'esclave, en ce qu'il offense, non seulement l'infinie Majesté qui nous gouverne: mais encore la misericorde infinie qui nous a racheptez. Chose prodigieuse, que les hommes en soient venus jusques là que d'établir leur religion sur les ruines de leur humilité, qu'ils nient avec audace ce qui doit faire le premier article de leurs prieres!

Mais ils le nient envain, lorsque la nature, la religion, le sens commun les convainquent, malgré l'illusion de leur orgueil, qu'on ne commet point de péché qui en soy ne merite la mort. Ainsi leur grande distinction tombe, & le Purgatoire

tombe avec elle, puiſque, ſi après nôtre redemption il ne reſte aucuns péchés veniels à expier, il n'y a aucuns tourmens à craindre pour les Fideles après cette vie.

2. Le ſecond principe, qui regarde le ſurabondant de la ſatisfaction du Sauveur, paroîtra un compoſé d'inepties & d'impietés à tous ceux qui auront la liberté d'en juger par les maximes du bon ſens & de l'Ecriture.

En effet pourquoy ſommes nous ſi curieux ou plûtôt ſi temeraires, que de nous ingerer aux choſes que nous n'avons point veuës, en diſtinguant dans la paſſion du Sauveur, ce qui ſuffit à la redemption du monde d'avec ce qui y eſt ſuperflu ? C'eſt vouloir ignorer qu'il ne s'agit pas tellement ici de racheter les hommes qui ſont finis, qu'il ne s'agiſſe auſſi de ſatisfaire à la Juſtice Divine qui eſt infinie ? Avons nous donc une connoiſſance aſſez parfaite des droits de cette juſtice de Dieu, qui eſt infinie comme ſes autres vertus, pour prononcer d'un air ſi déciſ qu'elle a dû être ſatisfaite par une goûte du ſang pretieux qui nous a racheptés ? Toute la

religion ſe réduit à une matiere de fait qui eſt ce qu'il lui plaît de nous reveler. Suivés cette revelation & voyés ce qui en réſulte. Il eſt certain par l'Evangile que Jeſus-Chriſt ſur des grumeaux de ſang au jardin de Getſemané, qu'il fut foüeté par l'ordre de Pilate, qu'enſuite il mourut ſur la Croix, & qu'il a ſouffert tout cela pour nous. Ainſi Dieu a choiſi, non une goute, mais l'éffuſion entiere de ce ſang, pretieux pour le prix de nôtre redemption. C'eſt là l'Evangile, trop ſimple pour les rafinemens metaphiſyques de vôtre école, & dans lequel vous trouverés difficilement vôtre conte. Jeſus-Chriſt a ſouffert pour nous. Or ſouffrir pour nous, c'eſt ſatisfaire à la juſtice de Dieu en nôtre place, c'eſt luy payer ce que nous lui devions. Tout le monde en convient.

De là il s'enſuit, ſelon vous, que lorſque le Fils de Dieu ſuoit des grumeaux de ſang au jardin de Getſemané, il payoit actuellement à la juſtice de ſon Pere le prix de nôtre redemption. Que, ſi ce prix eſt ſuffiſant & beaucoup plus que ſuffiſant Dieu eſt ſatisfait & plus que ſatisfait dés lors, dés lors par conſequent

nous

nous ſommes parfaitement racheptés. Le ſang qu'il répand enſuite, lorsqu'il eſt foüeté par l'ordre de Pilate, eſt donc un autre prix qu'il paye pour le même rachapt ſans aucune neceſſité, & ſa mort, le principal de ſes ſouffrances, n'eſt après cela qu'un acceſſoire inutile, inutile du moins à nôtre redemption, puiſque cette redemption a été faite deux fois avant qu'il parvienne au Calvaire. Cela eſt déja aſſez embarraſſant : mais on verra bien autre choſe.

Suppoſé que tout ce qu'on nous dit du ſuperflu de la ſatisfaction de nôtre Sauveur ſoit une verité Evangelique, encore nous avoüera-t on qu'il n'appartient point aux hommes de diſpoſer de ce divin ſuperflu ſelon leur fantaiſie ou ſelon les ſpeculations metaphiſyques de leur école, encore moins ſelon les veues de leur interêt temporel. Il faut ſçavoir avant toutes choſes la volonté & l'intention du Redempteur. A-t-on quelque Teſtament du Fils de Dieu, par lequel il laiſſe le ſurabondant de ſes ſouffrances à l'Egliſe de Rome & faſſe le Pape ſon Exécuteur Teſtamentaire ?

Rien

Rien n'eſt plus curieux après cela que de voir de qu'elle maniere ce ſurabondant des ſouffrances de Jeſus-Chriſt eſt adminiſtré, & qui ſont ceux qui en profitent. Il faut d'abord vous avertir que ce ne ſeront point ces perſonnes humbles, qui attendent de la miſericorde de Dieu le pardon de leurs moindres fautes & croyent n'avoir que le deſeſpoir en partage, s'il faut meriter ce pardon. Ces gens là n'ont rien à pretendre aux merites ſurabondans du Sauveur, qu'on nous applique pour expier nos péchés veniels, puiſqu'ils ne trouvent en eux que des péchés qui meritent la mort éternelle.

Vous devez encore ſçavoir que ce n'eſt pas à l'uſage des pauvres, comme vous l'auriez crû trop bonnement, que ce n'eſt point à l'uſage des pauvres que les merites ſurabondans de la paſſion de nôtre Sauveur ſont deſtinés. Les pauvres y auront peu ou point de part, puiſqu'ils ne ſont pas en état de laiſſer de grandes ſommes pour faire dire des Meſſes pour le repos de leur ame? C'eſt la troupe choiſie & privilegiée des

richeſ-

riches, que cette ſeconde redemption regarde principalement, par le ſyſteme du Pape qui a autant d'égard pour l'opulence, que Jeſus-Chriſt a eu pour la pauvreté.

Graces à celui, qui ſe dit le Vicaire de l'Agneau, ce ſecond ſalut regarde encore très particulierement les Inquiſiteurs, & les Croiſés avec la troupe innombrable de ceux, qui ſous les étendars de ſa Sainteté, encouragés par ſes pardons, ont verſé des torrens de ſang humain, pour perſuader aux infidéles la religion de Jeſus-Chriſt.

Qui l'auroit crû, qu'il y eut une telle oppoſition entre la paſſion de nôtre miſericordieux Sauveur & le ſuperflu de ſa paſſion, que l'une racheptât le monde & que l'autre déſolat la Terre! Que lorsque les ſouffrances du Fils de Dieu font la paix du Ciel avec la Terre, le merite ſurabondant de ces ſouffrances ravageât l'Europe, l'Aſie & l'Afrique, & fit du monde un champ de carnage & d'horreur, où la nouvelle devotion repand plus de ſang que n'en a verſé l'ambition ſanguinaire des Conquerans

Ro-

Romains ! Sommes nous au bout des impietez & des contradictions ? Non, en voici une nouvelle ſource, c'eſt le troiſiéme principe ſur lequel le Purgatoire eſt établi.

3. Ce principe eſt, qu'après que les Saints ont expié leurs péchés veniels ſoit par les auſteritez de la penitence ſoit par les ſouffrances du martyre, le ſuperflu de cette ſatisfaction entre dans le tréſor de l'Egliſe, pour ſervir au rachapt temporel des autres fideles, quand il leur eſt convenablement appliqué. L'hypoteſe Romaine, à meſure qu'elle ſe develope, ne fait que croitre & embeliir. Il eſt preſentement queſtion de gens, qui ſe diſant delivrés des peines éternelles par la miſericorde de Dieu, croyent avoir des merites & des ſatisfactions de reſte, juſquà en donner liberalement a ceux qui en ont beſoin. Redempteurs en ſecond avec le Fils de Dieu, ils ne parlent que d'expier leurs péchés, de gagner le Ciel par leurs merites, de ſe communiquer ces merites par des confrairies & d'avoir part aux penitences les uns des autres. C'eſt là un langage que tout

le

monde parle dans cette communion. Mais qu'il eſt ſcandaleux ce langage, qu'il eſt oppoſé à l'eſprit de l'Evangile ! Tel eſt le méconte de nos preſomptueux. Juſtitiaires que, bien loin qu'ils puiſſent ſatisfaire pour eux & pour les autres, ils ne ſçauroient avec tout leur ſang joint à celui de tous les martyrs expier le moindre de leurs péchés. C'eſt là le premier élement de l'Evangile, oppoſé aux égaremens pitoyables de leur orgueil.

L'illuſion, qu'ils ſe font à cet égard, enferme trois autres. La premiere conſiſte, en ce qu'ils s'imaginent qu'il appartient aux Fideles d'expier leurs moindres péchés ; la ſeconde, en ce qu'ils pretendent qu'il puiſſe y avoir du ſuperflu dans cette ſatisfaction ; & la derniere en ce qu'ils ſuppoſent que leurs merites, quand ils en auroient, peuvent être d'uſage pour d'autres que pour eux mêmes.

A l'égard de la premiere, on demande à ceux qui croyent pouvoir expier leurs péchés veniels, ſi c'eſt en faiſant ſimplement ce qu'ils doivent, ou en faiſant plus qu'ils

ne

ne doivent. Si c'eſt en faiſant ſimplement ce qu'ils doivent, on les refute par l'authorité de Jeſus-Chriſt diſant à ſes diſciples, que *quand ils auront fait tout ce qui leur a été commandé, ils doivent ſe regarder comme des ſerviteurs inutiles, parceque, ce qu'ils étoient tenus de faire, ils l'ont fait.* C'eſt dire fort nettement qu'une bonne action, quand elle ſeroit parfaite en bonté, ſuffit à elle même: mais qu'elle eſt ſans merite à l'égard des autres actions pour les corriger ou pour en effacer le crime. S'ils repondent qu'on expie ſes péchés veniels en faiſant plus qu'on ne doit, ils donnent un dementi exprès & formel à la Loy & à l'Evangile. Car quand la Loy nous ordonne, *d'aimer Dieu de tout nôtre cœur, de toutes nos forces & de tout nôtre entendement*, elle nous met hors d'état de faire plus que nous ne devons par rapport à tout ce qui plait à Dieu, qui eſt de ſon ſervice, qui tend à ſa gloire; ou donc les œuvres, par leſquelles nous croyons expier nos péchés veniels, ne tendent point à la gloire de Dieu, auquel cas elles ne ſont pas même de bonnes

nes œuvres, ou il faut demeurer d'accord qu'elles ſont commandées par le premier & plus grand precepte de la Loy. Veut-t-on donc qu'elles ſoient commandées & non commandées, ſurabondantes & non ſurabondantes ?

D'ailleurs quand St. Paul nous fait cet exhortation, *toutes les choſes qui ſont veritables, toutes les choſes qui ſons juſtes, toutes les choſes qui ſont pures, toutes les choſes qui ſont aimables, toutes les choſes qui ſont de bonne renommée, s'il y a quelque vertu & quelque louange, penſez à ces choſes & faites ces choſes*, quand St. Paul parle ainſi ne nous met-il pas dans l'impoſſibilité de faire aucune ſorte de bien qu'il ne nous ait commandé ? Encore un coup, ou les œuvres, par leſquelles on pretend expier les péchés veniels, ne ſont pas de bonnes œuvres, ni dignes par conſequent d'être preſentées à Dieu, ou elles ſont du nombre de ces actions d'obligation, de ces œuvres commandées, qui, ſelon Jeſus-Chriſt, n'expient pas nos péchés veniels, puiſqu'après les avoir faites nous ne ſommes ſelon lui que des ſerviteurs inutiles. C'eſt donc

une

une verité demontrée que les Saints ne ſçauroient expier leurs moindres péchés ni en faiſant ce qu'ils doivent ni en faiſant plus qu'ils ne doivent. Ainſi voilà nos Catholiques redreſſés pour ce qui regarde leur premier égarement.

Seconde illuſion qu'ils ſe font à eux mêmes, ils croyent que leurs pretendus merites ſurabondans peuvent ſervir à d'autres qu'eux, & que Dieu les accepte en compenſation de ce qui manque à leurs freres. Mais c'eſt là un effet de leur amour propre qui les empêche de voir qu'ils demeureront toûjours en chemin, quand il s'agira de contribuer de leurs ſatisfactions & de leurs merites à l'ouvrage de leur ſalut. Deux raiſons doivent les en convaincre. La premiere eſt que les auſterités de la penitence, quand on y joindroit les ſouffrances du martyre, ſont trop inferieures en durée & en degré aux peines du Purgatoire, pour faire une juſte compenſation des unes par les autres. Elles ſont inferieures en degré, puiſqu'il n'y a point de comparaiſon à faire entre la rigueur des tourmens de cette

vie

vie & celle des tourmens de l'autre. Elles ſont inferieures en durée, puiſqu'ici on ne ſouffre que pendant quelque jours, quelques mois ou quelques années, au lieu que les peines du Purgatoire durent des ſiécles entiers, d'où il reſulte que les martyrs même ont beſoin d'aide pour payer ce qu'ils doivent à la Juſtice Divine, bien loin que les autres puiſſent être ſoulagez par le ſuperflu de leurs merites.

Nôtre ſeconde raiſon eſt, qu'après avoir expié nos péchés, il nous reſte encore le principal à faire, qui eſt de meriter la vie éternelle par nos bonnes œuvres; ce qui demande tout au moins & nôtre ſainteté & le pretendu ſurabondant de nôtre ſainteté. Car quelle proportion y-a-t-il *entre cette legere aflic-tion qui ne fait que paſſer, & le poids éternel de cette gloire merveilleuſement excellente, qui nous eſt reſervée dans le Ciel?* Il faut donc examiner, non ſeulement ſi dans une juſte évaluation le martyre péſe plus que les tourmens du Purgatoire dont il nous delivre: mais encore, ſi ſon poids eſt plus grand que celuy de la gloire éternelle dont il nous merite

la poſſeſſion, en quoi le Juſticiaire trouvera un méconte infini à la confuſion éternelle de ſon orgueil.

Tout ce qu'on peut répondre à cela, c'eſt que Dieu accepte le prix que nous lui preſentons, ſoit pour l'expiation de nos péchés, ſoit pour l'acquiſition de la la vie éternelle, que Dieu l'accepte ſans demander que ce prix ait une entiere proportion avec le bien qu'il nous promet, que c'eſt ici, non une compenſation exacte & rigoureuſe : mais une retribution miſericordieuſe & gratuité. Voilà pour le coup qui va le mieux du monde : mais, ſi la choſe eſt de la ſorte, les merites ſurabondans des Saints ne ſont plus que les gratuitez de la Miſericorde divine. Ainſi tirer les ames du Purgatoire par le ſuperflu de vôtre ſatisfaction, n'eſt que les delivrer par la benignité de Dieu ſupleant à ce qui manque à vos juſtices penitentielles ; c'eſt changer ſa grace en vôtre merite ; mettre vos œuvres en la place de ſa bonté ; vous faire honneur de ſa clemence, ce qui eſt plûtôt une inſulte qu'une ſatisfaction à la juſtice de Dieu.

Admirable

Admirable détour d'un orgueil qui derobe à Dieu ſa gloire ſous pretexte d'humilité! Quoi! lorſque Dieu, par une miſericordieuſe condeſcendance, reçoit de vous & pour vous, une ſatisfaction qui au fond n'eſt pas une ſatisfaction, un merite qui au fond n'eſt pas un merite, vous oſés parler d'un ſurabondant de vos merites & de vos ſatisfactions; & pouſſant l'audace encore plus loin, vous pretendez que vos freres ſont delivrez en vertu de ce que vous avez payé de trop à la Juſtice Divine! On riroit de la contradiction, ſi l'on n'avoit une juſte horreur pour le blaſphême qu'elle renferme: mais on ne s'arrête pas là, on le pouſſe encore plus loin ce blaphême, puiſqu'on oſe aſſocier ſes faux merites avec la veritable ſatisfaction de Jeſus-Chriſt.

4. Nous voici venus à ce rare thréſor de l'Egliſe, qui eſt tout compoſé de ſatisfactions plus que ſuffiſantes, de merites ſurabondans, & qui eſt auſſi fondé ſur une ſurabondance de revelation, puiſqu'il a été formé ſans le conſentement de Jeſus-Chriſt & ſans la

participation des Saints Apôtres. Car ſi Jeſus-Chriſt y avoit quelque part, pourquoi en auroit il fait un ſecret à ſes Diſciples, ou s'il en avoit parlé a ſes Diſciples, pourquoi ceux cy ne nous en auroient ils rien dit?

St. Pierre, pour avoir voulu detourner Jeſus-Chriſt de ſouffrir la mort, s'attira cette foudroyante cenſure, *va Satan arriere de moi, tu m'ez en ſcandale* : mais, s'il avoit été inſtruit dans l'école Romaine, la replique étoit facile. Il auroit ſans ſe rebuter, car dans cette école on ne ſe rebute point, il auroit preſſé tout de nouveau le Seigneur *d'avoir pitié de lui même*, il lui auroit dit pour la ſeconde fois, *cecy ne t'arrivera point*, car puiſqu'une goute de ton ſang eſt plus que ſuffiſante pour racheter mille mondes, pourquoi ſouffrirois tu une mort qui n'eſt pas neceſſaire à nôtre redemption? monte au Ciel ſans deſcendre au tombeau, & nous laiſſe le ſoin d'accomplir le reſte avec le ſecours de ton Eſprit. Nous acheverons de remplir par le merite de nos ſouffrances ce tréſor de ton Egliſe, qui doit être compoſé

posé du superflu de ta satisfaction & de la nôtre. Tu sçais que c'est icy la doctrine que tes Vicaires, mes successeurs, doivent enseigner par ton ordre ; & pourquoi me dis tu, lorsque je te represente ce qui est de la foy Catholique, *que je ne connois point les choses qui sont de Dieu* ? Rentre en toi-même, Seigneur, & cesse de contredire ton propre Evangile. Saint Pierre ignoroit tout cela sans doute, puisqu'il se tait dans une si belle occasion de parler.

Saint Paul n'est pas moins inexcusable, lorsqu'il ne veut pas que les fideles ayent l'honneur de voir leurs merites associez à ceux de Jesus-Christ, & qu'il tonne avec indignation contre tous ceux qui donnent aux plus grand Saints d'autre titre que celui de serviteurs. Qui *est Paul*, dit-il, *ou qui est Apollos, sinon des ministres par lesquels vous avez cru ? Paul a-t-il été crucifié pour vous* ? Oüi sans doute, lui repondroit on dans les principes de nos adversaires, oüi sans doute, Paul doit être, si non crucifié, dumoins décapité pour nous, ce qui revient à la même chose. Nous n'en pou-

vons douter, ſans renoncer à nôtre religion, puiſque la foy Catholique nous enſeigne que les ſouffrances de Paul, comme celles de tous les martyrs, contribuent à nôtre rachapt temporel & à l'expiation de nos pechés veniels, quand elles nous ſont convenablement appliquées. Et qui eſt ce qui a plus enrichi le threſor de l'Egliſe du ſuperflu de ſes ſatisfactions, qu'un Apôtre qui a ſouffert plus que tous les autres Apôtres ? Conte-t-il pour rien les travaux, les perils, les naufrages, la pauvreté, le mépris, les outrages, ſon corps tant de fois déchiré à coups de foüet, trainé, lapidé, accablé de chaines dans l'obſcurité des cachots, une miſere conſtante, des afflictions ſans repos, ſans relache, terminees enfin par la mort, ou ne connoit-il point le principal & plus ſaint uſage de ſes ſouffrances ? O combien d'ames fideles ſeront ſoulagées dans l'autre monde, par ce que Paul a ſouffert de plus qu'il ne devoit ſouffrir ! Combien de grandes debtes acquitées par ce qu'on lui doit de retour ! Un tel homme ne ne merite t-il donc d'autre titre que celui

lui de miniſtre par lequel nous avons crû ? Si Paul avoit vû les tourmens indicibles du Purgatoire, comme il a vû les gloires inéfables du Paradis, il jugeroit plus avantageuſement de ce qui contribuë au repos de tant d'ames déſolées.

Les Prophetes ne fourniſſent pas moins que les Apôtres à ce nouveau fond établi pour le ſoulagement des Eſprits dans l'autre vie. Que feroient-ils de leurs merites ſurabondans ? Les fideles de l'ancien Teſtament ne peuvent manquer d'en avoir de reſte, puiſqu'ils n'ont pas été aſſujetis à la neceſſité d'expier leurs pechez veniels ni pendant leur vie ni après leur mort. Pendant leur vie les ſacrifices leur tenoient lieu d'œuvres penales. Après la mort, comme ils ne ſouffroient rien dans le limbe, ils n'y expioient rien auſſi. Que, ſi ce n'étoit pas alors l'uſage d'enrichir l'Egliſe du ſurabondant de ſes ſatisfactions, il ſuffit que la coutume en ſoit venuë depuis. Que de merites ſuperflus à l'ancienne Egliſe, qui enrichiront la nouvelle, s'il lui plait de les recevoir dans ſon tréſor!

Mais il faut s'arrêter ici un moment, car on peut faire une difficulté qui ne paroit pas trop aiſée à reſoudre. On demande pourquoi ce threſor n'a pas été ouvert dés le commencement par les indulgences de St. Pierre, comme il l'eſt aujourd'huy par celles du Pontife ſon Succeſſeur.

Quatre raiſons rendoient la diſtribude ces pardons auſſi neceſſaire pour le moins dans ce tems là que dans celui-ci. La premiere, qu'on ne pouvoit mieux encourager les premiers Chrêtiens à ſouffrir conſtamment la mort pour la cauſe de Jeſus-Chriſt, qu'en leur apprenant qu'ils ſe délivroient par là des tourmens de l'autre monde, & que d'ailleurs ils s'acqueroient le droit d'enrichir l'Egliſe des merites ſurabondans de leur penitence, dont ils n'avoient plus beſoin, lorsqu'ils expioient leurs propres pechés par le martyre.

En ſecond lieu, comme il y avoit alors pluſieurs perſonnes, qui toûjours prêtes à ſeeler de leur ſang la profeſſion de l'Evangile, perdoient la couronne du martyre, non faute de volonté: mais faute d'occaſion, il étoit de la der-

derniere équité, que le ſurabondant de la ſatisfaction des martyrs en effet ſervit au ſoulagement de ces martyrs en diſpoſition.

Il faut adjouter en troiſiéme lieu, qu'on auroit par-là exercé de tous les actes de la charité le plus grand, le plus édifiant & le plus agréable à Dieu. Car qu'eſt ce que donner l'aumône à un pauvre, en comparaiſon de racheter une ame des tourmens du Purgatoire? Il faut advouer que la charité des premiers Chrêtiens eſt digne d'admiration, & qu'on ne peut trop applaudir à la maniere dont ils compatiſſent & ſubviennent à la neceſſité les uns des autres. On void avec édification dans l'hiſtoire des Apôtres le ſoin qu'ils avoient de faire continuellement entre les Gentils convertis à la foy chrêtienne des collectes qu'ils portoient eux-mêmes à Jeruſalem; & à Jeruſalem même, ſans aller plus loin, ne trouve-t-on pas une multitude de fideles qui vendent leurs biens patrimoniaux, pour en mettre le prix aux pieds des Apôtres? C'eſt ici un miracle de charité qui peut être comparé aux miracles même, qui

prouvoient si hautement la verité de l'Evangile, un miracle qui montre l'effet & l'impression de tous les autres. Car certainement il n'y avoit que la vie de Dieu, qui se manifestoit à leurs yeux par les morts qu'ils voyoient réssuciter, qui peut les détacher si parfaitement des biens de cette vie. Il ne falloit pas moins que la bienheureuse immortalité, qui leur paroissoit à decouvert, pour les rendre insensibles à leur interêt temporel; & rien ne pouvoit leur ôter le goût des biens du monde, que le souverain bien, déja present à leurs yeux par les miracles des Apôtres. Quel peuple de heros en désintéressement ! Quelle élevation de sentimens en des hommes vulgaires ! Quel sublime de mœurs ! Quel triomphe de la grace !

Mais, l'osera-t-on dire ? cette admiration si juste, si legitime, se change en un veritable scandale, lorsque nous considerons, combien des gens, qui étoient si misericordieux & si charitables envers les vivans, se montrent cruels & dénaturés envers les morts. Quoy ! dans ce grand empressement à secourir l'indigen-

ce

ce de leurs freres qui ſont ſur la terre, oublier ces pauvres ames deſolées qui languiſſent dans les tourmens de l'autre vie, ces ames qu'on ne peut douter qui ne ſoient fideles & qui cependant demeurent ſans ſecours, affamées & alterées d'une juſtice qui leur manque & que les Apôtres peuvent leur fournir de leur ſuperflu! Ne les recommander pas même aux prieres des fideles, n'en faire pas une ſeule fois mention en tant d'Epitres, ſi marquées de l'amour fraternel, ſi pleines de cordialité, d'une ſainte tendreſſe, de ſalutations affectueuſes des uns pour les autres! Eſt ce donc que les Chrêtiens ceſſent de s'aimer, quand ils ceſſent de vivre ? Certainement un ſilence ſi denaturé ne pourroit que faire un éternel deshonneur à la communion des Saints. O que les derniers ſiecles ont bien mieux fait leur devoir! On a écrit depuis ce tems là plus de volumes ſur les ſouffrances des fideles dans l'autre monde, qu'il n'y a de lignes dans l'Ecriture du vieux & nouveau Teſtament. Ces pauvres ames ne crient plus inutilement, comme autrefois. L'Univers re-

tentit de l'éco de leurs plaintes. On l'entend ſans ceſſe cet éco charitable, on l'entend retentir avec édification dans les chaires, les écoles, les confeſſionaux. Et que dira-t-on de tant de fondations religieuſes de toute ſorte qui, dit-on, n'ont d'autre fin, que leur ſoulagement, monumens de la pieté des vivans envers les morts, qui rempliſſent le monde & enrichiſſent l'Egliſe, en attendant qu'ils s'élevent en jugement contre la froide indifference des tems Apoſtoliques, ou plûtôt contre la dureté barbare des diſciples de Jeſus-Chriſt? L'expreſſion n'eſt pas trop forte, ſi la doctrine du Purgatoire eſt veritable, & l'on n'y peut trouver à redire, ſans manquer ſoi-même d'humanité.

Enfin je dis en quatriéme lieu que la doctrine du Purgatoire, s'il avoit plû aux Apôtres de la faire connoître, pouvoit ſoulager les morts & faire beaucoup de bien aux vivans. Car enfin S. Paul n'auroit pas été reduit à faire des tentes, ni l'Egliſe de Philippe dans la neceſſité de lui envoyer juſqu'à Rome les ſecours

cours neceſſaires à ſa ſubſiſtance, ſi St. Pierre avoit fait dés ce tems là, ce que ſes ſucceſſeurs ont pratiqué ſi utilement dans la ſuite, c'eſt d'accorder des indulgences à ceux qui portent leurs aumônes dans certaines Egliſes, ou qui ſecourent le Saint Siege dans ſes beſoins. Si les Chrêtiens de Rome, de Philippe, de Coloſſe, d'Epheſe, de Corinte n'étoient pas encore aſſez riches pour élever des Egliſes magnifiques, ils n'étoient pas ſi pauvres auſſi, qu'ils ne puſſent bâtir des Chapelles ou des Oratoires à quoi les Apôtres pouvoient attacher leurs pardons. Au defaut des Chapelles, les Autels, les Roſaires, les Crucifix, les Reliques &c. auroient comme aujourd'huy ſervi pour cet uſage. C'étoit-là un ſûr moyen de faire qu'il y eut toûjours de l'argent contant pour défrayer les Evangeliſtes & même pour des occaſions plus éxtraordinaires. Ainſi le threſor ſpirituel, compoſé du ſurabondant des ſatisfactions des fideles, auroit dez ce tems là valu à l'Egliſe un threſor temporel, compoſé du ſuperflu de leurs richeſſes.

On ne peut au reſte douter que, ce qui a été permis & neceſſaire dans la ſuite, ne le fut alors, à moins qu'on ne pretende que l'entretien des Apôtres & les dépenſes neceſſaires à la propagation de l'Evangile étoient d'une moindre importance, que la neceſſité d'accompagner le Pape en ceremonie pendant la ſolemnité du jour de Pâque qui, ſelon Bellarmin, eſt une juſte occaſion au Pontife d'accorder ſes pardons.

5. Cette conſideration nous conduit à l'examen du cinquiéme principe, ſur lequel le ſyſteme Romain eſt établi, c'eſt le pouvoir qu'on attribuë au Pape, ſoit d'exempter les fideles des œuvres penitentieles pendant leur vie, ſoit après leur mort de les tirer du Purgatoire, & cela par l'application qu'il leur fait des ſatisfactions qu'il tire du threſor de l'Egliſe. Cette prérogative du nouveau St. Pierre doit le faire regarder avec une particuliere conſideration. On peut dire qu'il eſt auſſi grand Seigneur dans l'autre monde que dans celui-ci, ſi l'on peut être bien ſûr de ſon droit & du legitime uſage qu'il en fait. Ces deux conditions ſont neceſſaires,

neceſſaires & l'examen en eſt eſſentiel. Il nous faut donc conſiderer d'un côté le titre que le Pontife Romain a pour ſe croire le dépoſitaire de ce threſor, & de l'autre l'uſage qu'il en fait, ou qu'il en peut faire dans les principes où il eſt & dans la ſituation où il ſe trouve.

Le titre du Pontife Romain, lorſqu'il ſe dit ainſi de plein droit le Theſorier de la Miſericorde Divine, ce grand titre peut lui être conteſté en plus d'une maniere. Premierement il n'eſt pas bien certain qu'il ait plû à Dieu d'accorder la diſpoſition de ce threſor à un homme pécheur & mortel, de quelque rang, de quelque dignité qu'on le ſuppoſe.

D'ailleurs l'Egliſe de Jeruſalem, qui eſt la Mere des autres, a plus de droit de reclamer ce privilege que l'Egliſe de Rome qui n'étoit pas encore au tems de l'établiſſement, ou lorsque ce fond commença d'être rempli.

De plus comme la propitiation des péchés du genre humain s'eſt faite à Jeruſalem & non à Rome, il eſt aſſez étrange qu'il faille attendre les pardons de Rome, & non de Jeruſalem.

Enfin chacun sçait que St. Jean le disciple que Jesus aimoit, a survêcu à St. Pierre le disciple qui aimoit Jesus, & cela de 25 ou de 26 ans au rapport des Anciens. Il y auroit donc bien de la justice, ce me semble, que la charge du thresor dont nous parlons, avec la dignité de Souverain Pontife, passat à St. Jean après la mort de St. Pierre ; d'autant plus que Jesus-Christ en lui addressant les revelations de l'Apocalypse & non à Linus, à Clet ou à Clement s'explique en sa faveur, & fonde son titre au prejudice de ses Concurrens.

Je ne sçay à quoi il tiendroit qu'on ne rendit justice à St. Jean après la mort de St. Pierre : mais il semble qu'on puisse conter sur trois voix en sa faveur. La premiere & principale, après laquelle même les autres ne devroient pas se conter, la premiere & principale est celle de Jesus-Christ, qui sans doute n'a pas choisi un Pretre de Rome, pour luy confier ses pardons, au prejudice du disciple qui reposoit sur sa poitrine sacrée.

La seconde est celle de l'Eglise, qui n'aura pas preferé un disciple des Apô-

tres

tres à un des trois Apôtres privilegiés, eſtimés *les trois Colomnes*, & encore à celui des trois, qui étoit le bien aimé du Sauveur.

La troiſiéme voix eſt celle de St. Pierre même, qui à la verité ne s'eſt pas ſouvenu dans aucune de ſes deux Epiſtres de ſe nommer un ſucceſſeur dans la diſpenſation ſupreme du treſor de l'Egliſe : mais qui fait aſſez connoitre ce qu'il auroit repondu à ceux qui lui en auroient parlé. On ſait à peu près ſon ſentiment ſur le rachapt des morts, qui a valu tant de richeſſes aux vivans, lorſqu'on lui entend dire 1. Ep. 1. 18. 19. *que nous ſommes rachetès, non par des des choſes corruptibles, comme par argent ou par or: mais par le pretieux ſang J.C.* On void dailleurs combien il êtoit incapable de preferer un Pretre de Rome à Saint Jean lorsqu'on fait attention à ce qu'il dit 2. Ep. ch 1. v. 13. 14. 15. *J'eſtime qu'il eſt juſte de vous reveiller par avertiſſement, pendant que je ſuis dans ce tabernacle, ſachant que j'en dois deloger dans peu, comme nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt même me la declaré. Mais je tacheray qu'auſſi après mon depart vous puiſſiès conti-*

continuellement vous ſouvenir de ces choſes (ſoit par l'Evangile ſelon S. Marc compoſé, diſent les Anciens, des choſes que St. Pierre lui dictoit, ſoit par quelqu'un des autres Evangiles) *Car nous ne vous avons point fait connoitre la puiſſance & la venue de nôtre Seigneur, en ſuivant des fables artifitiellement compoſées: mais comme ayant veu ſa Majeſté de nos propres yeux. Car il avoit receu gloire & honneur de Dieu le Pere, lors qu'une telle voix lui fût adreſſee de la gloire magnifique, celuici eſt mon fils bien aymé, auquel j'ay pris mon bon plaiſir; & nous ouïmes cette voix, étant avec lui en la ſainte montagne.* Nous ouïmes cette voix. Qui nous? Pierre, Jaques & Jean. Voyla les trois principaux Apôtres qui aſſociez dans la gloire du témoignage le ſont auſſi dans la puiſſance des clefs. St. Pierre eſt le premier, à la bonne heure! Mais qui voudroit, qui pourroit, qui oſeroit diſputer le premier rang à St. Jean après la mort de St. Jaques & celle de St. Pierre? Perſonne ne peut empecher la preference que Jeſus-Chriſt à deja faite des trois diſciples

diſciples privilegiés à tous les autres. Le Prince des Apôtres ne peut tout au plus pretendre que la primauté ſur eux. Quel droit a-t-il de degrader un tel Collegue, quand il en auroit le deſir ? Mais il paroit à ſon langage, combien il étoit éloigné de cette penſée, & ſa vertu ſans doute le defend contre ce ſoupçon. Voudroit il renverſer un ordre établi de Dieu même ? *Dieu*, dit St. Paul, *a mis les uns dans l'Egliſe, premierement Apôtres, en ſecond lieu Prophetes, pour un troiſieme Docteurs, & puis les vertus* (ou les dons miraculeux de plus d'une ſorte) *conſequemment les gueriſons, les ſecours, les gouvernemens, la diverſité des langages. Tous ſont ils Apotres ? Tous ſont ils Docteurs* ? Et qui ſont Linus, Clet & Clement, pour ſe dire l'un après l'autre les Vicaires de Jeſus-Chriſt pendant la vie de St. Jean ?

Ils ſe font compliment ſur le ſouverain Pontificat. Clement, dit Bellarmin, quoyque nommé par St. Pierre le ceda à Linus par modeſtie. Belle raiſon, pour priver de cette haute dignité le diſciple que Jeſus aymoit ! Mais, dira-t-on,

ſi

ſi la charge de Souverain Pontife n'avoit été attachée au ſiege de Rome, l'Egliſe Catholique, Apoſtolique, Romaine, que ce Siege gouverne, n'auroit été ni ſi riche, ni ſi accreditée qu'elle eſt aujourd'huy. En ſeroit elle moins digne de Jeſus-Chriſt? Et contés vous pour une raiſon le plus grand de tous les ſcandales, qui eſt d'avoir changé le ſyſteme de la miſericorde divine en un ſyſteme d'interêt? C'eſt ce qu'on va montrer en gros & en detail.

On a vû quelle eſt la condition du riche mondain & celle de Lazare dans la parabole de l'Evangile; & que par la deciſion d'Abraham & celle de Jeſus-Chriſt même le pauvre eſt au deſſus du riche après la mort: mais les choſes ont bien changé depuis ce temps là. On n'a pour le comprendre, qu'à conſiderer la même parabole avec quelque changement dans les circonſtances. Imaginons nous donc que Lazare & le Mauvais Riche ont vecu ſous le Pontificat d'Alexandre 7. Nous ſuppoſons aprez cela que ce riche mondain, aprez avoir

vecu

vecu dans le delices & dans le dereglement trouve au lit de la mort un Confeſſeur qui l'abſout de ſes péchés, moyennant un ſimple acte d'attrition, qui eſt une crainte de l'Enfer, ſans aucun amour de Dieu. Cet homme meurt en état de grace nonobſtant le déréglement de ſa vie paſſée. Ainſi la determiné le Vicaire de Jeſus-Chriſt, puiſqu'Alexandre 7. dans une Bulle publiée le 7. May 1667. *de l'avis des éminentiſſimes Cardinaux, & des Inquiſiteurs generaux défend d'attacher aucune injure ou mépris au ſentiment qui nie que l'attrition qui nait de la crainte de la Gehenne requiere quelque acte d'amour de Dieu, pour obtenir la grace dans le Sacrement de penitence.* Le Pontife défend de condamner ce ſentiment, *qui lui ſemble le plus commun entre les ſcolaſtiques*, non plus que le ſentiment oppoſé, qui eſt que la contrition eſt neceſſaire, il défend de condamner le premier ſentiment non plus que l'autre *juſqu'à ce que le St. Siege en ait autrement ordonné.* La clauſe eſt édifiante, elle met pour le moins la conſcience en repos, puiſqu'elle dit aſſez clairement que pour le tems d'alors,

lors, dans l'interim bienheureux, l'attrition ou la crainte de l'Enfer, ſans la contrition ou l'amour de Dieu ſuffiſoit au ſalut. Le mauvais riche vivant ſous ce Pontificat aura craint l'Enfer, lorsqu'il ſe vid attaqué de la maladie dont il mourut. Cela eſt aſſez ordinaire; ſon Confeſſeur l'abſout ſur cette crainte, il ſuit ſa tablature. Voilà donc cet heureux mondain qui meurt en état de grace par la déciſion de ſa Sainteté, & qui par conſequent s'en va tout droit en Purgatoire après ſa mort.

Le pauvre Lazare, après avoir vêcu & être mort dans des ſentiments continuels de l'amour de Dieu, Lazare n'a pas une meilleure deſtinée. Il eſt en Purgatoire comme l'autre, ſi comme il y a grande apparence, il n'a pas expié tous ſes péchés veniels & ſouffert toute la peine temporelle dans cette vie : mais quel autre que les Martyrs & les Saints du premier ordre peuvent pretendre à ce dernier degré de la perfection dans ce monde ? Lazare va donc en Purgatoire, où il ſe trouve avec le mauvais Riche : mais avec le même déſavantage qu'il auoit

avoit dans ce monde. Le riche eſt toûjours riche & beaucoup plus riche depuis qu'il eſt mort, puiſque c'eſt alors que les richeſſes lui ſont d'un très grand uſage, pour s'empêcher de reſter dans les tourmens de l'autre vie par les legs qu'on ne lui a pas laiſſé oublier dans ſon teſtament. Le pauvre eſt toûjours pauvre & plus pauvre que jamais puiſque n'ayant pas le moyen d'achepter les ſecours de l'Egliſe, il ſe trouue par une ſuite de ſa pauvreté condamné à de plus longs tourmens. Cela n'eſt-il pas ſurprenant, que les richeſſes, ſans amour de Dieu, ſoient plus utiles, que l'amour de Dieu, ſans les richeſſes, & cela par rapport à la vie à venir?

Jeſus-Chriſt n'a qu'à corriger ſon Evangile & Abraham ce qu'il dit au mauvais riche. Voicy bien une autre tablature. Aimez Dieu ou ne l'aimez pas, vous ſerez abſous dans ce monde, & ſoulagé dans l'autre, ſi vous êtes riche, & que vous craigniés l'Enfer au lit de la mort, la regle eſt certaine, *juſquà ce que le St. Siege en ait autrement ordonné.* Montalte qui dans ſes Pro-

Provinciales parloit ſi dignement de l'amour divin dix ans auparavant, Montalte n'a qu'à ſe taire. L'Oracle de Rome a parlé. *Quel acte d'union*, diſoit-il dans ſa dix & ſeptiéme lettre, *quel acte d'union ai-je fait avec les heretiques ? Quelle conſtitution de Pape ay je violée?* Point d'autre, lui repondroit-on, que celle *qui viole le grand commandement qui comprend la Loy & l'Evangile, qui oſe lever l'anatheme que St. Paul prononce contre ceux qui n'aiment point le Seigneur Jeſus-Chriſt, qui attaque la pieté dans le cœur, qui lui ôte l'eſprit qui donne la vie.* A qui croit-il parler déſormais? Qu'il ne s'y trompe pas. C'eſt ici le blaſphême, non de Loyola: mais du nouveau St. Pierre, parlant *ex Catedra & aſſiſté de ſes Inquiſiteurs & de ſes Cardinaux éminentiſſimes.*

Au reſte Montalte a raiſon de s'écrier, que le myſtere de l'impieté eſt accompli. Il l'eſt en effet & plus qu'il ne ſe l'imagine lui même, comme on va le voir, ſi nous changeons un peu la ſuppoſition en ſa faveur. On ſuppoſe que le pauvre déja fidele & le riche enfin penitent ſont tous deux morts dans les actes de la contrition

trition, avec cette difference, que le riche s'eſt repenti ſur la fin de ſa vie, & que le pauvre eſt bien mort, aprés avoir conſtamment bien vêcu. Dans cette ſuppoſition il eſt toûjours vray que le riche eſt ſoulagé en Purgatoire parce qu'il eſt riche, & que le pauvre continuë d'être tourmenté parce qu'il eſt pauvre; car le riche a dequoy ſe faire ſoulager par les ſuffrages de l'Egliſe, au lieu que le pauvre n'obtient ni ces ſuffrages faute de bien, ni le ſoulagement aprés ſa mort faute de ces ſuffrages. Tel eſt l'ordre établi dans l'Egliſe Catholique ſous la direction du Vicaire de Jeſus-Chriſt. Ainſi le ſcandale revient. Montalte & tout ſon parti n'y ſçauroit contredire, & le voilà auſſi foible avec les Proteſtants, qu'il eſt fort avec les Jeſuites. Mais auſſi dequoy s'aviſe-t-il, de vouloir reformer ſes caſuiſtes, ſans reformer ſa Religion? Ne voit-il pas bien que la doctrine qu'il abhorre eſt, ſelon ſa Sainteté, le ſentiment le plus commun des Docteurs Catholiques? Le pauvre Montalte a donc contre lui la chaire de St. Pierre & la generalité des ſuffrages qui fait la tradition. On

l'avoit

l'avoit déja accablé par cet endroit qui eſt veritablement ſon endroit foible. Qu'à-t-il repondu quand on lui a montré par des preuves & des témoignages ſans replique que la morale relachée des Jeſuites eſt en effet la tradition commune de ce qu'on nomme l'Egliſe Catholique, tradition égale en authorité, comme on le pretend, à l'Ecriture divinement inſpirée ? Mais enfin, pour revenir à nôtre ſujet, que veulent dire Jeſus-Chriſt & ſes Saints Apôtres, lorsqu'ils nous parlent avec tant de mépris des richeſſes, ſi ces richeſſes mettent la même difference entre les hommes après leur mort que pendant leur vie? Que dis je? la même difference; diſons une difference ſans comparaiſon plus grande, puiſque les ſecours, qui nous ſoulagent dans l'autre monde, ſont plus conſiderables que les commodités qui nous font trouver de l'agréement dans celui-ci. Comment reconcilier Jeſus-Chriſt avec ſon Vicaire ? L'un conſole la pauvreté, & l'autre l'opulence. L'un vend & l'autre donne. L'un rapporte tout à la miſericorde de Dieu, & la religion

religion de l'autre eſt un ſyſteme d'interêt. Mais cela eſt trop general. Venons à quelque choſe de plus particulier & qui ne ſera pas moins curieux.

On dit que Philippe II. ſe fit un revenu immenſe par des pardons de la ſeconde main, ou des indulgences venues de Rome, qu'il envoyoit dans l'Amerique. Après avoir, dit-on, après avoir en Flandre fait paſſer dix & huit mille Proteſtans par les mains du bourreau, & avoir eu ſa bonne part en France au maſſacre de la St. Barthelemi, ſûr des bonnes graces de ſa Sainteté, il trafiquoit à Rome avec le ſang de nos Reformés, & dans l'Amerique avec les pardons de Rome. On veut qu'il ſe ſoit perdu en ce tems là pour la valeur de ſoixante & dix millions de ces denrées Papales, par le naufrage d'un vaiſſeau qui en étoit chargé pour le conte du Roy Catholique. Ce que Philippe recevoit en retour des merites ſurabondans des Saints, c'eſt des lingots d'or & d'argent, de la cochenille, ou pour parler avec l'Ecriture, des marchandiſes d'or & d'argent, des pierres pretieuſes, perles, ſoye, pourpre, écarlate,

canele, ſenteurs, encens &c. & autres richeſſes ſpecifiées dans l'endroit de l'Apocalypſe, qui annonce à la nouvelle Babylone la perte de ſon trafic.

Mais n'eſt ce pas ici une maligne ſatyre plûtôt qu'une verité ? Le fait peut être faux. Quelle apparence que les hommes trafiquent au profit de leurs baſſes paſſions des graces de la miſericorde divine? Examinons la choſe de plus près, a la bonne heure ! & pour ne pas nous méprendre, écoutons les Docteurs Catholiques ſur ce ſujet. Peut-être nous diront-ils quelque choſe pour la juſtification de leur Egliſe.

Bellarmin diſtingue l'uſage de l'abus, & nous cite une Bulle de Clement V au Concile de Vienne, dans laquelle ce Pape cenſure certains quêteurs d'aumônes, qui dans leurs ſermons trompoient les ſimples pour avoir adroitement leur argent. Mais outre que tous ceux, qui trafiquent des graces de Dieu dans l'Egliſe Romaine, ne ſont pas des quêteurs d'aumônes, il ne faut d'ailleurs que conſiderer les paroles de la Bulle, pour voir la veritable cauſe du chagrin

grin qui fait parler le Pape. Ce qui déplait, c'eſt que ces gens là, comme le Pontife le dit fort bien dans ſa Bulle, *de leur propre mouvement, motu ſuo proprio, accordoient des indulgences, diſpenſoient des vœux, abſolvoient les parjures & les homicides, diſpenſoient de la neceſſité de la reſtitution ceux qui leur donnoient une partie de ce qu'ils avoient derobé, qu'ils relachoient la troiſiéme ou quatriéme partie de la penitence impoſée aux pécheurs, & pretendoient tirer trois ames du Purgatoire ou un plus grand nombre en faveur de ceux qui leur faiſoient des aumônes &c. Nos*, ajoute le Pontife, *abuſus hujuſmodi per quos cenſura Eccleſiæ vileſcit; & clavium Eccleſiæ authoritas ducitur in contemptum omninò abolere volentes, per quoſcunque quæſtores fieri vel attentari de cætero inhibemus.* Ces gens là aviliſſoient les cenſures de l'Egliſe, ils rendoient mépriſable l'autorité des Clefs, en faiſant les choſes *motu ſuo proprio*, de leur propre mouvement, ſans l'aveu du St. Siege. Voilà ce qui fache le Succeſſeur de St. Pierre; c'eſt ce qui l'oblige à faire ſçavoir au public, qu'il n'ap-

partient pas à toute ſorte de perſonnes de faire les relachemens, dont il ſe plaint, & qu'il ne permettra pas que tout le monde s'en mêle, *Et per quoscunque queſtores fieri inhibemus.* Au reſte ce ne ſont pas ſeulement les heretiques qui nous apprennent le trafic que les Papes ont fait de leurs pardons. Les auteurs même de leur communion témoignent que Leon dixiéme, en vendant ſans pudeur les choſes ſaintes, donna lieu à de juſtes reproches. *Il tira*, dit Langius *la ſomme de cinq cens mille écus d'une ſeule promotion de Cardinaux, empruntant cet argent de ceux qu'il élevoit à cette dignité*; & *pour les rembourſer il fit vendre ſes Indulgences.* Il en prit le pretexte de ce qu'il falloit bâtir au Vatican, & faire la guerre aux infideles. Cependant la guerre ne ſe fit point & le deſſein de bâtir fut laiſſé là: mais les indulgences furent venduës avec cette circonſtance, que des Chrêtiens ne ſçauroient entendre ſans horreur, c'eſt que Tezelius & Samſon, qui prêchoient ces indulgences, l'un en Allemagne & l'autre en Suiſſe, diſoient qu'il n'y avoit point de crime qui ne fut remis

remis par les pardons qu'ils vendoient, *quand même on auroit violé la Mere de nôtre Seigneur*. Il eſt fort vrayſemblable que leur commiſſion ne portoit pas cela, bien que des auteurs Catholiques Romains nous faſſent regarder Leon, comme un homme qui ne faiſoit pas myſtere de ſon impieté.

Suppoſons le neantmoins auſſi religieux qu'on voudra. Toûjours eſt-il bien certain que, ſi l'abus, qu'on fait de l'autorité du Pape, en accompagnant ſes pardons d'horribles blaſphêmes, tombe ſur ceux qui les diſtribuent, l'abus qu'on fait du Chriſtianiſme, en vendant les graces de Dieu, ne peut tomber que ſur le Pape qui en a donné la commiſſion. Mais, dira-t-on encore, le tems de Leon dixiéme peut être flétri de cette tache par l'avarice de ce Pape, ſans que la choſe tire à conſequence pour l'Egliſe Catholique en general. Cette réponſe eſt frivole pour deux raiſons. La premiere eſt, qu'il y a dans l'Egliſe qui ſe dit Catholique un trafic de choſes ſaintes, durable, fixe, conſtant, fondé ſur les principes même de ſa foy & diviſé en ſes

trois branches, 1. le trafic des Prêtres vendant les ſuffrages de l'Egliſe par le commerce de leurs Meſſes; 2. le trafic des Moines communiquant les merites de leurs flagellations & de leurs œuvres penitentielles à tous ceux qui leur font des liberalités; 3. le trafic du Pape vendant ſes pardons au profit de ſon Siege, c'eſt-à-dire, à ceux qui les payent ou qui ſervent le St. Siege & contribuent à ſon avancement temporel.

La ſeconde raiſon eſt, que depuis plus de huit cens ans on ne trouve point, même dans les plus beaux jours de cette Egliſe, un tems qui ne ſoit marqué de cette ſimonie. C'eſt là une verité de fait, dont ceux, qui ont des yeux & qui ſçavent lire, peuvent s'inſtruire par eux mêmes.

Dès le tems de Charlemagne les Papes étoient en poſſeſſion de vendre leurs pardons &, qui plus eſt, de manquer à la fidelité du commerce ou à la bonne foy ordinaire entre des marchands. Ce Roy Lombard qui donna au Pape les Alpes Cottiennes, *pour en obtenir la remiſſion de ſes péchés*, ce Roy Lombard ne prevoyoit

prevoyoit pas que Charlemagne pour le même prix, reçu de la même main, détruiroit enſuite le Royaume des Lombards.

Mais qu'eſt-ce que tout cela ? Si vous le comparés aux horreurs du ſiecle ſuivant, qui eſt le dixiéme & que Baronius nomme un ſiecle de fer pour ſa dureté & ſa ſterilité en bien &c. *L'abomination de la déſolation*, ſelon Baronius même, *étoit dans le temple de Dieu Quelle étoit*, dit-il, *la face de la ſainte Egliſe Romaine ! Qu'elle étoit vilaine & difformé ! lorſqu'il n'y avoit que des infames proſtituées, qui la gouvernoient, qui changeoient & rechangeoient les Papes à leur gré &, ce qui eſt encore plus effroyable, qui faiſoient ſeoir ſur la chaire de St. Pierre leurs galans & leurs mignons.* Les autres Hiſtoriens des Papes n'en diſent pas moins. Ils nous parlent d'une longue ſuite de Souverains Pontifes, brigans, aſſaſſins, magiciens, ſimoniaques, parjures, ſacrileges, oppreſſeurs du Peuple, & qui ne parviennent au trône de Jeſus Chriſt, qu'en ſe maſſacrant les uns les autres.

C'eſt dans ce temps-ci que le corps du Pape Formoſe tiré de ſon ſepulchre & revêtu de ſes habits Pontificaux eſt mis à la queſtion par la faction qui lui avoit été oppoſée. On lui demande gravement, pourquoi il a uſurpé le Pontificat, & comme il ne repond rien à cette queſtion, il eſt traité en coupable deüement convaincu. Pour punir ſon ſacrilege, on lui coupe les doits de la main dont il beniſſoit le peuple, & puis on le jette dans le Tybre. Après cela vous voyez une ſuite de Papes diviſez en deux factions, qui s'emparent du Siege tour à tour, & dont les uns ne s'occupent qu'à caſſer les actes de Formoſe, les autres à les retablir, & tous rempliſſent Rome de ſang, & le monde Chrétien de ſcandale & d'horreur. Sergius ſe ſaiſit du Pontificat par les ruſes de ſa maitreſſe Moroſie, dont il eut Jean XI. Jean X, par l'artifice d'une autre Moroſie, occupe le ſiege Romain: mais peu de temps après il eſt étouffé avec un couſſin, que la prémiere Moroſie lui met ſur la bouche & ſur le nez. Jean XI. fils de Sergius & de Moroſie ſe diſtingue par les

les monſtrueux dereglémens, qui ont donné lieu à la plainte de Baronius & à ſes tragiques exclamations. Jean XII, après avoir été fait Pape à l'âge de douze ans, eſt tué ſurpris en adultere. Leon 8. ſe ſaiſit du Papat, quoiqu'il fût encore laïque. Boniface VII occupe le ſiége, après avoir fait étrangler dans un cachot ſon prédeceſſeur. Jean XV. pille l'Etat & l'Egliſe, en faveur de ſa parenté. Sylveſtre II Magicien ou aſpirant à la gloire de le paroître ſe fait une Tête enchantée ſous certaines conſtellations, & qui doit ſervir d'Oracle à celui qui ſe dit l'Oracle des Chrétiens.

Voilà quels étoient les depoſitaires du ſalut, les diſpenſateurs des mérites des Saints, les directeurs & les treſoriers de la banque celeſte, durant l'eſpace de cent cinquante ans, que ce ſcandale a continué, de l'aveu des auteurs Catholiques Romains. Baronius s'en prend à la tyrannie des Adelberts, Marquis de Toſcane, qui dès le ſiécle précedent s'étoient mis en poſſeſſion de violenter ou de corrompre par argent le Peuple & le Clergé Romain, pour avoir

des Pontifes à leur devotion. Mais il ne touche pas à la veritable difficulté. Car quoi! St. Pierre ne pouvoit il pas bien prévoir que l'Empire du Monde Chrétien, attaché à ſa Chaire, avec une proſperité ſans bornes, attireroit dans le Sanctuaire les armes & les brigues des méchans; ce qui donneroit lieu, dans l'election des Papes, à tous ces differens maſſacres qui de temps en temps ont fait couler des ruiſſeaux de ſang humain? Mais laiſſant là St. Pierre, n'admirés vous pas que Jeſus Chriſt, après l'état de ſon humiliation & pendant le triomphe de ſon Egliſe, ait voulu ſe mettre dans une telle dependance des Marquis de Toſcane, qu'il confie les threſors de ſa miſericorde à leur avarice & à leur ambition? Si par ces fleaux de ſa colere Dieu ſe contentoit de punir les hommes qui l'offenſent ſur la terre, on n'auroit aucune raiſon d'en être ſurpris. Mais qu'ont fait les ames des fideles, qui ſouffrent dans l'autre monde, pour avoir leur bonne part aux malheurs de celui-ci? Pourquoi faut il que les tyrans de l'Italie ſoient les tyrans du Purgatoire, &

& cela pendant l'eſpace de cent cinquante ans? Car il faut de deux choſes l'une, ou que pendant tout ce temps là le Siége Romain ſoit comme vacant à l'égard des ames du Purgatoire qui n'en tirent plus aucun ſecours, ou qu'il n'y ait de reſſource pour elles, qu'autant qu'elles ont de l'argent à faire conter aux Aldeberts, aux Moroſies & à la Cour avide & intereſſée des Monſtres qui occupent le trône de JeſusChriſt. Baronius nous apprend là deſſus une curieuſe anecdote, c'eſt que les reliques de la barbe de St. Pierre faiſoient alors de grans miracles à Senlis en France, pour reparer le ſcandale que ſes Succeſſeurs donnoient à Rome: mais le malheur eſt, que ces miracles, qui édifioient les vivans, ne ſoulageoient pas les morts. La barbe de St. Pierre faiſoit des merveilles: mais ſes indignes Succeſſeurs avoient la clef du treſor des pardons.

La venalité de ces pardons étoit certaine ſous le Pontificat des Papes que Baronius appelle des monſtres: mais que dira-t-on des Papes ſes heros? On doit ce nom 1. aux Pontifes, qui ont pouſſé à

bout les Empereurs au ſujet des inveſtitures; 2. aux Papes qui ont publié la Croiſade contre les Sarrazins; 3. à ceux d'entre eux qui ont employé leur puiſſance à détruire les Vaudois & les Albigeois.

A l'égard des prémiers, c'eſt le paradoxe ou plûtôt le prodige de l'hiſtoire, de voir des Empereurs, après le gain de cinquante batailles ou grans combats, obligez de faire amande honnorable aux pieds de leur ennemi: mais, ce qui fait ceſſer la ſurpriſe ou plûtôt qui l'augmente infiniment, c'eſt que ces Empereurs, au fort de leurs bons ſuccès, ſe trouvent abandonnez de tout le monde, des ſoldats & des officiers de leur armée, de leurs ſujets & des Princes leurs vaſſaux, de leurs peuples & de leurs domeſtiques, quelquefois même de leurs femmes & de leurs enfans, que le Pontife ſouleve contre eux. Par quel moyen! Vous voulez le ſavoir, & j'ai horreur de le dire. Par les mérites de Jeſus Chriſt, & par les ſatisfactions des Saints, qu'il tire du thréſor de l'Egliſe pour acheter des traitres, ou pour recompenſer la tra-

trahiſon. On parle ſelon les principes de l'Egliſe Romaine, & ſelon le commun raport des Hiſtoriens.

Envain nous tirerions le rideau ſur un objet ſi odieux; En voici un autre, qui ne l'eſt guere moins. Urbain II ſans d'autre fond ni d'autre crédit que celui de ſa banque ſpirituelle, compoſée de mérites & de pardons, Urbain trouva le moyen, comme on l'a veu, d'envoyer trois cens mille hommes ravager l'Aſie, pour prêcher l'Evangile à ſa maniere, ou pour convaincre les infideles que Jeſus Chriſt eſt mort pour eux. Il ne fût pas content d'avoir en ſa puiſſance le ſuperflu de ſa ſatisfaction, ſi pour un ſurabondant du ſurabondant même il ne poſſedoit ſon ſepulcre; & parce que le ſepulcre de Jeſus Chriſt eſt dans la Paleſtine, il faut que la Paleſtine devienne pendant près de deux ſiécles le cimetiere commun des Chrétiens. Car cette croiſade fut ſoutenüe de ſept ou huit autres, publiées par divers Pontifes, qui n'épargnérent ni leurs pardons ni le ſang humain, pour augmenter leur autorité, ſous prétexte de conquérir la

Terre Sainte. Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt que les mérites du fils de Dieu ayent fourni aux fraix de l'entrepriſe, & que ſes miſericordieux pardons fuſſent comme la monoye courante avec laquelle on recompenſoit la peine que les troupes de St. Pierre prennoient de ravager, avec l'Aſie & Afrique, toutes les parties du Monde Chrétien.

Les Vaudois & les Albigeois eurent leur tour. Car il leur falut expier le crime de lire la parole de Dieu, de prier en langue entendue, de communier ſous les deux eſpéces, de ne pas deïfier le ſacrement, de refuſer le culte religieux aux créatures, de ne pas ſe proſterner devant l'ouvrage de ſes mains, de prendre l'Ecriture pour la regle de ſa foi, de n'aller au Pere que par le fils, de donner tout à la grace & rien à ſes mérites, de ne connoitre d'autre ſatisfaction que celle de Jeſus Chriſt, de ne jurer que par le Dieu de verité, avec je ne ſai combien d'autres héréſies de cet ordre, toutes profeſſées de St. Pierre: mais anatematizées par ſes Succeſſeurs. On publia la Croiſade contre ces héré-

tiques

tiques de nouvelle eſpéce, avec abondance de pardons pour les Croiſés leurs perſecuteurs. Ainſi le treſor des indulgences fut ouvert à ceux qui exterminoient des gens de bien; car on donnoit ce nom aux nouveaux ennemis de l'Egliſe Catholique, & la pieté ſembla s'être retirée parmi eux.

Mais, ſi les Saints glorifiés voyent dans le miroir celeſte ce qui ſe paſſe ſur la terre, comme on nous l'aſſure, je ne ſai de quel œil ils ont vû tout cela. Trouvent ils bon, ces Eſprits Saints, qu'on vende les choſes ſpirituelles, & en particulier leurs merites ſurabondans? Il n'y a pas d'apparence. Il faut croire que du moins en cela ils entrent dans le ſentiment des prétendus hérétiques, qui de tout leur cœur deteſtent ce trafic; comment donc ſe plairroient ils à voir repandre le ſang de ces derniers? Commentfourniroient ilsaux frais de la guerre qu'on leur fait? comment approuveroient ils que leurs propres mérites, tirés du treſor de l'Egliſe, fuſſent la recompenſe la plus ordinaire des maſſacres qu'on en fait? Les prémiers Martyrs n'attendoient pas ſans doute que le

le surabondant de leurs satisfactions servit un jour à payer le meurtre des Chrétiens. Quel est leur étonnement, de voir que les mérites de leur patience deviennent le prix de la cruauté, qu'ils ont versé leur sang, pour faire repandre celui des autres, & que par la valeur surabondante de leur martyre ils sont devenus persecuteurs contre leur intention! Quel spectacle pour ces humbles glorifiez, que ce qu'ils ont souffert de trop pour le nom de Dieu, accable, ruïne, extermine des gens qui croyent ne pouvoir souffrir assés pour la gloire de leur Sauveur! Tout cela leur déplait sans doute, à moins qu'ils n'ayent bien changé, depuis qu'ils sont dans le sejour de la gloire. Qu'y feroient ils? Il faut passer par là, *jusqu'à ce que le Saint Siége en ait autrement ordonné.*

Mais peut être que ce desordre ne durera qu'autant que ces guerres; après quoi les pardons se distribueront gratuitement. Non. Les choses après cela vont leur même train, ou le changement n'est que dans la maniere. On donne une autre forme à ce bureau de commerce: mais sans abolir le trafic, & toute la dif-

difference qu'il y a, c'eſt qu'autrefois les pardons de Rome, avec les mérites des Saints, ſervoient à payer les armées de St. Pierre; au lieu que dans la ſuite elles groſſiſſent ſes revenus. On taxe ces pardons, on les met en parti, pour en faire entrer l'argent dans les coffres de ſa Sainteté. C'eſt le Pape Jean XXII, à qui on en donne la loüange. Il mourut riche de vingt & cinq millions d'or, après avoir mis en ordre le bureau des pénitences & la taxe de la Chancellerie Apoſtolique, dont environ deux cens après le fameux Claude d'Epenſe nous parle en ces termes. *On pourroit dire que l'accuſation de ce honteux trafic eſt fauſſe, & qu'elle à été inventée pour rendre le Pape odieux, n'étoit que la choſe eſt notoire & expoſée à la veüe de tout le Monde. On void*, ajoûte-t-il, *un livre imprimé, qui ſe vend aujourd'huy & depuis long temps, intitulé les taxes de la Chancellerie Apoſtolique, où l'on trouve la permiſſion de commettre les crimes les plus enormes, & de tous on met en vente l'abſolution, quand on les a commis.*

Le

Le Pape Pie II, quand il n'étoit encore qu'Enéas Sylvius, ne parloit pas autrement. *La Cour de Rome*, dit-il, *ne donne rien ſans argent. On y vend l'impoſition des mains & les dons du St. Eſprit*; *& la remiſſion des péchés ne s'y donné non plus qu'à force d'argent, de poteſt. Pap. quæſt.* 3. A quoi il faut ajouter le mot ſi connu du fameux Mantuan, *Tout ſe vend à Rome, temples, autels, ſacerdoce, ſacrifice, encens, prieres, Ciel, Dieu même.* O que Simon le Magicien auroit bien ſa revanche de l'inſulte que St. Pierre lui fit autrefois à Samarie, ſi cet Impie revenoit au Monde! Il fut confondu par ces paroles ſi pleines de verité & de force, *ton argent periſſe avec toi, de ce que tu as eſtimé que le don de Dieu s'acquiere par de l'argent, tu n'as ni part ni héritage dans cette affaire*, il fut atterré par cette juſte cenſure, par ces foudroyantes paroles. Mais à préſent il n'en feroit que rire. Eſt-ce donc, diroit il, que l'Eſprit de verité ſi ſouvent & ſi notoirement achepté dans un Conclave où les pardons & les indulgences

gences, que St. Pierre accorde pour de l'argent, ne ſont pas un don de Dieu? Et d'où vient que je ne ſaurois, *avoir ni part ni héritage dans cette affaire?* Eſt ce parceque je ne me ſuis point aviſé de vouloir achepter tout ce qui étoit à vendre? Car je n'ai encore rien offert pour la ſatisfaction, & les mérites de Jeſus Chriſt. Mais pourquoi ne puis je avoir part aux pardons, en les payant ſelon la taxe de la Chancellerie Apoſtolique? Si St. Pierre, que ce bureau de commerce reconnoit pour ſon fondateur, par cela même qu'il ſe nomme Apoſtolique, ſi St. Pierre eſt ſauvé, je puis eſpérer de l'être, & ſi je peris, il eſt juſte qu'il périſſe, & que les deux Simons aillent enſemble, puiſqu'ils n'ont rien à ſe reprocher.

Il ne reſte plus qu'à repondre à une objection qui a déja été faite contre la premiére partie de cet ouvrage, & qu'on fera peut être contre cet examen du Purgatoire, qui en fait la ſuite, c'eſt qu'on n'y traite pas la controverſe aſſez ſerieuſement.

ſement. On repond que les ſimples jeux d'eſprit ne ſont ni de nôtre goût ni à nôtre uſage, & qu'on conſent à retrencher toutes nos ironies ſur le Purgatoire & la Tranſubſtantiation, qui ne ſe trouveront pas de veritables demonſtrations. Après cela, ce qu'on peut faire de mieux, eſt d'écouter Louïs de Montalte, à qui on avoit fait le même reproche. *Comme les verités Chrétiennes*, dit-il, *ſont dignes d'amour & de reſpect, les erreurs qui leur ſont contraires; ſont dignes de mepris & de haine; parce qu'il y a deux choſes dans les verités de nôtre Religion; une beauté divine qui les rend aimables, & une ſainte majeſté qui les rend venerables; & qu'il y a auſſi deux choſes dans les erreurs; l'impieté qui les rend horribles; & l'impertinence qui les rend ridicules. Et c'eſt pourquoi comme les Saints ont toûjours pour la verité ces deux ſentimens d'amour & de crainte, & que leur ſageſſe eſt toute compriſe entre la crainte qui en eſt le principe & l'amour qui en eſt la fin, les Saints ont auſſi pour l'erreur ces deux ſentimens de haine & de mépris, & leur zéle s'employe également à repouſſer avec force la malice des impies, & à confondre avec riſée*

riſée leur égarement & leur folie. Cet Auteur prouve ſa maxime, 1. par l'exemple de Dieu même, qui dit aux pécheurs impenitens, *in interitu veſtro ridebo & ſubſannabo*; 2 par celui des Juſtes qui rient en voyant la punition des méchans, ſelon ces paroles de Job, *innocens ſubſannabit eos*; 3. *par cette ironie amere & ſenſible, dont Dieu piqua vivement Adam après ſa cheute, voici l'homme eſt devenu comme l'un de nous*; 4. par ces paroles de St. Auguſtin, *les ſages rient des inſenſés, parcequ'ils ſont ſages, non de leur propre ſageſſe: mais de cette ſageſſe divine qui rira de la mort des méchans*; 5 par St. Cryſoſtome, St. Cyrille & St. Auguſtin paraphraſant cette ironie de JeſusChriſt à Nicodeme, *quoi! vous êtes Maitre en Iſraël, & vous ignorés ces choſes?* A quoi il joint St. Jerome dans ſes écrits contre Vigilance & les Pelagiens; Tertullien dans ſon Apologetique contre les folies des idolatres; St. Auguſtin contre les Religieux d'Afrique *qu'il appelle les Chevelus*; St. Irenée & pluſieurs autres Peres.

Je n'ai donc pas crû faillir en les ſuivant,

ad-

ajoute-t-il, *& comme je penſe l'avoir aſſés montré, je ne dirai plus que ces excellentes paroles de Tertullien, qui rendent raiſon de tout mon procedé.* „ Ce que j'ai fait n'eſt qu'un jeu avant un véritable com- „ bat. J'ai montré les bleſſures qu'on „ peut vous faire, plûtôt que je ne vous „ en ai fait. Que s'il ſe trouve des en- „ droits où l'on ſoit excité à rire, c'eſt „ parceque les ſujets même y por- „ toient. Il y a beaucoup de choſes „ qui meritent d'être moquées & jouées „ de la ſorte, de peur de leur donner du „ poids en les combatant ſerieuſement. „ Rien n'eſt plus deu à la vanité que la „ riſée, & c'eſt proprement à la verité „ à qui il appartient de rire, parce- „ qu'elle eſt gaye, & de ſe joüer de ſes „ ennemis, parcequ'elle eſt aſſurée de la „ victoire. Il eſt vrai qu'il faut pren- „ dre garde que les railleries ne ſoient „ pas baſſes & indignes de la verité. „ Mais à cela près, quand on pourra „ s'en ſervir avec adreſſe, c'eſt un de- „ voir que d'en uſer. " *Ne trouvès vous pas mes, Peres*, continüe nôtre Auteur, *que ce paſſage eſt bien juſte*

à

à notre ſujet. Ce que j'ai fait n'eſt qu'un jeu avant un véritable combat. Je n'ai fait encore que me joüer & vous montrer plutôt les bleſſures qu'on peut vous faire que je ne vous en ai fait. J'ai expoſé ſimplement vos paſſages ſans y faire preſque de reflexion. Que ſi on y a été excité à rire, c'eſt parce que les ſujets y portoient eux mêmes. Car qu'y a-t-il de plus propre à rire que de voir une choſe auſſi grave que la morale Chrétienne remplie d'imaginations auſſi groteſques que les vôtres. On conçoit une ſi haute attente de ces maximes qu'on dit que Jeſus Chriſt a lui même revelées à des Peres de la ſocieté; que quand on y trouve qu'un Prêtre, qui a receu de l'argent pour dire une Meſſe, peut outre cela en prendre d'autres perſonnes, en leur cedant toute la part qu'il a au ſacrifice &c. lors, dis-je, qu'on entend ces deciſions & autres ſemblables, il eſt impoſſible que cette ſurpriſe ne face rire; parceque rien n'y porte davantage qu'une diſproportion ſurprennante entre ce qu'on attend & ce qu'on void. Et comment auroit on pû traiter autrement la plus part de ces matieres, puiſque ce ſeroit les autorizer, que de les

trai-

traiter autrement, ſelon Tertullien? Quoi faut il employer la force de l'Ecriture & de la tradition, pour montrer que c'eſt acheter un benefice que de donner de l'argent comme un motif pour ſe le faire reſigner? Il y a donc des matieres qu'il faut mepriſer, & qui méritent d'être jouées & moquées.

Ne diroit on pas que La Bruyere avoit nôtre Auteur en veüe, lorſqu'il parloit ainſi? *un homme né Chrétien & François ſe trouve contraint dans la Satyre; les grans ſujets lui ſont defendus: il les entame quelquefois, & ſe detourne enſuite ſur de petites choſes qu'il releve par la beauté de ſon Genie & de ſon Stile.*

Montalte a raiſon dans le principe, il ne manque que dans l'application. Le mal eſt, que ſa prévention ne lui laiſſe voir que la Societé des Jeſuites, là où il trouveroit le Siége Romain, s'il vouloit ouvrir les yeux. Le mot pour rire n'eſt ici que pour les Proteſtans, qui condamnent le trafic des choſes ſaintes, en gros & en détail, dans le Pape comme dans les Jeſuites. Ils ne nient pas que, celui qui ſert à l'Autel, ne doive vivre de l'Au-

l'Autel, puiſque c'eſt là l'uſage établi de Dieu même ſous la Loi & ſous l'Evangile: mais ils ont une juſte horreur pour la ſimonie, & cette ſimonie ils la trouvent dans le trafic des Meſſes, autant pour le moins que dans celui des Benefices. Montalte croid n'avoir beſoin ni de l'Ecriture ni de la Tradition pour prouver, que c'eſt achepter un benefice, que donner de l'argent comme un motif pour ſe le faire reſigner par le collateur: mais que repondra-t-il ce grand Montalte, que repondra-t-il aux Proteſtans, quand ils lui diront, en lui rendant ſes propres paroles, qu'ils n'ont beſoin ni de l'Ecriture ni de la Tradition pour prouver, que c'eſt achepter les ſatisfactions des Saints que donner de l'argent, comme un motif pour ſe les faire appliquer par les miniſtres de ſon Egliſe?

Ce qu'il y a de deſagreable pour nôtre Auteur, c'eſt que les Jeſuites defendent bien ou mal leur ſimonie, au lieu qu'il ne ſauroit defendre la ſienne ſans ſe contredire. La deciſion, dont il ſe moque tant, eſt celle-ci. *Si l'on donne un bien temporel pour un bien ſpirituel; & qu'on donne*

l'argent pour le prix du benefice c'eſt une ſimonie viſible. Mais ſi on le donne comme le motif qui porte la volonté du collateur à le conferer, ce n'eſt point ſimonie, encore que celui qui reſigne, conſidere & attende l'argent comme ſa fin principale. Voilà ce qui fait rire Montalte : mais rira bien qui rira le dernier. Suppoſons un homme qui par ſon Teſtament laiſſe dix mille écus à l'Egliſe pour obtenir les graces ſpirituelles, qui doivent le ſoulager dans les tourmens de l'autre Monde, & dites moi comment vous juſtifierés cette action, du crime de ſimonie, autrement que par la diſtinction que les Jeſuites ont employée pour défendre le trafic des benefices. Le moyen que Montalte defende ſans cette diſtinction une pratique de ſon Egliſe ſi generale, ſi autoriſée, ſi pieuſe, ſi ſainte au jugement de tous ſes Catholiques ? Car ſi un benefice eſt un bien ſpirituel, les graces qui nous délivrent du Purgatoire ſont auſſi un bien ſpirituel. Si l'on obtient le benefice par de l'argent, c'eſt par de l'argent que le mourant obtient les graces

ces qui doivent le ſoulager dans l'autre Monde. Et que deviendra donc cét agonizant ſi la grande diſtinction ne le tire d'affaire? Le ſauverés vous par la ſimonie, ſi les Jeſuites manquent à le ſauver par la direction de l'intention? Mais venons au fait. L'argent qu'on donne pour obtenir les ſuffrages de l'Egliſe, & par ces ſuffrages les mérites de Jeſus Chriſt & la ſatisfaction des Saints, cet argent eſt il deſtiné à payer ces graces ſpirituelles leur juſte valeur? à les payer dans le ſens litteral & rigoureux de cette expreſſion? Il n'y a pas d'apparence. Cet argent n'eſt point le prix du bien ſpirituel comme les Jeſuites l'ont fort bien decidé, puiſque dans une exacte évaluation le bien ſpirituel qu'on obtient vaut ſans doute plus que l'argent qu'on donne. Avoüés donc qu'on donne cet argent, non comme le prix du bien ſpirituel: mais ſimplement comme un motif qui porte la volonté des miniſtres de l'Egliſe à le conferer. C'eſt un motif ſans doute & très efficace, car vous attendriez long temps, ſi vous prétendiez que ſans argent les mérites des Saints vous fuſſent particuliérement

appliqués par les ſuffrages de l'Egliſe Romaine.

Mais, dit Montalte, peut on excuſer un Prêtre qui pour la même Meſſe prend de l'argent de pluſieurs perſonnes? Pourquoi non? Le pauvre homme fait le mieux qu'il peut ſon négoce, ſi negoce y a, & s'il n'y en a pas, à qui en eſt on obligé qu'à la diſtinction des Jeſuites?

On peut offrir le ſacrifice à l'intention de pluſieurs, puiſque la vertu de ce ſacrifice n'eſt pas bornée à ſauver un ſeul homme. Voulés vous donc que ce Prêtre meure de faim faute d'une intention ſalutaire à pluſieurs perſonnes?

Après tout l'argent, qu'on lui donne pour ſa Meſſe, lui eſt un motif pour la dire, puiſqu'il ne la diroit pas ſans cet argent. On achepte donc ſelon la regle de nôtre Auteur; & qu'achepte-t-on? On achepte, n'en deplaiſe à Montalte, non le bien ſpirituel, qui eſt ſans prix: mais la volonté de celui qui le confere, laquelle eſt taxée à une certaine ſomme; & puiſque c'eſt ſon intention ou ſa bonne volonté qu'on lui paye, pourquoi lui ſe-

ſeroit il défendu de faire valoir ſa marchandiſe, lorſqu'il le peut ſans s'écarter des principes de ſa Religion?

Ouï, mais on partage ici la valeur du ſacrifice en pluſieurs portions; car, dit Fillutius, *un Prêtre, qui a receu de l'argent pour dire une Meſſe, peut recevoir de nouvel argent ſur la même Meſſe, en appliquant la partie du ſacrifice qui lui appartient comme Prêtre, à celui qui le paye de nouveau, pourveu qu'il n'en reçoive pas autant que pour une Meſſe entiére; mais ſeulement pour une partie, comme pour un tiers de Meſſe p.* 143. Fillutius à raiſon dans les principes de ſon Egliſe. Ne dites vous pas la même choſe, lorſque vous attendés qu'une ame ſorte du Purgatoire, non à la prémiere, deuxiéme, troiſiéme, mais à la milliéme, dix milliéme, trente milliéme Meſſe qu'on dit pour le repos de cette ame? Pourquoi ne diviſeroit on pas la valeur de chaque Meſſe, lorſqu'on partage la vertu du total de ces Meſſes? Il n'y a pas plus de raiſon pour l'un que pour l'autre.

On devroit bien, du moins pour ſau-

ver les apparences, on devroit avoir établi que la premiere Messe de chaque Prêtre, qui est ordonné, tireroit une ame du Purgatoire, comme on l'a decidé de la prémiere Messe d'un Legat à Latere, qui entre dans les fonctions de sa legation. Les ames fideles, qui souffrent dans l'autre Monde, en seroient plus promptement secourues, & les pauvres pourroient se flater que chaque Prêtre, pour attirer la benediction de Dieu sur son ministere, diroit sa premiére Messe à l'intention de quelque ame infortunée qui, faute d'avoir possedé les commodites de cette vie, est condamnée à souffrir plus long temps les tourmens de la vie à venir. Mais qu'y faire? Telle est l'opposition qui est entre Jesus Christ & son Vicaire, que lorsque l'un dit, *vous êtes bienheureux, vous pauvres, car le Royaume des Cieux vous appartient*, l'autre repond, vous êtes malheureux vous pauvres, car les secours de l'Eglise Catholique sont destinés à d'autres que vous.

Le mal est pour nôtre Auteur, c'est une reflexion generale par où je finis cet examen.

ment le mal eſt pour lui, que les deux principaux pivots qui ſoutiennent la Morale des Jeſuites, ſavoir la doctrine des opinions probables & celle de la direction d'intention, ſont auſſi les deux grans fondemens de ce qu'on nomme la foi Catholique. La direction d'intention a ſervi à tirer nos Catholiques d'un aſſés mauvais pas. On va voir qu'ils ne ſont pas moins redevables au principe de la probabilité.

Si c'eſt ici un mal, comme on auroit tort d'en douter, c'eſt pour eux un mal neceſſaire. Comment les partiſans de Montalte s'en paſſeroient ils eux-mêmes dans l'acte le plus ſolemnel de leur Religion, qui eſt l'adoration qu'ils rendent au Sacrement? Il faut, ſous peine de ſe reconnoitre idolatres, s'en tenir dans cette occaſion, pour le moins, au principe de la probabilité. Car on n'eſt point aſſuré que le Prêtre ait eu l'intention de conſacrer l'Hoſtie qu'ils adorent. Ce Prêtre peut être un Calviniſte deguiſé qui déja medite ſa retraite en Hollande ou en Angleterre. Qui ſait s'il n'eſt pas Arrien, Socinien, Deïſte ou incredule dans le ſecret de ſon cœur?

Il y a aſſés de gens de ce caractere. Au reſte ſi Bellarmin étoit le ſeul a ſoutenir que, *comme perſonne ne peut voir l'intention d'autruy, il ne peut être certain d'une certitude de foi, qu'il reçoit un vrai ſacrement, lib. 3. de juſtific. cap.* 8. s'il étoit ſeul en cela, on le laiſſeroit dire; on ſait qu'étant Jeſuite il avoit interêt à defendre le grand principe de la Societé, que la probabilité ſuffit, ſans la certitude de la foi, pour aſſurer la conſcience dans la pratique de ſes devoirs. Mais par malheur Bellarmin eſt ſoutenu par le Concile de Trente, qui déclare que les ſacremens ne ſont pas ſacremens, ſi le miniſtre, qui les confere, n'a pour le moins l'intention de faire ce que l'Egliſe fait, *ſi quis dixerit in Miniſtris, dum Sacramenta conficiunt & conferunt, non requiri intentionem ſaltem faciendi quod Eccleſia facit, anathema ſit, Concil. Trident. Seſſ. 7. can.* 11. Et quel autre que Dieu peut la connoître avec certitude cette intention, ſans laquelle ni on ne fait ni on ne confere le ſacrement? Les partiſans de Montalte n'ont qu'à s'examiner ſur cette regle. Comment veulent ils qu'un homme,

qui

qui ne croid pas leur myſtere, ait l'intention de faire ce que l'Egliſe fait? Il ſe moque interieurement de la Tranſubſtantiation, bien loin d'avoir aucune intention de tranſubſtantier. Eſt-ce là ce que l'Egliſe fait? Et qui leur repondra que le Prêtre, qui vient d'officier à leurs yeux, n'eſt pas du nombre de ces incredules? ont ils quelque révelation que cela n'eſt pas? ou Dieu leur a-t-il communiqué un de ſes attributs les plus incommunicables, qui eſt celui de connoitre les ſecrets des cœurs? C'eſt donc manifeſtement ſur une opinion probable & non certaine qu'ils rendent le culte de Latrie au Sacrement.

Il y a plus, c'eſt qu'en cela de deux opinions probables ils ſuivent la moins probable, afin que rien ne manque à leur conformité avec les Jeſuites. Cela eſt fondé ſur ce principe inconteſtable dans leur Religion, c'eſt qu'ils ne peuvent avoir aucune certitude de la validité du ſacrement, ni par conſequent que Jeſus Chriſt ſoit là en corps & en ame, à moins d'être aſſurez, que le Prêtre, qui conſacre, eſt un vrai Prêtre. Or il

est très probable qu'il ne l'est point. Pourquoi? Parce qu'il est moralement impossible que la mission des Ecclesiastiques Romains soit venue des Apotres jusqu'à eux, sans trouver en chemin des Evêques, qui étant interieurement incredules & sans religion, auront eu, en conferant les ordres, toute autre intention que celle de faire ce que l'Eglise fait; sur tout lorsqu'on suppose que des monstres ont gouverné l'Eglise pendant l'espace de cent cinquante ans. Pour se flater qu'il en soit autrement, il faut supposer un miracle perpetuel qui ait corrigé l'intention des plus méchans Evêques, pendant toutes leurs ordinations, & depuis le temps des Apôtres, jusqu'au nôtre, ce qui pour le moins est très peu vraisemblable.

Il y a long temps que probablement la vraye mission s'est perduë, par l'interruption de l'intention néceſſaire pour la validité du sacrement qui la confere, & ce seroit une merveille des plus extraordinaires qu'il restat encore un Prêtre qui véritablement Prêtre eut le droit & le pouvoir de consacrer. Il n'en reste plus aucun selon toutes les appa-

ren-

rences, ou le nombre eſt ſans doute très petit. C'eſt beaucoup s'il y en a un entre cent dirai-je? ou cent mille, dont la vocation ne ſoit demeurée en chemin ; ce qui nous ſuffit & qui eſt même plus que ſuffiſant pour nôtre deſſein. Car de là nous tirons deux conſequences contre ces Mrs., l'une qu'une opinion probable ſans certitude de foi aſſure la conſcience dans le vrai ſyſteme de leur religion; l'autre que, quand les Catholiques adorent le ſacrement, où Jeſus Chriſt ne peut être, ſi le Prêtre qui officie n'eſt un vrai Prêtre, ils agiſſent tous ſur le principe qu'on croyoit particulier aux Jeſuites, puiſqu'ils préferent l'opinion la moins probable à la plus probable juſqu'à la prendre pour la regle de leur conduite dans la pratique du plus important de leurs devoirs. Quelle gloire pour la Societé! Les Janſeniſtes, comme les autres, ont obligation à ſa Morale. Ils ne ſauroient même s'en paſſer, puisqu'elle rectifie leur culte, & les empêche d'être idolatres dans l'adoration du ſacrement, qui fait une partie ſi conſiderable de leur Religion.

SUITE DE LA NARRATION HISTORIQUE.

POur revenir à nos Croiſés, comme leur hiſtoire eſt aſſés connue, on eſt diſpenſé d'entrer dans le detail de leurs differentes expéditions. On ſe contentera de quelques remarques generales, qui ſont eſſentielles au deſſein qu'on a de montrer que les principales circonſtances de l'évenement repondent avec une divine juſteſſe aux principaux traits du tableau prophetique, que Jeſus Chriſt nous en avoit laiſſé par anticipation.

1. Ce qu'on void d'abord ici, c'eſt un remuement general ou plutôt un renverſement de la Chrétienté le plus étrange & le plus triſte qui fût jamais. Car voici, pour ainſi dire, une partie du Monde qui tombe ſur l'autre, pour s'écraſer elle même. On diroit que l'Europe ſoulevée a conſpiré & reſolu ſa propre perte, puiſqu'elle a fait moins de mal à l'Aſie & à l'Afrique qu'elle n'en a receu.

2. Ce qui nous paroit après cela, c'eſt qu'il

qu'il n'y avoit que le Pape capable de former une pareille entrepriſe. On ſe ſeroit moqué de tout autre qui en auroit fait la propoſition. Quelle apparence d'en former ſeulement le projet! Il ne faloit pas moins que l'autorité de celui, qui oſe ſe dire *le Roi des Rois & le Seigneur des Seigneurs*, pour obliger les Empereurs à abandonner le timon de l'Empire, les Rois à quitter leurs Royaumes, les Princes à depeupler leurs terres, & les perſonnes de toute condition, de tout âge, de tout état, de tout caractere abandonner leur patrie, pour courir en inſenſés ſe faire égorger dans la Paleſtine. 3. Il faloit pour cela, non ſeulement un Pape: mais un Pape déja établi, & maître de ſes maîtres. C'eſt ſa revolte contre l'Empereur de Conſtantinople ſon legitime Souverain, c'eſt ſa revolte qui l'a mis en paſſe de faire de pareilles entrepriſes. Car, ſi Rome avec l'Exarchat fût demeurée entre les mains des Grecs, ceux-ci n'auroient ſans doute pas ſouffert que le Pape leur jettât toutes les forces de l'Europe ſur des bras, encore moins que les Croiſés chemin faiſant ſe ſaiſiſſent

sissent de Constantinople & de leur Empire, sous les auspices de l'Evêque de Rome leur Vassal.

4. L'Autorité du Pontife, quelque respectée qu'elle fût, ne suffisoit pas même pour l'éxécution d'un tel dessein, si elle n'avoit été soutenue de la disposition generale des Esprits & de la superstition des peuples, qui violemment frapés des tourmens de l'autre vie n'avoient rien à refuser à celui qui promettoit de les en affranchir. Voilà les causes les plus generales de l'évenement; en voici de plus prochaines.

5. Cet guerre, si ruineuse pour tout autre, étoit avantageuse au siége Romain, qui y trouva un secours tout prêt contre les Sarrazins déja trop proches puisqu'ils étoient maitres de la Sicile, comme aussi contre l'Empereur d'Allemagne, avec lequel on étoit brouillé au sujet des investitures. D'ailleurs la guerre contre les infideles fournissoit au Pontife le prétexte de lever dans tous les païs de son obédience des impots excessifs, dont il disposoit à sa volonté; car ceux qui refusoient de faire le voyage en étoient dispensés pour

pour leur argent, pour lequel même ils recevoient des indulgences, qui avec l'exemption de la guerre leur valoient celle des peines du Purgatoire. Outre cela, comme la Croisade mettoit toutes les forces de l'Europe entre les mains du Pontife, elle affermissoit sa souveraineté sur les Princes & sur les Rois, qui laissoient le Pape dominer par ses émissaires dans leurs propres Etats, pendant qu'ils marchoient vers la terre Sainte, soit pour expier leurs pechés, soit pour éviter l'excommunication dont on les menaçoit, lorsqu'ils refusoient de se croiser. J'ajoute enfin que le Clergé, particulierement devoué au Siége Romain, demeuroit le maître dans l'Europe, puisqu'il gouvernoit les peuples en l'absence des Princes seculiers; sans conter que ceux-ci, pour fournir aux frais de l'expédition, vendoient leurs biens patrimoniaux que les Ecclesiastiques acheptoient; comme Godefroi de Bouillon, qui vendit sa Comté de Bouillon & les Ardennes à l'Evêque de Liege, & Stenai à l'Evêque de Verdun. Si l'on en veut savoir d'avantage, on n'a qu'à entendre Pasquier dans ses recherches, qui

qui décrit la chose avec beaucoup de naïveté. *Tout cela*, dit il, *sembloit specieux & plein de religion. Toutesfois le malheur voulut que le Levant fut le tombeau des Chrétiens, que nos Croisades se soient comme évanouïes en fumée, & que tous les pais que nous espérions conquerir par les armes soient demeurés dans leurs anciennes mécreances. Et qui plus est que nous ayons tourné avec le temps ces prémiers fondemens des Croisades en une ruïne & desolation de nôtre Eglise. Parcequ'en prémier lieu depuis les Papes exerçant inimitiés particuliéres contre quelques Princes Souverains, lorsqu'ils s'en voulurent vanger, les excommuniérent, puis à faute d'absolution les déclarerent heretiques. Et à la suite de cela firent souvent trompeter des Croisades contr'eux comme s'ils eussent été infideles, afin que les autres Princes s'armassent & s'emparassent de leurs Principautés & Royaumes. Ce qui causa une infinité de divisions, de troubles & de partialités dans nôtre Chrétienté. D'avantage lorsque les partisans de Rome vouloient sous fausses enseignes faire un grand amas de deniers,*

niers, on faiſoit publier une Croiſade contre les Turcs: & pour exciter chacun à y aller ou contribuer à cette ſainte ligue, les Papes envoyoient par toutes les provinces pluſieurs gens porteurs de leurs indulgences afin d'en faire part plus ou moins ſelon le plus ou le moins de deniers que l'on financeroit pour l'expédition de tels voyages; comme de fait il avint ſous Clement cinquiéme. Car aiant été une Croiſade conclue au Concile de Vienne, il l'a fit prêcher par un Cardinal en France, & ſe trouvérent une infinité de Seigneurs qui ſe voüerent à ce pelérinage. Entre autres choſes, qui donnoit un denier avoit pardon d'un an, douze deniers de douze ans, & qui donnoit autant comme il convenoit pour defrayer un homme de guerre avoit indulgence pleniere & abſolution de tous ſes pêchés. Et le Pape diſpoſa des perſonnes auxquelles il ſe fioit pour recevoir ces offrandes durant cinq ans, pendant leſquels il leva une incroyable ſomme de deniers. Mais au bout du temps le voyage fut rompu par occaſion, & dit le livre, dont j'ai tiré cette hiſtoire, que la plus grande partie de ces deniers fût donnée par le Pape à un Mar-

Marquis ſon neveu. Recherches liv. 5. chap. 21.

6. Le Pontife Romain étoit ainſi l'auteur & la fin de la Croiſade; la fin en ce que la Croiſade n'étoit utile qu'à lui; l'auteur en ce qu'elle ne s'entreprit que ſous ſon autorité. Il commandoit aux Princes d'envoyer leurs ſujets dans la Terre Sainte & d'y aller eux-mêmes en perſonne, quand il le jugeoit à propos; & quand ils refuſoient de lui obeïr, il les excommunioit, mettoit leurs Etats à l'interdit & donnoit ces Etats à qui bon lui ſembloit; ce qui lui aquit bientôt un Empire deſpotique & univerſel dans le Monde Chrétien. On en trouve un exemple des plus remarquables en la perſonne de l'Empereur Frederic II qui, après avoir été déja excommunié deux fois, fit inutilement tous ſes efforts pour ſe reconcilier avec le Siége qui l'avoit proſcrit. Il offroit à Innocent IV de marcher en perſonne pour la guerre d'outre mer, & d'employer le reſte de ſa vie à combatre les infideles, pourveu qu'on l'admit à la paix de l'Egliſe, & qu'on lui laiſſât la dignité Impériale: mais,

mais, comme ſa Sainteté fut inexorable, ni cette extrême humiliation ni l'interceſſion des plus grands Potentats ne pût empêcher qu'il ne fut anathematizé pour la troiſiéme fois au Concile de Lyon. Juſqu'alors les Papes n'avoient pas entiérement reüſſi dans le deſſein de rendre leur Empire auſſi deſpotique qu'univerſel, en abſorbant, par maniere de dire, toute la puiſſance ſeculiére. Ils trouvoient encore quelque reſiſtance de la part des Magiſtrats ſubalternes, & une oppoſition plus grande encore de la part des Empereurs. Mais, après que la nouvelle ſuperſtition eut entiérement gagné le deſſus, l'Evêque de Rome, tout puiſſant ſur les Eſprits parce que la crainte du Purgatoire regnoit ſur les cœurs, l'Evêque de Rome ne garda plus de meſure dans ſes uſurpations ſur l'autorité civile, ſoit Suprême ſoit Subalterne. L'inquiſition prit bientôt la place de la Magiſtrature ordinaire. Des Rois le Pape fit ſes Vaſſaux &, de l'Empereur ſa prémiére victime. Tout plia ſous les ordres d'un homme qui avoit établi ſon trône au deſſus des étoiles en ſe diſant le Vicaire

caire de Jeſus Chriſt, & qui en délivrant les ames des peines de l'autre vie étendoit ſa puiſſance au delà du tombeau & de la mort. Il avoit long temps étourdi le monde du bruit de ſa prerogative & de ſes hautes prétentions : mais il ne s'étoit pas encore veu juſqu'alors en état de les faire valoir à main armée. C'eſt à préſent qu'il ſe déclare, qu'il ſe revele, qu'il ſe montre ce qu'il eſt. Le voila qui remplit ſa deſtinée en Vicaire de l'Agneau mort pour nous, ſelon lui ; en ſubſtitut du Dragon meurtrier dès le commencement, ſelon nous.

6. Ce qui fait bien voir, que c'eſt le Pape qui étoit alors le Chef de la Croiſade, comme du Monde Catholique, c'eſt que ſes Legats diſputoient aux Rois le commandement des armées, qu'on envoyoit dans la Terre Sainte ; témoin le Cardinal Pelage Legat du Pape, lequel au ſiege de Damiete ôta le commandement de l'armée à Jean de Brienne Roi titulaire de Jeruſalem, qui en étoit le General. *Le Legat*, dit Maimbourg Croiſ. liv. 10, *lui dit nettement & ſans façon qu'il vouloit commander l'armée*,

mée, alleguant pour raiſon que l'Egliſe avoit ordonné la Croiſade, & que les Croiſés, qui étoient venus au ſecours de la Terre Sainte, n'étoient pas les ſujets du Roi de Jeruſalem, qu'ils dependoient de l'Egliſe, par l'autorité de laquelle ils avoient pris la croix.

8. La ſainteté de cette guerre rouloit ſur les trois fondemens de la Morale relachée, qu'on condamne avec tant de raiſon, le principe de l'équivoque, celui de la probabilité, & celui de la direction d'intention. L'équivoque la rendoit ſainte, cette guerre d'ailleurs ſi mal entendüe. Car l'Egliſe l'avoit ordonnée; & qu'entendoit-on par l'Egliſe? l'ambition de ſon Oppreſſeur, comme cela parut par l'évenement. En effet cette grande puiſſance du Pape n'aboutit qu'à faire des autres Evêques, naturellement ſes égaux & ſes confreres, ſes ſerviteurs & ſes ſubdeleguez, qu'à fouler le haut Clergé ſous les pieds, juſqu'à tranſporter la meilleure partie de ſa juriſdiction à des Moines ſes favoris & ſes inquiſiteurs. Elle n'aboutit, cette grande puiſſance, qu'à ôter aux Conciles le nom, l'autorité, la forme de Conciles, en les privant de

de la liberté d'opiner ſur les matiéres de la foi. On n'en peut douter, lorſqu'on void que le Pape Innocent III fait ſigner au quatriéme Concile de Latran, prétendu Univerſel, juſqu'à ſoixante dix de ſes Oracles ou déciſions ſouveraines, ſans prendre la voix des Prelats, ni ſouffrir que perſonne opinat ſur ce que ſon Eſprit infaillible venoit de lui reveler. *Sit pro ratione voluntas.* Fier de voir toutes les forces de l'Europe à ſa devotion il n'employoit plus le Clergé qu'à former ſes propres chaines & ſous le nom de l'Egliſe il faiſoit la guerre à l'Egliſe même ou à ce qui portoit alors ce nom. L'équivoque ne pouvoit être que funeſte à la commune liberté: mais peut on manquer avec un bon deſſein? Non, la direction d'intention, ſecond principe de la Morale relachée, la direction d'intention tira d'affaire le Pontife & ſes devots Miniſtres lorſqu'ils rempliſſoient la terre de malheureux. Il faut du moins le croire ainſi pour leur ſatisfaction & pour leur honneur. Que pourroient ils alleguer pour la defenſe des maſſacres, des incendies, du pillage, des renver-

verſemens, des perfidies, des abominations, qui ont ſignalé cette guerre, que pourroient ils dire pour la juſtification de tant de deſordres, ſi la bonté de l'intention étoit incapable de les rectifier? La maxime, qu'on peut en ſureté de conſcience prendre l'opinion la moins probable pour la regle de ſa conduite, cette maxime n'a pas été moins néceſſaire dans cette occaſion. Qu'auroit on fait ſans elle? A raiſonner ſelon la politique il y avoit peu d'apparence qu'on réuſſit à chaſſer les Infideles de la Paleſtine; encore moins à conſerver cette conquête après l'avoir faite. C'étoit encore pis mille fois, à juger de cette entrepriſe par les principes de la Morale; car il étoit encore moins vraiſemblable que le Ciel voulut conſentir à la déſolation du Monde Univerſel. On peut ſuppoſer, ſi l'on veut, que nôtre miſericordieux Sauveur eſt venu au Monde pour dragonner le Genre humain, après qu'il l'auroit rachepté en ſouffrant la mort pour lui: mais ce ſentiment eſt ſans doute moins probable que celui qui fait agir le fils de Dieu plus conſequemment & d'une

ne maniere plus digne de ſa miſericorde. Que feroit on donc ſans l'heureux privilege de prendre, ſi l'on veut, l'opinion la moins probable pour la regle de ſes devoirs? Ainſi voila le Siége Romain l'auteur ou le patron de la Morale relachée & de la Croiſade tout à la fois. Pourquoi faire à Loyola un reproche, qui ne tombe que ſur St. Pierre? Vous le voyés, ſi vous voulés bien ouvrir les yeux. 1. Le Siége Romain, dans la plus grande affaire qu'on ait vû, a pris pour la regle de ſa conduite, non l'opinion la plus probable: mais celle qui l'étoit infiniment moins, ſavoir qu'on deut en conſcience deſoler le Monde, pour conquerir le ſepulcre de celui, qui eſt mort pour ſauver le Monde. 2. Ce Siege a uſé d'une étrange équivoque, lorſqu'au nom de l'Egliſe il a depouillé l'Egliſe même de ſes privileges. 3 C'eſt ici que la direction d'intention fait des merveilles, puiſque le Pontife corrige les plus effroyables deſordres avec un bon deſſein, lorſqu'il fait tout pour la gloire de Dieu, ſans excepter le trafic ſacrilege de ſes indulgences, devenues

venües la ſolde des Croiſés & le prix de leurs brigandages.

8. On ne trouvera rien de trop fort dans cette expreſſion, ſi l'on conſidere bien le caractere de ces pelerins de nouvelle eſpéce, tel qu'on le trouve dans la relation même des hiſtoriens de cette communion. L'un nous dit, *que ce fut un étrange eſprit qui pouſſa les hommes de ce ſiécle à faire ce voyage, que les femmes voulurent être de la partie, qu'ayant pris des habits d'homme elles marchoient ſous les armes, & que toute ſorte d'impuretés & d'abominations ſe commettoient parmi eux.* C'eſt *Dodechindus Chron. Hyerof. lib.* 1. *cap.* 26. L'autre prétend, *que ce n'étoit pas Dieu ni la prudence mere des vertus, qui portoit tous les Croiſés à faire ces vœux : mais que les uns marchoient pour ne pas abandonner leurs amis, les autres pour avoir de l'occupation, les autres par pure legereté, d'autres pour ſe mettre à couvert de la pourſuite de leurs créanciers, Guilhelmus Tyrius de bello ſacr. lib.* 1. *c.* 16. *Un certain Prêtre*, dit Albert Aquenſis Chron. Hieros. lib. 4. c. 7. *un certain Prêtre, appellé Pierre, au-*

trefois Hermite, de la ville d'Amiens, fut le prémier qui sollicita cette entreprise dans la province de Berri, par ses sermons & par ses discours. Il fit entrer dans ce dessein par la force de ses exhortations les Evêques, les Abbés, les Ecclesiastiques, les Moines, les Laïques des plus grandes maisons, les Princes & tout le peuple, chastes & incestueux, homicides, larrons, parjures, brigans & même des femmes. Brocardus Argentorensis parlant de l'effroyable dereglement de mœurs qu'on remarquoit alors dans les pelérins de la Terre Sainte & dans les Chrétiens Occidentaux établis dans l'Orient, en donne cette raison, c'est *qu'en Espagne, en France, en Allemagne, en Italie, quand quelqu'un est coupable de quelque crime, homicide, larcin, pillerie, inceste, adultere, fornication, trahison, & qu'il craint le châtiment, il se sauve en la Terre Sainte, comme pour abolir tous ses pechés. Ainsi*, ajoûte-t-il peu après, *dans la Terre Sainte il y a plusieurs personnes qui dépouillent les Pelerins, qui sont logés chés eux, qui vivent sous leur bonne foi, & sont logés dans leurs maisons. Ces peres*

res deteſtables laiſſent des enfans encore plus méchans qu'eux, leſquels foulent aux pieds le lieu Saint & attirent ſur lui un grand mépris par leur vie honteuſe & debordée, apud Caniſ. anti. lect. 1. Le Seigneur de Joinville, témoin oculaire de la choſe, n'en parle pas autrement. *Les Barons*, dit il lorſqu'il décrit la Croiſade où il s'étoit trouvé avec St. Louïs, *les Barons, Chevaliers & autres Seigneurs qui étoient au Camp, qui devoient ſagement garder leur bien & l'épargner pour s'en aider & l'employer à la neceſſité, commencerent à le depenſer follement, faiſant de grands & exquis banquets les uns aux autres, prennant tous les plaiſirs, dont ils pouvoient s'aviſer; enſorte qu'en peu de temps tout leur argent fut depenſé, puis ils commencerent à opprimer & forcer le commun peuple, & à les piller par tous moyens. Il n'y avoit ni femme ni fille qui ne fut violée & miſe à honte. Les lieux de debauche étoient repandus par tout le camp, enſorte que le Roi même en trouva pluſieurs que ſes gens tenoient autour de ſon pavillon, à un jet de pierre, & de cela le Roi averti donna congé à pluſieurs de ſes officiers. Et tant d'autres maux*

étoient commis & perpetrés que ce ſeroit choſe de grande horreur qui voudroit toutes les raconter. Ainſi donc tout le monde étoit mal vivant &c. Le Jeſuite Maimbourg, dans l'hiſtoire ou l'éloge qu'il a fait de ces Croiſades, avoüe le fait. Il veut que beaucoup de gens de bien ayent pris la croix : mais il reconnoit que le plus grand nombre étoit un ramas de tout ce qu'il y avoit de plus libertin & de plus debauché dans l'Europe ; qu'on y trouvoit un grand nombre d'Athées & d'impies, avec des femmes impudiques qui prennoient des habits d'homme, des Moines qui quittoient le froc pour prendre les armes, des debauchés qui ne cherchoient qu'à ſatisfaire leurs paſſions, & des voleurs qui ne demandoient qu'à piller.

Il y a pluſieurs autres remarques hiſtoriques à faire là deſſus : mais, outre qu'elles nous méneroient trop loin, les plus eſſentieles trouvéront leur place dans l'explication de l'emblême, qui nous repréſente ce grand événement. Le voici tel que la ſuite de la révélation nous le préſente au Chapitre neuviéme de

de l'Apocalypſe, qu'il nous faut preſentement expliquer.

L'EMBLEME.

Chap. 9. v. 1. Alors le cinquiéme Ange ſonna de la trompette: & je vis une étoile qui tomba du Ciel ſur la terre: & la clef du puits de l'abyme lui fut donnée.

2. Et il ouvrit le puits de l'abyme; & une fumée monta du puits comme la fumée d'une grande fournaiſe; & le ſoleil & l'air fût obſcurci par la fumée du puits.

3. Et il ſortit de la fumée du puits des ſauterelles ſur la terre; & il leur fut donné une puiſſance ſemblable à la puiſſance qu'ont les ſcorpions de la terre.

4. Et il leur fut dit qu'elles ne nuiſiſſent point à l'herbe de la terre, ni à aucune verdure, ni à aucun arbre: mais ſeulement aux hommes qui n'ont point la marque de Dieu ſur leurs fronts.

5. Et il leur fut permis, non de les tuer: mais de les tourmenter pendant

cinq mois, & leurs tourmens ſont ſemblables au tourment que donne le ſcorpion, quand il frape les hommes.

6. *Et en ces jours là les hommes chercheront la mort & ne la trouveront point, & ils deſireront de mourir, & la mort s'enfuïra d'eux.*

7. *Or la forme des ſauterelles étoit ſemblable à des chevaux preparés à la bataille; & ſur leurs têtes il y avoit comme des couronnes ſemblables à de l'or: & leurs faces étoient comme des faces d'homme.*

8. *Et elles avoient des cheveux comme des cheveux de femme, & leurs dens étoient comme des dens de lions.*

9. *Et elles avoient des cuiraſſes comme des cuiraſſes de fer: & le bruit de leurs ailes étoit comme le bruit des chariots, quand pluſieurs chevaux courent au combat.*

10. *Et elles avoient des queües ſemblables à des queües de ſcorpion: & elles avoient des aiguillons en leurs queües: & leur puiſſance étoit de nuire aux hommes pendant cinq mois.*

11. *Et elles avoient ſur elles pour Roi l'Ange de l'abyme qui a nom en Hebreu Abaddon, & duquel le nom eſt en Grec Apollyon.*

EXPLICATION DE L'EMBLEME.

Le cinquiéme Ange ſonna de la trompette. C'eſt ici le cinquiéme des ſept grands jugemens executés par la guerre qui devoient tomber ſur l'Empire Romain, & le prémier des trois fleaux particuliérement terribles, qui ont été annoncés par cette comination ſi effrayante, *malheur, malheur, malheur ſur les habitans de la terre pour le ſon des trompettes qui reſtent* &c. C'eſt donc à nous à renouveller ici nôtre attention.

Pour donner quelque ordre à la multitude & à la varieté des objets qui ſont renfermés dans cette deſcription allegorique, il faut vous y faire voir ſix choſes diſtinctement, 1. quelle a été la véritable ori-

gine de cette pernicieuſe Croiſade ; 2. en quoi la force & le venin du mal a principalement conſiſté ; 3. quelle a été la durée de ce fleau ; 4. qui ſont ceux qui ont été exempts de cette calamité & ſur leſquels ce jugement ne s'eſt pas étendu ; 5. quelle étoit la forme des ſauterelles myſtiques ou le caractere particulier des Croiſés ; 6. qui eſt celui qui en a été le véritable chef, & ſur qui tombe le blâme de tant de maux. Car toutes ces choſes ſont marquées dans ce tableau prophetique ; & elles le ſont d'une maniere ſi ſenſible, ſi lumineuſe, ſi frapante, qu'il n'eſt pas poſſible de s'empêcher de les voir, ſi l'on veut bien ouvrir les yeux.

I. ARTICLE
l'Origine de la
CROISADE.

Alors le cinquiéme Ange ſonna de la trompette; & je vis une étoile qui tomba du Ciel ſur la terre: & la clef du puits de l'abyme lui fut donnée. Et il ouvrit le puits de l'abyme; & une fumée monta du puits de l'abyme comme la fumée d'une grande fournaiſe: & le ſoleil & l'air furent obſcurcis de la fumée du puits, & il ſortit de la fumée du puits des ſauterelles ſur la terre.

C'eſt ici la trompette qui aſſemble les Croiſés, en apparence pour detruire les Infideles: mais en effet pour deſoler l'Empire Romain. Car Dieu punit les Chrétiens ſuperſtitieux par eux-mêmes, après les avoir miſericordieuſement avertis de prévenir ſes jugemens. Tel eſt l'Empire de Dieu ſur ſes ennemis. Ils ne font qu'exécuter les ordres ſuprêmes de ſa Juſtice; & ce qu'ils entreprennent pour leur avancement ne ſert enfin qu'à leur perte. Cette trom

petite eſt la trompette de Dieu, comme les autres : mais plus terrible que les premiéres, puiſque la guerre qu'elle proclame va faire un plus grand nombre de malheureux. C'eſt ce qu'il faut ſuppoſer avant toutes choſes. Après quoi on entre dans le detail.

1. *Le cinquiéme Ange ſonna de la trompette.* Cet Ange miniſtre de la juſtice de Dieu eſt le même qu'on nommera ci-après l'Ange de l'abyme; c'eſt le Pape publiant ſa Croiſade par ſes ſubdelegués, Pierre l'Hermite, St. Bernard, Pierre de Neuilly &c. Car voilà des Saints qui publient une guerre Sainte, par l'ordre de ſa Sainteté, & cependant vous allés voir que rien n'eſt moins Saint que cette entrepriſe.

2. *Et je vis une étoile, qui étoit tombée du Ciel ſur la terre*; c'eſt ainſi qu'il faut traduire, à ſuivre le texte Grec, & non *je vis une Etoile qui tomba ou je vis tomber une étoile*, comme portent la pluſpart des Verſions. Et il faut bien obſerver que tout ce qu'on dit ici de cette étoile, qui ouvre le puits de l'abyme, n'eſt qu'une courte digreſſion, deſtinée

tinée à nous apprendre quelle eſt la véritable origine des ſautercelles qui paroiſſent ſur la terre. On auroit tort de penſer que l'étoile, dont on parle, tombe au ſon de la cinquiéme trompette. Ce n'eſt pas là ce qu'emportent les paroles de l'Oracle ; le ſens eſt, non que l'Etoile tombe, ou que le puits de l'abyme s'ouvre lorſque le cinquiéme Ange ſonne de la trompette : mais que le ſon de cette trompette aſſemble les ſauterelles ; & l'on nous avertit par une eſpece de parentèſe que ces ſauterelles ſortent d'une fumée qu'exhale la fournaiſe du puits de l'abyme, ouverte par celui qui en a la clef. Et qui eſt celui-ci ? Le même qui eſt repreſenté par une Etoile ; mais par une Etoile déja detachée du Ciel ; car ce n'eſt pas ici une Etoile qui tombe : mais une étoile qui étoit tombée, ἀστέρα πεπτωκότα.

Il ſemble d'abord que cette Etoile déja tombée du Ciel eſt l'Evêque de Rome, entant qu'il a oublié ſa vocation ſainte d'Evêque, pour devenir un Prince terrien & apoſtat de la foi. C'eſt là une explication qu'on peut recevoir, puiſqu'elle

contient une grande verité, & qu'elle convient parfaitement au ſujet. Mais l'analogie de la figure ſemble demander un autre ſens, & dire que la cheute de cette Etoile eſt la revolte du Pape contre l'Empereur de Conſtantinople dont il étoit le Vaſſal. Vous n'en douterez point, ſi vous voulez bien vous ſouvenir de ce qu'on a déja remarqué & prouvé plus d'une fois, c'eſt que dans le ſtile des Prophetes & ſur tout dans celui de cette Revélation les Etoiles ſont l'emblême ordinaire, qu'on employe, pour marquer ceux qui occupent un poſte éminent dans l'Empire, comme les hauts Officiers de l'Etat, les Princes qui en ſont les Vaſſaux, les grands Gouverneurs des provinces. Tel étoit Boniface, que nous avons vû ſous la forme d'une étoile ſe détacher du Ciel de l'Empire, parcequ'il s'étoit revolté contre l'Empereur. Mais pourquoi ſeparer deux ſens qui s'accordent ſi bien ? Et pourquoi ces deux ſens ne ſeroient-ils pas unis dans la prophetie, puiſqu'ils le ſont dans l'accompliſſement ?

C'eſt ici un fait des plus connus. Chacun ſait que l'an 728. le Pape Gregoire

II

II défenſeur des images contre le precepte exprès du Decalogue, ſouleva toute l'Italie contre l'Empereur Leon ſurnommé l'Iſaurien, qui vouloit les ſupprimer conformement à la Loi de Dieu. *Les decrets du Pape*, dit Nauclerus, *eurent tant de force que prémierement les habitans de Ravenne, enſuite ceux de Veniſe, peuple & Soldats, ſe revolterent ouvertement contre l'Empereur & contre l'Exarque* (c'étoit le Lieutenant de l'Empereur en Italie) *Ils porterent le Pape & les autres Princes d'Italie à ſecoüer entierement la domination de l'Empereur de Conſtantinople, & à établir un Empereur Romain en Italie. Et la rebellion alla ſi avant que toutes les villes dépoſerent les Magiſtrats que l'Exarque avoit établis, & ils s'en firent d'autres qu'ils appellerent Ducs. Naucl. gen.* 25. Ce ſoulevement couta la vie à l'Exarque de Ravenne & au Gouverneur de Naples, qui furent maſſacrés par les ſeditieux. L'Empereur ne laiſſa pas de rétablir ſon autorité à Rome: mais il la perdit environ trois ans après par un nouveau ſoulevement de Gregoire, qui ayant aſſemblé quel-

ques Evêques d'Italie, pour donner plus de poids à ſes anathêmes, excommunia l'Empereur, avec Anaſtaſe Patriarche de Conſtantinople, pour les punir d'avoir imité le zèle du bon Roi Ezechias qui briſa le Serpent d'airain, pour ôter au Peuple l'objet & l'occaſion de ſon idolatrie. *Il l'excommunia*, dit le Jeſuite Maimbourg, *du conſentement du Concile comme un hérétique &c. il defendit & aux Romains & à tout le reſte de l'Italie de lui payer aucun tribut. Mais parce que le Pape, qui avoit autant de prudence & de politique que de zéle, connut fort bien qu'un coup d'un ſi grand éclat tomberoit ſur lui même, s'il n'étoit ſoutenu d'une puiſſance qui peut s'oppoſer avec ſuccès à celle de Leon, il eut l'adreſſe de choiſir un protecteur, dans lequel il trouva tout le ſoutien & l'appuy &c. ſavoir Charles Martel, à qui il envoya une magnifique legation avec pluſieurs beaux préſens de dévotion pour lui demander ſon ſecours contre les entrepriſes de Leon, & pour mettre l'Egliſe & les Romains ſous ſa protection. Après cela*, ajoute nôtre Auteur, *Gregoire n'aiant plus rien à craindre pour l'Egliſe à laquelle*

il

il laiſſoit une ſi puiſſante protection, s'en alla recevoir dans le Ciel la recompenſe que Dieu deſtinoit à ſes éminentes vertus, c'eſt à dire, qu'il mourut bientôt après, *Hiſt. des Iconoclas. liv.* 1. Quelque François que le Jeſuite veuille paroître par l'éloge qu'il fait de Charles Martel dans ce même endroit, il n'a pas du s'attendre que les François conſentiroient à la theologie qui attribue au Pape de pouvoir dépoſer les Rois ſous prétexte d'hereſie. L'Egliſe Gallicane, pour peu qu'elle ſuive ſes principes, doit regarder l'entrepriſe de Gregoire, comme un attentat peu digne des aureoles celeſtes, dont on voudroit le couronner. Mais, de quelque maniere qu'elle en juge, tout l'honneur, pour ce qui nous regarde, que nous pouvons faire en juſtice & en verité aux vertus éminentes de Gregoire, à ſon coup d'éclat, à ſa legation magnifique, accompagnée de ſes préſens de devotion, à ſa prudence, à ſa politique, à la glorieuſe protection qu'il procure à ſon Egliſe rebelle à Dieu, & à ſes Romains rebelles à l'Empereur, c'eſt de reconnoitre que ce ſont là autant de marques ſenſibles de la dou-

double apoſtaſie, autant de caracteres lumineux de l'Etoile myſtique, Etoile dans l'Etat, Etoile dans l'Egliſe, que St. Jean void ici tomber du Ciel ſur la Terre.

Mais, dirés vous, pourquoi à l'occaſion des Croiſés faire ici mention de la revolte du Pape contre l'Empereur de Conſtantinople? On vous l'a déja dit. C'eſt que la Croiſade ne pouvoit s'exécuter, ſi le Pape fut demeuré ſoumis à l'Empereur de Conſtantinople. J'avoüe que celui-ci auroit pû demander du ſecours aux Princes Chrétiens, comme cela eſt arrivé plus d'une fois, & employer pour cela avec ſuccès la médiation du Pape: mais auroit il ſouffert que le Pontife, ſon Vaſſal, ſoulevât tous les peuples de l'Europe, pour les envoyer piller, ſaccager, ruiner & envahir l'Empire d'Orient? Les Grecs pouvoient-ils prendre plaiſir à voir arriver pluſieurs millions de Pelerins armez, qui ne laiſſoient dans le païs de leur paſſage que ce qu'ils ne pouvoient emporter? On le ſouffrit, je l'avoüe: mais c'eſt parce qu'on ne pouvoit l'empêcher. Il falut ceder au grand nombre: mais ce ne fut pas ſans une grande réſiſtance de la part des peuples opprimés, qui

qui, ſe croyant tout permis contre ces armées dévotes qui deſoloient le Monde ſous prétexte de Religion, n'oublierent ni crime, ni lachété, ni perfidie pour s'en défaire. Tantôt on mêloit du ſable avec leur pain, tantôt on leur donnoit des guides qui les faiſoient égarer dans des deſerts où ils periſſoient faute de nourriture. Quelquefois on employoit la force ouverte pour s'en defaire; &, ce qui dit tout, l'Empereur de Grece en vint juſqu'à ſe liguer avec les Turcs & les Sarrazins, pour leur faire la guerre.

Ce n'eſt donc point au hazard: mais avec juſte raiſon & très à propos qu'on nous parle ici de la revolte du Siége Romain contre l'Empereur de Conſtantinople, ſon legitime Seigneur. Mais, dira-t-on encore, la Croiſade, & la revolte du Pape contre ſon Souverain ſont deux évenemens trop éloignés, pour devoir être ainſi liés l'un à l'autre. On repond, qu'aucontraire rien n'a tant de grace, comme rien ne donne plus de jour à une deſcription ſoit Prophetique ſoit Hiſtorique, que de remonter ainſi juſqu'à un prémier évenement qui, bien qu'éloigné, a été l'o-

l'origine de pluſieurs autres ; & qui par là donne le mouvement à une ſuite de grandes affaires ; ce qui ſe trouve ici manifeſtement. La Croiſade eſt ſans doute un grand coup de maitre, c'eſt le chef d'œuvre de la politique du Siege Romain : Mais, pour l'entreprendre, il faloit un Pape qui ne fut pas Vaſſal de l'Empire des Grecs, à moins qu'on ne prétende que les Grecs ayent dû ce reſpect à leur Vaſſal, de conſpirer avec lui contre eux-mêmes. D'ailleurs les Princes Chrétiens n'auroient jamais conſenti à confier toutes leurs forces à un Sujet de l'Empereur, de peur de reconnoitre par là même l'Empereur pour leur Maitre. Il faloit un Pape independant, pour pouvoir commander aux Potentats, & ſur tout pour diſpoſer de leur perſonne & de leurs ſujets, juſqu'à les envoyer perir par monceaux dans la Paleſtine. L'independance même ne ſuffiſoit pas pour cela, & celui qui ſe dit le pere commun des Chrétiens auroit échoué dans ſon deſſein, s'il n'eut trouvé le ſecret de leur perſuader, que c'eſt lui qui peut les affranchir des peines de l'autre vie.

Ja-

Jamais un moindre motif ne les auroit portés à une entrepriſe ſi denaturée, & jamais une moindre cauſe n'auroit produit un effet ſi prompt, & ſi general. C'eſt auſſi ce qui eſt divinement bien marqué dans nôtre Oracle, où les deux grans acheminemens à la Croiſade, l'un temporel & l'autre Spirituel, ſe ſuivent immédiatement, & font l'entrée de la myſterieuſe deſcription. St. Jean void une Etoile qui étoit tombée du Ciel; & que dit on de cette Etoile? Voyés la ſuite.

3. *Et la clef du puits de l'abyme lui fut donnée.* La clef de l'abyme donnée à une Etoile! c'eſt là un galimatias, ſi vous vous arrêtés à la lettre: mais, ſi vous penetrés le ſens qui eſt caché dans la lettre, rien de plus juſte, de plus rempli, de plus ſignificatif, de plus divin que cette expreſſion. Car voici la clef de l'Enfer, qui eſt donnée à celui qui ſe vante d'avoir les clefs du Royaume des Cieux. Il pretend ouvrir le Ciel: mais il n'ouvre que ſa Maiſon Souterraine, qu'il a compoſée de quatre appartemens, le limbe des Peres, celui des Enfans, l'Enfer & le Purgatoire, d'où il tire les ames par ſes par-

pardons & par ſes indulgences, & toujours à ſon profit. Mais voyons plus particulierement ce que c'eſt que le puits de l'abyme, tant repeté dans nôtre oracle, dans nôtre oracle uniquement, car l'expreſſion eſt nouvelle & ſans exemple.

L'*abyme* a deux ſignifications aſſez differentes ſelon le ſtile des Ecrivains ſacrés. Dans le Vieux Teſtament ce terme ſe prend pour la Mer, comme quand Jacob beniſſant Joſeph & ſa poſterité lui ſouhaite *les benedictions des Cieux en haut, & les benedictions de l'abyme giſant en bas, les benedictions des mammelles & de la matrice*, ce qui comprend la fertilité de la terre, l'abondance du betail & les richeſſes de la Mer, ou un commerce floriſſant, Geneſ. 49. 25. Le Prophete Habacuc prend de même *l'abyme* pour la Mer, dans l'énumeration qu'il fait des Creatures qui loüent Dieu, *les montagnes*, dit-il, *te virent & furent en travail; l'impetuoſité des eaux paſſa; l'abyme fit retentir ſa voix; la profondeur éleva ſes mains; le Soleil & la Lune s'arrêtérent dans leur habitation*, *Haba.* 3. 10. 11.

Dans le Nouveau Teſtament ce n'eſt pas cela

cela. L'*abyme* ſignifie conſtamment le lieu deſtiné au ſupplice des réprouvés. C'eſt le ſens dans lequel cette expreſſion ſe prend dans l'Evangile, lorſqu'on nous dit que les Demons, chaſſés par le Seigneur des corps qu'ils poſſedoient, le prioient de ne pas les envoyer *dans l'abyme*, ce qui ne peut ſignifier que le lieu deſtiné à leur tourment; car en d'autres occaſions ils lui demandoient pourquoi il venoit les tourmenter avant le temps. C'eſt ainſi particulierement qu'on doit entendre ce mot d'*abîme* dans la Révelation de St. Jean, où il eſt plus ſouvent employé que par tout ailleurs, & où il ne ſe trouvera point qu'il ſe prenne dans un autre ſens. Il eſt dit chap. XI. vers. 7. *que quand les deux témoins auront achevé leur témoignage la bête qui monte de l'abyme leur fera la guerre, les vaincra & les tuera*, & qu'eſt-ce que *la bête qui monte de l'abyme*? une puiſſance qui vient de l'Enfer, & qui fait l'œuvre du Demon. On nous dit Chap. 20. que le Dragon, qui eſt le Diable ou l'ancien ſerpent, *fut ſaiſi & jetté dans l'abyme*; que ſignifie cela? qu'il fut renvoyé

on

en ſon lieu. Mais qu'avons nous beſoin d'exemples éloignés? lorſque dans le Chapitre même que nous expliquons & ſur la fin de la myſterieuſe deſcription des Sauterelles, celui qui les conduit & qui domine ſur elles, nommé Abaddon en Hebreu & Apollyon en Grec, ſe nomme auſſi l'*Ange de l'abyme*, ce qui n'eſt ni obſcur ni équivoque; car perſonne ne doute qu'on ne doive entendre par là un miniſtre de la puiſſance des tenebres.

On comprend ſans peine que la clef de l'abyme n'eſt pas ici la clef de la Mer, & que cette fournaiſe, qui exhale la fumée, d'où ſortent les ſauterelles, eſt toute autre choſe qu'un des goufres de cet élement. Nous n'avons donc plus à choiſir entre les deux ſens de cette expreſſion, & c'eſt une neceſſité de s'en tenir à celui que le Nouveau Teſtament nous fournit & qui eſt ordinaire dans cette Revelation.

Nous commençons à entrer dans le ſens de nôtre Oracle. Le Pape Vaſſal de l'Empereur ſe revolte contre lui, & tout enſemble contre Dieu, c'eſt l'Etoile qui tombe du Ciel; la Clef de l'A-

l'Abyme eſt donnée à cet homme rebelle à ſon maître, & apoſtat de la foi, cette clef lui eſt donnée, lorſque Dieu, donnant un libre cours à l'impoſture qu'il pourroit empêcher, lui permet d'ouvrir ſa Maiſon Souterraine, pour tirer les ames du Purgatoire, ou plutôt pour faire ſortir ſes Croiſés de la fournaiſe de l'abyme. Mais il faut aller plus avant, &, pour être bien au fait, il eſt neceſſaire d'examiner les deux principales images, celle de puits, & celle de la grande fournaiſe.

4. *Et il ouvrit le puits de l'abyme, & une fumée monta du puits, comme d'une grande fournaiſe* &c. La maiſon Souterraine, ſelon la tradition de nos Catholiques, a quatre appartemens, le limbe des Peres, le limbe des Enfans morts ſans baptême, le Purgatoire & le lieu des Damnés. Tous ces appartemens ne s'ouvrent pas ici: mais ſeulement celui qu'on nomme le puits de l'abyme, & qui eſt repreſenté comme une grande fournaiſe. C'eſt le Purgatoire.

Cette Fournaiſe, deſtinée au ſupplice des ames fideles, n'a pas été batie dans un jour, il a falu du temps pour en compoſer l'édifice, & pour y allumer le feu qui, en expiant les pechés veniels, tourmente les Eſprits.

Eſprits des fideles. On en a la prémiere obligation à la barbarie que les peuples du Nord aportérent avec eux dans l'Empire, lorſqu'au cinquiéme ſiécle ils en aſſujetirent les meilleures provinces. L'ignorance fût enſuite ſi grande parmi les Chrétiens, à qui l'adverſité ôtoit le ſoin & les moyens de s'inſtruire, l'ignorance fût ſi grande parmi eux, qu'on ne les gouvernoit que par de faux miracles & de fauſſes revelations. De là l'apparition, les cris, & les plaintes des ames qui recouroient aux vivans, pour être ſoulagées de leurs peines après la mort. La Scene fut d'abord aux étuves de Pouzzol, dont la vapeur fut le prémier Purgatoire des ames. Ces pauvres ames étoient fort à leur aiſe in *loco refrigerii*, dans le lieu du rafraichiſſement, comme parlent les Anciens, où une tradition fondée ſur les livres Sybillins avoit marqué leur place: mais le Pape Gregoire, ſurnommé le grand, les tira de ce lieu de plaiſir, s'étant perſuadé qu'il faloit qu'elles ſouffriſſent, pour achever l'expiation de leurs péchés. Il ne doutoit point de leur tourment après la mort:

mais

mais il en ignoroit le lieu & la maniere; car il a fort hesité là dessus, cherchant son Purgatoire tantôt dans le vent, tantôt dans le feu, tantôt dans la vapeur des bains, & tantôt dans les rivieres. Enfin il se determina ou parut se determiner pour les bains de Pouzzol, où, si on l'en croid, Pascase, Diacre de l'Eglise de Rome, fut condamné après sa mort, à servir ceux qui prennoient le bain. Le bon Gregoire dit la même chose du Maitre des bains de Centumcelles, lequel étant venu à mourir, étoit toujours auprès de ses étuves: mais en pire état que pendant sa vie, puisqu'il ne s'employoit plus qu'à servir là ou il avoit accoutumé de commander. *Greg. dial. lib.* 4.

Dans la suite le Purgatoire fut transporté, comme de raison, de Pouzzol, au Mont Etna, & au Mont Vesuve, où l'on entendoit les cris & les plaintes des ames, dont les unes étoient grillées, les autres roties, & les autres suffoquées par la fumée de l'ardente fournaise; les péchés y paroissoient sous la forme du foin & de la paille; & quand le Vulcain jettoit de nouvelles flammes, c'est qu'il entroit dans la

fournaiſe un nombre de nouvelles ames en faveur deſquelles on augmentoit le degré du feu purgatif. Les Demons, commis pour l'exécution, ne les épargnoient point : mais elles leur étoient ravies par les priéres, ou par les aumônes des fideles, & ſur tout de ceux de Clugny; ce qui fut une occaſion à leur Abbé, nommé Odillon, d'établir la fête des Trepaſſés, dans les monaſtéres de ſa juriſdiction, comme on l'a remarqué dans la premiere Partie de cet Ouvrage, Tom. I. Le ſyſtême fut enſuite rectifié, la foi ſe dévelopa & l'on ſceut 1. que le Purgatoire avoit une place fixe & arrêtée; 2. que cette place eſt l'Enfer ou le lieu de l'Enfer qui eſt contigu à celuy des Damnés; 3. que les ames des fidelles y ſont tourmentées par le feu; 4. que ce feu eſt le même que celui qui fait le ſupplice des reprouvez. C'eſt ainſi que Bellarmin nous l'aprend, lorſqu'il dit, *que preſque tous les Docteurs Catholiques enſeignent que les Damnés & les ames qui ſont en Purgatoire ſouffrent par le même feu & dans la même place*, Bllarm. de Purgat. lib. 2. cap. 6. p. 646. Ce ne ſeroit encore rien, s'il n'y avoit que Bel-

Bellarmin qui parlât ainſi : mais ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que le Docteur Angelique dit la même choſe, & presque dans les mêmes termes.

Il reconnoit & que les ames des fideles ſont dans le feu, & *que le feu qui tourmente les Damnez dans l'Enfer eſt le même que celuy qui fait le ſupplice de ces ames dans le Purgatoire.* Thom. in 4. Sent. diſt. 2. qu. 1. Art. 1. Joignons à cela, pour avoir une juſte idée de ce ſyſtême, joignons y le Catechiſme publié par l'ordre du Concile de Trente. *Il y a*, dit-il, *un feu purgatif, dans lequel les ames des fideles ſont tourmentées pendant un certain temps* &c. *afin qu'ainſi l'entrée leur ſoit ouverte dans leur éternelle patrie où rien de ſouillé ne peut entrer, Catech. ad Paroch. part. 1. ſect. 3. p. 41.*

Vous voyés par là que l'Enfer, nommé dans nôtre Oracle l'*abyme*, que l'Enfer a deux fournaiſes, l'une pour les reprouvés, & l'autre pour les fideles. La premiere eſt la fournaiſe de l'Enfer proprement dit, & la ſeconde la fournaiſe du Purgatoire. Le Pape n'ouvre point la fournaiſe de l'Enfer, pour en tirer les ames qui y ſouffrent actuel-

lement. Il empêche ſeulement les pécheurs d'y entrer, quand il veut bien les abſoudre des péchés qui les y conduiſoient: mais quand ils y ſont, ils n'en ſortent plus. Il en faut excepter l'ame de Traian qu'on veut qui ait été delivrée des tourmens éternels à la priere d'un des Souverains Pontifes: qui eſt, autant qu'on peut s'en ſouvenir, le même Gregoire, dont on a déja parlé: mais comme cet exemple eſt unique, & paſſe pour apocryphe, on auroit tort de s'y arrêter; d'autant plus que ce fait, quand il ſeroit bien certain, ne pourroit paſſer que pour une exception à la regle generale.

Il n'y a donc que la fournaiſe du Purgatoire qui s'ouvre dans ce ſens; & ſi vous demandés à qui, par qui, comment, & pourquoy, la tradition Romaine vous inſtruira de toutes ces circonſtances.

Elle s'ouvre cette fournaiſe aux ames fideles qui y ont achevé le temps de leur purification, ou qui en ſortent avant le tems, delivrées par les ſuffrages de l'Egliſe. De là ces ames paſſent immediatement dans le ſejour de la gloire, ſi vous n'aymés mieux avec Beda & Bel-

Bellarmin lib. 1. de Purgator. c. 7. ſi vous n'aymés mieux qu'au ſortir de ce lieu de tourment elles ſe rafraichiſſent quelque temps dans des prairies agreables & fleuries qui ſont dans le voiſinage : mais il vaut beaucoup mieux les priver de [redacted] agréement ; ne fût ce que pour éviter ces queſtions importunes de l'hereſie, comment trouver des campagnes couvertes d'une agreable verdure dans des lieux ſouterrains, que le ſoleil n'éclaire point ? Les ames flairent elles les fleurs ? Les prairies, qui les arrêtent, valent elles bien le Ciel, qui les attend ?

2. Celuy qui ouvre la fournaiſe du Purgatoire, c'eſt le Pontife Romain, & cela en vertu de ſa prerogative autrefois accordée à St. Pierre. Car la puiſſance de lier & délier s'étend bien loin au delà des bornes de cette vie ; & c'eſt merveille que le Pape, ayant le pouvoir de delivrer ces pauvres ames, avant qu'elles ayent fait leur temps dans le lieu de leur tourment, il ne les delivre toutes & tout à la fois, ce qui luy ſeroit aiſé & qui ſeroit beaucoup

meilleur pour elles : mais cela ſeroit trop tôt fait, & par malheur l'interêt des ames du Purgatoire s'accorde mal en cela avec celui du Siege Romain.

3. Mais comment le Pape ouvre-t-il la fournaiſe du Purgatoire aux ames qu'il veut bien favoriſer ? [redacted]t, dit encore la tradition Romaine, en tirant du treſor de l'Egliſe les merites des Saints, qu'il leur applique par ce qu'on nomme ſes indulgences. Voila le *comment* de la choſe.

Le *pourquoy* eſt beaucoup plus facile à comprendre, mais on ne le demande point. Ne ſait-on pas que le Succeſſeur de St. Pierre ne perd rien à faire valoir ſa prerogative, & qu'obliger les ames, & s'obliger ſoy-même n'eſt ici que la même choſe ?

Arrêtons-nous ici un moment, pour ſatisfaire à une difficulté, qui eſt conſiderable & que cependant les Interprêtes paſſent ſans reflexion, ſoit qu'ils ne l'ayent pas ſentie, ſoit qu'ils ne fûſſent pas en état de la bien reſoudre. La voici. L'Eſprit prophetique nous parle ici d'un abyme, & cet

cet abyme eſt l'Enfer. Tout le Monde en convient, ſans excepter Mr. de Meaux, qui raiſonne ſur ce principe: mais on ne nous dit pas, pourquoy il eſt fait ici mention d'un puits, ni ce que ſignifie le puits de l'abyme; car ces deux images n'ont pas grand raport l'une avec l'autre, elles paroiſſent même incompatibles. Un abyme eſt un gouffre qui n'a point de fond, & un puits ſans fond ne ſeroit pas un puits, puiſqu'il ne contiendroit point les eaux, dont il eſt le reſervoir. Mais ſi l'Eſprit eſt choqué de trouver un puits dans un abyme, il ne l'eſt pas moins de voir ce puits prendre la forme d'une fournaiſe; car la fournaiſe, ſelon l'idée que tout le Monde en a, la fournaiſe a du feu & de la fumée & n'a point d'eau; au lieu que le puits eſt un reſervoir d'eau, qui n'a par luy même ni feu ni fumée. Comment accorder toutes ces contrarietés? De dire que ces images ſoient aſſemblées au hazard, c'eſt vouloir extravaguer, après les preuves que nous avons deja par devers nous, que cette revelation a un ſens raiſonnable, ſuivi, juſtifié par les éve-

nemens, & qui eſt d'une divine juſteſſe comme d'une parfaite verité. De paſſer là deſſus, ſans s'embarraſſer de l'oppoſition qu'il y a entre ces images ou du myſtere qui peut être dans cette oppoſition, c'eſt s'expoſer à n'entendre rien dans la ſuite de l'Oracle, pour après cela faire bien du chemin dans les eſpaces imaginaires. C'eſt ce qui eſt arrivé à Mr. de Meaux. Il croid avoir bien expliqué l'ouverture de l'abyme en diſant que Theodote de Bizance ouvrit l'Enfer, pour en faire ſortir ſon hereſie: mais il devoit conſiderer qu'il ne faloit ni puits ni fournaiſe pour repreſenter la naiſſance des hereſies. Le puits ſur tout eſt très inutile; & pourquoy l'un avec l'autre? Il ſuffiſoit d'ouvrir l'abyme & d'en faire ſortir la fumée qui eſt l'emblême ſoit de l'hereſie particuliere de Theodote, ſoit de l'hereſie en general. L'image de puits le ramenoit de ſon égarement, s'il y avoit fait attention, parce qu'elle enferme quelque choſe qui ne convient plus à ſon explication. Un puits a un raport eſſentiel à la liqueur qu'il contient,

ou

où qu'il doit contenir; car il a été fait pour être un reservoir d'eau. S'il ne la contient plus, il la contenüe autrefois, ou il doit la contenir à l'avenir, c'eſt la veritable ſignification de ce qu'on nomme *puits* en françois, & φρέαρ dans l'Original grec. Et que fait ici l'idée de puits, non plus que celle de ſon eau? De dire que c'eſt ici un puits deſſeché, où l'on allume du feu, après quoy ce puits devient une fournaiſe ardente qui exhale une épaiſſe fumée, c'eſt enfoncer dans le galimatias, au lieu de s'en tirer. Et à quoy bon ce circuit de pauvres inutilités? Il eſt bien neceſſaire pour la naiſſance des hereſies, ni qu'il y ait un puits dans l'Enfer, ni que ce puits ſoit deſſeché, ni que par le feu ou autrement ce puits devienne une fournaiſe, où qu'une fournaiſe ait été un puits, avant que d'être une fournaiſe? Cela eſt inutile, & l'on eſt étourdi d'un ſon de paroles, qui ne ſignifient rien. He! ne voyez vous pas bien qu'un Puits avec eau ou ſans eau, deſſeché ou non deſſeché, une fournaiſe qui eſt auſſi un puits, un puits qui s'ouvre comme une four-

naiſe, que toutes ces images, à s'arrêter à vôtre ſens, ſont aſſemblées ſans raiſon, & qu'elles ſont parfaitement hors d'œuvre? Que dirons nous donc de l'aſſortiment ſi extraordinaire de tant d'idées étrangeres l'une à l'autre? Comment dechiffrer cette nouvelle énigme?

Comme nous avons dechiffré les autres; par l'Ecriture & par l'évenement. Ce ſont nos deux Clefs. On ne peut ſe paſſer ni de l'une ni de l'autre: mais auſſi avec ce double ſecours on n'a pas à craindre de demeurer court. Commençons par la premiere.

L'Ecriture du Nouveau Teſtament entend par l'*abyme* le lieu des Eſprits condamnez, que nous appellons Enfer: mais il faut remarquer que c'eſt ici la premiere & l'unique fois qu'il eſt fait mention *du puits de l'abyme*. Les Demons craignent d'être renvoyés dans l'*abyme*, & non dans le *puits de l'abyme*. Apollyon ou le deſtructeur eſt l'*Ange de l'abyme*, & non l'*Ange du puits de l'abyme*, & ſur la fin de cette revelation le Dragon ou l'ancien Serpent eſt jetté, non dans le *puits de l'abyme*: mais dans

dans l'*abyme* ſimplement. De là on conclud ſans peine que l'image de puits ajoûte quelque choſe à celle d'abyme, & que ce qu'elle ajoute eſt quelque choſe de nouveau & qui ne ſe trouve qu'ici; ce qui par conſequent ne peut être expliqué que par le ſujet particulier pour lequel ce trait ſi ſingulier de la peinture a été fait. C'eſt donc dans l'évenement, & rien que dans l'évenement qu'il en faut chercher l'explication.

Cette ſeconde clef ſe preſente d'elle-même. Il n'y a, pour être parfaitement éclairci la deſſus, qu'à bien conſiderer de quoi il eſt ici queſtion. Il s'agit du Purgatoire, qui d'abord fut un lieu de rafraichiſſement, *locus refrigerii*, un lieu de plaiſir & de repos après les travaux de cette vie; & non un lieu de peine & de douleur. Enſuite le lieu de rafraichiſſement ſe change en un puits d'eau, dont la vapeur purge les ames. Car celles-ci ſont placées par Gregoire premier, inventeur du ſyſtême, dans les étuves de Pouſſol, étuves qui ne ſont que des puits d'eau, ce qui a donné le nom au lieu; car

Pouzzol eſt en latin Puteola, qui ſignifie puits ou petit puits. Après cela le Purgatoire fût tranſporté au Mont Etna & au Mont Veſuve, cela veut dire que le Puits devint une fournaiſe ardente, qui vomit continuellement une épaiſſe fumée. Enfin la fournaiſe ou le puits, je veux dire le Purgatoire, fût établi dans la place qui lui convient le mieux, ſavoir dans l'Enfer, où l'on veut que les fideles ſouffrent par le même feu & dans la même place que les Damnés. Nôtre oracle dit toutes ces choſes, & l'alluſion qu'il y fait eſt, pour ainſi dire, une hiſtoire abregée du ſyſtême Romain. Le Purgatoire y eſt un puits, comme au temps de Gregoire ; c'eſt une fournaiſe ardente, comme lors qu'on plaçoit le lieu du tourment des fideles dans les Vulcains d'Italie & de Sicile, & c'eſt un puits ou une fournaiſe de l'abyme, ou de l'Enfer, comme au temps de Tomas & de Bellarmin, lorſque la fournaiſe ou le Puits a été tranſporté dans le lieu des Damnés, le ſejour des Demons & des ames malheureuſes.

L'ex-

L'excellent auteur des Provinciales nous a déja aprís, *qu'il y a dans les erreurs une impieté qui les rend horribles & une impertinence qui les rend ridicules, & que le zele des Saints s'employe également à repouſſer avec force la malice des impies & à confondre avec riſée leur égarement & leur folie.* On doit imiter cet exemple; mais voici qui paroit au deſſus de toute imitation, c'eſt de comprendre dans une ſimple alluſion, comme fait nôtre Oracle, tout ce qu'une monſtrueuſe erreur a de plus horrible & tout enſemble de plus ridicule. Que la clef de l'Enfer ſoit donnée à un Evêque rebelle & Apoſtat, qui ſe vantoit d'avoir les Clefs du Royaume des Cieux! que cet Apoſtat ouvre l'abyme; & au lieu d'en tirer les ames, qu'il en face ſortir une nuée de deſtructeurs, qui deſoleront la terre ſous les auſpices de l'Ange de l'abyme, nommé Apollyon en Grec & Abaddon en Hebreu! Quoi de plus affreux & de plus horrible! Qu'un lieu de rafraichiſſement & de plaiſir preparé aux ames ſaintes a-

tes après la mort ſe change dans le puits de Pouzzol, & enſuite le puits de Pouzzol dans la fournaiſe embraſée & fumante d'Etna, & qu'enfin les ames fidelles, au ſortir des étuves & des embraſemens, ſe trouvent dans le lieu même des damnés! Quoi de plus impertinent & de plus ridicule?

On n'a aucun lieu de ſe plaindre d'un tableau qui eſt fait d'après nature & fidellement copié ſur ſon Original. Rien de plus fidelle, qu'une peinture qui marque diſtinctement le commencement, les progrès, & la fin de l'évenement hiſtorique qu'elle nous repreſente. Rien de plus ſignificatif, qu'un portrait qui preſente à nos yeux & le plus horrible côté de l'objet, & ſon côté le plus ridicule. Enfin rien de plus heureux, que de forcer, pour ainſi dire, la ſuperſtition à voir ſa propre difformité dans un tableau dont elle fournit les traits, & dont toutes les couleurs ſont priſes d'elle même.

Mais eſt ce le deſſein de cette Revelation de tourner en jeu les myſteres de la nouvelle Babilone? Non: mais de

les

les caractériſer d'une ſorte qu'on ne puiſſe raiſonnablement les méconnoitre; ce qui ne ſe peut, à moins que de nous montrer l'objet par tous ſes côtés, & de nous découvrir par conſequent ce que cet objet a de ridicule, comme ce qu'il a d'horrible.

On trouve l'un & l'autre, pour le dire en paſſant, dans cette Babylone, qui regne ſur les Rois de la Terre par ſon idolatrie, qui fait boire ces Rois dans la coupe de ſes abominations; & qui dit la deſſus avec confiance, *je ſuis Reine & je ne verray point de deuil.* L'ironie eſt ſans doute cachée dans l'affreuſe deſcription, quoyque cette deſcription tende plûtôt à nous inſpirer de l'horreur qu'à nous exciter à rire. Mais quoy! il a bien falu dire les choſes, comme elles devoient être dans l'accompliſſement de la Prophetie; ſans conter que le mêlange des traits étoit neceſſaire pour la perfection du tableau. Car qui ne void que l'amas de tant de caracteres ſi ſinguliers marque l'objet qu'on nous repreſente d'une maniere qui nous empêche de le confondre avec

avec les autres ? Où trouver une autre Cité, qui domine ſur les nations, parce qu'elle fait idolatrer les habitans de la terre? qui enyvrant les autres du vin de ſon idolatrie, ſoit enyvrée elle même du ſang des Saints & des Martyrs de Jeſus? Où chercher une ville, qui ait ſon regne ſur les Rois de la terre & qui domine ſur eux, parce qu'elle les enyvre? De quel vin? de celui de ſon impureté qui eſt ſon idolatrie. Comment cela ? parce que, comme le vin, cette idolatrie leur eſt agreable, & que, de même que le vin, cette idolatrie leur ôte l'uſage de la raiſon? Mais ſur tout où trouver une nouvelle Babylone qui, au milieu de ſa debauche & de ſes proſtitutions ſpirituelles qui ſouillent le Monde, croid n'avoir rien à craindre de la part de la juſtice de Dieu ; qui s'imagine que les jours de calamité ne ſont point faits pour elle; qui dit dans ſon cœur ſuperbe, *je ſuis Reyne, c'eſt moy, & il n'y en a point d'autre que moi?* C'eſt ainſi que l'Eſprit prophetique annonce un prodige d'impieté & un prodige d'extravagance avec des traits ſymboliques qui ne pouvoient

être

être bien connus que par la lumiere de l'évenement: mais qui après l'évenement n'ont plus rien d'obſcur & d'équivoque, & qui frapent tous ceux qui ne ferment pas les yeux.

Telle eſt la deſcription allegorique & ironique que nous trouvons dans nôtre oracle. Abyme, puits, fournaiſe, fumée, ſauterelles, voila des images étrangeres l'une à l'autre, dont l'aſſemblage monſtrueux ne peut être expliqué que par l'union auſſi monſtrueuſe des circonſtances qui compoſent l'hiſtoire du Purgatoire Romain. L'oppoſition des traits fait la fidelité du portrait. Des images moins oppoſées entre elles conviendroient mal à la contrarieté des ſonges qui ſont entrés dans la compoſition de cet horrible & ridicule Syſtême. C'eſt ce qu'on ne peut trop repeter. Le lieu du rafraichiſſement des ames après cette vie tranſporté dans le Puits à Pouzzol ! Quoi de plus impertinent & de plus ridicule ! Les ames fideles tranſportées d'Etna dans l'Enfer pour ſouffrir par le même feu & dans la même.

me place que les Damnés ! Quoi de plus affreux & de plus horrible ? Voyons la ſuite.

6. *Et une fumée monta du puits de l'abyme.* C'eſt toûjours la même figure, ou la ſuite de l'allegorie, avec une alluſion à l'hiſtoire du ſyſtême Romain, qui ne peut être mieux ſoutenuë. Remarqués bien, pour en mieux ſentir la juſteſſe, remarqués que le Vicaire de Jeſus Chriſt n'a pas entrepris de tirer les ames fideles de leur priſon ſouterraine, pendant que cette priſon a été pour elles un lieu de repos où elles étoient conſolées avec les Martyrs, les Apôtres, & la bien heureuſe Mere de nôtre Seigneur. Il n'y avoit pas d'apparence de les tirer d'une ſi bonne compagnie, encore moins de delivrer Marie & les Apôtres avec ces ames, ſans ſavoir ſi St. Pierre, qui étoit dans le lieu de ſequeſtre comme les autres, vouloit bien être delivré, ou s'il conſentoit à ſortir d'un lieu, où par la volonté du Seigneur il attendoit le jugement dernier. Ce n'étoit pas la peine auſſi qu'on donnât au ſouverain Pontife la clef

clef du puits de Pouzzol, pour tirer de ces étuves l'ame du Diacre Paſcaſe &c. Les indulgences Papales n'auroient pas été eſtimées leur juſte valeur, & elles auroient beaucoup perdu de leur prix & de leur dignité, ſi elles avoient été bornées à ſi peu de choſe. De donner au Succeſſeur de St. Pierre l'intendance des Vulcains où le Purgatoire fût tranſporté dans la ſuite, cela paroiſſoit impraticable pour pluſieurs raiſons; ſur tout depuis qu'Odillon, ſur les revelations du temps, ſe fût emparé du privilege de ſoulager par les prieres & les aumônes de ſes Moines de Clugni les ames qui y étoient tourmentées; car, afin que perſonne n'y pretendit cauſe d'ignorance, il établit à cette occaſion dans tous ſes Monaſteres la feſte des Trepaſſés, comme on l'a tant de fois remarqué.

On a donc attendu, non ſans de bonnes raiſons, on a attendu que le Puits fût tranſporté de Pouzzol dans l'abyme, & la fournaiſe tranſportée du Mont Etna dans la maiſon ſouterraine. Auſſi l'effet en eſt il tout autre. Ce n'eſt plus ici une vapeur de bains qui ſoulage les malades,

ni

ni une exhalaison enflammée qui desole les lieux voisins : Mais une fumée qui poussera ses tourbillons jusqu'aux extremités du Monde, une exhalaison qui va couvrir la terre d'un peuple de destructeurs, d'une nuée de sauterelles, à dents de lion & queüe de scorpion, qui sous la conduite d'Apollyon, le grand destructeur, reduiront l'Univers en desert & les Hommes à desirer la mort, sans pouvoir l'obtenir.

Mais qu'est ce que cette fumée & que doit on entendre par cette expression ? Faut il le demander ? C'est la nouvelle superstition, une tradition fabuleuse, une religion composée de faux miracles & de fausses revelations, legendes, visions fantastiques, apparitions d'ames, vœux, pelerinages, fondations. C'est là comme une exhalaison de la grande fournaise, qui donne dans la tête des peuples & des Rois. Le feu du Purgatoire ne jette point d'autre fumée.

Mais, direz-vous, qui est ce qui donne au fameux Apostat cette clef du puits de l'abyme ? On repond à cela par une autre question & en demandant, qui est ce qui don-

donne ſon trône & une grande puiſſance à la bête qui fait la guerre aux Saints ? N'eſt ce pas le Dragon ou l'ancien Serpent, qui eſt appellé le Diable ? Cela eſt dit en propres termes. Si le Dragon donne ſon trône, il peut bien donner la clef, qui ouvre le puits de l'abyme. J'ajoute qu'il eſt donné, tant au Dragon qu'à ſon miniſtre, d'établir ſon regne par cette impoſture. Car Dieu permet cet ouvrage de tenebres, pour le faire tourner à ſa gloire malgré l'intention des méchans. Dans ce ſens la choſe vient veritablement d'enhaut ; la clef du Puits de l'abyme eſt donnée au Dragon & à ſon Subdelegué, comme il avoit été donné à Adrien d'ôter la paix de la terre, & de faire que les hommes ſe tuaſſent les uns les autres ; comme il fut donné à la bête qui avoit ſept têtes & dix cornes de blaſphemer, & de faire la guerre aux Saints. *Il luy fût donné*, nous dit-on Apoc. 13.5.7. *il luy fût donné une bouche proferant de grandes choſes, & des blaſphemes, & il luy fût donné le pouvoir d'accomplir quarante & deux mois ; & elle ouvrit ſa bouche en blaſphemes contre Dieu, pour blaſ-*

blaſphemer ſon nom & ſon tabernacle & ceux qui habitent au Ciel. Il luy fût auſſi donné de faire la guerre aux Saints & de les vaincre. C'eſt ici la même choſe. Il eſt donné au Pape d'ouvrir le puits de l'abyme & de tirer les ames du Purgatoire, comme il luy a été donné de blaſphemer; car auſſi la doctrine de ſon Purgatoire n'eſt elle qu'un tiſſu de blaſphemer contre Dieu & contre la veritable Egliſe, qui eſt le tabernacle de Dieu. On blaſphême ſon ſaint nom, lorſqu'on reconnoit d'autre redemption que celle de Dieu rachetant l'Egliſe par ſon ſang. On blaſpheme contre ceux qui habitent au Ciel, lorſqu'on veut qu'ils ſouffrent par le même feu & dans le lieu même des Damnés.

7. *Et le ſoleil & l'air fût obſcurci de la fumée du puits de l'abyme.* C'eſt ici l'éclipſe de l'autorité ſeculiere, de l'autorité ſuprême & de l'autorité ſubalterne qui ne vont point l'une ſans l'autre, de même que la lumiere de l'air ne peut être ſeparée de celle des aſtres. Le ſoleil n'eſt obſcurci, que parceque l'air qui tranſmet ſa lumiere eſt couvert d'une fumée qui empêche les rayons de cet aſtre de venir juſqu'à nous, en-

enſorte que l'obſcuriſſement du ſoleil & celui de l'air ne ſont au fond qu'un même obſcurciſſement qui comprend auſſi celui des autres luminaires celeſtes. Ainſi le ſoleil de l'Empire ne s'éclipſe en Italie, que parce que les chefs de la rebellion dépoſent tous les Magiſtrats que l'Exarque avoit faits de la part de l'Empereur. La Lune ne paroît, non plus que le Soleil, car l'Exarchât eſt aboli; les Etoiles ne brillent point, puiſqu'on ne reconnoit plus les Officiers de l'Empereur. Enfin la magiſtrature inferieure ôtée, il n'y a plus d'Empire, ou du moins le pouvoir ſouverain ne paroit plus, comme on ne void plus le ſoleil quand l'air eſt obſcurci.

C'eſt là preciſement & ce que la lettre enferme, & le ſens prophetique & figuré qui eſt caché dans la lettre. Celui-ci ne peut être pris que de l'Ecriture & de l'évenement, qui s'accordent ici d'une maniere toute divine. Selon l'Ecriture le ſoleil, comme on l'a vû, ſignifie le chef de l'Empire ou l'autorité Imperiale. Selon l'évenement l'Empereur, qui étoit le Souverain & legitime Seigneur du Pape, n'eſt devenu ſon inferieur que par l'autorité que la nouvelle ſuperſti-

tion

tion a donnée au Pape ſur l'Empereur. Il a bien falu ceder à un homme qui commande aux morts & aux vivans, & qui regne dans l'autre Monde, comme dans celui-ci par le pouvoir qu'il s'attribue de delivrer les Hommes des tourmens de l'autre vie. De là l'immenſe prerogative qui a obſcurci la puiſſance ſeculiere, ſuprême & ſubalterne, non ſeulemeni en Italie, mais encore dans tout le reſte du Monde Chrétien, lequel dans un temps ou dans un autre s'eſt trouvé ſous le joug du Siége Papal : mais ſur tout au temps, dont il s'agit dans cet Oracle, qui eſt celui de la Croiſade. L'Egliſe étoit alors tout & l'Etat n'étoit rien en matiere de gouvernement. La juriſdiction ſeculiére s'éclipſa devant la juriſdiction Eccleſiaſtique; les Souverains mirent leur couronne aux pieds du Pontife, & les Magiſtrats ſe turent devant les Inquiſiteurs.

Vous voyés comment tout ſe ſuit dans la divine allegorie. Celuy qui a ſecoué le joug de Dieu & de l'Empereur, c'eſt l'Etoile qui tombe du Ciel; il luy eſt donné de batir la maiſon ſouterraine, & d'en tirer les ames; c'eſt

la clef de puits du l'abyme qui luy eſt donnée. De ce puits ainſi ouvert ſort une fumée qui obſcurcit le ſoleil & l'air, c'eſt la ſuperſtition des peuples qui, frapés des tourmens de l'autre vie, ſe devoüent au Pape qui les en delivre, au prejudice de l'Empereur qui ne peut ni ne pretend les en delivrer. Qu'y a-t-il de plus clair & de plus net que ce commentaire de l'évenement ?

7. *Et de la fumée du puits il ſortit des ſauterelles ſur la terre.* Cette image eſt priſe de la prophetie de Joël, qui eſt une longue deſcription du degât, que des ſauterelles proprement ainſi nommées dévoient faire de ſon temps dans le païs de Juda. L'alluſion eſt ſenſible par les raports qui ſont entre les ſauterelles de Joël & celles de nôtre Oracle. Car elles ſont caracteriſées par des traits communs. On donne aux unes, comme aux autres, des dens de lion. *Voici*, dit Joël 1. 6. *voici une nation eſt montée contre mon païs, puiſſante & ſans nombre, de laquelle les dens ſont des dens de lion, elle a des dens machelieres de lion. Leurs dens*, dit St. Jean dans

la deſcription de ſes ſauterelles, *leurs dens étoient comme des dens de lions.*

2. On leur donne à toutes l'air ou la forme de chevaux preparés pour la bataille. *Son regard*, dit Joël parlant de ſon peuple aſſé, *ſon regard eſt comme le regard des chevaux, & ils courent ni plus ni moins que les gens de cheval. Elles étoient*, dit St. Jean lorſqu'il décrit ſes ſauterelles, *elles étoient comme des chevaux preparés au combat.*

3. On dit des unes & des autres, que leur bruit eſt ſemblable à celuy des chariots de guerre qui courent au combat. Ils ſauteront, dit le Prophete de ſes eſcadrons aîlés, *ils ſauteront & feront un bruit ſemblable au bruit des chariots, qui bruient ſur les coupeaux des montagnes. Le bruit de leurs aîles*, dit nôtre Oracle, *étoit comme un bruit de chariots à pluſieurs chevaux, courant au combat.*

4. Les unes & les autres jettent les hommes dans une grande conſternation. *Les peuples*, dit Joël, *ſe tourmenteront en les voyant, toutes faces en deviendront noires, comme une marmite.*

En

En ce temps là, dit-on dans l'Apocalypſe, *en ce tems là les hommes chercheront la mort, & la mort s'enfuira d'eux.* Mr. de Meaux a vû cette conformité, & reconnoit de plus que les ſauterelles de Joël étoient le type des Aſſyriens, qui devoient bientôt fourrager le païs. Que ne s'en tenoit-il là, ſans preferer enſuite ſes ſpeculations à l'Ecriture? Il auroit compris que, puiſque les ſauterelles de St. Jean ont les principaux caracteres de celles de Joël, rien n'eſt moins raiſonnable que de pretendre que les unes repreſentent des armées & les autres des hereſies.

En effet voici deux principes qui paroiſſent très certains, le premier que ce que Joël dit ne convient en aucune maniere à des hereſies. Diroit-on des hereſies, *quelles ſont une nation puiſſante & ſans nombre qui couvre les coupeaux des montagnes, & qui a des dens ſemblables aux dens du lion, à ſes dens machelieres? que des hereſies ſont rangées en bataille, en gens de cheval qui marchent en leur rang, qu'elles ne ſe detournent point de leur chemin, & que l'un ne preſſe point l'autre? que la terre tremble & que les*

Cieux ſont ébranlés devant ce peuple d'hereſies? que l'Eternel jette un cri devant cette armée, parce que ſon camp eſt grand & que l'executeur de ſa parole eſt très puiſſant? que le feu devore devant la face de la nation des hereſies, & que la flamme brûle après elle? que le païs étoit avant ſa venue comme le païs d'Eden, & qu'après ſon depart, c'eſt un deſert de deſolation? Et en quel ſens raiſonnable pourroit-on dire des hereſies, *que Dieu fera éloigner le Septentrional, qu'il le pouſſera dans un païs ſec & deſolé, le devant vers la mer d'Orient, & le derriere vers la mer d'Occident?* Les hereſies n'y viennent donc en aucune façon.

C'eſt là nôtre premier principe. Le ſecond eſt que nôtre Oracle fait cependant une manifeſte alluſion à celuy de Joël. Mr. de Meaux le reconnoit avec nous. Il demeure auſſi d'accord que les ſauterelles de l'Apocalypſe ſont marquées par les mêmes caracteres que celles de Joël. Il veut donc bien nous permetre de penſer que cette alluſion ou cette conformité des deux Oracles ſignifie quelque choſe.

Et

Et que ſignifie t-elle cette alluſion, ſi les ſauterelles de Joël n'ont rien de commun avec celles de l'Apocalypſe? Quel rapport y a-t-il entre les Aſſyriens & des hereſies? Jamais on n'exprima par des traits ſemblables des ſujets ſi differens. Veut on nous tromper par cette alluſion en nous faiſant chercher dans nôtre Oracle ce qui ne s'y trouve point? ou pretend on que les hereſies ſoient des fourrageurs ſemblables à ceux que le Prophete avoit peint ſous l'image de ſes ſauterelles?

On pourroit pouſſer plus loin cette conſideration, ſi cela étoit neceſſaire: mais il vaut mieux s'arrêter à donner une idée bien diſtincte & bien nette du veritable ſens de nôtre Oracle; ce qui ne nous ſera pas difficile, pourvû que nous ſuivions toûjours nôtre même methode, qui eſt de ne rien avancer de nôtre chef, rien qu'on puiſſe prendre pour une fiction de nôtre Eſprit.

L'écart de M. de Meaux eſt venu de ce qu'il a bientôt laiſſé là le ſens de l'Ecriture pour les jeux de ſon imagination. Pour ne pas nous égarer com-

me luy, nous laiſſerons là les jeux d'imagination, pour nous tenir ſcrupuleuſement attachés à l'Ecriture.

Selon cette regle nous diſtinguerons dans la deſcription des ſauterelles marquées dans nôtre Oracle deux ſortes de caracteres, les uns qui leur ſont communs avec les ſauterelles de Joël, les autres qui leur ſont particuliers. Les caracteres communs ſont ceux qu'on a déja marqués, *dens de lion*, *forme de chevaux*, *bruit de chariots de guerre courant au combat*, &c. Pour les caracteres communs nous leur donnons le même ſens dans l'un & dans l'autre Oracle, parce que l'alluſion lie les deux propheties, & qu'elle nous conduit indiſpenſablement à expliquer l'une par l'autre. Ainſi ces ſauterelles ſont dans l'Apocalypſe comme dans l'Oracle de Joël des peuples fourrageurs, non les mêmes, car les Aſſyriens ne ſont plus depuis longtems: mais des fourrageurs plus modernes & ſans doute plus terribles, comme cela paroitra par la conſideration des attributs particuliers qui les caracteriſent dans nôtre Oracle.

Ce qu'on void donc juſqu'ici, c'eſt que les ſauterelles de St. Jean ſont des armées de fourrageurs, ſemblables en cela aux armées Aſſyriennes: mais cela eſt trop general. Pour en avoir une connoiſſance plus particuliere, il faut les conſiderer par les caracteres que nôtre Oracle ajoûte à ceux du Prophete Joël. Cela eſt abſolument neceſſaire. Car tous les caracteres des ſauterelles de Joël ſe trouvent bien dans les ſauterelles de l'Apocalypſe: mais tous les caracteres des ſauterelles de l'Apocalypſe ne ſe trouvent point dans les ſauterelles de Joël. Vous en allez voir un bon nombre que vous chercheriés inutilement hors de nôtre Prophetie.

II. ARTICLE.

LA FORME DES SAUTERELLES

ou

LE CARACTERE DES CROISE'S.

ON auroit tort de méconnoître l'original du tableau, car voici des caracteres particuliers en grand nombre, ſi propres à la grande Croiſade, qu'en vain ſe travailleroit on pour en faire l'application à un autre ſujet, 1. un corps de ſauterelles joint à une tête qui a comme une couronne d'or, & a une queüe de ſcorpion; 2. une face d'homme; 3. des cheveux de femme; 4. des dens de lion; 5. une cuiraſſe de fer; 6. une apparence de chevaux preparés pour la bataille; 7. le venin du ſcorpion; 8 des queües de ſcorpion qui tourmentent les hommes, ſans les tuër; 9. un aiguillon dans ces queües; 10. des ſauterelles

les qui couvrent la terre après la cheute de l'Etoile ; 11. qui ſortent de la fumée du Puits de l'Abyme ; 12. qui font leur ravage, après que cette fumée a obſcurci l'Air & le Soleil. Tous ces caracteres bien entendus conviennent aux Croiſés, & ne conviennent qu'aux Croiſés.

Le premier eſt le plus extraordinaire. Il conſiſte dans l'aſſemblage des parties, qui compoſent la ſurprennante figure. On auroit beau ſe travailler pour en chercher le ſens dans ſon Eſprit. Des ſiécles de meditation ne nous feroient pas entendre ce que deux mots tirés de l'Ecriture nous expliqueront dans un moment. Joël nous a déja apris ce que c'eſt que le corps de la ſauterelle en repreſentant un peuple de fourrageurs, qui ſont les Aſſyriens, par une multitude de ſauterelles, qui de ſon temps devoient ravager le païs de Juda. Iſaïe nous éclairera ſur tout le reſte de l'emblême. *L'ancien*, dit-il, *ou l'homme d'autorité, c'eſt la tête & la queüe c'eſt le Docteur ou le Prophete qui enſeigne le*

menſonge. c. 9. 14 C'eſt ici la clef, pour entendre tous les emblêmes prophetiques, où il eſt fait mention *de tête* & *de queüe.*

C'eſt par là qu'on explique le portrait myſterieux, qui eſt fait de l'ennemi du genre humain au chapitre douziéme de cette Révélation, lorſqu'on nous parle *d'un Dragon qui avoit ſept têtes & ſur ces têtes ſept diadêmes*, & *dont la queüe traînoit la troiſiéme partie des Etoiles, qu'il jetta par terre* : mais parce que cet exemple pourroit être conteſté, on en donnera un autre, qui eſt tout à fait inconteſtable. C'eſt Iſaïe luy même, qui nous le fournit, lorſqu'il s'exprime ainſi 19. 14. *L'Enel a verſé au milieu d'elle* (ſavoir de l'Egypte) *un eſprit de renverſement. Il n'y aura rien qui ſerve à l'Egypte de tout ce que fera la tête & la queüe* &c. Cela veut dire, que rien ne profitera à cette nation, de tout ce que feront d'un côté ſes gouverneurs ou ſes gens d'autorité marqués *par la tête* ; & de l'autre ſes prêtres ou les miniſtres de ſa ſuperſtition & de ſon idolatrie repreſentés par *la*

la queüe. Après le commentaire de Joël & d'Iſaïe, rien n'eſt plus facile que l'explication de nôtre emblême. Le corps des ſauterelles nous marque des fourrageurs; la tête des gens d'autorité; la queüe des Docteurs qui enſeignent le menſonge. Tout cela ſe trouve dans les Croiſés. La premiere de ces qualités leur convient, puiſqu'ils fourragent l'Europe, l'Aſie, & l'Afrique; la ſeconde, puiſqu'ils agiſſent au nom & en l'autorité de celuy qui ſe dit le Lieutenant de Dieu en terre; & la troiſiéme, puiſqu'ils ſont les miſſionaires du Pape, armés pour établir ſa ſuperſtition; plus veritablement que la Religion Chrêtienne.

Le Pontife, de ſa pleine puiſſance, leur donne la Terre Sainte avec l'Empire des Sarrazins & celuy des Turcs, dont ils vont ſe mettre en poſſeſſion, comme de leur bien, pour de là regner ſur toute l'Aſie. Voila *des têtes*, qui ont, non des couronnes, qui ſoient d'or; ce qui marqueroit un empire légitime: mais *des couronnes ſemblables à de l'or*, des couronnes qui paroiſ-

ſent être d'or, ſans l'être en effet, expreſſion d'une autorité pretenduë legitime, d'un droit apparent. Les Croiſés ſont des pelerins, qui cherchent à expier leurs péchés, en detruiſant ceux qu'il faut convertir, qui prêchent l'Evangile du Vatican, & qui prêchent d'exemple & de vive voix; d'exemple puiſqu'ils abandonnent toutes choſes, pour ſuivre la vocation que la Pape leur adreſſe, contens de tout perdre & de tout hazarder ſur l'eſperance de la renumeration qu'on leur promet dans cette vie & après la mort; de vive voix, lorſqu'ils engagent leurs parens, leurs amis, leurs vaſſaux, leurs ſerviteurs, les hommes de toute ſorte, ſoit dans leur patrie, ſoit dans les lieux de leur paſſage, ſoit dans leurs differens quartiers, qu'ils les engagent par leurs exhortations à faire le même vœu & à ſe croiſer avec eux. Voila des *queües*, des queües de ſcorpion, ſymbole de Docteurs de menſonge. Enfin les Croiſés vivent, non en troupes reglées, qui portent leurs proviſions avec elles, ou qui ne prennent rien qu'en payant: mais en avanturiers qui ſubſiſtent aux dépens des autres, &

cela.

cela dans des marches de douze ou quinze cens lieües; ils ſe ſaiſiſſent de tout ce qui leur plaît & donnent en payement les pardons du St. Pere. On ſeroit trop heureux, s'ils ſe contentoient d'un butin mediocre & proportionné à leurs beſoins: mais ils ne laiſſent dans le païs, où ils entrent, que ce qu'ils ne peuvent emporter; fourrageurs ſans quartier, pillards ſans diſcretion, ils gâtent plus de bien, qu'ils n'en conſument pour leur uſage. Leur nombre eſt prodigieux & leur avidité inſatiable; c'eſt une nuée de deſtructeurs, qui ſe trouvent par tout, & qui portent auſſi par tout la miſere & la deſolation. Il n'y a donc point d'image, qui leur convienne mieux que celle de ſauterelles.

Mais, dira quelqu'un, ne vaudroit-il pas mieux, ſans chercher ces trois caractéres dans chaque Croiſé, ſe contenter de les trouver dans la Croiſade en general, compoſée de gens d'autorité, qui ſont les Empereurs, les Roys, les Princes qui en ſont les Chefs, voila la tête; 2. de Docteurs qui enſeignent le menſonge, ſavoir

des Moines, des Prêtres, des Evêques, & autres Eccleſiaſtiques, qui ſe croiſent avec les autres, pour les inſtruire & diriger leur conſcience, c'eſt la queüe; 3. des troupes qui obeïſſent à ces chefs & qui ſuivent ces directeurs, c'eſt le corps des ſauterelles. Car la tête couronnée d'or ſemble convenir aux Chefs de la Croiſade excluſivement à ſes directeurs, qui ſont des docteurs qui enſeignent le menſonge: mais non des gens de commandement & d'autorité. De même la queüe du ſcorpion convient aux Directeurs excluſivement aux Soldats, qui ne ſont ni Docteurs ni Commandans: mais des fourrageurs, qui ſe ſaiſiſſent de tout ce qui les accommode.

On repond que, ſi c'étoit là le ſens de l'Oracle, on l'auroit autrement conçû. On auroit dit que parmi ces ſauterelles il y en avoit quelques unes plus remarquables que les autres par des couronnes ſemblables à de l'or qu'elles portoient ſur leurs têtes, & cela auroit ſignifié les chefs; qu'il y en avoit quelques autres, qui avoient des

queües

queües de ſcorpion, & cela auroit marqué les Eccleſiaſtiques : mais que le commun de ces inſectes n'avoit ni la couronne d'or ni la queüe de ſcorpion: mais bien des dens de lion & des cuiraſſes de fer, ce qui auroit diſtingué les troupes de leurs conducteurs, ſoit temporels, ſoit ſpirituels. Mais l'emblême eſt tout autre ; & il n'appartient à perſonne de le changer. Il reünit cet emblême, il reünit les trois caracteres, non ſimplement dans la Croiſade en general : mais dans chacun des Croiſés en particulier. Chaque ſauterelle, ſans exception ni limitation, chaque ſauterelle a ſa couronne ſemblable à de l'or, ſa queüe de ſcorpion, & ſon corps de ſauterelle. Par conſequent chaque Croiſé eſt un homme d'autorité, un docteur de menſonge, & un fourrageur qui détruit & conſume ce qui ne luy appartient pas.

Mais quoi! l'armée des Croiſés eſt elle un peuple de Docteurs qui enſeignent le menſonge ? Non, ſi par Docteurs vous entendés des gens, qui ayent pris leur degré, après avoir fait leur

leur cours de Theologie : mais oüi bien, ſi vous entendés par là des Pelerins, qui font vœu de convertir les Infideles à leur maniere, c'eſt à dire, les armes à la main. Miſſionaires du Pape, miniſtres de ſa ſuperſtition, ils courent le monde, pour emprunter les paroles du Sauveur, ils courent le Monde, pour faire des proſelytes, qu'ils rendront enfans de la gehenne, encore plus qu'ils ne le ſont eux mêmes. Où eſt le Croiſé qui par ſon exemple & par ſes diſcours ordinaires ne prêche hautement cet Evangile du Dragon, cet oracle de l'Enfer, qu'on obtient l'abolition de tous ſes péchés, en combatant contre les Infideles?

Que ſi les témoins de la verité, ſoit laïques ſoit Eccleſiaſtiques, ſont nommés *des Prophetes* dans le ſtile du St. Eſprit, comme il y en a plus d'un exemple dans l'Apocalypſe, pourquoy les ſuppots de la nouvelle ſuperſtition, qui par un vœu particulier s'engagent à établir cette ſuperſtition & à la faire regner dans le Monde, pourquoy ces ſuppots du menſoge, ſoit qu'ils ſoient

Doc-

Docteurs de profeſſion, ſoit qu'ils ne le ſoient pas, ne ſeroient ils pas regardés comme des ſeducteurs & des faux Prophetes? Et en faut-il d'avantage, pour accomplir le myſtere caché dans les queües de ſcorpion?

Tous les Croiſés ſont encore des gens d'autorité à leur maniere & dans le ſens du Vatican. On auroit tort d'en douter, puiſque le pretendu Vicaire de J. Chriſt leur a aſſujeti les peuples fideles & infideles, qui voudroient s'oppoſer à l'accompliſſement de leur vœu. Les Catholiques peuvent ils ſe diſpenſer de fournir aux frais de leur expedition, & les Sarrazins ne ſont ils pas deſtinés à être leurs eſclaves? Tous ces Croiſés ne pretendent pas à des principautés & à des gouvernemens: mais il n'y en a point qui n'aſpire à regner ſelon ſa portée, & qui ne regarde les employs & les charges du païs qu'on va conquerir, comme un bien qui luy appartient legitimement, dès que la force l'en aura mis en poſſeſſion. N'eſt-ce pas là ce qu'on nomme des gens d'autorité ou qui ſe donnent pour tels? C'eſt ainſi qu'ont regné les peuples conque-

rans,

rans. Les Citoyens de Rome, n'étoient-ils pas des gens d'autorité, lorſque leur Senat ou leur Empereur ſe diſoit le maître du Monde?

Au reſte, ſi l'emblême avoit ſeparé les hommes d'autorité, des faux Docteurs; & les faux Docteurs, des fourrageurs qui deſolent la terre, il n'auroit exprimé qu'un évenement aſſés commun. Car il n'eſt pas rare de trouver dans l'hiſtoire des armées qui ont des Princes pour chefs, des docteurs de menſonge pour directeurs, & pour ſoldats des fourrageurs impitoyables. Mais, ce qu'on n'a jamais vû juſqu'ici, c'eſt une multitude de prodigieuſes armées, où chacun eſt un miſſionaire du Pere de menſonge, un fourrageur ſans miſericorde, & un homme d'autorité qui a un tître pour ſe ſaiſir de tout ce qui l'accommode. Où trouver des voleurs publics, qui ſoient auſſi des pelerins; des guerriers miſſionaires, des conquerans convertiſſeurs, des Nazariens fourrageurs, qui deſolent la terre par un vœu particulier de Religion? Telle eſt la forme de chacun de ces inſectes myſtiques,

ques, corps de ſauterelle, queüe de ſcorpion, tête qui a une couronne ſemblable à de l'or ; & telle caractere de chacun des Croiſés, brigandage, tyrannie autoriſée, & venin mortel de ſuperſtition. Tout cela entre dans la compoſition de cette ſorte de Religieux de nouvelle eſpece, auxquels le Monde ne vit jamais rien de ſemblable ; ce qui ne pouvoit être peint que par un mélange de traits, qui eſt trop ſingulier pour être équivoque & pour pouvoir être detourné de ſon veritable ſens. Voyons la ſuite. Elle ne nous inſtruira pas moins.

Second caractere. *Leurs faces étoient comme des faces d'hommes.* Cela veut dire, que les Croiſés vouloient paroître agir par un principe de religion, dont ils affectoient l'exterieur & les apparences. Car ce ne ſont point ici *des faces d'hommes : mais comme des faces d'hommes.* C'eſt là le ſens. On n'en doutera point, ſi l'on ſe ſouvient ici de ce qu'on a dit ailleurs, c'eſt que dans le langage des Prophetes l'homme eſt un animal religieux, comme ſelon la

la definition des Philoſophes l'homme eſt un animal raiſonnable. C'eſt ce qu'on nous a apris dès le commencement. Le nom d'*Enos*, qui ſignifie homme, fût donné au fils de Seth, comme au chef de la race bénite où la piété devoit être conſervée. *Et à Seth auſſi naquit un fils, & il appella ſon nom Enos; alors on commença d'appeller du nom de l'Eternel.* *Geneſe* 4. 29. Iſaïe prend le terme d'homme dans le même ſens, lorſqu'il dit 59. 16. *que Dieu a vu qu'il n'y avoit point d'homme*, c'eſt à dire, d'homme religieux & qui prit à cœur l'interêt de l'Egliſe. C'eſt là ſa penſée, comme cela paroit manifeſtement par la ſuite de ſon diſcours. *Il a veu auſſi qu'il n'y avoit point d'homme; & il s'eſt étonné de ce que perſonne ne ſe mettoit entre deux. Partant ſon bras l'a delivré & ſa propre juſtice l'a ſoutenu.* *Soyés hommes*, dit le même Prophete, lorſqu'il reppelle les ſuperſtitieux du culte des idoles au ſervice du vray Dieu. Suivant cette analogie *des yeux d'homme* ſignifient dans l'Ecriture une inſpection ſur les choſes

de

de la Religion, *un cœur d'homme* une ame qui a des ſentimens de piété, & *une face d'homme* un exterieur religieux. Daniel ch. 7. donne à la *petite Corne* qui repreſente l'Antechriſt Romain, *deux yeux ſemblables aux yeux d'un homme*, pour marquer ſa double inſpection dans les affaires de la Religion, c'eſt-à-dire, ſa double ſuprematie, ſuprematie en matiére de foy, ſuprematie en matiére de diſcipline. C'eſt là le Pape décrit en deux mots; car voila les deux branches de ſa puiſſance, & quand l'une ou l'autre vient à manquer, c'eſt fait de la ſouveraine autorité du chef de l'Egliſe. Mais remarqués que c'eſt Jeſus Chriſt qui dans ce ſens a veritablement les deux yeux d'homme; au lieu que ceux du Pape ne ſont que ſemblables à des yeux d'homme; ce qui exprime une autorité qui paſſe pour legitime: mais qu'on ne poſſede qu'à faux tître. Ainſi un cœur d'homme eſt attribué à Nebucatnezar, lorſque devenu religieux il reconnoît que *Dieu domine ſur le regne des hommes*. C'eſt dans le même ſens & ſuivant ce langage *qu'une face ſemblable à celle de l'homme* eſt attribuée aux

ſauterelles, dont il s'agit dans nôtre Oracle. Cela dit que les Croiſés agiſſent ſous le pretexte de la religion, & qu'on les croiroit religieux à voir ce qu'ils ſemblent entreprendre par ce principe. Mais il ne faut pas oublier que la face d'homme eſt ſur un corps de ſauterelle.

Troiſiéme caractere. *Et elles avoient des cheveux comme des cheveux de femmes.* Au temps de St. Jean ce n'étoient pas les hommes, mais les femmes qui portoient de longs cheveux, par une loy de bienſeance auſſi ancienne que generale, établie ſur l'éducation qui eſt une ſeconde nature; ce qui fait dire à St. Paul, *la nature ne vous enſeigne-t-elle pas que ſi l'homme nourrit ſa chevelure, ce luy eſt deshonneur? Mais, ſi la femme nourrit ſa chevelure, ce luy eſt gloire.* Il n'y avoit que les Nazariens qui, de même que les femmes, laiſſaſſent croître leurs cheveux, comme cela paroit aſſés par l'exemple de Samſon. Les longs cheveux étoient le ſigne de leur vœu; on les reconnoiſſoit à cette marque pour des gens qui s'étoient particulierement conſacrés à Dieu. C'eſt de

là

là qu'eſt priſe la figure de nôtre oracle. L'union des *cheveux de femme avec la face d'homme* ne nous permet pas d'en douter. Le ſens eſt, que les Croiſés ne veulent pas ſeulement paroître des gens religieux, qu'ils n'en affectent pas ſeulement l'exterieur, qu'ils n'agiſſent pas ſeulement ſous ce pretexte, ce qui eſt marqué *par la face d'homme*: mais qu'ils avoient encore fait un vœu particulier de Religion, ce qu'on exprime *par des cheveux de femme*, c'eſt à dire, par de longs cheveux, ſimbole du Nazareât. Que ce Nazareât fut vray ou faux, legitime ou non, il n'importe pour la juſteſſe de l'expreſſion, laquelle dit moins ce qu'ils ſont, que ce qu'ils paroiſſent être.

Quatriéme caractere. *Et leurs dens étoient comme des dens-lions.* Le lion, dans le langage de Dieu comme dans celui des hommes, le lion eſt le ſimbole de la vaillance. Si le texte portoit, que les ſauterelles reſſembloient à des lions, ou ſimplement qu'elles tenoient du lion, cette expreſſion ne marqueroit autre choſe que la valeur des Croiſés qui fut en effet

fet des plus extraordinaires, & à qui l'hiſtoire attribuë des exploits qu'on peut nommer prodigieux. Que ne dit elle point de Godefroy de Bouillon, de Louïs *le Jeune* Roy de France, & de Richard, ſurnommé *cœur de lion*, Roy d'Angleterre? On attribuë au premier une force giganteſque, qui coupoit en deux des hommes tout armés, en ſorte qu'une partie du corps tomboit d'un côté du cheval, & l'autre de l'autre. On veut que le ſecond, s'étant ſauvé ſur un rocher après la perte d'une bataille, ait ſoutenu, quoi que peu point accompagné, ait ſoutenu l'effort de l'armée ennemie juſqu'à la nuit qui le deroba à ſa pourſuite. On dit du troiſiéme, qu'il vainquit en combat ſingulier Saladin, le heros du temps en vaillance, après avoir defait ſes troupes pluſieurs fois par des actions qui tiennent du prodige, juſqu'à ſoutenir luy dixiéme l'effort d'un corps de ſept mille Sarrazins. Que cela ſoit ou non, le courage des Croiſés ne fut jamais revoqué en doute. Ce qu'il y a à remarquer, c'eſt que nôtre Oracle ne ſe contentant pas d'employer l'image du lion

lion, fixe le ſens de cette image en parlant non de lion ſimplement: mais de dens de lion, ce qu'on auroit tort de paſſer ſous ſilence. Car les dents, qui ſont la force du lion, ſont auſſi l'inſtrument avec lequel il déchire & dévore. Ce grand trait du tableau, qui convient merveilleuſement aux Croiſés, ne leur fait pas beaucoup d'honneur puisque c'eſt non la valeur ſimplement: mais la valeur avide & intereſſée, qui nous eſt repreſentée par cet emblême. L'image ne pouvoit être plus juſte, puiſque les dents du lion nous rapellent que ce Roi des animaux n'eſt vaillant qu'en faveur de ſon ventre. Tel eſt le caractere des Croiſés, qui ſont vaillans: mais en bêtes feroces, puiſqu'ils combatent pour la proye; heros en courage, en valeur: mais brigans par leur injuſtice, par leur cruelle avidité ils vivent d'oppreſſion & ne reſſemblent au lion que par ſes dents, qui expriment ſa valeur farouche & carnaſſiere.

Cinquiéme caractere. *Et elles avoient comme des cuiraſſes de fer.* Le lion a des dents & des griffes, pour attaquer: mais il n'a ni bouclier ni cuiraſſe pour ſe de-

fendre. Mais il en eſt autrement de ces ſauterelles, à qui nôtre Oracle donne, avec des dents de lion, des cuiraſſes de fer. Nouveau trait dans le tableau prophetique, qui marque une nouvelle circonſtance dans l'évenement.

Ce qu'on a voulu nous faire entendre par là, c'eſt que les Croiſés n'étoient pas moins propres à la défenſe qu'à l'attaque, verité connüe de ceux qui ſavent leur hiſtoire. Armés de pied en cap ils formoient des eſcadrons qui paroiſſoient de fer, & rien ne leur convient mieux que ce trait de la deſcription que Joël fait de ſes inſectes fourrageurs, *ils ſe jetteront au travers des épées, & ils n'en ſeront point bleſſés.* On conta juſqu'à quatre vingts mille cuiraſſiers dans une ſeule de ces armées; c'eſt celle qui partit l'an 1149. après la publication de la ſeconde Croiſade, ſous la conduite de Empereur Conrad. Choſe prodigieuſe! qui ne s'étoit peut être jamais veüe, & qui meritoit bien que nôtre Oracle y fit alluſion en paſſant.

Mais quoy! dirés vous, prennés vous à la lettre la cuiraſſe des ſauterelles? Non, l'expreſſion eſt figurée ſans doute:

te: mais rien n'empêche que cette figure n'enferme une alluſion à l'armure des Croiſés, & qu'elle n'en ſoit priſe elle même. Comme la dent du lion marque une valeur feroce & brutale, qui n'a que le pillage pour objet, la cuiraſſe d'une ſauterelle exprime la vigueur ou l'habileté du fourrageur à defendre ſon butin & à ſe defendre luy même. L'un & l'autre de ces expreſſions eſt allegorique, avec cette difference pourtant, que l'une fait alluſion à une circonſtance litterale de l'évenement, ce qui ne peut être dit de l'autre. Car les Croiſés avoient des cuiraſſes à la lettre: mais ils n'avoient des dents de lion qu'en figure.

Les exemples d'une pareille alluſion qui mêle des expreſſions litterales aux expreſſions figurées, afin que les unes expliquent les autres ou qu'elles en faſſent mieux ſentir la force, ces exemples ſont en fort grand nombre. Telle eſt la deſcription qu'Ezechiel fait du Roy d'Egypte & de ſa défaite par les Caldéens en ces termes, *Voici j'en ay à toy, Pharaon Roy d'Egypte,*

grande Baleyne, qui te tiens au milieu de tes bras d'eau; qui as dit, mes bras d'eau ſont à moy, je me les ſuis faits. Partant je mettray des hameçons en tes bajoües, & je feray attacher les poiſſons de tes bras d'eau à tes écailles, & je te tireray du milieu de tes bras d'eau avec tous les poiſſons de tes bras d'eau qui auront été attachés à tes écailles. Après t'avoir attiré dans le deſert, je te laiſſeray là, toy & tous les poiſſons de tes bras d'eau; tu ſeras giſant dans la campagne, ſans être recueilli ni ramaſſé: je t'ay livré aux bêtes ſauvages & aux oiſeaux des Cieux, pour en être devoré. Cette longue allegorie, toute ſemblable à celle d'Iſaïe 19. verſ. 6. 7. 8. cette longue allegorie fait alluſion à un fait très litteral, c'eſt qu'il y avoit des bras d'eau en Egypte, qui faiſoient la force de cette nation; elle eſt même uniquement fondée ſur ce fait & toutes les images en ſont priſes.

Mais pourquoy chercher des exemples hors de nôtre ſujet? A l'ouverture du troiſiéme Seau la balance, que le troiſiéme Cavalier tient à la main, eſt metaphorique:

que: mais le froment, l'orge, le vin & l'huile, dont il faut qu'il regle le prix, ſont des denrées proprement ainſi nommées. Les montagnes & les Iſles, au temps de la revolution de Conſtantin, ne ſont remüées de leur place qu'en figure: mais la ville aux ſept montagnes & les Iſles de la Grande Bretagne auxquelles on regarde dans la deſcription allegorique, Apoc. 6. 14. ſont des Iſles & des Montagnes réellement & ſans figure. L'enrolement metaphorique des cent quarante & quatre mille marqués, pris des tribus d'Iſraël, enferme une alluſion à l'enrolement litteral & proprement dit des ſoldats Gots, choiſis pour recruter les armées Romaines. Les Confeſſeurs portent en figure des vêtemens blancs: mais ils ſortent d'une grande affliction proprement ainſi nommée. Les parfums de l'Ange, qui aſſiſte devant l'Autel, ſont figurés: mais les prières des Saints ſont litterales. L'Ange, qui vole par le milieu du Ciel, eſt un perſonnage myſtique: mais rien n'eſt plus dans le ſens propre que les trois grands mal-

heurs qu'il annonce. Enfin *le puits de l'abyme*, qu'on a vû s'ouvrir comme une grande fournaiſe, *le puits de l'abyme* eſt un emblême qui repreſente le Purgatoire : mais cela n'empêche pas que cet emblême n'enferme un alluſion au Puits litteral de Pouzzol, dont on a fait le premier Purgatoire des ames. Le nom même le marque. Et à quoy bon un puits dans l'Enfer? ne ſuffiſoit il pas d'un abyme ou tout au plus d'une grande fournaiſe, pour en faire ſortir la fumée, qui donne l'être & la vie à des ſauterelles, qui ſous la conduite du grand deſtructeur doivent fourrager la terre?

Voyla des exemples & en grand nombre pour juſtifier nôtre maxime. L'application eſt facile, & l'on void bien après cela, qu'encore que *la cuiraſſe des Sauterelles* ſoit un emblême, rien n'empêche que cet emblême ne face alluſion au prodigieux nombre des Cuiraſſiers, qui dans les armées des Chrétiens oppoſoient un front de fer ou d'airain aux attaques des Infidelles. Mais enfin que l'Oracle face ou ne face pas alluſion à cette circonſtance de l'évenement, il ſuf-

ſuffit pour ſon explication, que *la cuiraſſe de fer* donnée *à des ſauterelles*, eſt l'emblême de la vigoureuſe deffenſe des fourrageurs, qu'elles repreſentent, comme les dents de lion le ſymbole de leur courage à conquerir le bien des autres. Tout cela eſt réel, comme il eſt parfaitement bien ſuivi. Il ne reſte qu'un doute, c'eſt de ſavoir ce qu'il faut le plus admirer de la juſteſſe de la prophetie, ou de l'exacte vérité de l'évenement.

Sixiéme caractere. *Or la forme des Sauterelles étoit ſemblable à des chevaux preparés à la bataille*; *v.* 7. *& le bruit de leurs ailes étoit comme le bruit des chariots, quand pluſieurs chevaux courent au combat. v.* 9. On joint ici les verſets ſeptiéme & neuviéme parce que l'un explique l'autre, & qu'ils n'ont au fond que le même ſens; car il faut obſerver que les traits de la deſcription ſont repetés, quand ils ſont d'une particuliere importance. Cela étoit neceſſaire, pour nous les faire conſiderer avec plus d'attention. On repete ce ſixiéme caractere parce qu'il eſt comme le fondement des autres, ce qu'on nous donne à connoitre

par cette expreſſion, *or la forme des ſauterelles étoit* &c. C'eſt comme ſi l'on nous diſoit, que la premiere penſée qu'il faut avoir de ces ſauterelles, c'eſt qu'elles marquent des gens de guerre preparés pour le combat & marchant en ordre de bataille. On n'en peut douter, ſi l'on conſidere que dans le ſtile figuré des Prophetes les chevaux joints aux chariots ſignifient conſtamment des armées. *Rejouï toy*, dit Zacharie, *fille de Sion*; *Voici ton Roy vient à toy, monté ſur le poulain d'une aneſſe* &c. *Et defait je retrencheray d'Ephraim les chariots & de Jeruſalem les chevaux, & l'arc de bataille ne ſera plus, & le Roy ne parlera que de paix aux nations, chap.* 9. *v.* 9. 10. Le même Prophete nous parle de quatre armées, ſous l'emblême de quatre chariots avec des chevaux de differerente couleur, & il dit que ces chariots ſortoient d'entre deux montagnes, qui étoient d'airain; ce qui marque deux puiſſances inexpugnables, qui donnent le mouvement aux quatre armées dont on vient de parler ch 6. ℣. 1. & ſuivans. La figure eſt fondée ſur ce qu'autre-

trefois on employoit à la guerre des chariots armés de dards & de faux, comme on s'eſt ſervi de tout temps des chevaux pour une bataille. L'image de chevaux, ſeparée même de celle de chariots, a cette ſignification dans le ſtile figuré de l'Ecriture, comme Zach. 1. 8.; & l'image de chariots, bien que ſeparée de celle de chevaux, dit la même choſe, Iſaie 66. 15: mais les deux images, quand elles ſe trouvent jointes, l'expriment encore plus certainement. Michée joint l'une à l'autre, lorſqu'il décrit, avec le triomphe de l'Egliſe, la paix generale qui doit regner dans le Monde, ſous le regne glorieux du Meſſie, *ta main*, dit-il, *ſera élevée ſur tes adverſaires, & tous tes ennemis ſeront retranchés; & il arrivera en ce temps là*, dit l'Eternel, *que je retrencheray tes chevaux du milieu de toy, & je feray perir tes chariots... & je ruineray toutes tes fortereſſes* 9. 10. 11. Il ne faut pas raiſonner, il ſuffit de lire, pour voir que *les chariots* avec *les chevaux* ſont là un ſimbole des forces militaires ou des armées, leſquelles ne doivent plus être alors

d'aucun uſage dans le Monde Chrétien. Habacuc joint ces deux images, pour exprimer la même choſe, lorſqu'il dit à Dieu 3. 8. *L'Eternel étoit il irrité contre les fleuves? ta colere étoit elle contre les fleuves? ta fureur étoit elle contre la mer, lorſque tu montas ſur tes chevaux & ſur tes chariots, pour faire delivrance? Ton arc fût reveillé, en épuiſant le carquois.* Daniel décrit la guerre que le Roy de Syrie devoit faire au Roy d'Egypte, en des termes qui confirment cela même. *Le Roy du Nord*, dit-il, *viendra contre le Roy du Midi, comme une tempête, avec chariots & gens de cheval, & avec pluſieurs navires.* 11. 40. Dieu dit dans le même ſens par la bouche du Prophete Aggée 1.22. *Je renverſeray le trône des Royaumes & detruiray la force des nations, je renverſeray les chariots, & ſeront mis bas les chevaux &c.* Le Pſalmiſte parle ce même langage, lorſqu'il décrit en ces termes la defaite des ennemis du peuple de Dieu, *les gens de courage ont été depouillés; ils ont ſommeillé leur ſomne, & pas un de ces vaillans hommes n'a trouvé ſes mains. O Dieu! chariage*

& chevaux ont été assoupis, quand tu t'es élevé, Psau. 76. Isaïe employe plus d'une fois ces mêmes images, lorsqu'il décrit la defaite des Caldéens par Cyrus de Perse & Darius de Méde, qui avoient joint leurs armes contre Babylone. Car, après avoir dit *Elamites montés, Médes assiegés*, il introduit le Seigneur luy parlant ainsi, *va pose une sentinelle, & qu'il rapporte ce qu'il verra, & il vid*, ajoûte le Prophete, *un chariot & une couple de gens de cheval, un chariot tiré par des ânes, & un chariot tiré par des chameaux, & les considera d'une bonne maniere, étant très attentif; & il cria, c'est un lion. Seigneur, je me tiens continuellement en sentinelle, & fais le guet toutes les nuits; & voici venir le chariot d'un homme avec une couple de gens de cheval. Alors il dit, elle est tombée, elle est tombée, Babylone &c. C'est ce que j'ay foulé & le grain que j'ay battu dans mon aire: je vous ay annoncé ce que j'ay ouï de l'Eternel des armées, du Dieu d'Israël*, ch. 21. v. 2. 6. 7. 8. 9. 10. Dans cette grande vision le Prophete void d'abord deux chariots, qui sont deux ar-

mées ou deux corps de troupes, compoſés de gens laborieux & infatigables: mais dont l'un s'avance lentement, & l'autre, quoy que plus chargé d'attirail & de bagage, fait plus de diligence. Pour cette raiſon ou quelque autre ſemblable, ces deux armées ſont repreſentées ſous l'emblême de deux chariots, dont l'un eſt tiré par des ânes & l'autre par des chameaux. La couple de gens à cheval que le Prophete void avec ces deux chariots ſont ſelon l'apparence Gadate & Gobrias, deux grands Seigneurs, ſujets du Roy de Babylone, qui prirent les armes contre luy dans le même temps que Cyrus, chacun à la tête des troupes, qu'il menoit & qui ſont marquées par ces deux premiers chariots. Le plus vaillant des deux, qui ſans doute avoit quelque ſuperiorité ſur l'autre, eſt celuy, dont on dit, *c'eſt un lion.* Après vient un autre chariot, qui eſt le troiſiéme, avec deux hommes à cheval. C'eſt l'armée des Perſes & des Médes, commandée par Darius & Cyrus ſon gendre, dont le ſuccès finit la guerre, & fait la deciſion.

Il

Il a falu raporter ce paſſage dans ſa juſte étenduë, avec une courte paraphraſe, tirée de l'évenement, parce qu'il eſt inutile de citer des oracles qu'on n'entend point. Mais c'en eſt aſſez & bien plus qu'il n'en faut, pour établir nôtre principe, c'eſt que, dans le langage figuré des Prophetes, ces deux images, *chariots*, *chevaux*, ſignifient conſtamment des armées, ſur tout quand elles ſe trouvent enſemble.

Après cela rien ne nous empêche de voir que toutes les parties de la deſcription quadrent l'une avec l'autre divinement. Les Croiſés ſont des fourrageurs; ils ſont repreſentés *par des ſauterelles*; des fourrageurs armés, *ils ont la forme de chevaux*; des gens de guerre qui marchent en ordre de bataille, *leur bruit eſt ſemblable à celuy des chariots, preparés au combat.* Ce ſont des pillards qui veulent paroitre religieux, *les ſauterelles ont comme une face d'hommes*; ils ont fait un vœu de religion, *ils avoient comme des cheveux de femme.* Ils combatent très vaillamment pour la proye, *les dents de lion* le diſent. Ils ſe nomment pelerins & vont prêcher que l'abolition des pé-

chés commis & à commettre eſt aſſurée à ceux qui ſe croiſent. Cela eſt exprimé par *les queües de ſcorpion*. On les void agir en maîtres des nations, en Seigneurs de l'Aſie, *leur tête porte des couronnes ſemblables à de l'or*. Ces caracteres, en ſi grand nombre, remarquables, propres, ſinguliers, ſont tous établis ſur ce premier caractere, le fondement des autres, c'eſt que les Croiſés étoient des fourrageurs armés, & qui marchoient en ordre de bataille; *car la forme des ſauterelles étoit ſemblable à des chevaux preparés à la bataille, & le bruit de leurs aîles étoit, comme le bruit des chariots, quand pluſieurs chevaux courent au combat*. Admirable portrait, & reſſemblant, s'il en fut jamais! Tels ſont nos devots deſtructeurs, partagés en diverſes bandes, en pluſieurs corps de differentes nations, qui marchent avec armes & bagage, trompettes ſonnant, enſeignes déployées, & qui pillent le monde en ordre de bataille.

Tout cela eſt tiré de l'Ecriture & de l'évenement, & ne reſſemble en aucune maniere à la ſpeculation qui dans les

ſauterelles trouve des hereſies ; ce qui n'eſt ni vray, ni vraiſemblable. Car les hereſies ne ſont ni des gens de guerres, ni des fourrageurs ; ni des gens, qui marchent en ordre de bataille, quand ils fourragent ; ni des hommes vaillans, comme des lions, lorſqu'ils combatent pour la proye ; & les chevaux joints aux chariots ne nous repreſentent les hereſies, qu'autant qu'on veut bien extravaguer. Pourquoy chercher dans ſon imagination ce qui ne s'y trouve point? Comme ſi Dieu ne nous avoit laiſſé d'autre clef, pour entendre cette prophetie, qu'une ſimple conjecture de l'Eſprit humain, ſi fecond en reveries, ni d'autre guide dans cette recherche que l'infinie varieté de nos bizarres imaginations!

Sixiéme caractere. Ces ſauterelles ne paroiſſent ſur la terre, qu'après la cheute de l'Etoile, & après que l'air & le ſoleil ont été obſcurcis par la fumée que cette Etoile après ſa cheute fait ſortir, du puits de l'abyme. *Je vis une Etoile, qui étoit tombée du Ciel ſur la terre, & la clef du puits de l'abyme luy fût donnée.*

Et

Et l'air & le Soleil fût obſcurci, & il ſortit de la fumée du puits des ſauterelles. Deux preliminaires étoient neceſſaires, pour donner lieu à la Croiſade. Le premier, que le Pape eut ſecoüé le joug de ſes Maîtres, pour être dans un état d'independance, abſolument neceſſaire pour l'execution de ſon deſſein. Le ſecond, que l'Empereur de Grece eut déja perdu Rome & l'Italie; car s'il y avoit conſervé ſon autorité, il auroit empêché ſans doute que l'Evêque de Rome, ſon ſujet, ne luy jettât toutes les forces de l'Europe ſur les bras. L'un & l'autre de ces preliminaires ſont très expreſſement marqués dans nôtre Oracle. *Je vis une Etoile qui étoit tombée.* C'eſt la revolte du Pape contre l'Empereur de Grece ſon Seigneur. *L'air & le Soleil fût obſcurci, & il ſortit de la fumée du Puits des ſauterelles.* Telle eſt la ſuite qu'à eüe cette revolte. Après la dépoſition des Magiſtrats établis par l'Exarque & l'abolition de l'Exarquat, l'autorité de l'Empereur ceſſa en Italie; c'eſt l'air obſcurci qui ne tranſmet plus les rayons du

du Soleil. Et qu'arrive-t-il de là? Que le Pape maître là, où il devoit obeïr, eſt en paſſe d'envoyer ſes Croiſés en Aſie, pour piller d'abord, & envahir dans la ſuite l'Empire de ſon Seigneur.

Au reſte ceux des Interprêtes, qui par ces ſauterelles entendent les Moines, ne prennent pas garde que les Moines ſont plus anciens que l'apoſtaſie du Pape, puiſqu'on en trouve l'origine dans la retraite des fideles perſecutés par Diocletien, dans leur retraite dans les deſerts de la Thebaïde; outre que les Moines ne ſont pas des fourrageurs armés, qui marchent en ordre de bataille. Que ſi la choſe eſt arrivée dans quelques occaſions, cela ne ſuffit pas pour en former leur principal caractere. D'ailleurs quelle abſurdité n'y auroit-il pas à pretendre que les Moines ne durent que cinq mois, dans quelque ſens qu'on l'entende?

Septiéme caractere. Les ſauterelles ne paroiſſent ſur la terre qu'après l'ouverture du Puits de l'abyme. *Et la clef du puits de l'abyme luy fût donnée, & une fumée monta du puits de l'a-*

l'abyme, comme la fumée d'une grande fournaiſe, &c. il ſortit de la fumée du puits des ſauterelles. Cette circonſtance eſt eſſentielle. Car comment la fumée, qui couvre la terre d'une multitude de ſauterelles, ſeroit elle montée du puits de l'abyme, ſi le puits de l'abyme n'avoit été premierement ouvert? Diſons, pour reduire l'allegorie à ſon ſens litteral, que le Pape auroit eu beau exhorter les peuples & les Princes Chrétiens à porter la guerre aux Infideles à mille ou douze cens lieux de leur païs, jamais il ne les auroit perſuadés, s'il ne les eut flatés de la fauſſe eſperance de les affranchir des tourmens de l'autre vie. Il faloit pour cela qu'il ouvrit par ſes indulgences le puits de l'abyme, & que la fumée, qui en ſort, donnât dans la tête des peuples & des Rois.

Ce puits, qui a auſſi la forme d'une grande fournaiſe, eſt le Purgatoire, & ne peut être que le Purgatoire. En veut on une démonſtration qui ſoit fondée ſur les principes même de l'Egliſe Catholique ou de ce qu'on nomme ſa tradition? La voici. Des quatre appartemens de la maiſon

ſon ſouterraine, le limbe des Peres eſt une place abandonnée & ſans habitans, depuis que les ames des Patriarches & des anciens fideles en ſont ſorties, pour accompagner le Sauveur dans le Ciel, au jour de ſon aſcenſion; & de plus il n'y a jamais eu là ni puits ni fournaiſe. Pourquoy ce Limbe envoiroit il des fourrageurs aîlés, pour affliger les hommes? Le ſecond, qui eſt le limbe des Enfans, eſt le ſejour de l'innocence, ce n'eſt donc point de là que ſort la fumée qui couvre la terre d'une multituile de ſauterelles à queüe de ſcorpion. Il ne reſte que l'Enfer & le Purgatoire. Mais l'Enfer, qui eſt tout autrement réel & effectif que les autres appartemens de la maiſon ſouterraine, ſoit dit avec le reſpect qu'on doit à l'infaillible tradition, l'Enfer eſt nommé l'Abyme, & jamais le puits de l'abyme. C'eſt ici une expreſſion nouvelle, ſinguliere, inconnuë à tous les ſiecles, étrangere aux écrivains ſacrés, comme à tous les autres. On a mille fois ouï parler de Puits & l'Abyme: mais voici la premiere fois que, de nôtre connoiſſance, ces images ſe trouvent enſemble. Cela

eſt

eſt d'autant plus ſurprennant, que cette idée, outre qu'elle eſt compoſée d'images peu aſſorties, ne vient nullement au ſujet, puisque l'abyme peut exhaler une épaiſſe fumée, ſemblable à celle qui ſort d'une grande fournaiſe, ſans qu'il y ait un puits dans l'abyme pour cela. Sans conter qu'un abyme eſt auſſi peu un puits qu'un gouffre ſans fond eſt une fontaine. Enfin deux choſes paroiſſent certaines; l'une que l'abyme dans l'Ecriture ſignifie l'Enfer, l'autre qu'un puits de l'Enfer appartient à l'Enfer, ſans être l'Enfer, comme une fontaine appartient à une maiſon, ſans être cette maiſon. Des quatre appartemens de la maiſon ſouterraine, les trois en ſont donc exclus.

Il n'y a que le Purgatoire, à qui les caracteres conviennent. Lui ſeul remplit les images de l'Oracle. Le Purgatoire placé d'abord dans le puits de Pouzzol, puis dans la montagne fumante d'Etna, & enfin dans le lieu même des damnés le Purgatoire eſt puits & fournaiſe, la fournaiſe de l'abyme, & le puits de l'abyme ſans la moindre contradiction. Au contraire rien n'a plus de force & de gra-

ce

ce que l'union de ces images priſes dans ce ſens, puiſque c'eſt ici une deſcription exacte de la maniere dont le ſyſtême Romain s'eſt formé. On y trouve ſon origine, ſes progrès & ſes ſuites. Rien n'y manque, & tout y eſt peint avec une exactitude, une juſteſſe qu'on ne peut aſſez admirer. Deux paroles comprennent l'hiſtoire d'une ſuperſtition qui a changé la face du Monde. Il eſt vray que pour juſtifier ce ſens, il faut avoir recours à la figure. Mais avés vous cru qu'on peut ſe paſſer du ſens figuré dans cette occaſion? & voudriés vous bien prendre à la lettre la fumée, les ſauterelles, les dents du lion, les queües de ſcorpion, & toutes les autres images, dont ce diſcours eſt compoſé? Il n'y a pas d'apparence. Que ſi le ſens de figure eſt neceſſaire, il n'y a plus de choix à faire qu'entre ſens figuré & ſens figuré; & où en trouveriez de plus juſte que celuy que nous tirons de l'Ecriture & de l'évenement? Interroges les vivans, conſultés les morts, & qu'on voye comment vous appliqueriez à un autre objet tous les traits

de

de la peinture ſimbolique; ou plûtôt épargnés vous cette confuſion. Vous n'y reüſſiriés pas mieux que l'illuſtre Evêque de Meaux, dont l'explication, choiſie entre ce qu'on a jamais imaginé de plus ſpecieux ſur cet article, n'a pû ſoutenir le plus leger examen. Il ne faut que rappeller ce qui a été dit là deſſus ſur la fin du ſecond volume. De quel air n'a-t-on pas mené cet excellent Eſprit, ſi ſuperieur au nôtre, ſans être ſoutenu que par la force de la verité?

Huitiéme caractere. *Et il ſortit de la fumée du puits des ſauterelles.* Les ſauterelles ne ſortent pas immediatement du puits de l'abyme: mais bien de la fumée qui ſort elle même de ce puits. Cela eſt parfaitement conforme à la verité litterale & hiſtorique. Car la Croiſade doit ſa naiſſance, non au Purgatoire, ou au pouvoir que le Pape s'attribüe de tirer les ames du Purgatoire, ce qui eſt un ſonge: mais à la prevention generale qui a fait recevoir ce ſonge, comme une verité. L'ouverture du puits de l'abyme eſt par cette raiſon contée pour un des plus grans mal-

malheurs qui arriverent jamais aux hommes. C'eſt ici un mal d'opinion : mais qui a des ſimptomes très réels ; puiſque la fournaiſe imaginaire, toute imaginaire qu'elle eſt, va renverſer le monde, non parce que le Pape l'ouvre : mais parce que les hommes ſe perſuadent qu'il peut l'ouvrir. Le fait ne peut être conteſté.

Ces ſuperſtitieux ne ſe croiſent que parce que la fumée du puits leur a donné dans la tête. Frapés de la crainte des tourmens de l'autre vie ils ſe devoüent au Pontife qu'ils croyent pouvoir les en affranchir. Pourroient ils refuſer quelque choſe à celuy qui avec la clef de St. Pierre ouvre l'ardente fournaiſe, par ce qu'on nomme ſes indulgences ? Et où ſont les yeux qui ne ſont pas offuſqués de l'épaiſſe fumée qui couvre la terre après l'ouverture du puits de l'abyme ?

A peine la foy du Purgatoire eſt elle bien établie, que l'Egliſe & le Monde prennent une nouvelle forme. Une crainte ſuperſtitieuſe ſaiſit les hommes, & tout obeït à cette crainte. On ne par-

parle que de vœux, de pelerinages, de fondations. Ce n'eſt plus qu'eſſeins de Moines, inventeurs de nouvelles regles, pour expier ſes péchés & ceux des autres; tant on rafine en ſuperſtitieuſe bigoterie. Freres de la Trinité, du Mont de Dieu, de la milice de Chriſt, de Premontré, Jacobins, Dominicains, Franciſcains, tous ces ordres, inconnus juſqu'alors, ſortent tout d'un coup du ſein de la nouvelle ſuperſtition: mais rien n'en eſt un effet plus ſenſible & plus marqué que la Croiſade contre les infideles, qui eſt auſſi le veritable objet de nôtre Prophetie. Où ſeroit deſormais l'obſcurité? Le ſens eſt clair & precis

La ſuperſtition des peuples, qui eſt la fumée, ſort de la fournaiſe, lorſque le Pape l'ouvre par ſes indulgences; & les Croiſés, qui ſont les ſauterelles, ſortent de cette ſuperſtition, lorſque les hommes ſe croiſent pour obtenir les indulgences du Pape. Jamais rien de plus juſte & de plus exact. A la proportion, qui eſt entre les images de l'emblême, repond celle qui ſe trouve entre les circonſtances des l'évenement. Mais ce n'eſt pas tout. On

On trouve ici la cauſe prochaine de l'évenement. Car ces indulgences ſont le prix qu'ils donnent pour le payement des depenſes qu'ils font, & pour le dédommagement des deſordres qu'ils commettent. Et pourquoy combatent ils en lions? C'eſt qu'ils croyent être aſſurés de l'abſolution de leurs péchés, commis & à commettre; c'eſt qu'ils craignent peu la mort, ſe croyant certains d'aller au Ciel, ſans paſſer par le Purgatoire. C'eſt ainſi que ſans credit & ſans argent ils enrolent des millions de gens de guerre.

Neuviéme caractere. Le venin du Scorpion. *Et leurs tourmens ſont ſemblables au tourment que donne le ſcorpion, quand il frape l'homme.* On auroit bien des choſes à dire ſur l'inſecte, d'où cette derniére image à été priſe, outre ce que Mr. de Meaux a dit & fait dire à Tertullien là deſſus. On remarque que les ſcorpions de la terre, car il y a des ſcorpions d'eau qui ne font aucun mal, que les ſcorpions de la terre ont tout leur venin dans la queüe; qu'ils ſont d'une forme laide & hideuſe, qu'ils paroiſſent ſur tout pendant les grandes ſechereſſes,

dans les climats plus ardens, au lieux chauds ou remplis d'un air étouffé, tels que pourroient être des fournaiſes qui auroient été embraſées, ou des puits deſſechés par le feu. On ſait qu'ils portent un aiguillon dans leur queüe & que cet aiguillon eſt plus dangereux que les dents & les griphes des tygres & des lions; que le venin qui en ſort éteint les eſprits, corrompt le ſang, & derange la machine du petit monde par un poiſon ſubtil, penetrant, & d'une activité qui eſt incomprehenſible à ceux qui jugent de l'effet par la petiteſſe de ſa cauſe. On void que ceux, qui en ſont frapés, n'ont aucun repos quelque part qu'ils aillent, qu'ils changent mille fois d'état & de ſituation, ſans rien perdre du feu ſecret qui les brûle. La Medecine pretend que le ſcorpion fournit un excellent remede contre lui même. Ces inſectes entrent par tout & on les trouve dans les lieux où on les attendoit le moins. On remarque que les autres creatures malfaiſantes nous attaquent à decouvert: mais que la piqueure du ſcorpion eſt ſecrete & traitreſſe; qu'on ap-

apprivoiſe les autres : mais non celle-ci ; & qu'enfin les lieux trop remplis de ces inſectes malfaiſans ſont deſerts & inhabitables. Tout cela nous ouvriroit un beau champ, pour égayer la matiere, ſi nous voulions faire l'application de tous ces caracteres au ſujet que nous avons en main : mais nôtre deſſein eſt de paſſer legerement là-deſſus. Ce n'eſt pas que la plus part de ces rapports ne fûſſent juſtes & bien fondés : mais c'eſt qu'ils paroitroient trop recherchés pour la pluſpart, & que, ſelon la methode qu'on s'eſt propoſée, on ſe borne à ceux qui appartiennent eſſentiellement à l'embleme, & que nous ne pourrons douter qui ne ſoient dans l'intention du St. Eſprit. Car auſſi l'image du ſcorpion n'eſt elle pas la ſeule, qui entre dans la compoſition de la figure ſymbolique. Il y a une tête à dents de lion, & un corps de ſauterelle, qui ſont ici joints à la queüe du ſcorpion; &, comme on l'a déja remarqué, c'eſt l'aſſemblage de ces parties apparemment ſi diſcordantes qui fait le principal & plus remarquable trait du tableau.

Dixiéme caractere. *Et elles avoient*

des queües de ſcorpion. Il eſt remarquable que, comme on donne à ces ſauterelles la plus terrible ſorte de dents qui ſont des dents de lion, on leur attribue auſſi la plus dangereuſe eſpece de queües, ſavoir des queües de ſcorpion. C'eſt afin que, comme la forme de ces ſauterelles eſt la plus terrible qui ſe puiſſe imaginer, nous ne doutions pas, que les fourrageurs qu'elles repreſentent ne ſoient redoutables entre tous les autres. Si c'étoient ici des fourrageurs d'un ordre commun, on nous les repreſenteroit par l'image des ſauterelles ordinaires, à qui il ne faut point de dents de lion. Qu'en feroient elles? Les dents de lion ſont propres à dechirer ou à detruire les corps qui reſiſtent, & non à brouter l'herbage & la verdure de la terre; les dents ordinaires de la ſauterelles étant aſſés bonnes & trop bonnes pour ce dernier uſage. Auſſi n'en auroit on point donné d'autres aux ſauterelles, dont il s'agit ici, ſi l'on n'avoit pretendu nous répreſenter que le degât paſſager & ordinaire que des troupes font dans le païs où elles entrent. Car, de même

même que l'herbe, broutée par des ſauterelles communes, n'eſt pas longtemps à revenir, le degât que des gens de guerre font ordinairement dans le païs de leur paſſage eſt auſſi bientôt reparé. Il n'en eſt pas ainſi des affreux ravages de la Croiſade, qui ont mis le monde dans un état, à pouvoir à peine ſe retablir dans l'eſpace de pluſieurs ſiecles. Il faut d'autres traits pour les bien peindre. On a beſoin pour cela des dents du lion, qui coupent l'eſperance de pluſieurs années, en coupant l'écorce des arbres ; non des dents de la ſauterelle, qui n'emportent qu'une verdure, toute prête à repouſſer.

A l'égard des queües attribuées à ces ſauterelles, elles diſent, que les fourrageurs qu'elles repreſentent, nuiſent à la ſocieté par la fauſſe doctrine qu'ils repandent dans le Monde. Car dans le ſtile prophetique *la queüe eſt le Docteur qui enſeigne le menſonge.* L'idée de ſcorpion vient ici mieux qu'aucune autre. Si on leur donnoit des queües de ſerpent, l'embleme ſeroit defectueux & embrouillé, puiſque les ſerpens nuiſent par

leur tête & non par leur queüe ; & non ſeulement embroüillé : mais faux, & contraire à la verité hiſtorique, puiſque c'eſt un fait, qui ne peut être conteſté, que la tête des ſauterelles a fait moins de mal dans le Monde que leur queüe. On n'en doutera point, ſi l'on conſidere que la valeur des Croiſés n'auroit jamais fait d'exploits ni grands ni petits dans la Grece ou dans l'Aſie, ſans la ſuperſtition qui les y a conduits. Auſſi pour une fois qu'on fait mention des dents du lion dans nôtre Oracle, il y eſt parlé juſqu'à trois fois de la queüe du ſcorpion. On le verra plus particulierement dans la ſuite. Il ſuffit pour le preſent de cette remarque generale, c'eſt que, pour mieux nous faire entendre, qu'on ne vid jamais de tels fourrageurs que les Croiſés, on donne aux ſauterelles, qui les repreſentent, d'un côté les dents les plus terribles, & de l'autre les queües les plus dangereuſes qui ſe trouvent entre les creatures qui ſont le plus redoutées des hommes.

Onziéme caractere. *Et elles avoient des aiguillons dans leur queüe.* On regarde

de les ſcorpions avec une eſpece d'horreur, parcequ'il n'y a rien de plus laid & de plus hideux que la forme de ces inſectes. Cependant le grand mal ou ce qui eſt le plus à craindre de leur part ne conſiſte pas dans ce qui bleſſe la veüe: mais dans ce qui pique la main infortunée qui entreprend de les manier. C'eſt la queüe du ſcorpion, qui eſt à craindre, parce qu'elle a un aiguillon, qui darde ſon venin mortel, quand elle eſt preſſée. Rien n'eſt plus funeſte que de ſe familiarizer avec ces inſectes, qui n'epargnent que ceux qui s'éloignent d'eux, ou qui, après en avoir été piqués, écraſent le ſcorpion ſur la playe, ſelon la remarque de Mr. de Meaux.

C'eſt là le portrait & tout enſemble l'hiſtoire des Croiſés. On en avoit aſſemblé d'abord un ſi prodigieux nombre, qu'on ne ſavoit qu'en faire. Pierre l'Hermite, qui n'en peut mener avec luy qu'une partie, prit le devant avec une armée de trois cens mille hommes, compoſée, ſelon Albert Aquenſis, de gens de toute ſorte, *chaſtes & inceſtueux, adulteres, homicides, larrons, parricii-*

ricides, *brigans* ; & ſelon Maimbourg, de tous les garnemens de l'Europe, *de moines libertins*, *de femmes impudiques*, *d'Eccleſiaſtiques diffamés*, *d'impies*, *d'athées*, *de ſcelerats*, *qui menoient la vie du monde la plus debordée en toute ſorte de debauches*. Le Jeſuite veut qu'il y eut parmi tout cela de fort honnêtes gens. Cela peut être, ſi par d'honnêtes gens, on entend d'honnêtes uſurpateurs du bien d'autruy. Car de quel droit envahiſſent ils la Grece & l'Aſie? Mais, dira-t-on, ces Croiſés ont un bon deſſein; ils eſperent d'expier leurs péchés, & de s'affranchir des tourmens de l'autre vie, en faiſant la guerre aux infideles. Cela eſt vray: mais d'où vient cette intention que du poiſon de leur mauvaiſe doctrine? Les ſcorpions ſont ils moins dangereux pour avoir leur venin dans la queüe? Vous ſavés ce que le Prophete nous a apris là deſſus. Ou n'eſt ce point que la queüe du ſcorpion eſt moins digne de repreſenter le Docteur de menſonge, parce qu'elle a un aiguillon qui darde ſon venin dans la main qui le manie?

Toute la complaiſance qu'on peut avoir

avoir pour les panegyriſtes des Croiſés, c'eſt de reconnoitre que c'eſt la pretenduë bonne intention, qui a fait de l'Europe un deſert, & deſolé l'Aſie & l'Afrique. Mais quoy ! le venin du menſonge n'étoit il pas dans cette intention funeſte? Ce venin ne s'eſt il pas communiqué par la publication de la Croiſade? Nos Pelerins n'en ont ils pas infecté les lieux de leur ſejour ou ceux de leur paſſage?

Ce qui reſulte de là, c'eſt que, comme le ſcorpion eſt dangereux par ſon aiguillon & non par ſa forme hideuſe, le malheur de la Croiſade conſiſte, non dans les mauvaiſes mœurs des Croiſés qui donnent de l'horreur : mais dans le venin de leur doctrine qui attire, ce venin contagieux, qu'ils ne manquent pas de communiquer à ceux qui les approchent. C'eſt manier des ſcorpions, que de ſe familiariſer avec eux. A force de leur entendre dire, qu'ils vont expier leurs péchés & s'affranchir des peines de l'autre vie, en faiſant la guerre aux Infideles; à force de voir cela même confirmé tant par les Predicateurs, herauts de la Croiſade, que par

les indulgences du Pape publiées avec ſolemnité, le peuple ſe perſuade que ce qu'ils diſent eſt veritable, il ſe laiſſe entrainer par leur exemple, il quitte tout pour les ſuivre. De là la deſertion des villes, des bourgs & des villages, & le ravage general de tous les païs où ce dangereux venin s'eſt malheureuſement répandu. Il n'y a qu'à ſuivre les Croiſés, pour en être convaincu.

Ils traverſerent l'Allemagne fort paiſiblement, payant leur depenſe, de l'argent dont ils s'étoient pourvûs avant leur depart par la vente de ce que chacun avoit de plus pretieux: mais il leur falut eſſüyer le mépris & les railleries de leurs hôtes, qui d'abord ſe moquoient de leur deſſein. C'eſt l'Abbé d'Uſperg qui nous l'apprend. Cependant le venin qu'ils laiſſoient dans les lieux de leur ſejour, fit avec le temps ſon effet, & l'aiguillon du ſcorpion demeura dans l'ame de ces mêmes Allemans, qui s'étoient moquez eux, puiſque ceux-ci ne tarderent guere à ſe croiſer à leur imitation.

Juſques là tout alloit le mieux du men-

de: mais la ſcene changea, lorſque nos avanturiers fûrent arrivés en Hongrie. C'eſt là qu'ils commencérent à vivre de pillage, après s'être épuiſés en foles depenſes, & c'eſt là auſſi qu'ils parurerent ſous leur veritable forme, ſi odieuſe & ſi horrible que Maimbourg n'a pû s'empêcher d'en faire ce portrait: *il n'y a ſorte d'excés, ni de crimes de perfidie, de cruauté, de brigandage, d'incendie & de violence que ces brutaux ne commiſſent.* Hiſt. des Croiſ. l. 2.

Les habitans du païs, ne pouvant conſentir à leur propre ruine, prirent les armes de concert avec leurs Voiſins & firent main baſſe ſur les Croiſés: ce qui obligea Pierre l'Hermité à ſe retirer du côté de Conſtantinople avec le debris de ſes troupes diſperſées.

Pendant que cette tragedie ſe jouoit en Hongrie, les Allemans ne parloient que de prendre la croix à l'imitation de leurs hôtes, dont ils revererent le deſſein auſſi-tôt qu'ils les eurent perdus de veüe. Ils ne fûrent pas même découragés par l'échec que les Croiſés venoient de recevoir en Hongrie. Que ſi

les Princes Allemans euſſent alors gouté ce deſſein, le gros de la nation ne demandoit pas mieux que d'aller faire la guerre dans la Paleſtine, pour l'expiation de ſes péchés. Au defaut des Princes, il falut ſe contenter d'avoir pour chef le Prêtre Godeſcal, qui après avoir formé une nouvelle armée, toute compoſée de Pelerins Allemans, ſe mit en chemin pour joindre Pierre l'Hermite. Il ne la mena pas bien loin; car les Hongrois & les Bulgares la taillerent en pieces. Mais il ne s'agit pas ici de faire l'hiſtoire des Croiſés.

Il ſuffit des faits qu'on vient de marquer pour juſtifier l'excellente figure de nôtre Oracle, laquelle eſt fondée ſur trois rapports entre autres. Le premier eſt que, de même que la queüe du ſcorpion eſt horrible à voir, on ne pouvoit regarder la vie debordée de ces nouveaux Pelerins ſans un grand ſcandale; le ſecond que ceux qui, pour ainſi dire, ſe ſont familiarizés avec ces queües de ſcorpion, ont été infectés de leur venin, comme les Allemans qui après avoir reçu le funeſte aiguillon dans leur ame ne purent plus durer dans leur pais ni

avoir

avoir de repos, juſqu'à ce qu'ils euſſent ſuivi la fortune des autres Croiſés. Le troiſiéme rapport eſt que, comme on guerit de la piqueure du ſcorpion en l'écraſant ſur la playe, les Hongrois ſe ſont d'abord garentis du plus grand venin de la Croiſade, en faiſant main baſſe ſur les Croiſés.

En effet depuis le double échec que nos devots deſtructeurs reçurent en Hongre, ils firent peu deſejour dans un païs odieux, qu'ils traverſoient, ſans s'y arrêter, & les Hongrois de leur part perdirent pour un temps le gout de la Croiſade, par la haine qu'ils avoient conçuë pour les Croiſés. Cela fit, du moins pour quelque temps, le ſalut de leur Etat, & ſervit à leur conſervation, puis que leur païs ne fût point depeuplé & reduit en deſert par le zele mal entendu qui en ce temps-là fit la ruine du Monde Chrétien. Une preuve de cela, c'eſt qu'on trouve peu ou point de Hongrois, de Bulgares, ou de Tranſylvains dans les premieres armées qu'on envoya dans la Paleſtine.

Il faut bien obſerver au reſte que, ſi ces peuples ont fait main baſſe ſur les Croiſés, ce n'a été que dans la neceſſité d'une

juſte defenſe, pour ſauver le bien, la vie & l'honneur de leurs familles, ce qu'aucune loy n'a jamais defendu. Ainſi nous pouvons dire, comme Mr. de Meaux: mais dans un ſens plus innocent que le ſien, que le ſcorpion écraſé ſur la playe arrête le cours du mal qu'il a cauſé par ſa piqueure.

TROISIEME ARTICLE.

LE VENIN DE LA CROISADE

ou

LA GRANDEUR DE CE JUGEMENT.

IL importe d'autant plus d'entrer dans cet examen, qu'il ſe preſente ici une difficulté, qu'on ne peut reſoudre ſans cela. On demande, comment on peut dire des Croiſés, qu'ils tourmentent les hommes & ne les tuent pas, eux qui ont fait couler par tout des ruiſſeaux de ſang humain: mais la difficulté s'évanouit, dès qu'on fait un peu d'attention à la prophetie & à l'évenement.

La

La Prophetie ne parle pas des ſauterelles ſimplement : mais de leurs queües armées chacune d'un aiguillon, lorſqu'elle leur attribüe de tourmenter les hommes, ſans les tüer. Cela ſe reduit à cette verité litterale, c'eſt que les Croiſés tourmentent & ne tüent point ceux à qui ils communiquent le venin de leur doctrine, c'eſt à dire ceux qu'ils obligent à ſe croiſer avec eux, ſous l'eſperance du pardon de tous leurs péchés, commis & à commettre, ſelon le langage de ce temps là; car c'eſt ici la monoye courante, avec laquelle ils levent & entretiennent des gens de guerre.

L'objection ſeroit fondée, ſi le texte portoit que les dents de lion, qu'on donne aux ſauterelles, déchiroient les hommes, ſans leur donner la mort ; parceque les dents de lion marquent, comme on la obſervé, la cruelle valeur de ces injuſtes fourrageurs, de même que les queües de ſcorpion expriment le poiſon du menſonge qu'ils repandent dans le Monde par une funeſte communication. Les Croiſés maſſacrent les Juifs, les Turcs, les Sarrazins : mais ils ne donnent pas la mort à leurs

Con-

Concitoyens, à leurs Compatriotes, quand ils leur perſuadent de ſe croiſer avec eux. Le Pontiſe Romain, chef ſupreme de la Croiſade, ne trouveroit pas bon, qu'on maſſacrât ceux dont il ſe dit le Pere, & qui conſpirent pour ſa grandeur. Il a donc falu, pour bien repreſenter cet objet, donner aux ſauterelles des dens de lion, qu'on ſuppoſe meurtrieres, avec des queües de ſcorpion, dont on dit qu'elles tourmentent, ſans donner la mort. Cela repond à la verité litterale & hiſtorique.

La choſe paroîtra de la ſorte, ſi après la prophetie, nous conſiderons l'évenement. Dans la grande expedition qui ruine l'Europe pour conquerir l'Aſie, le Pape a un deſſein & Dieu en a un autre. Le Pape veut exterminer les Infideles pour augmenter ſa puiſſance, & Dieu employe l'ambition du Pape pour punir la nouvelle apoſtaſie de l'Empire Romain. C'eſt l'idée qu'il faut avoir de cet évenement. Car il ne faut pas oublier l'ordre des jugemens de Dieu, tels qu'on les a vûs ſe ſuivre l'un l'autre, de-

depuis Valens juſqu'au temps, où nous nous trouvons. Le cinquiéme jugement a le même objet, que les quatre qui ont precedé; & cet objet eſt l'Empire Romain, que Dieu continüe de batre de ſes fleaux terribles, parce qu'il ne ceſſe de provoquer la juſtice de Dieu par des crimes nouveaux. Il n'eſt pas ici queſtion des maux que la Croiſade a cauſés aux Juifs & aux Mahometans, puiſqu'il ne s'agit point d'un jugement que Dieu exerce ſur ces Infideles. Si l'objet de ce jugement étoit le peuple Juif, Turc ou Sarrazin, l'embleme auroit du repreſenter principalement le maſſacre que les Croiſés ont fait des Infideles; & alors on auroit repeté pluſieurs fois que ces ſauterelles avoient des dents de lion : mais, comme c'eſt l'Empire Romain, qui eſt le veritable objet de cette vengeance, il a fallu s'attacher à marquer particulierement ce qui a le plus affligé, devangé, deſolé cet Empire, & par conſequent la neceſſité de la repetition tombe ſur les queües de ſcorpion, dont auſſi il eſt fait mention trois ou quatre fois dans cet oracle.

com-

Cela eſt dans les regles du bon ſens. C'eſt la methode qu'on ſuit dans l'hiſtoire comme dans la Prophetie. Un auteur, qui auroit deſſein de raporter en abregé tous les maux que la Croiſade a cauſés au Monde Chrétien, ne parleroit qu'en paſſant des victoires des Croiſés ſur les Infideles, & il inſiſteroit ſur les pertes que la République Chrétienne a ſouffertes dans l'execution d'une entrepriſe, qui luy a été ſi funeſte. Et pourquoy l'Eſprit Prophetique en uſeroit il autrement?

Il eſt vray que la Croiſade s'entreprend contre les Infideles: mais il ne l'eſt pas moins qu'elle s'execute aux depens de ceux qui ſe nomment Catholiques. Que ſi les hommes ſont trompes dans leur deſſein, Dieu ſans doute ne l'eſt pas dans le ſien. On auroit beau chicaner là deſſus. C'eſt ici une matiere de fait, dont on peut s'inſtruire par ſes propres yeux, ſi l'on compare le fruit que les Etats Chrétiens ont recueilli de leur devote entrepriſe avec les pertes qu'elle leur coute. En voici un abregé qui en donnera une idée

dée generale & ſelon l'ordre le plus naturel.

Premiere Croiſade 1096. Il y eut plus d'un million de Croiſés, qui partirent de l'Europe cette année pour la grande expedition. Pierre l'Hermite prit le devant avec une armée compoſée de trois cens mille hommes ſelon les uns, de ſix cens mille ſelon les autres. Il en perdit une partie en Hongrie: mais cette perte fut bien-tôt reparée par le concours des Pelerins qui le joignoient de tous côtés.

Godeſcal ſuivit avec quinze mille Allemans, qui preſque tous furent taillés en pieces en Hongrie, par ceux qui avoient déja ſi maltraité leurs Confreres.

Une troiſiéme armée de Croiſés ſe forma autour de Cologne, compoſée de plus de deux cens mille hommes, qui pour ſon premier exploit maſſacra tous les Juifs, qu'elle trouva ſur ſon paſſage. On luy rendit bien-tôt la pareille en Hongrie, dont les peuples firent main baſſe pour la troiſiéme fois ſur les fourrageurs que le Pape leur envoyoit. Tant il eſt

il eſt vray, qu'ils étoient alors bien gueris de la commune freneſie, qui tourmentoit les hommes de ce temps là. Le ſcorpion écraſé ſûr la playe avoit arrêté le cours du mal, & les Hongrois penſoient peu à courir dans la terre ſainte pour gagner des pardons.

Il ſe ſauva cependant aſſés de gens de cette nouvelle deroute, pour renforcer l'armée de Pierre l'Hermite, qui mieux accompagné que jamais, paſſa dans l'Aſie avec de grandes eſperances: mais il fût ſi mal traité par les Turcs, qui gardoient les paſſages, que de cinq ou ſix cens mille Croiſés, qu'il menoit avec luy, il n'en reſta que trois mille, qui nuds & deſarmés eurent aſſés de peine à regagner leur païs.

Cela n'empêcha pas Godefroy de Bouillon de s'avancer avec une quatriéme armée, d'abord peu nombreuſe: mais compoſée de gens d'élite; & qui jointe aux troupes que les Princes Normans luy amenerent d'Italie, ne montoit pas à moins de ſix cens mille combatans, lorſqu'elle fût arrivée dans l'Aſie. Godefroy aſſiegea Nicée & Antioche, pour de-

s'ouvrir un paſſage à la terre ſainte, il emporta ces deux places après une longue reſiſtance, & combatit les Infideles avec une valeur ſi peu commune, qu'on veut qu'il leur ayt tué juſqu'à deux cens mille hommes dans une ſeule journée: mais auſſi ſon armée fût reduite à cinquante ou ſoixante mille combatans. Tout le reſte avoit peri partie par les armes des infideles, partie par la miſere, le travail, la fatigue: mais beaucoup plus encore par l'horrible debauche qui regnoit dans l'armée, & par des maladies inſeparables de la debauche. Les Croiſés, reduits a un ſi petit nombre, ne laiſſerent pas de pourſuite leur deſſein & leurs avantages, combatant avec un courage qui tenoit de la fureur. Enfin ils aſſiegérent Jeruſalem, qu'ils emporterent avec le même ſucces: mais ils ſouillerent leur victoire par une cruauté plus que barbare. *Ceux*, dit Maimbourg, *qui aſſiſterent à ce ſpectacle, diſent que le temple & le parvis étoient tellement remplis de ſang, qu'il y couloit à grands ruiſſeaux, deſorte qu'on en avoit juſqu'au deſſus du pied. hiſt. des Croiſ.* 1. 3

La choſe ne pouvoit arriver autrement, puiſque l'embleme prophetique nous l'avoit annoncée, en donnant aux ſauterelles des dents de lion, ſimbole d'une valeur brutale & farouche qui combat pour la proye & qui ſe ſoule de ſang & de carnage.

II. Croiſade. Le Pape Eugene III, qui la publia l'an 1146, engagea dans cette entrepriſe Louis VII. Roi de France, ſurnommé *le Jeunne*, & Conrad Empereur de Germanie. Ces deux Princes partirent avec deux armées, capables ſelon l'apparence d'aſſujetir tout l'Orient : mais ils n'en menerent qu'un triſte & malheureux debris dans la Paleſtine.

L'Empereur, qui marcha le premier, fût trompé par ſon beau frere Manüel Empereur de Grece, qui fit mêler de la chaux au pain qu'on fourniſſoit aux Croiſés, & qui par des guides infideles les engagea dans des deſerts, où ils perirent preſque tous, partie par la faim, partie par les embuches des Infideles ; deſorte que l'Empereur, après s'être veu à la tête d'une armée de trois à quatre cens mille hommes fût contraint de regagner

Cons-

Conſtantinople & de paſſer par mer dans la Paleſtine fort mal accompagné. Le Roy de France, qui venoit après luy, arriva à temps pour être le témoin de ſa defaite & n'eut pas un meilleur ſort que le ſien. Car ayant voulu traverſer l'Aſie Mineure, il fût environné des Turcs qui l'attendoient dans les détroits des montagnes & au paſſage des rivieres, & qui en un jour taillerent en piéces la moitié de ſon armée; deſorte qu'affoibli par des pertes continuelles & hors d'état de tenir la campagne devant des ennemis ſi ſuperieurs en nombre, il revint ſur ſes pas à l'exemple de Conrad, & s'embarquant à Conſtantinople arriva auſſi mal accompagné dans la terre ſainte. Pour comble de malheur ces deux Princes s'étant joints entreprirent le ſiege de Damas, qu'il falut lever; ce qui conſuma inutilement le peu de forces qui leur reſtoient, & les fit peu après retourner dans leur païs avec la mortification d'avoir depeuplé l'Europe de ſes plus braves gens, pour augmenter le triomphe des Infideles.

Troiſiéme Croiſade. Elle fût entrepriſe

priſe ſous l'autorité de Clement III, l'an 188, pour retablir dans l'Orient les affaires des Chrétiens, à qui Saladin avoit enlevé le Royaume de Jeruſalem. Trois grands Princes prirent la croix, l'Empereur Frederic, premier du nom, Philippe Auguſte, Roy de France, & Richard, ſurnommé *cœur de Lion*, Roy d'Angleterre: mais leur expedition, comme les precedentes, n'aboutit qu'à la deſolation du Monde Chrétien.

L'Empereur, qui partit le premier à la tête de cent cinquante mille Allemans, eut à combatre ſur ſa route divers ennemis. Les Bulgares, puis les Grecs, s'oppoſerent à ſon paſſage: mais inutilement. Car, après les avoir defaits, il paſſa dans l'Aſie, où il ne ceſſa de remporter victoire ſur victoire. Il batit les Turcs & les Sarrazins, qui avoient uni leurs forces, pour arrêter ſes progrès; &, après en avoir fait un grand carnage auprès d'Iconium, il aſſiégea & prit cette place, qui luy ouvroit le chemin de la Paleſtine. Mais deux choſes arrêterent le cours de cette proſperité, la premiere fût la mort de l'Empe-

reur

reur Frederic, qui laiſſa le commandement à ſon fils de même nom; la ſeconde fût la diminution de l'armée qui ſe ruina à force de bons ſuccès, & qui ſoit par la maladie, ſoit par l'épée de l'ennemi fût reduite, de cent cinquante mille hommes, à ſept mille que le jeune Prince mena au ſiege de Ptolemaïs.

C'étoit alors le rendés-vous general des Chrétiens, qui ſe croiſoient pour la terre ſainte. Les Sarrazins qui defendoient cette place étoient dabord ſi ſuperieurs aux aſſiegeans, qu'ils pûrent à peine ſe reſoudre d'en fermer les portes: mais la ſcene changea peu après tant par la jonction de Frederic que par les flotes des Danois, des Frizons, & des Allemans, qui avec les rafraichiſſemens neceſſaires debarquerent un renfort de troupes ſi conſiderable, que les Aſſiegeans ſe trouverent au nombre de cent mille hommes. Cette grande armée ne fit pourtant rien. Elle perit de maladie en peu de jours, & il falut attendre l'arrivée des deux Roys, pour être en état d'emporter la place. Les Rois de France & d'An-

gleterre, qui avoient pris la Mer, n'eurent à combatre ni les Grecs ni les Turcs ſur leur paſſage : & neanmoins ſur l'un, comme ſur l'autre élement, la même fatalité s'oppoſoit au ſuccès de leur deſſein. Ils coururent bien des riſques & firent de grandes pertes dans un voyage, qui n'eut aucun ſuccès. Richard arriva le premier avec une flote de deux cens vaiſſeaux & une très belle armée, après avoir pour ſon premier exploit conquis le Royaume de Chypre ſur un Prince Chrétien. Philippe Auguſte, qui le joignit enſuite, n'étoit pas moins bien accompagné; deſorte que l'armée des Croiſés groſſit dans ce ſiege juſqu'au nombre de trois cens mille combatans; ce qui ne s'étoit pas encore vû, & qui naturellement devoit ſuffire à conquerir toute l'Aſie.

Cependant tout n'aboutit qu'à prendre la ville de Ptolemaïs, parce que la diviſion ſe mit entre les deux Roys qui ſe querellerent ſur le partage de leurs conquêtes, encore en idée. Philippe Auguſte retourna en France quatre mois après ſon arrivée dans la Paleſtine : mais, Richard tint bon, & fit même de grans ex-

exploits contre Saladin, dont il defit pluſieurs fois l'armée, & qu'il vainquit en combat ſingulier. Mais enfin ruiné par ſes bons ſuccès, comme par des maladies d'armée, qui conſumoient ſes troupes, il ne remporta d'autre fruit de ſon voyage & de ſes travaux, qu'une treve qu'il obtint des Sarrazins pour les Chrétiens de l'Orient. Il partit de la Paleſtine, mal accompagné, s'embarqua ſur un mechant vaiſſeau qui fit naufrage, & traverſant l'Allemagne fût arrêté par l'Archiduc d'Autriche ſon ennemi, qui le retint long temps en priſon.

Quatriéme Croiſade 1195. Heureuſement pour les Chrétiens de l'Orient Saladin, qui leur avoit tant fait de mal, vint à mourir, & les Sarrazins ſe diviſerent ſur le partage de ſes Etats. Le Pape Celeſtin 3 voulant profiter de l'ocaſion exhorta les Princes Chrétiens à ſe croiſer de nouveau. Les Roys de France & d'Angleterre s'en diſpenſerent, occupés à la guerre qu'ils ſe faiſoient l'un à l'autre: mais l'Empereur Henri VI. prit la croix avec ſes Allemans. Il ne fit pas le voyage en perſonne, arrêté en Europe par la guer-

re qu'il avoit en Italie avec Princes Normans : mais il envoya trois grandes armées, l'une par terre & les deux autres par mer, qui toutes arrivérent heureuſement dans la Paleſtine ; & qui d'abord y firent de grans progrès.

Cela n'empêcha pas que cette expedition ne finit auſſi malheureuſement que les precedentes. Car la diviſion ſe mit entre les Chrétiens de l'Orient qui pretendoient la meilleure part à ces conquêtes, & les Croiſés venus à leur ſecours qui croyoient y avoir plus de droit, comme ayant plus contribué à les faire ; ce qui donna le moyen aux Sarrazins de retablir leurs affaires.

Un autre contre-temps acheva de tout gâter. C'eſt le prompt depart des Allemans qu'on ne peut plus retenir dans la Paleſtine, lorſqu'ils eurent apris la mort de leur Empereur, & qu'ils ſe virent recherchez des Princes de l'Empire, alors diviſés ſur le choix d'un ſucceſſeur à cette dignité & prêts à terminer le different par les armes. Ainſi les affaires des Chrétiens en Orient roulerent dans la decadence, & elles étoient au

plus

plus mauvais état, lorſque le Siege Romain fit une nouvelle tentative, pour les retablir.

Cinquiéme Croiſade 1202. Cette expedition eut pour chef, non l'Empereur ou quelqu'un des grands Roys de l'Europe : mais un nombre de grands Seigneurs, Baudoïn Compte de Flandre, Louïs Compte de Blois, Boniface Marquis de Montferrat &c. qui aſſemblerent une grande armée ſous l'autorité d'Innocent III. & par le ſecours de ſes indulgences, ſolemnellement publiées à cette occaſion. Le rendés-vous étoit Veniſe, où les troupes devoient s'embarquer pour la terre ſainte. Mais, quand elles fûrent en Italie, elles ſe loüerent, dabord aux Venitiens pour reduire la fortereſſe de Zara qui s'étoit revoltée contr'eux, enſuite au jeune Alexis pour le rétablir ſur le trône de Conſtantinople. Heureux dans l'une & l'autre expedition les Croiſés furent bien payés de la premiere par la République de Veniſe; & ils ſe payerent de la ſeconde par leurs propres mains. Car ſous pretexte que le jeune Prince, après ſon retabliſſe-

ment, leur devoit encore quelque reſte de la ſomme, qu'il leur avoit promiſe & qu'il n'avoit pas été en état de payer entierement, ils s'emparerent de ſa Capitale, comme des Provinces de l'Europe qui en dependoient, ſur leſquelles ils créerent Empereur Boudoïn Comte de Flandres.

Ils avoient pris Conſtantinople par compoſition: mais cela n'empêcha pas qu'ils ne la traitaſſent comme une ville priſe d'aſſaut. Si l'on excepte le maſſacre general de ſes habitans, le pillage, le viol, l'incendie, la profanation des choſes ſaintes, rien n'y manqua. Les Egliſes étoient pleines de chevaux & de mulets que nos devots Pelerins faiſoient entrer juſqu'au pied des autels pour en emporter les vaſes d'or & d'argent, les images, les chaſſes, les reliques, les ciboires, pendant qu'on chantoit des chanſons impudiques ſur le trône Patriarchal. C'eſt ainſi qu'en parlent les Hiſtoriens.

Quelque affreuſe que fût cette calamité, les Grecs ne perdirent pas tout dans cette occaſion. Theodore Laſcaris, de la race de leurs Empereurs, ſauva de ce debris les Provinces de l'Aſie, où il conſerva une par-

partie de cet Empire, & choisit la ville de Nicée pour son sejour. Ainsi ce vaste Etat fût divisé en deux parties, dont l'une étoit possedée par les Latins, & l'autre par les Grecs, ce qui dura pendant cinquante & huit ans, jusqu'à ce que Michel Paleologue l'an 1262. chassa les Latins de Constantinople & de toutes ses dependances ; ce qui rendit l'Empire aux Grecs, sans rendre son premier éclat à cet Empire, qui affoibli par tant de pertes roula dans une triste decadence, & enfin ne peut plus se maintenir contre les Infideles. Voyla à quoi servit la cinquiéme Croisade, à mettre en pieces un Empire Chrétien en faisant un Empereur Latin à Constantinople & un Empereur Grec à Nicée ; à mettre aux mains ces deux Empereurs, qui pendant cinquante & huit ans se firent une guerre continuelle ; enfin à affoiblir le Monde Chrétien, pour faciliter les propres des Ottomans, qui graces à ces divisions ont depuis occupé ce qu'il y avoit de meilleur dans l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Mais les hommes

penſent moins à l'avenir qu'au preſent.

Les Croiſés preferant leur nouvelle conquête à tous leurs deſſeins de devotion ne penſerent plus qu'à s'y maintenir. Ils ne parlerent plus pour cette fois du voyage d'outre-mer oubliant qu'ils avoient pris la croix, pour conquerir la terre ſainte; & ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que perſonne ne les en fit ſouvenir. On étoit trop content d'eux, pour leur rien demander d'avantage, & les pardons promis aux Conquerans de la terre ſainte furent accordés ſans difficulté aux uſurpateurs de l'Empire des Grecs.

Sixiéme Croiſade. Innocent 3 encouragé par ce grand ſuccès aſſembla quelque temps après le quatriéme Concile de Latran, où une nouvelle Croiſade fût reſoluë, & enſuite publiée en grande ſolemnité. Les Hongrois, qui cent ans auparavant avoient ſi mal receu les premiers Croiſés, ſe joignirent à ceux-ci, ſoit que leur ſuperſtition l'emportât alors ſur la bonne politique, ſoit qu'ils n'euſſent rien à refuſer à des gens, qui s'étant mis en poſſeſſion de l'Empire de Grece, étoient pour eux de dangereux voiſins.

ſins. Quoi qu'il en ſoit, André leur Roi ſe croiſa dans cette occaſion. Il eut même l'honneur du commandement general, au defaut de l'Empereur Frederic, ſecond du nom, qui n'oſa quitter ſes Etats à cauſe de ſes demêlés avec le Siege Romain. Il ne laiſſa pas d'envoyer une grande & belle armée, qui renforcée des troupes de differentes nations, comme des Volontaires de toute l'Europe, & ſoutenüe d'une flote de trois cens vaiſſeaux, fournie par les Friſons & par ceux de Cologne ſembloit devoir mettre ſous le joug l'Aſie & l'Afrique. Mais l'évenement ne repondit pas à cette grande attente.

Le Roi de Hongrie, après avoir tranſporté par mer ſes troupes, échoüa devant la forteſſe de Tabor qu'il aſſiegea inutilement; & vid enſuite perir preſque toute ſon armée, *par une tempeſte mêlée*, dit Maimbourg, *mêlée de vents, de grêles, de tourbillons, de foudres & de tonnerres épouvantables.* Il n'en falut pas davantage, pour obliger le bon André

à laiſſer là la Croiſade & les Croiſés pour ſe retirer dans ſon pais.

Mais comme l'armée Chrétienne fût bien-tôt retablie par les renforts qui lui venoient par mer de tous côtés, le Cardinal Pelage, legat du Pape, qui prit le commandement de l'armée, après l'avoir ôté à Jean de Brienne Roi titulaire de Jeruſalem, Pelage ſe crud en état de tranſporter le ſiege de la guerre dans l'Egypte qui étoit celui de la puiſſance des Sarrazins. Il aſſiegea Damiette, la clef du païs, & la prit après un ſiege de dix & huit mois. Là il ſe rafraichit quelque temps & accrû des Croiſés qui venoient de toutes parts, comme il ne penſoit à rien moins qu'à aſſujetir l'Egypte & l'Ethyopie, il fût batu par le Soudan Mammelin, qui l'ayant à ſa diſcretion, le laiſſa échaper avec le debris de ſes troupes, ſans rien exiger que la reſtitution de Damiette, qu'on lui avoit priſe deux ans auparavant. On ſe remüoit cependant dans l'Europe, pour ſoutenir cette croiſade: mais ſans grand ſucès. Soixante mille Anglois, qui ſe croiſerent alors &, dit on, ſur un avertiſſe-

lement celeſte, ſoixante mille Anglois allerent perir pour la plus part dans la Pouille, emportés d'une maladie populaire, qui leur épargna le voyage de la terre Sainte. D'un autre côté l'Empereur Frederic, forcé enfin de faire le ſien, par la crainte de l'excommunication, n'en remporta d'autre avantage qu'une treve avec les Sarrazins, & avec cette treve les maſures & les ruines de Jeruſalem qui lui fût rendüe par ce traité. Je dis les maſures & les ruines de cette ville; car les Soudans, pendant qu'elle étoit entre leurs mains, avoient pris le ſoin d'en demolir les fortifications & de la reduire dans une triſte deſolation, croyant ſe mettre en repos, s'ils ôtoient aux Chrétiens l'occaſion de tant de voyages en detruiſant le principal objet de leur ambition.

Septiéme Croiſade 1236. Elle fût publiée par Gregoire IX, & eut pour chef le Roi de Navarre, au défaut des Roys de France & d'Angleterre occupés ailleurs & de l'Empereur qui étoit alors cruellement perſecuté par le Pape. *Cette Croiſade n'eut pas*, dit Mézeray, *un meilleur ſuccès que tou-*

tes les autres. Car la mauvaiſe conduite de ces Croiſés, & leurs diviſions firent perir preſque toute cette armée, & la plus part de ſes chefs y fûrent tuez ou pris priſonniers. Abreg. Crono tom. 2. Il faut ajouter que cette nuée de Croiſés ſe partagea en trois corps, dont le premier s'arrêta à Conſtantinople, pour ſoutenir l'Empereur des Latins contre celui des Grecs, qui avoit ſon ſiege à Nicée. L'autre, ayant voulu faire ſon chemin par terre vers la Paleſtine, perit de miſere ou fût taillé en pieces par les Turcs dans l'Aſie. Le troiſiéme, qui prit la mer ſous la conduite du Roi de Navarre, le troiſiéme à peine debarqué fût entiérement defait par les Sarrazins. Mais ce qui acheva de tout perdre c'eſt que les Coraſmins, peuples barbares, venus de delà l'Euphrate & qui ſervoient alors le Soudan, les Coraſmins, après avoir deſolé Jeruſalem & la Paleſtine, taillerent en pieces toutes les forces des Chrétiens, dans une ſanglante journée, où la plus part de ceux-ci perdirent la vie ou la liberté.

Huitiéme Croiſade 1240. L'état de-

deſeſperé des affaires des Chrétiens dans l'Orient la fit reſoudre & Louïs IX, connu ſous le nom de St. Louïs, en fût le chef. *Les Coraſmiens*, dit Mezeray, *ſe jetterent ſur la Terre Sainte, la deſolerent toute, ruinerent les ſaints lieux de Jeruſalem, & l'innonderent du ſang des Chrétiens. Cette nouvelle fût apportée au ſaint Roi Louïs, comme il étoit tombé malade à Pontoiſa vers le fin de Decembre. Tous ceux qui étoient autour de lui deſeſperant de ſa vie, il fit voeu à Dieu, s'il lui rendoit ſa ſanté, d'aller en perſonne faire le guerre aux Infideles. En effet étant gueri il prit la croix de la main du Legat: mais il ne peut pas ſi tôt accomplir cette pieuſe entrepriſe.* Ce Prince avoit une ſorte de bonne intention fort oppoſée à l'eſprit du Chriſtianiſme & qui lui reüſſit très mal. Telle étoit la maladie du temps cauſée par la queüe du Scorpion, dont les Saints de l'Egliſe Romaine avoient pris le venin, comme les autres. St. Bernard avoit en ſon temps prêché la Croiſade avec beaucoup de zéle; il avoit même promis de la part de Dieu toute ſor-

te de ſuccès à cette entrepriſe, &, dit on, accompagné ſa promeſſe de pluſieurs miracles, ſans conter je ne ſais combien de croix miraculeuſes, & de ſignes celeſtes, qui avant & après avoient promis la même choſe, mais l'évenement avoit mal repondu à ces grandes promeſſes qu'on faiſoit de la part de Dieu. Il ſembloit au contraire que les Saints & les miracles du temps ne ſerviſſent qu'au triomphe des Infideles & à la deſolation de la Chrétienté. Un crucifix lumineux, qui avoit paru dans l'air, avoit fait ſortir ſoixante mille Anglois hors de leur païs, remplis d'ardeur pour la guerre ſainte, que nous avons vû perir miſerablement de la contagion dans la Calabre; & preſentement un Vœu de pieté, qu'on pretend que Dieu par ſa grace fait faire à St. Louïs, va par la Providence de Dieu ôter la terre ſainte aux Chrétiens, bien promptement, pour jamais & ſans aucun retour.

Le Roi eût d'abord toute ſorte de bons ſuccès. Il batit le Sarrazins qui l'attendoient à la deſcente, & qui ſaiſis de frayeur lui abandonnerent la ville de Damiette où il eût le temps de ſe rafraichir.

fraichir. De là pouſſant ſa pointe il gagna encore deux batailles ſur les Infideles : mais la ſuite ne repondit pas à de ſi beaux commencemens. *L'armée Chrétienne*, dit nôtre Auteur, *s'étant campée près de Pharamia, arrive Melec-Sala avec une armée qu'il avoit obtenüe des autres Sultans de ſa Religion, avec quoi il envelopa de telle ſorte celle des Chrétiens, lui bouchant tous les paſſages des vivres, que la faim & cette maladie, qu'on nomme aujourd'hui ſcorbut, la reduiſirent en un état déplorable. Dans cette extremité il fût reſolu de la ramener à Damiette : mais il étoit trop tard ; elle fût entierement defaite ſur le chemin, & le Roi fait priſonnier avec ſes deux freres, Alphonſe & Charles. Il n'y eût qu'un très petit nombre des ſiens, qui échapât la captivité ou la mort. Ce malheur arriva le cinquiéme jour d'Avril* ſavoir de l'an 1250.

Le Roi fût enſuite mis en liberté moyennant la reddition de Damiette, la delivrance des Sarrazins captifs, & quatre cens mille livres d'argent contant. Mezerai ne veut pas croire, ou n'oſe dire ouvertement qu'il ait donné aux Barbares une

ne hoſtie conſacrée, pour gage de ſa parole. Cependant il avoüe que les Sarrazins battirent autrefois de la monoye, où il y avoit un ciboire empreint avec une hoſtie au deſſus, que la même figure ſe voyoit en quelques unes de leurs tapiſſeries, & qu'aujourd'hui on remarque encore des calices gravés ſur les murailles de Damas. Le bon Mezeray n'a qu'à ſe taire, ces circonſtances parlent aſſés.

St. Louïs, depuis ſa delivrance, demeura trois ou quatre ans dans la Paleſtine dans le deſſein, de retablir, s'il eût pû, les affaires des Chrétiens: mais, voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout & que ſa preſence étoit neceſſaire & très deſirée dans ſon royaume, il prit le parti d'y retourner.

Il ne faut pas oublier un fait memorable & très eſſentiel dans cette matiere, c'eſt qu'une manie en fit ceſſer une autre, & que ce qu'on nomma la Croiſade des Paſtouraux arrêta tout d'un coup le cours des autres Croiſades. *A la nouvelle de la priſon du St. Roi*, dit encore Mezerai, *un certain Moine Apoſtat qui ſe nommoit Maître Hongrie, aſſûrant qu'il avoit une miſſion particuliere de Dieu alloit amaſſant*

tous

tous les jeunes paſtres & païſans par toute le France, pour aller, diſoit-il, delivrer leur Prince & la Terre Sainte. On nomma ces nouveaux Croiſés les Paſtouraux. On voyoit les bandits, les larrons, les heretiques & toute ſorte de mechantes gens ſe fourrer dans ces troupes, qui ſe licentierent à une infinité de deſordres, ſpecialement contre les Eccleſiaſtiques & contre les Juifs. En Berri les habitans & la nobleſſe les chargerent & les mirent en deroute &c.

D'autres hiſtoriens nous font encore mieux connoître le fait par un detail plus particulier de ſes circonſtances. *Il ne faut pas oublier*, dit Antonin dans ſa Chronique après Paul Emile & Blondus, *il ne faut pas oublier une étrange illuſion du Diable, qui arriva après que les fideles eurent été defaits en Egypte par les Sarrazins, ainſi qu'il a été dit. L'année ſuivante* (c'eſt l'année 1251) *on ne ſait par quel eſprit tous les bergers de France s'aſſemblerent & formerent un corps ſous un chef, qu'ils appelloient leur maître. Ils diſoient qu'un Ange leur avoit revelé que la terre promiſe devoit bien-tôt être delivrée & tirée des mains des Payens. S'aſſem-*

semblant à grandes troupes, sous pretexte de ferveur & de zéle pour la justice, ils persecutoient les Prêtres & les Religieux qui s'opposoient à leurs crimes & à leurs actions fanatiques; ils faisoient & defaisoient leurs mariages par caprice & par fureur; ils pardonnoient les péchés commis & à commettre. Quelques uns d'entr'eux portoient l'anneau Episcopal & donnoient la benediction au peuple; pretextant de faux miracles ils se rendoient les maitres des Eglises, ils sonnoient les cloches & disoient qu'ils avoient des visions d'Anges & commerce avec les habitans des Cieux Et parceque les Prêtres s'opposoient à cette fureur, ils les persecutoient, même jusqu'au sang. Car à Orleans, à Chartres, & en divers autres lieux ils tüerent ceux du Clergé & du peuple qui s'opposerent à eux. Leur maître, sous la conduite duquel ils marchoient, étant arrivé à Bourges avec sa compagnie de bergers, il se mit à persecuter les Juifs & brûla leurs livres, & après avoir commis diverses enormités il se retira. Les Bourgeois le poursuivirent, & l'ayant rencontré entre Villeneuve & Mortemar ils le tüe-

rent avec un grand nombre de ces tannailles, le reſte fut diſperſé. Anton. Chron. 3. Titul. 19 c. 9, §. 5.

C'eſt de ce temps ici qu'on peut datter la fin des Croiſades. Trois choſes arrêterent tout d'un coup l'ardeur de ce faux zele. La premiere eſt que les Sarrazins, pour ôter aux Chrétiens l'envie de retourner en leur païs, n'oublierent aucun genre de cruauté dans le traitement qu'ils firent à leurs priſonniers. Il arrachoient les yeux aux uns, ils coupoient les membres aux autres, &, pour ainſi dire, ils les faiſoient long temps mourir avant que de leur donner la mort. La ſeconde c'eſt que les affaires des Croiſés roulerent avec precipitation dans la decadence, tant par la diviſion qui ſe mit entr'eux, que par les ſuites de leur defaite. Ils perdirent d'abord Antioche, Sidon, Jaffe &c. ſans pouvoir preſque garder que Ptolemaïs qui tint encore quelque temps, parce qu'étant occupée par les Venitiens & par les Genois, dont les uns en poſſedoient une partie & les autres l'autre, elle ſe ſoutenoit par les detachemens que ces deux Républiques y envoyoient de concert avec le Pape, qui

qui s'en attribuoit la ſouveraineté.

Les choſes étoient dans cet état, lorſque St. Louïs, environ quatorze ou quinze ans après ſa malheureuſe expedition, fit une nouvelle tentative pour le ſecours de la terre ſainte : mais cette entrepriſe n'avoit garde de reüſſir, puiſqu'on ſe contenta d'en avoir formé le projet, & qu'elle ne fût pas miſe en execution. St. Louïs à la verité s'embarqua avec ſoixante mille hommes, après avoir lié la partie avec ſon frere Charles Roi de Sicile, le Roi d'Arragon & un Prince d'Angleterre, qui devoient le ſeconder avec leurs troupes. Mais cette nouvelle Croiſade ne fût qu'un avorton. Elle n'eut point le Pape pour chef, parceque le ſiege Romain étoit vacant depuis deux ans. Cela fit que le Roi de Sicile, qui penſoit plus à ſes interêts qu'à ſecourir la terre ſainte, & qui aſpiroit à ſe rendre maitre du Royaume de Tunis, fort à ſa bienſeance, que le Roi de Sicile trouva le moyen de perſuader la Roi ſon frere de tourner ſes armes de ce côte là. Mais celui d'Arragon, qui apparemment n'en voulut pas être la dupe, les quitta, & au lieu de conduire

ſes

ſes troupes dans la Paleſtine il les rameña dans ſon païs. Il n'y eut que le Prince Anglois, qui ſe faiſant une honte de reculer, paſſât dans la terre ſainte : mais il n'y fit pas long ſejour.

Cependant St. Louïs ayant mis le ſiege devant Tunis, mourut de la peſte & Philippe ſon fils, qui lui ſucceda, rameña les troupes en France, ſans penſer au voyage de la Paleſtine.

La troiſiéme & plus veritable cauſe qui abatit le feu de cette devotion ſanguinaire & qui arrêta tout d'un coup le cours des Croiſades, c'eſt l'entrepriſe des Païſans, ou la guerre des Paſtoureaux. Car les Eccleſiaſtiques, ſe voyant degradés & mis à mort par ces nouveaux Croiſés, perdirent tout le goût qu'ils avoient eu juſqu'alors pour de pareilles entrepriſes ; ils apprehenderent avec raiſon, que la guerre ſainte, qui juſqu'alors avoit augmenté leur credit, ne ſe terminât par leur perte.

Le Pape à la verité n'en perdit pas ſi tôt l'envie : mais il fût mal ſecondé & des Eccleſiaſtiques, qui craignoient d'être maſſacrés par une devotion qui ſe changeoit en ma-

manie; & des laïques qui n'étoient plus tournés de ce côté là par leurs directeurs; deſorte qu'il ne fût plus au pouvoir du Pontife de ſoulever l'Europe & de remüer les peuples, dans le degré qu'il le faloit pour envoyer de grandes armées dans la Terre ſainte, comme il l'avoit fait juſqu'alors. Or c'eſt la proprement ce qu'on nomme des Croiſades & que nôtre Oracle a pour objet, comme repondant au debordement des Sauterelles, qui couvrent & ravagent la terre.

On s'eſt un peu étendu la deſſus: mais trois raiſons rendoient ce detail neceſſaire. La premiere eſt, qu'il a falu montrer que c'eſt ici un jugement de Dieu, non ſur les Turcs & les Sarrazins: mais ſur l'Empire Romain; & de plus un grand, un terrible jugement, digne ſans doute de tenir ſon rang entre ces trois Vœux remarquables, qui devoient tomber ſur cet Empire au ſon des trois dernieres trompetes.

Nôtre ſeconde raiſon eſt, que ſans ce detail on n'auroit pas été en état de faire comprendre tout le ſens, qui eſt renfermé dans ces paroles, & *en ces jours là les hommes chercheront la mort & ne*

ne la trouveront point, & defireront la mort, & la mort s'enfuïra d'eux. La prophetie, qui eſt renfermée dans ces paroles, s'eſt accomplie en pluſieurs manieres. Premierement il faut ſe ſouvenir que les Croiſés vivoient, non en troupes reglées & bien diſciplinées, qui portent leurs proviſions avec elles, ou qui ne prennent rien qu'en payant: mais en brigans, qui non contens de leur ſubſiſtance ne cherchent qu'à s'enrichir par le pillage. C'eſt de quoi on auroit tort de douter, après les temoignages qu'on en a cités & les preuves de fait qu'on en a raportées. Il faut donc penſer que ces cruels fourrageurs, dans les lieux de leur paſſage, dans celui de leur rendés-vous, dans leurs quartiers d'hyver, commençoient par ſe ſaiſir de tout ce qu'ils trouvoient à leur uſage; ce qui reduiſoit les habitans du païs à une deplorable extremité. Leur moiſſon étoit conſumée preſque avant qu'on eut le temps de la ramaſſer; le pain deſtiné à leur nourriture étoit enlevé pour la ſubſiſtence de l'armée, & on prennoit leurs jeunes hommes pour les mener à la guerre,

re, avec les bêtes de charge, capables de ſervir les troupes. Les vieillars, les femmes & les enfans reſtoient dans le pais: mais dans l'impuiſſance de le cultiver faute de ſemence, de bêtail & de gens pour travailler, heureux s'ils euſſent eu affaire à des conquerans d'une autre eſpece, qui en prennant leurs biens leur euſſent ôté la vie, ou qui en leur laiſſant la vie ne les euſſent pas privés des moyens de la conſerver. Mais telle étoit leur miſere, qu'on les empêchoit de vivre, & qu'il ne leur étoit pas permis de mourir.

Il faut joindre à cela les tourmens que les Croiſés faiſoient ſouffrir à leurs hôtes, pour leur faire dire où étoit leur argent, faiſoient ſouffrir à leurs hôtes dans les Etats où ils étoient les maitres. On n'a qu'à rapeller le traitement que ces devots Pelerins firent à la ville de Conſtantinople, après l'avoir priſe par compoſition. Il eſt vrai qu'ils n'en maſſacrent pas les habitans: mais ils ſe mettent en poſſeſſion de leurs maiſons, de leurs terres; ils violent leurs femmes & leurs filles à leurs yeux; ils font de leurs Egliſes autant de ſales écu-

ries,

ries, & de leurs maiſons autant de lieux de debauche & de proſtitution. La campagne au reſte n'étoit pas mieux traitée que la ville, & par tout on voyoit des gens reduits à demander la mort à ces impitoyables fourrageurs, ſans pouvoir l'obtenir.

On trouve un autre accompliſſement de cette prophetie dans les rigueurs barbares du Tribunal de l'Inquiſition qui ont ſuivi la grande Croiſade contre les Infideles, comme l'éffet ſuit ſa cauſe. Car trois choſes ſont certaines; la premiere, que ce tribunal fût établi, au temps dont nous parlons, ſavoir par Innocent III. quoyque que dans une autre veüe & pour une autre occaſion que celle de faire la guerre aux Turcs & aux Sarrazins, qui cependant dans la ſuite ne laiſſerent pas en Eſpagne d'en éprouver la ſeverité. La ſeconde, que le Pape n'auroit pû mettre un pareil joug ſur les hommes ſans l'immenſe pouvoir que la fureur de la nouvelle devotion mit entre ſes mains, puiſque ni les Magiſtrats ſeculiers n'auroient conſenti à renoncer à la meilleure partie de leur autorité pour

l'abandonner à des Inquiſiteurs, ni les Evêques n'auroient cedé le droit de juger des matieres de la foy pour en revêtir des Moines. Mais qui peut reſiſter à un homme qui fait éclipſer la puiſſance ſeculiere, en ouvrant le Puits de l'abyme par ſes indulgences, & qui n'a qu'à faire trompetter ſes pardons, pour envoyer des millions de Pelerins armés dans la terre ſainte? La troiſiéme choſe qui eſt bien certaine, c'eſt que ceux qui connoiſſent l'inquiſition & ſes procedures inhumaines, n'auront aucune peine à trouver les gens, qui demandent la mort, ſans pouvoir l'obtenir *en ces jours* là, c'eſt-à-dire, au temps que la puiſſance ſeculiére eſt éclipſée par la nouvelle ſuperſtition, ou que *le Soleil & l'air ſont obſurcis par la fumée, qui ſort du Puits de l'abyme*, au temps *que la clef du Puits de l'abyme* eſt donnée à l'Etoile qui eſt tombée du Ciel, & que le Pape vient de couvrir la terre d'une nuée de deſtructeurs, ſous pretexte de faire la guerre aux Turcs & aux Sarrazins, ou que *les ſauterelles à queüe de Scorpion* viennent de faire leur effroya-

effroyable degât dans le Monde ſous la conduite d'*Abaddon* ou *Apollyon*, on n'a pas de peine, dis-je, à comprendre comment *dans ces jours là*, c'eſt à dire dans ce temps, ou vers ce temps, environ ce temps, ou peu après ce temps là, car le texte ſouffre toutes ces explications, comment il arive alors ou peu après & en conſequence du malheur qu'on vient de décrire, que *les hommes cherchent la mort, & ne la trouvent point, qu'ils deſirent de mourir, & que la mort s'enfuye d'eux.* On ne pretend pas au reſte exaggerer ici les cruautés communement attribuées à ce qui s'appelle en Italie & en Eſpagne le St. Office. Qu'on ne nous en croye point; mais bien des témoins qui étant de la Communion Romaine ne doivent pas être ſuſpects.

„ C'eſt une choſe étonnante, nous dit on dans l'hiſtoire de l'Inquiſition & de ſon origine faite par un homme aſſés bon Catholique pour approuver les rigueurs de Louïs XIV. ſur les Proteſtans de ſon Royaume „, c'eſt une choſe étonnante que l'abandon ou ſe trouve une perſonne qui „ eſt tombée dans ce malheur. On l'ar-

„ rête en compagnie de ſes amis, au
„ milieu de ſa famille, un pere au cô-
„ té de ſon fils, un fils en la compa-
„ gnie de ſon pere, une femme en cel-
„ le de ſon mari, ſans que non ſeule-
„ ment on oſe faire la moindre reſiſtan-
„ ce: mais qu'on oſe même prendre le
„ moindre delai, pour donner ordre
„ aux affaires le plus preſſantes ou di-
„ re ſeulement un mot en faveur de
„ l'accuſé &c. Auſſi tôt que les Inqui-
„ ſitjeurs l'ont entre leurs mains, on le
„ fouille avec la derniere exactitude
„ pour voir, ſi on ne trouvera rien
„ pour le convaincre; ou dont il puiſ-
„ ſe ſervir lui même pour ſe nuire
„ & ſe delivrer des rigueurs de l'inqui-
„ ſition en ſe donnant la mort. Ces
„ ſortes de violences ne ſont pas ſans
„ exemple; & l'on a vû ſouvent des
„ priſonniers de l'Inquiſition, que le
„ deſeſpoir a porté ou à s'empoiſonner
„ eux mêmes ou a ſe tüer avec des ſti-
„ lets, qu'ils avoient caché dans leurs
„ cheveux ou dans les endroits les plus
„ cachés de leur corps, ou enfin à s'é-
„ craſer la tête contre les murs, faute

„ d'au-

„ d'autres moyens de ſe défaire. Un-
„ accuſé, continue-t-il, eſt ſouvent
„ pluſieurs mois dans les priſons, ſans
„ qu'on parle ſeulement de lui donner
„ audiance. Ces priſons ſont horribles,
„ & il n'y a rien de plus capable de jet-
„ ter la terreur dans l'ame des priſon-
„ niers. Ce ſont des lieux ſouterrains
„ & infects, éloignés de tout commer-
„ ce où l'on deſcend par quantité de
„ détours, de peur que les cris & les
„ plaintes des malheureux qui les habi-
„ tent ne puiſſent être entendus & tou-
„ cher quelqu'un de pitié. Le jour n'en-
„ tre jamais dans ces ſombres lieux, de
„ peur que ceux qui y ſont detenus ne
„ puiſſent lire ni s'occuper que de leurs
„ peines & de la triſte penſée des maux
„ qui leur ſont preparés. Il ne leur
„ eſt permis dans cet état de voir ni de
„ parler à perſonne. Quand le priſon-
„ nier, *dit il plus bas décrivant les pro-*
„ *cedures de ce tribunal*, quand le pri-
„ ſonnier eſt en leur preſence, les In-
„ quiſiteurs lui diſent, qu'ils ont appris
„ du Geolier qu'il ſouhaitoit d'être ouï.
„ Le priſonnier répond qu'il ſouhaite

 „ qu'on

„ qu'on connoiſſe ſon affaire afin qu'il
„ puiſſe être juſtifié s'il eſt innocent;
„ ſur cela les Inquiſiteurs l'exhortent
„ vivement à confeſſer ſon crime. S'il
„ le nie, on le renvoye en priſon, en
„ lui diſant qu'on lui donne du temps
„ pour y penſer & pour rappeller ſa
„ memoire. Après l'y avoir laiſſé aſ-
„ ſés long-temps, s'il ne veut rien a-
„ voüer, on le fait jurer ſur le Cru-
„ cifix & ſur les ſaints Evangiles, qu'il
„ dira la verité ſur tout ce dont il
„ ſera interrogé. S'il refuſe de prêter
„ le ſerment, on le condamne ſur le
„ champ, ſans aucune forme de procès
„ &c. Après avoir pris ſon ſerment, on
„ l'interroge ſur toutes les circonſtances
„ de ſa vie, depuis le commencement
„ juſqu'à la fin, & même ſur celle de
„ ſes Ancêtres, pour ſavoir ſi quelqu'un
„ d'eux n'a jamais été repris de l'Inqui-
„ ſition. Quelque perſonnelles que
„ ſoient de pareilles fautes, c'eſt un
„ facheux prejugé contre un accuſé par-
„ ce qu'on ſuppoſe &c. C'eſt envain
„ qu'il fait inſtance, pour ſavoir les té-
„ moins qui ont depoſé contre lui, on

„ con-

„ continüe toûjours à les lui céler &c.
„ ſur le ſujet des témoins, il ne ſera
„ pas hors de propos de remarquer cer-
„ taines regles particulieres que l'on
„ ſuit à l'Inquiſition: I. L'on n'y donne
„ jamais ou rarement à un accuſé le
„ nom des témoins, qui ont depoſé
„ contre lui, ſoit pour empêcher qu'il
„ ne les gagne ou ne les intimide, ſoit
„ pour ne pas donner lieu aux repro-
„ ches qu'on pourroit faire, ou afin
„ que l'aſſürance qu'ont les témoins de
„ n'être jamais decouverts facilite les
„ accuſations. II. Par la même raiſon
„ l'on n'oblige point les témoins à
„ prouver leurs depoſitions. III. Par
„ la même raiſon encore il n'y a jamais
„ ou bien rarement confrontation de
„ témoins. IV. Dans ce tribunal tous
„ témoins ſont reçus, de quelque lieu
„ qu'ils viennent, & quelque infames &
„ reprochables qu'ils puiſſent être, des
„ parjures, des ſcandaleux, des infa-
„ mes, des heretiques, des Juifs, des
„ Mahometans, tout y eſt reçû. V.
„ Deux témoins par ouï dire valent un
„ témoin qui a vû & ouï, & ſuffiſent

" pour faire donner la question. VI.
" Les Delateurs même passent pour té-
" moins, & c'est pour cela qu'on ne
" veut pas qu'ils soient parties. Enfin
" un fils peut témoigner contre son pere,
" un pere contre son fils, un domestique
" contre son maitre, un mari contre sa
" femme, une femme contre son mari.
" Après qu'un accusé a donné ses repro-
" ches & ses reponses, si elles ne satis-
" font pas, & que d'ailleurs le crime
" ne soit pas suffisamment prouvé, on
" le condamne à la question, ou à la
" torture, comme on parle à l'Inqui-
" sition. Il y en a de trois sortes, qui
" sont toutes très douloureuses. La
" premiére est la corde, la seconde l'eau,
" & la troisiéme le feu. La torture de
" la corde se donne en liant un crimi-
" nel à une corde par les bras renver-
" sés par derriére; en suite on le leve
" en haut avec une poulie; après l'y a-
" voir laissé quelque temps suspendu
" de toute la hauteur du lieu, on le
" laisse tomber à demi-pied de terre,
" avec des secousses qui disloquent
" toutes les jointures & font jetter au

" pa-

" patient des cris horribles. Cette tor-
" ture dure une heure & quelquefois
" davantage. Si elle ne ſuffit pas, on
" employe celle de l'eau. L'on en fait
" avaler quantité au criminel; puis on
" le couche dans un banc creux, qui
" ſe ferme & ſe ſerre tant qu'on veut.
" Ce banc a un baton qui le traverſe,
" & tient le corps du patient comme
" ſuſpendu, & lui rompt l'épine du
" dos avec des douleurs incroyables.
" La torture du feu eſt la plus rigou-
" reuſe de toutes. On allume un feu
" fort ardent, enſuite on frote la plan-
" te des pieds du criminel de lard ou
" d'autres matiéres penetrantes & com-
" buſtibles. On l'étend enſuite par ter-
" re, les pieds tournés vers le feu, on
" les lui brûle ainſi, juſqu'à ce qu'il
" ait confeſſé tout ce qu'on veut ſavoir.
" Ces deux dernjéres tortures durent
" comme la premiére l'eſpace d'une heu-
" re & quelquefois davantage. Quand
" donc un criminel eſt condamné à la
" torture, on le conduit dans un lieu
" deſtiné à cela, que l'on appelle le lieu
" des tourmens. C'eſt une grote ſou-

» terraine où l'on deſcend par une in-
» finité de detours, afin que les cris
» horribles que jettent ces miſerables
» ne puiſſent être entendus. Il n'y a
» dans ce lieu des ſieges que pour les
» Inquiſiteurs, qui ſont toûjours pre-
» ſens, quand l'on donne la torture,
» auſſi bien que l'Evêque du lieu ou
» ſon grand Vicaire ou du moins un de-
» puté de ſa part. Il n'eſt éclairé que
» par deux flambeaux ſombres, qui ne
» jettent qu'une très foible lumiére:
» mais qui ſuffit pourtant pour faire voir
» au crimnel les inſtrumens de la tor-
» ture, avec un ou pluſieurs bour-
» reaux, ſelon qu'il en eſt beſoin. Ces
» bourreaux ſont vêtus, à peu près
» comme les penitens, d'une grande ro-
» be de treilli noir, & ils ont le viſage
» & la tête couverts d'une maniere de
» capuchon noir, qui a des trous aux
» endroits des yeux, du nés & de la
» bouche. Ce ſpectre vient ſaiſir l'ac-
» cuſé, & le dépouille tout nud, excep-
» te les parties que la pudeur veut que
» l'on cache. Avant que de lui donner
» la torture, les Inquiſiteurs l'exhor-

» tent-

" tent de leur mieux confeſſer ce dont
" il eſt accuſé. Si l'exhortation ne ſert
" de rien & qu'il perſiſte à nier, on
" lui donne la torture à la quelle il a
" été condamné. Quelquefois elle eſt
" ſi violente, qu'on eſt obligé de faire
" entrer des medecins, pour ſavoir s'il
" la peut ſupporter plus long temps
" ſans mourir. Quand on a tiré de la
" bouche de l'accuſé à force de tour-
" mens tout ce qu'on veut ſavoir, c'eſt
" à dire, ce dont il eſt innocent auſſi
" bien que ce dont il eſt coupable, le
" malheureux n'en eſt pas quitte, il
" faut qu'il ſouffre encore une ſecon-
" de torture ſur l'intention & le motif
" qui lui ont fait faire ce dont il de-
" meure d'accord &c. Après que ces
" malheureux en ont avoué plus qu'ils
" n'en ſavent, il faut eſſuyer une troi-
" ſiéme torture pour avoir la reve-
" lation de leurs complices, ou de ceux
" qui les ont aidés ou favoriſés dans ces
" ſortes d'actions. Quand on a tiré d'eux
" tout ce qu'on en pretend ſavoir, tout
" le ſoulagement qu'ils reçoivent, c'eſt
" d'être reconduits dans ces affreuſes pri-

" ſons, où ces miſerables ſont abandon-
" nés à leur deſeſpoir & à tout ce que
" la douleur des ſupplices qu'ils ont
" ſoufferts à de plus ſenſible. Mais ſi
" par tant de tourmens on n'en peut
" rien tirer, on les ramene en priſon.
" Là l'artifice & les pieges ſuccedent
" aux ſupplices. L'on fait entrer des
" hommes apoſtés, qui feignant de les
" conſoler & de les ſecourir ou d'être
" priſonniers avec eux, s'emportent
" contre l'Inquiſition, la traitent de
" tyrannie &c. Quand une mort égale-
" ment cruelle & honteuſe eſt inévita-
" ble, le plûtôt qu'on peut la donner eſt
" une eſpece de ſoulagement, c'eſt ce
" qui a obligé les Juſtices les plus rigou-
" reuſes à ne condamner les criminels
" que le plus près qu'il ſe peut de leur
" execution. Ce ſoulagement, tout foi-
" ble qu'il eſt, n'eſt point en uſage
" dans l'Inquiſition, & l'on y differe
" ſouvent l'execution après la condam-
" nation d'une ou même de pluſieurs
" années &c.

Graces à la benignité du Siege Romain & à ſon Inquiſition le Monde

de-

depuis le temps des Croiſades n'a pas été ſans un grand nombre de perſonnes *qui cherchent la mort & ne la trouvent point, qui deſirent de mourir & la mort s'enfuit d'eux.*

Enfin, ſans ſortir du temps même de la Croiſade contre les Infideles, on peut mettre au nombre de ces infortunés qui ſouhaitent la mort ſans pouvoir l'obtenir une multitude ſans nombre de ſuperſtitieux qui ſuivant le prejugé du temps aimoient mieux mourir dans la Paleſtine que de vivre à leur aiſe dans l'Europe: mais qui par les circonſtances de leur vie ſe trouvoient exclus du funeſte privilege. Car ils n'étoient pas tous propres pour l'expedition, les uns à cauſe de leur âge encore tendre & les autres à cauſe de leur âge trop avancé; ceux-ci retenus par leurs infirmités & ceux là par des obligations indiſpenſables qui les arrachoient malgré eux à leur patrie. Les femmes, qui font la moitié du Monde, les femmes ne demandoient pas mieux que de faire le voyage malgré la foibleſſe & les bienſeances de leur ſexe, ſi elles avoient pû en obtenir la permiſſion: mais cet

avantage étoit reſervé aux Reines, aux Princeſſes, aux maitreſſes des Croiſés, ou à des avanturieres qui prennoient des habits d'homme pour ſe traveſtir. Telle étoit la manie du temps. Courir à la terre ſainte c'étoit courir à une mort certaine. On le ſavoit par mille experiences; & l'on avoit pû s'en convaincre dès la premiere Croiſade, puiſqu'à peine avoit on vû revenir trois ou quatre mille perſonnes, d'un million d'hommes, pour le moins, qui étoient partis cette année pour la terre ſainte. Cependant une nouvelle Croiſade n'eſt pas plûtôt annoncée, que tout le Monde y court avec un empreſſement qui paſſeroit pour un veritable deſeſpoir, ſans l'eſperance qu'on ſait qui ſoutient tant d'eſprits malheureuſement prévenus. Tous demandoient la mort, en demandant d'être de l'expedition : mais les invalides ſur tout qui font inutilement des veux contre eux mêmes. Les vieillars veulent ſuivre leurs Enfans, les Enfans leurs peres, les femmes leurs maris, quoy qu'aſſurés moralement de mourir en chemin; mais

mais leurs vœux ne ſont pas toûjours exaucés. Comment pourroit on douter que ce prodigieux nombre de perſonnes préocupées, qui deſirent plus que de vivre de perir dans le Paleſtine ou en chemin, ſans pouvoir obtenir ce funeſte bonheur, que toutes ces perſonnes ne ſoient dans le cas mentionné dans nôtre Oracle, c'eſt *qu'ils cherchent la mort & ne la trouvent point, qu'ils deſirent de mourir, & la mort s'enfuit d'eux.* C'eſt aſſez ſur cet article.

La troiſiéme raiſon qui nous a engagé à donner cet abregé de l'hiſtoire des Croiſades, c'eſt qu'on auroit de la peine ſans cela de marquer avec une exacte préciſion la veritable durée de ce cinquiéme jugement de Dieu ſur l'Empire Romain, ce qui eſt de la derniére importance. Car, outre que la durée du fleau n'eſt deux fois marquée dans l'oracle, ſavoir au verſet cinquiéme & au verſet dixiéme, que pour nous rendre plus attentifs à cette circonſtance, c'eſt que cette circonſtance même nous fournira une preuve excel-

cellente pour montrer que nous ne nous trompons point dans l'explication que nous donnons à cette prophetie.

ARTICLE. IV.

Quelle devoit être la durée de ce fleau, & comment à cet égard l'évenement repond à la Prophetie avec une entiere juſteſſe.

ET leur puiſſance eſt de tourmenter les hommes pendant cinq mois. Il eſt queſtion de ſavoir ce que ſignifient les *cinq mois* aſſignés à la durée du fleau, dont il s'agit dans nôtre Oracle. Mr. de Meaux ne pouvoit manquer de ſe méprendre, puiſqu'il n'a pas ſçeu ou n'a pas voulu ſavoir que les jours ſe prennent dans l'Ecriture, ou pour des jours naturels dont chacun eſt compoſé de vingt & quatre heures; ou pour des jours prophtiques, qui ſont autant d'années. Dans ce dernier ſtile un jour eſt l'eſpace d'un an, une ſemaine l'eſpace de ſept ans, un mois l'eſpace de trente ans, & un an compoſé de ſes douze mois l'eſpace de trois

trois cens ſoixante années. C'eſt ce qu'il faut prouver par des exemples tirés de l'Ecriture.

I. Qu'un jour ſignifie un an dans le ſtile prophetique, on n'en peut douter, pour peu d'attention qu'on face au langage que parle nôtre Sauveur, lorſqu'il fait cette réponſe à ceux qui l'avertiſſoient qu'Herode cherchoit à le faire mourir. *Allés*, leur répond il, *& dites à ce renard là, voici, je jette hors les Diables, & j'acheve de donner gueriſon aujourd'hui & demain, & au troiſiéme jour je prens fin. Tant y a qu'il me faut marcher aujourd'hui & demain & le jour ſuivant; car il n'arrive point qu'aucun Prophete meure hors de Jeruſalem, Evang. S. S. Luc, ch.* 13. *v.* 32. 33. Perſonne, à mon avis, n'eſt d'une aſſés grande ſtupidité, pour ne pas comprendre, qu'il s'agit là de toute autre choſe que de nos jours ordinaires compoſés de vingt & quatre heures chacun. En effét que voudroit dire Jeſus Chriſt? Quoi! qu'à conter du moment qu'il parle à ces gens là, il ne lui reſtoit que trois jours à vivre, que ces trois jours étoient

deſ-

deſtinés aux fonctions de ſon miniſtére, & qu'après ces trois jours il devoit prendre fin ou ſouffrir la mort à Jeruſalem? Ce diſcours, qui ſeroit faux à le prendre dans ce ſens, conviendroit mal à celui que eſt la verité même. Qui ne void que le Sauveur parle des trois ans, que doit durer ſon miniſtére lorſqu'il dit, *j'acheve de donner gueriſon aujourd'hui & au troiſiéme pour je prens fin*? Il faut en convenir malgré qu'on en ait, puiſqu'il n'y pas d'autre ſens à donner aux paroles du fils de Dieu.

II Qu'une ſemaine ſignifie ſept ans dans le langage prophetique, cela paroit par *les ſeptante ſemaines* de Daniel, compoſées, non de jours naturels, ce qui ne feroit que l'eſpace d'un an & cinq mois, trop court pour quadrer avec les circonſtances de l'Oracle: mais bien de jours prophetiques, c'eſt à-dire, d'autant d'années, comme tout le Monde en convient.

III. Qu'un mois prophetique ſoit l'eſpace de trente ans on n'en ſauroit douter, pour peu qu'on ait lû l'Apocalypſe, & qu'on veuille faire uſage de ſa

raiſon. Ce livre divin nous en fournit pluſieurs preuves : mais on ſe contentera d'une ſeule. C'eſt celle qu'on trouve au ch 13. de cette Revelation. *Alors*, dit St. Jean, *je vis monter de la mer une bête qui avoit ſept têtes & dix cornes, & ſur ces cornes dix diadémes, & ſur ſes têtes un nom de blaſpheme* &c. *& le Dragon luy donna ſa puiſſance, ſon trône & une grande gloire, & je vis une de ces têtes comme frapée à mort : mais ſa playe mortelle fût guerie, & toute la terre étonnée alla après la bête, & adorérent la bête, diſant, qui eſt ſemblable à la bête, & qui pourra combatre contre elle? Et une bouche lui fût donnée qui proferoit de grandes choſes & des blaſphemes. Et il lui fût donné puiſſance d'accomplir quarante & deux mois. Et elle ouvrit ſa bouche en blaſphemes contre Dieu, pour blaſphemer ſon nom & ſon tabernacle & ceux qui habitent au Ciel. Il lui fût auſſi donné de faire la guerre contre les Saints & de les vaincre: il lui fût auſſi donné puiſſance ſur toute tribu & langue & nation ; tellement que tous ceux qui habitent ſur la terre l'adoreront,*

deſquels les noms ne ſont point écrits au livre de vie &c. En verité tous ces évenemens ſont ils renfermés dans le court eſpace *de quarante deux mois* naturels qui ne font que trois ans & demi? Cela ne peut être. Car les dix Cornes de la bête ſont dix Rois qui donnent leur puiſſance & leur royaume à la bête, comme cela eſt dit expreſſement à St. Jean. Et ne faut-il que quarante & deux mois pour ſe faire rendre hommage par dix Rois, de quelque maniere que cela ſe faſſe? Le Demon dans un ſi court eſpace de temps peut il donner à la bête myſtique ſa puiſſance, ſon trône & une grande authorité? Un eſpace de trois ans & demi ſuffit il afin que *toute la terre étonnée aille après la bête*, lui face hommage, reconnoiſſe & adore ſa puiſſance? Veut on qu'en trois ans & demi cette bête, qu'on reconnoit être un Empire ou un Potentat établiſſe ſon regne & ſa puiſſance *ſur toute tribu, langue, & nation*, ou qu'elle ſe face un Empire Catholique, ou Univerſel? Il n'y a pas d'apparence. Concluons que dans cet Oracle chaque mois eſt, non l'eſpace de trente

jours

jours : mais l'eſpace de trente années, & que quarante & deux mois font ici douze cens ſoixante ans.

IV. Que l'année prophetique ſoit proportionnée à ces mois & à ces jours prophetiques, cela n'a pas beſoin de preuve après ce qui a été dit. Il n'y a qu'à ſuivre l'analogie de la figure. Si pourtant on en veut de nouveaux exemples, on les trouvera dans la même Revelation Ch. 11. v. 1. 2. 3. Ibidem v. 9. 11. Ch. 12. v. 6. & 14. Mais en voilà aſſés & plus qu'il n'en faut, pour mettre hors de doute le principe qu'on s'étoit propoſé d'établir.

Cela ſuppoſé rien n'eſt plus facile que de trouver la durée preciſe du fleau, dont il s'agit. Les cinq mois, dont parle nôtre Oracle, ſont ou naturels ou prophetiques. Cinq mois naturels font cent cinquante jours, & cinq mois prophetiques cent cinquante années. Il faut opter entre ces deux nombres, ou renoncer à expliquer la prophetie par l'Ecriture : mais le choix eſt bien facile, puiſqu'un fleau, qui ne dureroit que cinq

mois

mois naturels ou cent cinquante de nos jours ordinaires, ne pourroit pas être mis au nombre de ces *Væ* si terribles, de ces trois malheurs, plus grands que tous les autres, qui devoient tomber sur les hommes au son des trois dernières trompettes. Et où a-t-on veu des destructeurs differens des insectes proprement ainsi nommés, comme sont sans difficulté nos sauterelles mystiques, n'affliger l'Empire Romain, qu'un peu moins d'une demi année? Combien ce jugement seroit il moindre que tous les autres, s'il étoit d'une si courte durée? Et quelle proportion auroient tant de grandes images, qui composent l'emblême, avec un degât de quelques mois? Les cinq mois naturels conviennent au degât des sauterelles litterales: mais non à celui des sauterelles mystiques. Car où trouver des sauterelles mystiques qui ne durent que ce temps la? Or c'est une chose desormais hors de doute, qu'il s'agit de celle-ci dans nôtre Oracle, & nullement de celles là. Il est ici question de toute autre chose que d'insectes proprement dits.

dits? Nos reflexions à part, la choſe s'en va ſans dire. Chacun void, ſans qu'on l'en avertiſſe, chacun void qu'il n'eſt pas neceſſaire d'ouvrir le puits de l'abyme, pour en faire ſortir les ſauterelles, qui à la lettre ravagent nos campagnes; que la cheute d'un étoile, dans quelque ſens qu'on la prenne, non plus que la clef de l'abyme qui lui eſt donnée, n'a aucun raport avec des inſectes proprement ainſi nommés, que ceuxci n'épargnent pas les fideles plus que les autres, puiſqu'ils ravagent également tous les lieux de leur paſſage, & qu'il ſeroit ridicule de dire qu'ils ne font aucun mal à ceux qui ont le nom de Dieu écrit ſur leur front. Raiſonner là deſſus, c'eſt vouloir prouver qu'il eſt jour en plein midi.

Voici donc cinq mois prophetiques, & non cinq mois naturels. Ce fleau devoit durer cent cinquante ans ſelon la prophetie, & il ſe trouve qu'il a autant duré ſelon l'évenement. Car les Croiſades ont commencé par Godefroy de Bouillon qui en a été le premier Chef & ont fini par la priſe de St. Louïs qui en a été le dernier General. Or entre la mar-

marche du premier & la priſe du ſecond il ne ſe paſſe que cent cinquante & trois ou cent cinquante quatre ans, c'eſt à dire, cinq mois prophetiques & quelque peu de jours ; & ce peu de jours font un nombre rompu, qui ne ſe conte point dans les calculs de l'Ecriture, Cela eſt inconteſtable : mais il nous reſte à dire que choſe de plus ſatisfaiſant encore, c'eſt que le fleau, ſi vous en aſſignés bien le commencement, dure cent cinquante ans, ni plus ni moins ; ce qui n'eſt pas difficile à prouver. En effet quand vous marqués la durée d'un monſtre, vous atendés que toutes ſes parties ſoient formées, & c'eſt de là que vous datés le premier moment de ſon exiſtence. Telle eſt la grande Croiſade, monſtre compoſé de la queüe du ſcorpion, du corps de la ſauterelle, des dents du Lion &c. La Croiſade a deja la queüe du ſcorpion avec la face d'homme & les cheveux de femme dès l'an 1096 lorſque les Croiſés font leur vœu & leurs preparatifs pour la terre ſainte : mais non encore le corps de la ſauterelle puis qu'ils traverſent l'Allemagne, ſans fourrager, &

& en payant tout ce qu'ils depenſent. Le corps de ſauterelle ſe forme en Hongrie, où les Croiſés commencent à fourrager, les dens de lion dans l'Aſie par les exploits qu'ils font contre les Infideles, les couronnes d'or dans la Paleſtine par l'erection des ſouverainetés de Jeruſalem d'Edeſſe &c. ce qui nous mene juſqu'à l'an 1100; or depuis le commencement de l'an 1100 juſqu'à la priſe de St. Louïs arrivée au commencement de l'an 1250. il y a préciſement cent cinquante ans.

Ouï mais St. Louïs entreprit une nouvelle Croiſade quelques années après ſa priſon. Il eſt vray qu'il en forma le projet: mais, comme on l'a déja remarqué, ce ne fût là qu'un avorton de Croiſade; on s'en tint au deſſein & on ne paſſa pas à l'execution. Dailleurs il n'eſt parlé dans nôtre Oracle que des Croiſades, dont le Pape eſt le chef, comme on le verra bientôt; or le Pape ne pouvoit être le chef de celle-ci, puiſqu'au depart de St. Louïs pour l'expedition de Tunis le Siege Romain étoit vacant depuis deux ans, & qu'il le fût encore huit mois depuis la mort de St. Louïs, com-

me Mezeray même nous l'aprend. Ajoutés que, quand les Croiſades ne finiroient qu'à la mort de St. Louïs ou à la retaite de ſes troupes ramenées de l'Afrique en France immediatement après ſa mort, nôtre calcul ſe trouveroit encore juſte. Le conte reviendroit en ce cas là à cinq mois prophetiques, & quelques jours prophetiques par deſſus, qui ſont les treize ou quatorze ans qui ſe trouvent entre la premiere & la ſeconde expedition de St. Louïs : mais comme on l'a dêja dit, ce peu de jours prophetiques fait un nombre rompu qui ne s'exprime point dans les calculs ordinaires de l'Ecriture, ce qui fait même une difficulté dans la Chronologie ſainte. Outre qu'à conter cette durée depuis la premiere marche des Croiſés en 1096. juſqu'au retour de St. Louïs en 1254. le nombre de 150 ans ſe trouve encore très exactement. Mais il ſemble plus naturel de conter la durée du Monſtre depuis le temps qu'il acheve de ſe former juſqu'à celui où il commence de ſe diſſoudre qui eſt celui de la priſe de St. Louïs.

Pour

Pour le comprendre, il ſuffit de remarquer que St. Louis, après être delivré de ſa priſon, demeura encore près de quatre ans dans la terre ſainte, n'ayant rien plus à cœur que d'y retablir les affaires des Chrétiens. Qu'eſt ce qui empêchoit pendant tout ce temps là qu'on ne luy envoyât par la mer qui étoit libre une bonne armée de Croiſés, avec lesquels il pouvoit venir à bout de ſon deſſein? Le Pape n'avoit il plus d'indulgences à prometre? Les Princes Chrétiens, que la perte de trois ou quatre millions de Croiſés n'ont pû detourner juſqu'alors de courir dans la Paleſtine, manquent ils de zele ou de courage, pour ſecourir ce bon Roy? Eſt il également abandonné de ſes peuples, de ſes alliés & de ſes vaſſaux? Non: mais c'eſt que Dieu avoit marqué ici le *non plus ultra* de la grande Croiſade, il avoit dit à cette Mer agitée, *ici s'arrêtera l'élevation de tes ondes.* Cela paroit par le concours de tant de circonſtances menagées par la providence pour l'accompliſſement de ce deſſein, & ſi propres à produire cet effet, le malheur

non attendu d'un Prince eſtimé ſaint & particulierement beni de Dieu, ſon armée priſonniere de guerre puis expirant dans les tourmens, la neceſſité de livrer une hoſtie conſacrée aux Infideles pour la ſureté de ſa rançon, le zele de ceux de ſes ſujets qui entreprennent ſa delivrance changé en manie & changeant en froideur l'ardeur generale qu'on avoit pour la guerre ſainte, enfin la prompte decadence des affaires des Chrétiens dans l'Orient avec la perte de leurs places, ſuites immediates du malheur de ce Prince, tout cela montre que c'eſt ici le terme fatal que Dieu avoit marqué aux vaſtes deſolations de la grande Croiſade. C'eſt à la priſe de St. Louïs, pour ſuivre le ſtile figuré de nôtre Oracle, c'eſt dans ce temps preciſement que commence la diſſolution du monſtre, dont on nous parle. *La face d'homme, & les cheveux de femme* diſparoiſſent ou ne paroiſſent que bien peu, puiſque les hommes perdent tout d'un coup l'envie de ſe voüer à la guerre ſainte. Plus de *dens de lion*, les Croiſés dans l'Orient ne font plus d'exploits, qui vail-

vaillent la peine d'en parler. Il reſte peu ou point de *la couronne d'or ſur la tête des ſauterelles.* Les Croiſés ; après avoir perdu leurs ſouverainetés, ſe trouvent dechus de l'eſperance de les recouvrer. Le venin du ſcorpion ſubſiſte : mais ſans ſe communiquer d'une maniere ſi dangereuſe, depuis que les Eccleſiaſtiques pour leur ſûreté & pour leur interêt empêchent les peuples de ſe croiſer. Et qu'eſt ce que la diſſolution du monſtre, dont nous parlons, que la fin même de la grande Croiſade ?

Il eſt vray que depuis la priſe de St. Louïs & même depuis ſa mort le ſiege Romain de concert avec les Venitiens, les Genois & les Piſans envoya de temps en temps quelques troupes, ou quelque nombre de Croiſés pour defendre Ptolemaïs, qui tint bon encore un nombre d'années, avec ſes petites dependances. Mais appellés vous cela des Croiſades ? C'eſt comme ſi l'on diſoit, qu'après le paſſage d'une nuée de ſauterelles ſur un païs, le fleau dure encore, parcequ'on trouve par ci par là quelque nombre de ces inſectes, qui

n'yant pas ſuivi les autres, broutent encore deux ou trois endroits de la campagne. Que ſi la grande Croiſade dure toujours pendant qu'il y a encore quelque petit reſte de Croiſés dans le Monde, on peut dire qu'elle n'a pas encore pris fin, puiſque les Chevaliers de Malte, qui ſont les anciens Hoſpitaliers de Jeruſalem, n'ont pas encore ceſſé de faire la guerre aux Infidelles. Après tout il ne faut pas oublier que ces Croiſades ſont un grand jugement de Dieu, que ce jugement a pour objet l'Empire Romain puni de ſa ſuperſtition par cette ſuperſtition elle même, & que ce jugement s'execute par cette nuée de ſauterelles qui couvrent & ravagent la terre, en termes litteraux, par ces prodigieuſes armées de Croiſés qui depeuplent l'Europe & deſolent le Monde Chrétien en plus d'une maniere. D'où il reſulte que la fin de ce grand jugement eſt la fin de la Croiſade, & la fin de la Croiſade la fin de ce jugement; ainſi le fleau ceſſe quand la Chrétienté n'eſt plus deſolée par les armées des Croiſés, ſoit que la ville de Ptolemaïs avec

ſes

ſes dependances tienne ou ne tienne pas contre les Infideles.

Une heureuſe experience nous apprend la neceſſité qu'il y avoit de marquer la durée du fleau reduite ſelon la verité de l'évenement aux cinq mois prophetiques, & d'attacher nôtre Eſprit par la repetition de cette circonſtance. Car cette circonſtance nous ſert à deux uſages, à refuter les fauſſes interpretations, & à confirmer la veritable.

Les Interprétes ſe partagent la deſſus en des ſentimens fort divers: mais qui ſont refutés par le même principe. Par les ſauterelles de nôtre Oracle les uns entendent les Heretiques, les autres les Moines, les autres les Turcs, les autres les Sarrazins: mais la durée du fleau reduite à cinq mois prophetiques fait voir, à n'en pouvoir douter, qu'ils ſont tous dans l'erreur. Car eſt ce que les Turcs, les Sarrazins, les Heretiques ou les Moines ne durent que l'eſpace de cent cinquante ans? Mais ce n'eſt pas tout que cela.

Le principal eſt que ce caractere eſt tellement propre au fleau, dont nous par-

lons qu'il n'eſt pas poſſible d'en faire l'application à aucun autre. Parcourés tous les grans jugemens que Dieu a deployez ſur les hommes depuis Conſtantin juſqu'à nous & vous trouverez qu'aucun des autres n'eſt compris dans l'eſpace de cent cinquante ans. Il y a par tout du trop ou du trop peu ; & le méconte eſt grand comme très manifeſte. Rien ne ſeroit plus facile que d'en donner la demonſtration : mais on ſe diſpenſe d'entrer dans un detail qui nous meneroit trop loin & qui au fond n'eſt pas neceſſaire, puiſque chacun peut s'en convaincre en faiſant dans ſon Eſprit la ſupputation qu'il nous faudroit faire ſur le papier. Que s'il trouve, comme il le trouvera ſans doute, que la durée du fleau predit dans nôtre Oracle eſt propre au fleau de la Croiſade contre les Infideles, on lui laiſſe le ſoin de tirer luy même la conſequence, pour paſſer à une autre conformité de la Prophetie avec l'évenement qui va donner un nouveau jour à cette matiere.

A R-

ARTICLE V.

Du veritable objet de ce jugement, & qui ſont ceux qui par une heureuſe exception n'y ont eu aucune part.

ET *il leur fût dit, qu'elles ne nuiſiſſent point à l'herbe de la terre, ni à la verdure, ni à aucun arbre : mais ſeulement à ceux qui n'ont point la marque de Dieu ſur leurs fronts.* Pour entendre le ſens de ces paroles, il n'y a qu'à ſavoir ce que c'eſt *qu'avoir la marque de Dieu ſur le front*; ce qui ne ſera pas difficile, ſi l'on veut bien rappeller ce que nous avons déja dit là deſſus & dont Mr. de Meaux convient avec nous, comme la plus part des meilleurs Interprêtes. *Marquer*, dit le Prelat, *les ſerviteurs de Dieu ſur le front, c'eſt les ſeparer des reprouvez par la profeſſion de l'Evangile*, & plus bas, *ils avoient le nom de l'Agneau & celuy de ſon Pere écrit ſur leur front, c'eſt à dire, qu'ils avoient fait une haute & per-*

ſeverante profeſſion. de l'Evangile, Explica. de l'Apoc. ſur le chap. 7. p. 17. & ailleurs *p. 165. ſon nom & le nom de ſon Pere écrit ſur le front en ſigne de la glorieuſe ſervitude, par laquelle ils luy ſont devoués. Le nom de Dieu & de Jeſus Chriſt ſur le front figure la profeſſion de la pieté Chrétienne &c.* Mr. de Meaux a tout à fait raiſon, & quand il dit *qu'avoir le nom de Dieu écrit ſur le front* c'eſt faire profeſſion de l'Evangile, & quand il ſuppoſe que la profeſſion de l'Evangile, qui fait connoitre les fidelles pour les ſerviteurs de Dieu, repond ici par une excellente alluſion à la marque que les Eſclaves portoient ſur le front parmi les Orientaux, afin que perſonne ne peut douter à quel maître ils appartenoient. Ce qu'on auroit ſouhaité du Prelat, c'eſt qu'il eût ajouté, que *porter le nom de Dieu ſur le front* c'eſt profeſſer le pur Evangile, l'Evangile dans ſa ſimplicité, tel qu'il nous a été laiſſé par Jeſus Chriſt & ſes Apôtres, non l'Evangile melé de ſuperſtition & d'idolatrie, qui joint l'ancien Paganiſme avec la Sainte Religion

de

de Jeſus Chriſt. Avec cette addition à ſon principe, avec cette addition ſi pleine de raiſon & de verité, nous voila parfaitement d'accord &, loin de diſputer avec luy, nous adoptons ſon explication, pour confirmer la nôtre.

Cela eſt bien facile. Quelle difficulté pourroit-il y avoir déſormais dans ces paroles? *& il leur fût dit, qu'elles ne nuiſiſſent point à l'herbe de la terre, ni à aucune verdure, ni à aucun arbre: mais ſeulement aux hommes, qui n'ont point la marque de Dieu ſur leur front.* Les hommes, qui n'ont point la marque de Dieu ſur leur front, ſont ceux qui ne profeſſent point le pur Evangile. Par conſequent ceux qui profeſſent le pur Evangile ſont répréſentés par *l'herbe*, *la verdure*, & *les arbres* qui doivent être épargnés dans cette occaſion. Ce *mais ſeulement* nous le dit de la maniére la plus claire & la plus expreſſe. On verra dans la ſuite pourquoy ceux qui profeſſent la veritable Religion nous ſont ici répréſentés *par l'herbe*, *la verdure & les arbres de la terre*; il ſuffit pour le preſent que la choſe ſoit certaine & inconteſtable.

Après cet éclairciſſement il ne reſte plus qu'à repondre à deux queſtions. I comment on peut verifier par l'événement que les Croiſés ont nuï à ceux qui ne profeſſoient point la veritable Religion, & non à ceux qui la profeſſoient, II. en quel ſens il nous eſt dit qu'il leur fût ordonné de nuire aux uns & de ne pas nuire aux autres.

La premiére de ces deux queſtions ſe diviſe en deux autres, dont l'une eſt poſitive & l'autre negative. On demande premiérement, s'il eſt bien vray que les Croiſés ayent nuï à ceux qui ne profeſſoient pas la veritable religion, en d'autres termes, ſi le fleau tombe ſur les ennemis du pur Evangile. C'eſt la queſtion poſitive. On demande en ſecond lieu, comment on peut montrer que les Croiſés n'ont point nuï à ceux qui profeſſoient la veritable religion de Jeſus Chriſt. C'eſt ce que nous nommons la queſtion negative. On va ſatisfaire à l'une & à l'autre de la maniére la plus claire, la plus préciſe, la plus expreſſe; & cela par le ſeul commentaire de l'éyénement.

La

La grande Croiſade a été funeſte à trois ſortes de perſonnes qui ſont les Latins, les Grecs, & les Infideles. Les Latins, ſavoir les gens de la Communion du Pape, ont déſolé leur propre païs par le zéle mal entendu qui leur a fait tranſporter dans l'Aſie les peuples de l'Europe: mais ces gens, comme on le prouve dans tout le cours de cet ouvrage, ne profeſſent plus la veritable Religion, dès là qu'ils ont abandonné la pureté de l'Evangile, incompatible avec la deïfication du Sacrement, le Purgatoire, le culte religieux des creatures &c. Les Grecs ont vû déchirer & mettre en piéces leur Empire par les Croiſés: mais ces Grecs ne profeſſoient pas la veritable Religion puiſque, de même que les autres, ils avoient fait un mélange monſtrueux de la ſuperſtition des Payens avec l'Evangile de Jeſus Chriſt *en ſe proſternant devant l'œuvre de leurs mains, devant les idoles d'or, d'argent, de cuivre, de pierre & de bois, qui ne peuvent ni voir, ni ouïr, ni cheminer &c.* Les Infideles, ſavoir les Juifs, les Turcs & les Sarrazins, ont eu leur part aux malheurs de la

grande Croiſade, quoyque dans un autre ſens & ſans être l'objet direct de ce jugement. Car pendant que les ſauterelles myſtiques deſoloient le Monde Papal par le venin *du ſcorpion*, elles détruiſoient dans l'occaſion les Infideles par les dens *du Lion*. Mais peut-on dire que les Juifs, les Turcs & les Sarrazins profeſſaſſent la veritable Religion? On le peut & on le doit ſans doute dans les principes des Sociniens & des Arriens, qui veulent que le Genre humain ait été ſeduit par le Concile de Nicée & reformé par ces Infideles, qui ſelon eux ont établi la veritable unité de Dieu contre l'idolatrie des Chrétiens. Mais on doit être las d'entendre ce blaſphême des Novateurs, & heureuſement le voila confondu ce blaſphême par un nouveau trait de cette révélation.

Mais où ſont ceux qui au temps de la grande Croiſade profeſſoient la veritable religion, qui ont dû être épargnez à cauſe de cela même, & que la pureté de l'Evangile a mis à couvert de ce cinquiéme fleau? Car il fût dit aux ſauterelles, de ne pas nuire à ceux qui avoient

avoient la marque de Dieu ſur le front C'eſt la ſeconde & principale queſtion à laquelle il nous faut repondre : mais l'événement repondra pour nous. En effet rien n'eſt plus facile à établir que ces deux faits, l'un qu'en ce temps là les Vaudois étoient la ſeule ſocieté qui fit profeſſion de la pureté de l'Evangile, l'autre que la Grande Croiſade n'a nuï en aucune maniére au Peuple Vaudois. Je commence par le dernier.

Quand on parle de la grande Croiſade, on entend celle qui fût publiée contre les Infideles pour la conquête de la terre ſainte, & on la diſtingue des Croiſades ou des guerres de Religion qui viennent à ſa ſuite : mais qui ne doivent pas être confondües avec ce premier événement. Les caractéres conviendroient mal, ſi l'on comprennoit dans cette prophetie toutes les guerres qu'il a plû au Pape d'exciter dans la Chrétienté, en faiſant trompêter ſes indulgences. Arrêtons nous à la grande Croiſade, à la Croiſade contre les Turcs & les Sarrazins, renouvellée de temps en temps, qui a duré cent cinquante ans,

&

& dont on a donné l'hiſtoire abregée. Car il ne s'agit dans nôtre Oracle que de ce cinquiéme jugement de Dieu ſur l'Empire Romain, & ce ſeroit prendre le change, que de l'entendre autrement. On ne s'arrêtera pas à le prouver, parce qu'on en trouve la preuve dans tout ce qui a deja été dit là deſſus. Cela ſuppoſé l'événement explique la prophetie avec la derniere juſteſſe. En voici la demonſtration.

La grande Croiſade n'a nuï aux Vaudois ni par ſes dens de lion ni par les queües de ſcorpion. Non par les dens de lion, car les Croiſés n'ont point trouvé ſur leur chemin le peuple Vaudois, lorſqu'ils marchoient vers la terre ſainte; ils n'ont jamais fait des Valées de Piémont ni le lieu de leur rendés vous ni celuy de leur quartier d'hyver. Ils n'avoient garde de laiſſer là tant de païs riches, abondans, feriles, qui étoient expoſés à leur avidité ſous le pretexte de la guerre ſainte tant dans l'Europe que dans l'Aſie & l'Afrique, ils n'avoient garde de laiſſer la tant de fertiles païs pour les rochers ſteriles de

de quelques valées, inacceſſibles d'ailleurs par leur ſituation naturelle. Les Vaudois n'ont donc été ni pillés comme les Européens ni maſſacrés comme les Aſiatiques, dans le cours de la devote & trop funeſte expedition. Les dens de lion, ſymbole d'une valeur brutale & feroce qui ne reſpire que le ſang & le pillage, les dens de lion, attribuées à ce monſtre, ne leur firent jamais le moindre tort.

Encore moins peut on dire qu'ils ayent été piqués par la queüe du ſcorpion ou qu'ils en ayent reçu le venin en embraſſant le faux Evangile du Vatican qui conſiſte à gagner le pardon de ſes péchés en faiſant la guerre aux Infideles. Le contraire paroit évidemment de ce qu'ils regardoient le Pape comme l'Antechriſt, l'Egliſe Romaine comme le figuier maudit de l'Evangile & le Purgatoire comme une fiction, qui n'a pour but que l'interêt temporel des Eccleſiaſtiques, comme nous l'avons montré en ſon lieu par d'anciens monumens de leur doctrine. Auſſi n'a-t-on jamais dit ni pû dire

des

des Vaudois, qu'ils ayent depeuplé leur païs, par la paſſion de conquerir le St. Sepulchre. Leurs armes étoient toutes ſpirituelles; & ils avoient apris de bonne heure, que le chef adorable de leur Egliſe qui eſt la nôtre eſt venu dans le Monde, non *pour perdre les hommes, mais pour les ſauver*. Les Vaudois n'ont donc ſouffert par la grande Croiſade ni dans le même ſens que les Juifs, les Turcs, les Sarrazins, ni dans le même que les Catholiques Romains, le fleau n'eſt point venu juſqu'à eux en aucune maniere, & les voila ſeuls à couvert de ce grand jugement, ſeuls épargnés au milieu du debordement general, par une exception d'autant plus remarquable, qu'elle eſt divinement predite dans nôtre prophetie. Car il avoit été dit aux ſauterelles, de ne pas nuire *à ceux qui avoient la marque de Dieu ſur leur front* ou qui profeſſoient le pur Évangile, marqués ſous l'emblême de *l'herbe de la terre, de la verdure & des arbres*. Rien de plus parlant que l'union ſi ſinguliere de ces circonſtances. Ce dernier rapport de la Prophetie avec l'événement

a-

ajoute à nôtre explication un nouveau trait de lumiere dont il eſt comme impoſſible de n'être pas trapé. Que le peuple Vaudois ſe trouve alors le ſeul qui profeſſe la veritable Religion; que ce peuple ſoit le ſeul qui directement ni indirectement n'ait aucune part au cinquiéme jugement, & que la choſe ait été ainſi revelée à St. Jean dans l'Iſle de Patmos, cela encore de la maniére la plus preciſe & la plus expreſſe, tout cela deconcerte l'incredulité & prouve à qui veut l'entendre que nous ne nous ſommes point trompés dans le ſens que nous donnons à cette prophetie.

On peut chicaner là deſſus. Car ſur quoy ne chicane-t-on point? Mais d'oppoſer à cela rien de ſolide, rien qui ait la moindre apparence de raiſon, on ne le ſauroit. Car, je vous prie, où eſt ce qu'on a jamais vû des deſtructeurs qui couvrent, ravagent, deſolent la terre, épargner le ſeul peuple qui faſſe profeſſion du pur Evangile? Ce caractere n'a rien d'équivoque. Le fait eſt ſingulier, s'il en fût jamais, & comment St. Jean l'a-t-il vû dans ſon exil?

C'eſt

C'eſt ici un trait de l'inimitable peinture qui porte ſa lumiére avec ſoy. Si l'on en doute, on n'a qu'à en faire l'application à un autre objet. Cherchés bien ce peuple, ſeul profeſſant le pur Evangile, & ſeul épargné pendant tout le cours du cinquiéme jugement, faites nous voir cette merveille ſi ſurprenante, montrés la dans quelque coin de nôtre Monde, ſi cela eſt en vôtre pouvoir: mais plutôt abſtenés vous d'un ſoin inutile. Vous auriés auſſi-tôt trouvé des campagnes couvertes de verdure & des arbres tous chargés de fruits au temps que le Ciel fût d'airain & la terre de fer par la ſechereſſe qui deſoloit le païs d'Iraël lorſqu'Acab dit à Abdias, *va par le païs vers toutes les fontaines d'eaux & vers tous les torrens, peut être que nous trouverons de l'herbe, & conſerverons en vie les chevaux & les mulets, & nous ne denüerons point le païs de betail.* 1. *Rois* 18. 5. C'eſt là l'événement auquel il nous paroit que nôtre Oracle fait ici alluſion.

En effet trois choſes ſont bien certaines, la premiére eſt, que le

le temps, pendant lequel les Vaudois retiennent & professent le pur Evangile à l'exclusion du general des Chrétiens tombé dans l'apostasie sous l'Antechrist Romain, que ce temps nous est representé par le temps d'Elie, où Dieu pendant la revolte generale du peuple d'Israël s'étoit reservé sept mille hommes, qui n'avoient pas flechi le genouil devant Bahal. On n'en peut douter, quand on entend & qu'on considere bien l'onziéme chapitre de l'Apocalypse. La seconde chose qui est ici bien assurée, c'est que les vrais fideles nous sont representés constamment dans l'Ecriture sous l'image d'une agreable verdure que la rosée celeste de la parole de Dieu fait heureusement germer. *Ma parole*, dit Moïse dans un cantique dicté par le St. Esprit, *ma doctrine coulera comme la pluye sur l'herbe naissante, & comme la grosse pluye sur l'herbe avancée*, *Deuteronom.* 32. 2. David dans son testament prophetique compare un Prince juste qui regne en la crainte de Dieu, *à l'herbe qui sort de la terre, lorsque le soleil s'éleve sur elle après la pluye*, *Samuel.*

23. 3. & 4. Iſaïe repreſente ſous le même Symbole les fideles d'entre le peuple d'Iſraël. *Ils germeront*, dit-il, *comme entre l'herbage, comme les ſaules auprès des eaux courantes. L'un dira, je ſuis à l'Eternel, & l'autre ſe reclamera du nom de Jacob. &c.* 44. 4. & 5. Le Pſalmiſte compare l'homme de bien, tantôt *à un arbre planté auprès des ruiſſeaux d'eaux vives, qui porte ſon fruit en ſa ſaiſon, & dont le feuillage ne flétrit point Pſau.* 1., tantôt à la l'herbe verte qui repouſſe après avoir été coupée, parce qu'elle eſt arroſée de la pluye & échaufée du ſoleil. *Il deſcendra*, dit il parlant du Meſſie & de la communication de ſes dons celeſtes, *il deſcendra comme la pluye ſur le regain & comme la menüe pluye ſur l'herbe fauchée des champs; le juſte fleurira en ſon temps*; & plus bas, *une poignée de froment* (c'eſt le peuple Vaudois) *étant ſemée ſur le ſommet des montagnes, ſon fruit* (c'eſt le peuple Proteſtant) *fera plus de bruit que les Cedres du Liban; & les Juſtes fleuriront par les villes, comme l'herbe de la terre, Pſaum.* 72. *v.* 6. 7. & 16. Enfin c'eſt

c'eſt là encore l'idée du Prophete, lorſqu'il s'écrie dans la contemplation du Peuple ſaint qui doit naitre à Dieu au temps de la regeneration, *O Cieux, rejouïſſés vous, que les nuées diſtillent la juſtice & que la terre face germer le ſalut.* La troiſiéme choſe qui eſt ici bien certaine eſt, que comme au temps d'Elie l'herbage ne ſe trouvoit qu'auprès des eaux vives & des torrens qui étoient dans l'entre-deux des Montagnes, cela faute de pluye & par une ſechereſſe generale, qui avoit ôté à la terre ſes germes, ſa verdure, aux arbres leur fruit & leur feuillage, ainſi au temps des anciens Vaudois, lorſque la Religion ne ſe trouvoit que dans leurs valées, ou dans quelques coins de la terre qu'ils avoient inſtruits de leur doctrine, le Monde Chrétien étoit dans une ſechereſſe generale par rapport aux fruits de l'Eſprit. Tout periſſoit faute de cette roſée celeſte, de cette divine pluye qui dans le langage des Prophetes n'eſt autre choſe que la doctrine du ſalut; car les plantes ſpirituelles ne germent que par *les eaux qui partent du trône de Dieu & de l'Agneau* &

qui

qui donnent ſes accroiſſemens *à cet arbre de vie, dont les feuilles ſont pour la gueriſon des Gentils.* C'eſt ici le fondement de la divine allegorie, qui ne peut être plus juſte ni employée plus à propos.

Je dis qu'elle ne peut être plus juſte. Car la doctrine du ſalut ne peut être mieux comparée qu'à la roſée & à la pluye qui venant d'enhaut font croitre en bas les plantes & les fruits; on auroit tort d'en douter, après avoir vû que l'Ecriture fait un uſage ſi frequent de cette figure. Quand au reſte la ſechereſſe proprement dite, qui arriva au temps de l'apoſtaſie generale des Iſraëlites, exprime excellemment la ſechereſſe ſpirituelle qui a accompagne la revolte auſſi generale de l'homme de péché & des peuples qu'il a engagés dans ſa ſuperſtition. Où étoit alors le pur Evangile? Il avoit fait place à l'Evangile du Vatican & à ſes legendes fabuleuſes. Les hommes avoient laiſſé *les eaux vives* de la parole de Dieu, *pour ſe creuſer des Citernes crevaſſées & qui ne contiennent point d'eau.* Il y avoit à la verité quelques fontaines & quelques torrens, où l'eau vive ſe trouvoit encore: mais il faloit

loit les chercher avec ſoin, comme au temps d'Acab, pour être en état d'en profiter. Les fontaines c'étoient les Egliſes toûjours ſubſiſtantes des Valées de Piemont, où la Providence avoit mis comme en depôt la verité ſalutaire. Les torrens c'étoient les Egliſes que les Vaudois établiſſoient de temps en temps en d'autres païs avec un zéle vrayment Apoſtolique & une conſtance infatigable. mais qui ſemblables à l'eau des torrens qui coule & s'écoule promptement, étoient auſſi-tôt diſſipées qu'établies. C'eſt là neantmois les ſeules eaux vives, qui reſtaſſent ſur la terre, & l'on auroit cherché inutilement ailleurs les paroles de la vie éternelle, ſavoir le pur Evangile ou la ſainte Religion de Jeſus Chriſt. La grande ſechereſſe ne dura pas toûjours en Iſraël; car après quelques années d'une affreuſe ſterilité, les campagnes reprirent leur premiére verdure par l'abondante pluye qui la ſuivit. Ainſi la ſechereſſe ſpirituelle qui affligeoit les temps deplorables, dont nous parlons, a fait place à la Reformation qui a fait couler abondamment les eaux de la doc-

trine ſalutaire & couvert les campagnes les plus arides d'une heureuſe moiſſon.

Tout cela nous montre & que l'allegorie eſt très juſte & qu'elle ne pouvoit être employée plus à propos. Car elle repond à une difficulté qui ſe préſente naturellement dans cette matiere. Où trouver, dira-t-on, ces hommes qui portent la marque de Dieu ſur le front, lorſque vous ne voulés point comprendre dans ce nombre *ceux qui ſe proſternent devant l'œuvre de leurs mains, devant des ſimulacres d'or, d'argent, de cuivre, de pierre, de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni cheminer &c.* Cherchés, repondons nous, cherchés bien, & vous les trouverés ces gens qui portent la marque de Dieu ſur le front par la profeſſion du pur Evangile. Cherchés les avec le même ſoin, la même diligence qu'on cherchoit au temps d'Acab l'herbage de la terre. Vous trouverés *les fontaines* dans l'entre-deux des Montagnes de Piemont, & *les torrens* en divers coins du Monde Chrétien.

Mais, dirés vous encore, vous avés

vous

vous même expliqué autrement *l'herbe, les arbres, la verdure de la terre*, dont il eſt parlé aux au Chap. 7. v. 3. & Ch. 8. v. 7. de nôtre Prophetie. Cela eſt vray: mais le ſens d'une allegorie change ſelon les circonſtances du diſcours & la qualité des objets qu'elle nous met devant les yeux. Et qui peut douter ici de cette difference de ſens & de circonſtances? En verité pouvés vous nier, quelque envie que vous euſſiés de chicaner, que *par l'herbage, la verdure & les arbres* il faut neceſſairement entendre ceux qui portent la marque de Dieu ſur le front, c'eſt à dire, ceux qui profeſſent la veritable Religion? Mr. de Meaux même en convient, & l'on vous defie après cela de pouvoir donner un autre ſens raiſonnable à ces paroles? *& il leur fût dit, qu'elles ne nuiſiſſent point à l'herbe de la terre, ni à aucune verdure ni à aucune arbre: mais ſeulement aux hommes qui n'ont point la marque de Dieu ſur leur front.* Ce *mais ſeulement* dit tout, & ne vous laiſſe aucune liberté de donner une autre explication à ces paroles. Suppoſés, ſi vous voulés,

que nous nous ſommes trompés, lorſque nous avons dit que ces paroles enferment une excellente alluſion au temps d'Acab. Que fait cela au fond de la choſe? Cette erreur n'eſt d'aucune conſequence contre nous, puiſque le principal de nos principes demeure certain & inconteſtable, c'eſt que, quoyqu'il en ſoit, *l'herbage & la verdure de la terre* ſignifie ici ceux qui profeſſent la veritable Religion & ne peut ſignifier autre choſe.

Mais quoy! eſt ce que Dieu avoit dit aux Croiſés de ne point nuire aux habitans des Valées de Piemont? Non, ſi vous entendés cela d'une voix expreſſe, articulée & proprement ainſi nommée: mais ouï bien, s'il vous plait de l'entendre du langage de ſa Providence, ſelon la raiſon & le langage ordinaire de cette Prophetie. Dieu donne ici ſes ordres aux Croiſades dans un ſens general, comme il les donne à toutes les cauſes ſecondes, qu'il employe. Car celuy qui parle ici eſt celuy la même qui avoit donné une couronne au premier de nos Cavaliers myſtiques; *qui avoit donné*

au

au ſecond de pouvoir ôter la paix de la terre, afin que les hommes s'entretüent, qui avoit crié au troiſiéme, *le chenix de froment pour un denier* &c. qui avoit dit à l'Egliſe perſecutée *de ſe repoſer* en luy donnant *des vêtemens blancs*, ſymbole d'une innocence reconnüe. Il n'y a là de difficulté qu'autant qu'on veut bien méconnoitre le langage de l'Apocalypſe, tout conforme à celuy des Anciens Prophetes, & même au ſtile le plus general de l'Ecriture.

Qu'en diſent Meſſieurs les Eſprits forts? Leur critique ne peut être que tout à fait curieuſe ſur cet article. C'eſt le hazard, qui ſelon eux a aſſemblé dans l'Eſprit de St. Jean ces paroles qui naturellement ont ſi peu de raport l'une avec l'autre, *il leur fût dit de ne pas nuire à l'herbe de la terre, ni à aucune verdure ni à aucun arbre: mais ſeulement à ceux qui n'ont pas la marque de Dieu ſur leur front.* Mais que ce hazard eſt ſingulier & extraordinaire, qu'il eſt ſuivi, & qu'il a bien rencontré! C'eſt un hazard ſemblable à celui qui feroit un beau livre en brouillant les caracteres d'une imprimerie.

Defendre à des sauterelles de nuire à l'herbage, qui est leur nourriture ordinaire, est sans doute quelque chose de nouveau : mais opposer à *l'herbe verte ceux qui n'ont pas la marque de Dieu sur le front*, comme le contraire à son contraire, comme les deux membres opposés de la même periode, cela est encore plus singulier. Enfin vouloir que des sauterelles nuisent à ceux qui n'ont pas la marque de Dieu sur le front, & qu'elles épargnent les autres, est une singularité dont on chercheroit en vain quelque exemple dans les livres divins ou humains. Comment le hazard, par l'assemblage de ces images, qui ne s'étoient jamais trouvées ensemble, a-t il formé dans l'Esprit de nôtre Apôtre un galimatias, qui naturellement ne vient point & qui n'étoit jamais venu sans doute dans l'Esprit des pauvres mortels ? Mais ce n'est pas là la question la plus difficile à resoudre. Voici le noeud Gordien. Comment le pretendu galimatias se change-t-il ici en une prophetie très exactement accomplie ? Par quel étrange hazard faut il que le peuple Vaudois se trouve

le

le ſeul entre toutes les ſocietez Chrétiennes, *qui ne ſe proſterne point devant l'œuvre de ſes mains, devant des ſimulacres d'or, d'argent, de bois, de pierre qui ne peuvent ni parler, ni entendre, ni cheminer,* comment eſt il le ſeul par conſequent qui face profeſſion de la veritable religion, ſelon la definition qu'on nous donne de la veritable Religion dans cette prophetie même? Second hazard auſſi étrange pour le moins, comment arrive-t-il que ce pauvre peuple eſt le ſeul épargné pendant tout le cours du cinquiéme fleau? Car vous ne trouverés point de Vaudois qui ayent deſerté leur païs, pour s'aller faire maſſacrer dans la Paleſtine; & ſans doute que la nouvelle ſuperſtition ou le feu imaginaire du Purgatoire troubloit peu leur Eſprit & derangeoit encore moins leurs affaires. Troiſiéme hazard plus ſurprennant encore, par quel admirable cas fortuit St. Jean apprend il dans l'Iſle de Patmos que, *ceux qui auroient la marque de Dieu ſur le front* ou qui profeſſeroient publiquement ſa pure & ſainte religion, n'auroient aucune part au ju-

gement qui est annoncé par la cinquiéme trompette? Admirable hazard, qui nous a conduits depuis le temps de St. Jean jusqu'à celui de la fin de la grande Croisade par une suite d'événemens non interrompus, marqués par ordre Chronologique dans l'histoire suivie qu'on vient de nous en faire en termes figurés: mais clairs, intelligibles, & dont on auroit tort de méconnoitre le sens, puisqu'il est uniquement pris de l'Ecriture & de l'événement, double commentaire, qui malgré les subtilités d'une Ecole interessée à defendre sa superstition ou les nuages d'une incredulité volontaire demeure exposé à la veuë de tous ceux qui ne ferment pas les yeux, pour s'empécher de voir la verité. O triomphe de la Providence & de la Religion!

A R-

ARTICLE VI

QUEL EST LE ROY DES SAUTERELLES MYSTIQUES

ou

LE VERITABLE CHEF DE LA GRANDE CROISADE.

ET elles avoient ſur elles pour Roy l'Ange de l'Abyme, qui a nom en hebreu Abaddon, & dont le nom eſt en Grec Apollyon. Quelque reſpect que nous ayons pour nos adverſaires, celuy que nous devons à la verité eſt encore plus grand, & l'on veut bien nous permetre de ne pas trahir la cauſe de Dieu par une complaiſance qui ſeroit une lache prevarication. On leur dira donc librement & ſans craindre de ſe méprendre, que celuy qu'ils appellent le Vicaire de Jeſus Chriſt eſt celuy qui eſt nommé dans cet endroit l'Ange de l'Abyme. On ſe fonde ſur quatre raiſons.

La premiére eſt, que puiſque les Sauterelles

relles myſtiques ſont les Croiſés, comme cela eſt évident par l'aſſemblage de tant de caracteres qui leur conviennent & ne conviennent qu'à eux, le Pape qui eſt le chef ſuprême de la Croiſade eſt auſſi le veritable Roy des ſauterelles myſtiques. De quel droit les Legats du Pontife auroient ils pris le commandement de ces armées de Pelerins, après l'avoir ôté aux Princes ſeculiers, comme cela s'eſt vû en certaines occaſions, ſi le Pape n'avoit pas été le chef ſuprême de la Croiſade? & pourquoy St. Louïs general de la ſainte ligue prit il la croix de la main du Legat que pour exprimer cela même? Que ſi le Pape eſt le chef ſuprême de la Croiſade, qui auſſi ſe publie par ſon autorité & en ſon nom, on ne void pas qu'on puiſſe s'empêcher de le donner pour Roy aux ſauterelles myſtiques.

Mais, direz vous, le Demon n'eſt il pas l'Ange de l'Abyme, & par conſequent le premier chef des ces ſauterelles? On repond premiérement que quand on l'expliqueroit de la ſorte l'adouciſſement ſeroit petit pour l'Egliſe Romaine & qu'au fond tout revient à la même choſe. Car,

après

après avoir établi que les ſauterelles myſtiques ſont les Croiſés qui ſe voüent pour la guerre contre les Infidelles, il importe peu de donner le Demon ou le Pape pour chef ſuprême à la Croiſade. L'un & l'autre peut ſe dire. Le Pontife Romain eſt ſubalterne par rapport au Demon, dont il eſt ſeulement le ſubſtitut; & chef ſuprême par raport aux Roys & aux Princes, qui ne font cette guerre que ſous ſes auſpices: mais nôtre ſeconde raiſon va nous fournir une nouvelle réponſe à cette objection.

Cette raiſon eſt qu'il convient au Pape, & nullement au Demon, d'être ici appellé deſtructeur deux fois, l'une en Hebreu & l'autre en Grec. Cela ne convient pas au Demon; car quelle raiſon y auroit il à exprimer par deux termes, dont l'un eſt Grec & l'autre Hebreu, un deſtructeur univerſel, comme celuy-cy, qui porte ce tître dans tous les âges & par raport à toutes les nations? Il eſt meurtrier dès le commencement & il le ſera juſqu'à la fin des ſiécles. C'eſt l'ennemi commun du genre humain, qui a exercé

ſa cruelle tyrannie ſur toutes les nations, c'eſt le Deſtructeur des Caldéens, des Perſes, des Grecs, des Romains &c. Chaque peuple a le droit de l'appeller deſtructeur en ſa langue & pourquoy les tîtres d'Abaddon & d'Apollyon, qui n'ont aucun raport particulier avec luy? Il n'en eſt pas ainſi du Pontife Romain, qui eſt non le deſtructeur general des nations: mais le deſtructeur particulier de ceux qui defendent la loy de Dieu, compriſe dans le Vieux Teſtament écrit en Hebreu, & dans le Nouveau écrit en Grec, d'où il tire auſſi ſes deux noms. Il eſt appellé Abaddon à cauſe de l'attentat qui luy fait perſecuter ceux qui obeïſſant à la ſainte loy du Decalogue écrite en Hebreu refuſent de ſe proſterner devant l'ouvrage de leurs mains; & Apollyon par égard à la guerre qu'il fait à ceux qui ne connoiſſant d'autre Evangile que l'Evangile de Jeſus Chriſt, qui nous a été laiſſé en Grec, ſont d'un ſcrupule religieux à n'y rien ajouter & à n'en rien retrencher, double attentat du ſiege Romain, condamné,

fletri, anathematizé dans les deux langues que Dieu avoit emploiées pour donner ſa loi Sainte.

Nôtre troiſiéme raiſon eſt, qu'on ne peut guere, ſans faire violence au texte ſacré ou à ſa propre raiſon, s'empêcher de reconnoitre que l'Ange de l'abyme, dont on nous parle ſur la fin de la deſcription allegorique, eſt le même que celuy a qui dès le commencement la clef de l'abyme eſt donnée, & qui ouvre l'abyme, d'où ſort la fumée, qui produit les ſauterelles. Or celuy-cy eſt manifeſtement le Pape, comme on la demontre dans ſon lieu. Je paſſe à ma quatriéme & derniere raiſon, qui ſera priſe du Vieux Teſtament.

LA MEME VERITE' CONFIRME'E ET DEMONTRE'E AVEC LA DERNIERE EVIDENCE PAR LE 7. Chap. DE DANIEL.

LE Prophete explique ici l'Apôtre d'une maniere toute admirable, lorſqu'après avoir vû ſortir de la grande Mer agitée quatre bêtes qui repreſentent quatre Empires, comme cela luy eſt expreſſement revelé, on luy aprend deux choſes dignes d'être particulierement obſervées. La premiére, que l'Empire marqué par la quatriéme bête, qui eſt l'Empire Romain, doit *fouler, devorer & briſer toute la terre*, ce qui n'a pas manqué de s'accomplir. La ſeconde, qu'une petite Corne qui croit ſans bornes ſur la tête de la quatriéme bête, quoy que petite dans ſes commencemens, que cette petite Corne, ſymbole de l'Antechriſt Romain, doit & s'atribuer le droit de changer la loy de Dieu,

&

& faire la guerre aux Saints qui la defendent, les miner & les vaincre, juſqu'à ce que le temps des Saints ſoit venu pour la detruire elle même. Cela auſſi commence d'être aſſés manifeſte par l'évenement: mais pour mettre la choſe dans tout ſon jour, il faut qu'on nous permette, de prouver ici diſtinctement ces deux principes, I que la quatriéme bête dans la Revelation de Daniel ne peut être que l'Empire Romain, 2 que la petite Corne qui croit ſur la tête de la quatriéme bête ne ſauroit être que le Pape.

Que la quatriéme bête ſoit l'Empire Romain, il ne faut que lire le texte, pour en être convaincu.

I Cette bête eſt le quatriéme Royaume, comme l'Ange le dit expreſſement à Daniel Il ſuccede à l'Empire des Grecs, qui eſt le Leopard; comme celui-cy à l'Ours, qui eſt l'Empire des Perſes; & celui-ci au Lion qui eſt l'Empire des Caldéens, cela de l'aveu de tout le Monde. Or qui ne ſait que, quand les Grecs ont ceſſé de faire la principale figure entre les puiſ-

puiſſances, l'Empire eſt venu aux Romains. La choſe parle d'elle même.

II La quatriéme bête eſt terrible, épouvantable, très forte. Daniel la trouve plus terrible & plus épouvantable que les autres, puis-qu'elle fait l'objet particulier de ſon attention & de ſa curioſité. *Alors*, dira-t-il dans la ſuite, *je voulus ſavoir la verité touchant la quatriéme bête.* Or quel autre que l'Empire Romain peut avoir été plus terrible que l'Empire des Caldéens, que celuy des Perſes, & celuy des Grecs, qui ont fait de ſi vaſtes ravages dans le monde?

III La quatriéme bête eſt differente des autres, & il faut bien que cette circonſtance ſoit importante, puis-qu'elle eſt pluſieurs fois repetée dans l'oracle. Or les trois premiers Empires ſe reſſemblent, & ſont à peu près du même ordre, au lieu que l'Empire Romain eſt un compoſé bizarre de tous les gouvernemens; c'eſt un vray monſtre en matiére de politique, ayant eu ſept têtes ou ſept differens chefs de domination, les Roys, les Conſuls, les Tribuns militai-

litaires, les Decemvirs, les Dictateurs, les Empereurs, & les Papes, comme on n'a pas manqué de le remarquer dans l'Apocalypſe, qui eſt un magnifique ſupléement à cette grande Revelation de Daniel.

IV Il eſt dit que cette quatriéme bête *mangeoit, briſoit & fouloit ſous les pieds le demeurant*, comme porte nôtre verſion, c'eſt-à dire, les autres bêtes ou ce qui étoit demeuré de reſte des autres. Chacun connoit la puiſſance qui a ruiné l'Empire des Grecs, qui a triomphé de la puiſſance des Partes, & qui a conquis les provinces qui avoient appartenu aux Caldéens. C'eſt l'Empire Romain. En connoiſſés vous d'autre?

V La quatriéme bête ne doit pas ſeulement fouler les autres bêtes, qui ont déja paru. On nous prepare à un ſpectacle beaucoup plus ſurprenant encore. On nous dit *que c'eſt ici un Royaume, qui devorera, qui briſera, & qui foulera toute la terre.* S'il n'y avoit pas eu un Empire Romain, nous ne ſaurions où chercher l'accompliſſement de cette Prophetie. Où trouver une puiſſance, qui

ait

ait briſé, devoré & foulé toute la terre? C'eſt ici le caractere propre & inconteſtable de l'Empire Romain, qui en un temps ou en un autre a aſſujeti toutes les parties du monde connu. En Afrique il triompha de Cartage, dont la domination s'étendoit à plus de quinze cens lieües; & du Royaume d'Egypte peu inferieur à Cartage en force & en pouvoir. Dans l'Aſie les Romains ont abatu la puiſſance des Rois de Syrie; celle de Tygrane Roi d'Armenie, qui ſe nommoit le Roi des Rois; & enfin l'Empire des Partes, dont la cheute leur fût un degré à de nouvelles conquêtes, puiſque Trajan mena l'armée de ce peuple aſſujeti juſqu'aux extremités de l'Orient & qu'il employa ſa redoutable cavalerie à ſubjuguer les Indes. L'Europe, comme chacun ſait, avoit été la premiére briſée par les armes des Romains, puiſque la conquête de l'Italie, de l'Eſpagne, des Gaules avec celle de Mitridate qui regnoit ſur trente Royaumes, fût comme le coup d'eſſai de ces avides conquerans. On peut dire ſans hyperbole qu'un ſeul de

leurs

leurs Capitaines à briſé plus de ſceptres & foulé plus de nations que n'a fait un autre Empire pendant toute la durée de ſa domination. Il n'en faloit pas moins pour remplir cette expreſſion, *le quatriéme Royaume devorera toute la terre, la foulera & la briſera.* Car cet entaſſement de termes figurés n'eſt pas un amas de ſynonimes inutiles; chaque terme ſignifie ici quelque choſe de particulier. Les Romains prenent toutes les forteresſes & batent toutes les forces qu'on leur oppoſe, cela s'apelle *briſer*; ils s'enrichiſſent du bien & de la ſubſtance des peuples, cela ſe nomme *manger*, *devorer*; ils montrent l'ignominie des nations en les menant en triomphe, c'eſt *les fouler*; ils font ce traitement à tous les peuples du monde connu, c'eſt là *briſer*, *devorer*, *& fouler toute la terre.*

VI On ne s'étonnera point, que cette quatriéme bête briſe tout, puiſqu'on lui donne pour ſixiéme caractere *des dens de fer*, *& des ongles d'airain.* Que ne peut elle point armée de pareilles defenſes? On auroit tort de lui comparer les trois bêtes, ſymbole des trois premié-

res

res Monarchies. Ce n'eſt rien que la gueule du lion, les trois crocs de l'ours, & les quatre têtes du leopard auprès d'un animal prodigieux & terrible qui dechire avec des dens de fer. A cette marque vous reconnoiſſés ſans peine l'Empire Romain, qui a ſurpaſſé en force d'armées, en appareil de guerre, en inventions militaires, en diſcipline, en art, en courage, en conſtance tout ce qui s'eſt jamais mêlé de faire des conquêtes. Du temps d'Auguſte l'Empire avoit vingt & cinq legions, chaque legion compoſée de ſix mille Romains aux quels on joignoit dans l'occaſion ſix mille étrangers, & de neuf cens chevaux, trois cens Romains & ſix cens auxiliaires. L'Empereur Claude ajouta quatre legions à ce nombre; Neron trois; Galba deux; Veſpaſien cinq; Domitien & Alexandre chacun une; Trajan & Antonin chacun deux; Severe trois; Diocletien cinq; Conſtantin dix; & ſes ſucceſſeurs juſques à Honorius quinze. C'en eſt aſſés pour donner l'idée de la prodigieuſe puiſſance de l'Empire Romain, ou pour montrer que c'eſt en lui

ſeul

ſeul qu'il faut chercher la verité de ce terrible emblême qui diſtingue la quatriéme bête de celles qui l'ont precedée.

VII Cette bête *a dix cornes*; & ces *dix cornes ſont dix Rois qui doivent s'élever du quatriéme Royaume*, comme on le dit expreſſement à Daniel. Chacun ſait qu'une multitude de nations barbares ayant envahi les provinces de l'Empire Romain au cinquiéme ſiécle, il s'en forma pluſieurs Royaumes vaſſaux de cet Empire; dix entre autres fort remarquables. Les Vandales s'établirent dans l'Afrique; les Viſigots dans la Tarragonoiſe & dans l'Aquitaine; les Bourguignons dans la Gaule Sequanoiſe; les Francs dans la Belgique; les Sarmates avec les Huns dans l'Illyrie; les Sueves avec les Alains dans l'Eſpagne occidentale; les Anglo-ſaxons dans la Grande Bretagne; les Herules dans la Boheme; les Oſtrogots dans la Panonie où ils furent remplacés par les Lombards; les Allemans dans la Germanie ſuperieure.

Ces Rois par la paix qu'après diverſes guerres ils firent avec les Romains, re-

reçurent ces Provinces, à condition de defendre l'Empire, quand il ſeroit attaqué, & de reconnoitre l'Empereur pour leur chef. Ce qui paroit & de ce qu'ils faiſoient obſerver dans leurs Etats le droit Romain; & de ce qu'on n'y batoit la monoye qu'au coin de l'Empire; & de ce qu'ils payerent d'abord un tribut, en argent ou en troupes auxiliaires; & de ce que dans la guerre d'Attila ils joignent leurs forces à celles de l'Empereur, & reconnoiſſent pour leur chef Aëtius ſon General. Ces Roys ſont au nombre de dix, ſoit par égard au nombre des nations qui envahirent alors l'Empire qui étoient au nombre de dix ſelon Procope, ſoit parceque les chefs de ces nations établirent déslors dans l'enceinte de la République Romaine dix nouveaux Etats, qui formés du debris de cette République fûrent d'abord ſes vaſſaux, & enfin après de longues guerres, de grandes revolutions ſe ſont trouvés dix Royaumes Nationaux, faiſant obedience au Pape, le ſeptiéme & dernier chef de cet Empire. Or que dix

Rois

Rois envahiſſent un Empire, & qu'ils en deviennent les vaſſaux; qu'ils ſe forment de ſon debris, & qu'ils en ſoient les cornes ou les defences, c'eſt là un évenement ſans exemple ſoit dans le temps preſent ſoit dans l'Antiquité. Qu'on feuillete les archives des Peuples, ſans en oublier un ſeul, depuis la Chine juſqu'à la Mexique, & depuis le deluge juſqu'aujourd'hui, on ne trouvera rien de ſemblable; le fait eſt original & tout à fait ſingulier dans ſon eſpece. Qui eſt ce donc qui pourroit ici méconnoitre l'Empire Romain?

VIII Enfin de tous ces grands Empires, le ſeul Empire Romain dure juſqu'à l'établiſſement du regne glorieux de Jeſus Chriſt ſur la terre, puiſque la Cataſtrophe du Pape ſon dernier chef eſt immediatement ſuivie de ce regne, comme on nous l'aprend clairement ſur la fin de l'Apocalypſe, & auſſi clairement dans la revelation de Daniel. Car nous voyons que, quand le corps de la quatriéme bête eſt détruit, *le fils de l'homme reçoit de l'Ancien des jours la domination, la puiſſance, l'Empire ſur tous peuples*,

ples, nations & langues. v. 14. D'ailleurs on nous dit très expreſſement ſur la fin du chapitre que la petite Corne, qui appartient à la quatriéme bête, puiſqu'elle eſt ſa corne, n'eſt détruite, *qu'afin que l'autorité, la puiſſance & la domination de tous les Royaumes qui ſont ſous tous les Cieux ſoit donnée au peuple des Saints du Souverain, du quel le Royaume eſt un Royaume éternel & toutes les Seigneuries lui ſerviront & obeïront.*

Puiſque la quatriéme bête eſt ſans difficulté l'Empire Romain, c'eſt dans l'Empire Romain qu'il nous faut par neceſſité chercher la petite corne qui appartient à la quatriéme bête. Voici ſes caracteres. I Il eſt dit de cette petite corne qu'elle eſt differente des dix premiéres; II Qu'elle monte entre les autre & pourtant qu'elle ne s'éleve qu'après elles. Elle monte entre les autres, *comme je conſiderois ces cornes, voici une autre petite corne, qui montoit entre elles.* Elle vient après les autres, *les dix cornes ſont dix Roys, qui s'élevent de ce Royaume là, & un autre s'éleve après eux.* III Il eſt dit que *trois des dix cornes fûrent arra-*

chées

chées par celle-ci. IV. Il eſt remarquable que cette petite corne, petite au commencement, ſe trouve dans la ſuite *d'une plus grande apparence que ſes compagnes*, & telle qu'elle attire l'attention & la curioſité de Daniel. V. On nous aprend que cette corne *avoit des yeux ſemblables aux yeux d'un homme.* VI. On ajoute *qu'une bouche lui fût donnée proferant de grandes choſes*; & ces grandes choſes font tant de bruit que le Prophete en eſt étonné. VII. Qu'elle prononce des blaſphêmes contre le Dieu Souverain. VIII Que le Roi repreſenté par cette petite corne *pretendra pouvoir changer la loi.* IX. Qu'il croira *pouvoir changer le temps.* X. *Que les Saints ſeront livrés en ſa main.* XI. *Qu'il minera les Saints, leur fera la guerre & les vaincra.* XII. Que les Saints ſeront livrés en ſa main *pendant un temps, deux temps & une moitié de temps.* XIII. Que ce Roi prend ſon commencement avec les dix Rois & ne finit que pour faire place à l'Empire des Saints qui eſt le regne glorieux de J. C. ſur la terre. XIIII. Que la ruine de ce Roi eſt periodique & qu'elle arrive par degrés. *On*

lui ôtera la domination, en le detruiſant & le faiſant perir juſqu'à en voir la fin. XV. Que, comme il a perſecuté les Saints pendant qu'il a regné, les Saints à leur tour doivent le juger, lors que leur temps ſera venu pour obtenir l'Empire. *J'avois regardé comment cette corne faiſoit la guerre aux Saints & les ſurmontoit juſqu'à ce que l'Ancien des jours fût venu, & que le jugement fût donné aux Saints & que le temps vint que les Saints obtinſent le Royaume.* C'eſt là le Pontife Romain repreſenté par quinze traits ſinguliers & remarquables, qui lui conviennent & ne conviennent qu'à lui.

Premier caractere de la petite Corne.

On nous aprend ici que ce Roi ou cette Puiſſance, car ces deux termes ſignifient la même choſe dans le ſtile prophetique, que ce Roi ou cette puiſſance qu'on repreſente ſous le ſymbole de la petite Corne ſera different des dix autres, qui doivent ſe former de l'Empire Romain. Mais comment & en quel ſens different des autres? Le ſens commun nous

nous dit qu'il ne s'agit pas ici d'une difference individuelle. Car qu'y auroit il là de particulier? Les dix Rois ſont differens entre eux dans ce ſens, puiſqu'il eſt bien certain que l'un n'eſt pas l'autre? Il n'eſt pas queſtion non plus ici d'une difference priſe du degré ou de l'étenduë de la puiſſance, puisque tous les dix autres ſont conſtamment fort inégaux en force ou en étenduë de domination. Cependant il n'eſt point dit qu'ils fûſſent differens l'un de l'autre, comme il eſt dit que la petite corne eſt un Roi different des dix premiers. Tout cela nous montre, a n'en pouvoir douter, que l'onziéme Roi, marqué par la petite Corne, eſt plus different des autres que les autres ne le ſont entr'eux.

C'eſt ici le caractere de la puiſſance Papale repreſentée par une corne ſelon le ſtile prophetique parce que c'eſt une puiſſance; par une petite corne parce qu'elle fût très petite dans ſes commencemens; par une corne de la quatriéme bête parce qu'elle ſe trouve incorporée dans la République Romaine qui

eſt cette quatriéme bête; & enfin par un corne differente des dix autres, parce que les dix premiers Rois s'établiſſent & ſe maintienent tous par les armes, au lieu que le Pape ne regne & ne ſe ſoutient que par la Religion; ce qui fait qu'il differe plus des autres, que les autres ne different entre eux.

Second caractere de la petite Corne.

Elle monte entre les dix, & c'eſt un Roi qui s'eléve après les autres. Il ſemble que ces deux propoſitions ne s'accordent pas: mais l'évenement, qui explique l'oracle, en ôte auſſi la contradiction Cela paroitra, ſi l'on conſidere que la même neceſſité de ſes affaires, qui obligea l'Empereur vers le milieu du cinquiéme ſiecle à abandonner aux nations du Nord les Provinces Romaines qu'ils avoient envahies, lui fit ceder au Pape le gouvernement general de l'Egliſe. Valentinien III. fût le premier qui ordonna par ſon recrit Imperial datté du 16 Juin 445. que *tout ce que l'Evêque de la Ville Eternelle*

nelle auroit ordonné tint lieu de loy à tous les autres. Il avoit ſes raiſons pour cela. Comme les peuples tenoient à l'Empire par la Religion, lors qu'ils étoient forcés de ſubir le joug des Etrangers qui étoient ou Payens ou Arriens, on crud, en augmentant l'authorité du Pape, empêcher l'entier demembrement de cet Empire déja fort ébranlé; ainſi la raiſon d'Etat, qui changea avec la face des affaires, aplanit les voyes à l'ambition du Prelat Romain.

Ajoutés à cela que les Rois, qui s'étoient établis dans les Provinces Romaines, n'auroient pas facilement conſenti à ce qu'un Prince ſeculier, autre qu'eux mêmes, y aſſemblât des Conciles & y depoſât ou établit des Evêques avec un pouvoir ſouverain: mais ils n'étoient pas en garde contre le Pape, comme ils l'auroient été contre l'Empereur; l'authorité d'un Evêque donnoit peu d'ombrage; cette authorité croiſſoit à la faveur de ſon obſcurité & de ſa petiteſſe aparente. Auſſi fût elle autant negligée de ces Princes que favoriſée de l'Empereur, qui croyoit n'a-

voir pas entierement perdu la domination des Païs où l'Evêque de ſa Capitale exerçoit encore ſa juriſdiction. C'eſt donc ici une puiſſance qui monte entre les dix autres puis qu'elle ſe forme avec elles, & une puiſſance qui s'éleve après les autres puiſqu'elle ne ſe forme qu'à l'occaſion & en conſequence de leur établiſſement.

Troiſiéme caractere de la petite Corne.

Cette corne, petite au commencement, ſe trouve dans la ſuite *d'une plus grande apparence que ſes compagnes.* Elle fait alors tant de bruit & une telle figure que Daniel en eſt étonné; mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt que ce bruit dure *juſqu'à la venüe de l'Ancien de jours. Je regarday alors*, dit ce Prophete, *à cauſe de la voix des grandes paroles que cette Corne proferoit & je fûs attentif juſqu'à ce que la bête fût tuée*, & plus bas. *J'avois regardé comment cette corne, dont l'apparence étoit plus grande que celle de ſes compagnes, faiſoit la guerre aux Saints & les ſurmon-*

montoit, juſqu'à ce que l'Ancien des jours fût venu, & que le temps vint pour les Saints d'obtenir le Royaume. Nous trouvons ici trois caracteres reünis en un ſeul. Cette corne eſt petite au commencement; 2. elle fait dans la ſuite une plus grande figure que les dix cornes ſes compagnes; 3. cette figure dure juſqu'à la venuë de l'Ancien des jours, qui établit ſon regne univerſel & éternel ſur la terre.

Ces trois circonſtances forment un caractere qui manifeſtement eſt propre au Pape & incommunicable à tout autre. Il eſt apellé *une petite corne* pour la même raiſon qui fait qu'Antiochus nous eſt repreſenté ailleurs ſous cette image, à cauſe de ſes petits commencemens, c'eſt que d'abord il n'étoit qu'un ſujet de l'Empire & un ſerviteur de l'Empereur. Comme tel il fût envoyé en ambaſſade tantôt vers Alaric & tantôt vers Attila pour les prier d'épargner la ville de Rome; & bien qu'enſuite, de premier Métropolitain, il eut été fait par la loi de Valentinien le Chef Souverain de l'Egliſe, il ne faiſoit encore quelques années après que la

figure d'un particulier. Theodoric Roi d'Italie ne le prenoit que pour une perſonne privée, lorſqu'il l'envoya en Ambaſſade vers l'Empereur Juſtin, & après le retabliſſement de l'Empire dans l'Italie & dans l'Afrique par les armes de Juſtinien, Belliſaire ne le traite-t-il pas en vaſſal de l'Empereur? Cette Corne eſt donc petite au commencement & ſans éclat aux yeux des hommes: mais conſiderés le bruit qu'elle fait dans les ſiecles ſuivans, lorſqu'elle depoſe les Empereurs, qu'elle met les Royaumes à l'interdit, qu'elle envoye pluſieurs milions de combatans ravager l'Aſie, & vous ne douterés pas que *ſon apparence ne ſoit alors plus grande que celle de ſes compagnes.* Enfin la figure qu'elle fait n'eſt pas une figure paſſagere, comme celle de ſes compagnes qui montent & deſcendent preſque dans le même temps, ſemblables, pour la plus part, à des meteores qui paroiſſent avec le bruit du tonnerre & diſparoiſſent avec la viteſſe des éclairs. Le Pape a trouvé le moyen d'aſſûrer mieux ſa grandeur. Depuis tant de ſiecles qu'il regne, non

ſeulement ſur les peuples: mais encore ſur les Roys, il ſe maintient ſans rival & ſans compagnon. Daniel le contemple dans cet état, & les hommes le verront dans cette gloire, juſqu'à ce que les trones oppreſſeurs de l'Egliſe ſoient roulés, que le jugement ſe tienne pour condamner les ennemis de Dieu ou, comme St. Jean parle dans l'Apocalypſe, jusqu'à ce que le Seigneur détruiſe ceux qui détruiſoient la terre, c'eſt-à-dire juſqu'à ce que Jeſus Chriſt par la reünion des Potentats Chrétiens ſous ſon authorité immediate établiſſe ſon regne glorieux ſur la terre. Trouvés moi, ſi vous le pouvés, une autre puiſſance entrée dans l'Empire Romain, à qui tout cela puiſſe convenir de quelque maniere & dans quelque ſens qu'on l'explique.

Quatriéme caractere de la petite Corne.

Il eſt dit que *trois des premiéres cornes fûrent arrachées ou tomberent par le moyen de celle-ci.* Sans doute que dans l'embléme offert à l'imagination du Prophete ces trois cornes s'approcherent de

la petite l'une après l'autre, & qu'à meſure que chacune d'elles appochoit elle tomboit ou étoit arrachée par la petite Corne. Car, ſi elles étoient demeurées toutes immobiles, dans le même rang & dans la même ſituation, comment la petite Corne, ſans changer de place, auroit elle pû arracher trois des premiéres Cornes ou comment la deſtruction de celles-ci ſeroit elle plûtôt attribuée à la petite Corne qu'aux autres Cornes voiſines?

Ces trois Cornes ſont le Roi des Herules, le Roi des Gots & le Roi des Lombards, qui étant venus occuper tour à tour le Royaume de l'Italie, fûrent ſucceſſivement ruinés par le Pape. Car ce Prelat avoit aquis tant de credit dans la ville de Rome par ſa jurisdiction Eccleſiaſtique & par l'abſence des Empereurs, qu'il trouva le moyen d'opprimer ces trois Potentats l'un après l'autre à meſure qu'ils s'approcherent trop près de lui.

Le premier, qui en fût la victime, fût le malheureux Odoacre Roi des Herules, nouvellement établi en Italie.

lie. A peine avoit il regné treize ans, lorſque Theodoric Amal Roi des Oſtrogots, nouvellement établi dans la Pannonie, ayant rendu des ſervices conſiderables à Anaſtaſe Empereur de Conſtantinople, demanda pour recompenſe la permiſſion de dépoſſeder Odoacre de l'Italie. L'Empereur conſentit à ſa demande, il le declara Roi d'Italie, & lui mit lui même le Diademe ſur le front en lui recommandant de traiter avec douceur le Senat & le Peuple Romain. Theodoric voulant faire valoir ſon nouveau tître fit la guerre à Odoacre & la fit avec ſuccès. Le Roi des Herules obligé de plier devant celui des Gots ſe retira du côté de Rome qui étoit ſa Capitale, où il croyoit trouver un reſſource à ſon malheur : mais le peuple Romain, qui dès ce temps là ne ſe conduiſoit que par la volonté du Pape, lui ferma les portes de la Ville, diſant qu'ils avoient ordre de l'Empereur de reconnoitre Theodoric pour leur Roi. Ce fût là un coup de foudre pour l'infortuné Odoacre, qui après avoir brûlé les fauxbourgs de Rome, pour punir la perfidie de ſes habitans, ſe retira ail-

leurs. Ce pauvre Prince, après s'être maintenu encore quelque temps par les efforts d'un invincible deſeſpoir fût enfin ruiné moins par la force que par la trahiſon & perit à Ravenne de la maniere que chacun ſait.

Après les Herules les Gots poſſederent le Royaume d'Italie: mais le Pape, qui ne s'accommodoit pas de leur domination, fit tant par ſes intrigues à la Cour de Conſtantinople que celle-ci envoya Bellizaire & Narſes qui le deſirent de ces Etrangers.

Les Lombards prirent enſuite en Italie la place des Gots, & s'y maintinrent plus long-temps. Ils eurent ſoin de cultiver l'amitié du Siege Romain, juſques là que Luitpraud un de leurs Rois lui donna en proprieté les Alpes Cottiennes; à quoy il faut ajouter qu'ils avoient abandonné l'hereſie Arienne, pour embraſſer la foi Ortodoxe: mais tout cela n'empécha pas que le Pape n'appellat Charlemagne en Italie, pour la delivrer, diſoit il, de la race impure des Lombards; ce qui fût executé de la maniere que tout le Monde a ſceu. Ainſi voi-

ſi voila trois des dix Cornes qui tombent par le moyen de la petite conformement à l'Oracle que nous examinons.

Cinquiéme Caractere de la petite Corne.

Et voici des yeux ſemblables aux yeux d'un homme, qui étoient dans cette corne. C'eſt ici un image bien extraordinaire; car qui a jamais ouï dire qu'une corne eût des yeux? D'ailleurs pourquoi des yeux d'homme? Pourquoi pas plûtôt les yeux d'un lion, d'un ours, d'un leopard? Encore ne ſont ce pas là des yeux d'homme: mais des yeux ſemblables aux yeux d'un homme, ce qui fait une nouvelle obſcurité dans l'emblême.

Où en ſerions nous ſans le double commentaire de l'Ecriture & de l'événement? L'Ecriture nous a déja apris que l'homme dans le langage des Prophetes ſignifie un homme religieux; & que ſuivant l'analogie de la figure une face d'homme eſt un exterieur religieux, un cœur d'homme un cœur qui a de grands ſentimens de religion, un œuil

d'homme une inſpection en matiere de religion, deux yeux d'homme une double inſpection dans les choſes de la Religion. On ſuppoſe ici ce qu'on a déja prouvé par l'Ecriture.

Le commentaire de l'événement n'étoit pas moins neceſſaire. Nous avions beſoin pour cela du Pape, & ſans lui l'enigme ſeroit encore à dechiffer. Mais après la gloſe de l'Ecriture & de l'événement rien ne peut nous empêcher de voir que les deux yeux de la petite Corne ſont la double ſuprematie du Pape, ſa ſuprematie en matiére de foi qui le rend le Juge ſouverain des controverſes, & ſa ſuprématie en matiére de dicipline qui le rend le ſupréme Gouverneur de l'Egliſe; par l'une il ſe pretend l'oeuil des Chrétiens pour les empécher d'errer, & par l'autre l'oeuil de tout le Clergé pour le conduire. Ce ſont là les deux fonctions genérales de celui qui ſe dit le Chef de l'Egliſe Univerſelle, & qui en cette qualité regle l'état de la Religion. Tels ſont les deux yeux myſtiques qui lui ſont ici attribués. Mais le

Pape

Pape ne peut tirer avantage de ce-ci, puiſqu'on nous apprend que les yeux de la petite corne ne ſont pas *des yeux d'homme*: mais *des yeux ſemblables aux yeux d'un homme*. Jeſus Chriſt, comme étant le veritable chef de l'Egliſe Univerſelle, eſt auſſi le ſeul qui ait veritablement deux yeux d'homme dans ce ſens. Le Pape ſelon l'expreſſion de l'Oracle n'en a que l'apparence, puiſqu'il n'a que des yeux qui ſemblent être des yeux d'homme, il n'en a que l'apparence: mais c'eſt cette apparence qui fait ſon affaire. C'eſt par elle qu'il regne ſur les peuples & ſur les Roys, & l'immenſe autorité de ſon Siege n'eſt établie que ſur l'uſurpation de cette double prerogative.

Il n'y a au reſte point de difficulté dans le texte, qui ne s'évanouïſſe par cette gloſe de l'événement. Vous voyés pourquoi il y a ici deux yeux au pluriel; pourquoi des yeux d'homme plûtôt que des yeux de bête; pourquoi, non des yeux d'homme ſimplement: mais des yeux ſemblables aux yeux d'un homme; &, ce qui eſt le principal,

pal, pourquoi ces deux yeux ſe trouvent dans une corne. Vous ne ſauriés trouver la raiſon d'un ſi étrange aſſortiment dans le ſens litteral: mais ſi vous mettés le ſens figuré en la place de la lettre, vous n'êtes plus en peine de ſavoir ce qu'on a voulu nous faire entendre par cette union. Car il eſt vrai qu'il n'y a point de raport entre une corne proprement dite & des yeux proprement ainſi nommés: mais le raport eſt évident entre la puiſſance du Pape & ſa double Suprématie; & la corne myſtique ne peut ſe maintenir ſans les deux yeux myſtiques qui la font être ce qu'elle eſt. Peut on ne pas ſentir cette verité? & pourroit on par conſequent s'empêcher de conclurre que c'eſt ici un caractere propre au Pape & qui ne peut convenir à aucun autre qu'à lui?

6 *Caractere de la petite Corne.*

Elle avoit une bouche qui parloit avec magnificence. Daniel en eſt ſurpris, il en devient plus attentif, *il regarde à cauſe de la voix des grandes paroles, que cette corne prononçoit.* Il

Il n'eſt pas moins étrange de voir une corne qui a une bouche, que de trouver une corne qui ait deux yeux. Il faut donc encore une fois trouver dans le ſens figuré la juſteſſe du raport qui manque à la lettre. En quoi l'on ſe ſatisfait en conſiderant que ce n'eſt pas une corne: mais une puiſſance à qui ces grandes paroles ſont attribuées: mais on ne ſe ſatisfait pas entierement; car qu'eſt-ce que la magnificence du langage peut avoir de commun avec l'établiſſement d'une puiſſance?

Les Rois ſe maintienent par la force des armes & non par celle des paroles, & l'on ne void pas qu'un Prince s'agrandiſſe par être beau parleur. On trouve au reſte aſſés de Philoſophes & d'Orateurs qui ont fait du bruit dans le monde: mais on n'en void guere qui par leur ſavoir ou par leur éloquence ayent établi des Dominations. Quand cela ſe verroit ailleurs, il ſuffit que cela ne ſe trouve pas dans l'Empire Romain, qui eſt le ſeul dont il ſoit ici parlé, cela ſuffit, dis-je, pour qu'on ſoit juſtement ſurpris de trouver ici l'union de deux termes qui n'ont aucun raport l'un avec l'autre.

Vous

Vous voyés bien encore ici que, s'il n'y avoit un Pape, cette énigme demeureroit long-temps à être dechiffrée : mais voici dans l'enceinte de la République Romaine, qui eſt le ſujet dont il s'agit, voici un Prince Docteur qui ne veut être Docteur que pour être Prince, & qui n'eſt Prince que parce qu'il eſt Docteur. C'eſt le plus grand Potentat qu'on ait vû puiſqu'il regne ſur les Maitres du monde : mais chacun void qu'il n'auroit pas cet Empire ſur eux, s'il ne paſſoit pour l'Oracle vivant de l'Egliſe. C'eſt en cette qualité qu'il tonne, qu'il menace, & qu'en élevant la voix il augmente ſon pouvoir. Les foudres de Pericles, de Demoſtene & des autres orateurs de Rome ou d'Athenes ne ſont que des foudres en peinture, comparez à ce dernier. Il n'appartient qu'à celui-ci de foudroyer veritablement le Genre humain par des paroles, puiſque c'eſt par la force de ſes paroles ou de ſes anathêmes qu'il aſſemble des armées & qu'il diſſipe celles de ſes ennemis, qu'il arme les Princes contre leurs ſujets, & qu'il ſouſtrait les ſujets à l'obeiſſance des Princes.

ces. C'eſt un Conquerant de nouvelle eſpece, qui n'ayant pour toutes armes qu'un langage magnifique briſe le ſceptre des Roys & renverſe le trone des Empereurs dans la querelle des inveſtitures; qui depeuple le Monde & ravage l'Europe, l'Aſie & l'Afrique dans la fureur de ſes Croiſades; & qui fait du monde Chrétien un theatre de deſolation & de miſere par ſes guerres de Religion.

Quel prodige! de voir un Prêtre armé de ces grands noms, Succeſſeur de St. Pierre, Vicaire de Jeſus Chriſt, Souverain Pontife, Dieu en terre, faire autant ou plus de bruit que la Vieille Rome n'en a fait par la force de ſes armes & par l'éclat de tant de victoires qui ont changé la face de l'Univers. Auſſi Daniel paroit-t-il également attentif à ces deux objets. Car, s'il a la curioſité de ſavoir ce que ſignifie cette bête ſi terrible qui ravage toute la terre, il n'en a pas moins d'aprendre le myſtere de cette voix & de ces grandes paroles qui ſe font entendre juſqu'à la *venue de l'Ancien des jours*. N'en ſoyons pas ſurpris.

Daniel

Daniel void les choſes dans la revelation Prophetique juſtement comme elles ſe trouvent dans l'événement. Car les triomphes du Capitole n'ont guere plus ſonné dans le monde que les anathémes du Vatican ; & la gloire du Vatican doit être de plus longue durée que celle du Capitole. Auſſi le Prophete en paroit il en quelque ſorte plus frapé, puiſqu'il y revient plus ſouvent. Si donc les traits de cette bête aux *dens de fer* & aux *ongles d'airain qui briſe, devore & foule toute la terre* ſont tellement propres à la République Romaine qu'ils ne peuvent s'appliquer à aucun autre ſujet, il faut avoüer que *les grandes paroles de la petite Corne* forment un caractere qu'il ſeroit tout auſſi difficile de trouver dans un autre que l'Evêque de Rome. Au fond on ne trouvera ni deux Empires Romains dans le Monde ni deux Papes dans l'Empire Romain. On ne peut donc s'y méprendre. Tout eſt ici original & ſingulier. On peut dire même que ces deux raiſonnemens ſont également évidens & ſenſibles. La petite Corne ne ſauroit être que le Pape, puis-que la qua-

quatriéme bête eſt l'Empire Romain. La quatriéme bête ne peut être que l'Empire Romain, puiſque la Petite Corne eſt neceſſairement le Pape. Veut on donc s'arracher les yeux, pour ne pas voir une verité ſi évidente?

7 *Caractere de la petite Corne.*

Il eſt dit que l'onziéme Roi repreſenté par la petite Corne *proferera des paroles contre le Souverain*, c'eſt-à-dire en d'autres termes, qu'il prononcera des blaſphêmes, ſur quoi il faut d'abord remarquer que ce ſeptiéme caractere n'eſt dans la prophetie que l'explication du ſixiéme. Daniel vouloit ſavoir ce que ſignifient le langage magnifique & les grandes paroles de la petite Corne; on lui repond que la petite Corne eſt un Roi qui proferera des paroles contre le Souverain. C'eſt dire, que ce langage magnifique ne ſera qu'une magnifique impieté, que ces grandes paroles ne ſeront que de grands blaſphêmes.

Après

Après cela nous n'avons qu'à examiner à qui ce caractere peut convenir; ce qui ſera bientôt fait. Car l'Evêque de Rome à part, où trouver une puiſſance incorporée dans l'Empire Romain qui prononce contre Dieu des blaſphêmes qui ſe font entendre *juſqu'à la venüe de l'Ancien des jours*?

C'eſt ici le caractere particulier du Pape, c'eſt ſon portrait tiré au naturel, puis-qu'il blaſphême contre Dieu, qu'il ſe fait valoir par ſes blaſphêmes, & que ces blaſphémens doivent ſe faire entendre juſqu'à l'établiſſement de l'Empire des Saints qui ſuit immediatement la ruine du Pape ou de la Babylone myſtique.

Quand nous diſons que le Siege Romain blaſphême, nous n'avançons rien qui puiſſe être conteſté, puiſque là deſſus nous avons l'aveu des plus éclairés de la communion Romaine; & ce qui eſt plus fort l'aveu des Papes eux mêmes. Les premiers demeurent d'accord avec nous que le Pape s'attribuë trois prerogatives qui ne lui appartiennent pas, ſavoir la ſuperiorité ſur le Concile univerſel, le pouvoir

ſur

ſur le temporel des Roys, & l'infaillibilité. Or s'attribuer fauſſement ces grandes prerogatives, c'eſt les uſurper, & les uſurper ſur Dieu même, ce qui eſt un ſacrilege & de plus un blaſphême au jugement de tous les hommes qui ſavent definir les choſes. Au reſte l'Evêque de Rome ne cache pas ſes pretentions. Il les publie par toute la terre &, ce qui dit tout, il excommunie ceux qui les lui diſputent. C'eſt donc ici une impieté qui ſonne dans le monde; un attentât ſacrilege qui paroît, qui ſe produit de ſiecle en ſiecle avec audace; qui ſurprend les hommes par le bruit qu'il fait, & qui ne ceſſera d'en faire auſſi longtemps qu'il y aura des Papes au monde.

Nous prouvons encore les blaſphêmes du ſiege Romain par le témoignage exprès & formel de l'un de ceux qui l'ont occupé &, comme on le pretend, avec le plus de gloire.

Lorſque Jean ſurnommé *le Jeuneur* Patriarche de Conſtantinople, voyant que Rome étoit poſſedée par les Etrangers pendant que le ſiege de l'Empire étoit attaché à ſa Ville, crût devoir profi-

ter

ter de la conjoncture pour prendre le tître d'Evêque Univerſel l'an 580. le Pape Gregoire prémier le traita de precurſeur de l'Antechriſt; & prenant, pour le contre-carrer, le tître *de ſerviteur des ſerviteurs* qui eſt demeuré aux Papes depuis ce temps là, quel vacarme ne fit il pas à cette occaſion? *je vous prie*, dit il dans ſa lettre à l'Imperatrice Conſtantia, *je vous prie au nom du Dieu Toutpuiſſant de ne pas ſouffrir que le ſiecle de vôtre pieté ſoit flétri par l'élevation & par l'orgueil d'un ſeul homme. Qu'eſt-ce que nous apprend cet orgueil*, ajoute-t-il, *ſinon que le temps de l'Antechriſt eſt bien proche, puiſqu'on imite le ſuperbe Lucifer qui ne ſe contentant pas de la compagnie des autres legions d'Anges voulut ſe diſtinguer de tous diſant je m'éleveray au deſſus des Etoiles. Je ne peux m'empêcher*, dit il écrivant à l'Empereur Maurice, *je ne peux m'empêcher de crier ici. O temps, O mœurs! Toute l'Europe eſt en proye aux nations barbares; les villes ſont ruinées; les campagnes deſertes; les provinces deſolées, les armées Romaines defaites; & neantmoins des Prêtres, qui devroient pleurer*

rer ces éffroyables malheurs & ſe rouler ſur la cendre & ſur la poudre, des Prêtres ambitionnent des titres d'orgueil & ſe diſtinguent par des noms profanes & inſolens. Il eſt encore plus preſſant dans une ſeconde Lettre qu'il écrivit à ce Prince. Car l'Empereur lui ayant repondu qu'il ne faloit pas faire tant de bruit pour un ſujet ſi leger, Gregoire lui récrivit, *Vôtre pieté croid qu'il y a des ſujets frivoles, & qui ne peuvent apporter aucun dommage, & d'autres au contraire qui en peuvent cauſer beaucoup: mais quoi! lorſque l'Antechriſt viendra & qu'il ſe dira Dieu ne ſera ce pas là une choſe apparemment frivole & très pernicieuſe neantmoins? Si l'on a égard au nombre des ſyllabes, il n'y en a que deux: mais ſi l'on en peſe bien l'enormité, c'eſt la ruine de toute l'Egliſe. Or je dis hardiment, que quiconque ſe dira Evêque Univerſel eſt le Precurſeur de l'Antechriſt, parce qu'il s'éleve par orgueil au deſſus de tous les autres. C'eſt un même principe d'erreur dans l'un & dans l'autre, parce-que, comme l'Antechriſt veut s'élever au deſſus de tous les hommes en ſe diſant Dieu, de même celui qui veut*

être apellé ſeul Prêtre, s'éleve par deſſus tous les autres Prêtres.

Gregoire avoit écrit à Jean le Jeuneur d'un ſtile peu different; il lui diſoit que de ſe dire Evêque univerſel, c'eſt la même choſe que ſe dire ſeul Evêque. A quoi il ajoute cette prediction remarquable, *ceux qui viendront après nous verront des temps encore plus triſtes, & tels qu'ils nous eſtimeront heureux en comparaiſon d'eux mêmes*; & ailleurs, *tout ce qui a été predit arrivera ſans manquer, le Roi d'orgeuil eſt près &, ce que je n'oſerois preſque dire, une armée de Prêtres lui eſt preparée.*

Le bon Gregoire, qui croyoit prophetiſer aux depens du Siege de Conſtantinople, ne faiſoit que tirer l'horoſcope du ſien, car ſes ſucceſſeurs ont pris le tître d'Evêque univerſel, & le Pape dans la ſuite n'a pas desapprouvé qu'on le traitât *de Dieu ſur terre*, & même *de Dieu très puiſſant*, comme l'on peut s'en convaincre en liſant les Decretales. Voici donc ſelon Gregoire quelque choſe de plus qu'un precurſeur de l'Antrechriſt. C'eſt ſelon ſa definition l'Antechriſt même

me en propre original. On peut le croire, ſans charger ſa conſcience. Car ce ne ſont point ici les Proteſtans, qui donnent ce nom aux Papes: mais c'eſt un Pape qui le donne ſolemnellement à ſes ſucceſſeurs. Il n'y a là rien d'obſcur ou d'équivoque.

Que ſi le Pontife Romain eſt coupable de ſacrilege & par conſequent de blaſpheme au jugement même des ſiens; s'il parle comme l'Antrechriſt de l'aveu même des Papes; ſi ſes blaſphemes doivent durer autant que ſes prétentions impies, & ſes pretentions autant que la Papauté, qui pourroit mêconnoitre *ces grandes paroles qui ſont ici proferées contre le Souverain?* Qui pourroit les méconnoitre ces grandes paroles, qui ſe font entendre *juſqu'à la venüe de l'Ancien des jours*? ces blaſphemes conſtans, cette longue & durable impiéte d'une puiſſance incorporée dans l'Empire Romain qu'un grand jugement marqué par la venue de Dieu eſt ſeul capable d'arrêter? Peut on, ſans renoncer à l'uſage de ſa raiſon, s'empêcher de reconnoitre que c'eſt ici un caractere qui convient au Pa-

pe, & qui ne ſauroit convenir qu'à lui?

8 *Caractere de la petite Corne.*

Il eſt dit de l'onziéme Roi repreſenté par cette Corne, *qu'il penſera pouvoir changer le temps & la loi*, deux choſes differentes qui nous fourniſſent deux caracteres diſtincts. *Il penſera pouvoir changer le temps* eſt une expreſſion qu'on ne ſauroit prendre à la lettre, puiſque le temps pris dans le ſens propre eſt une durée des Creatures que les hommes ne changent ni ne pretendent changer. Le ſens figuré eſt ſans doute le ſeul qui convienne: mais ce ſens figuré il faut le chercher dans l'Ecriture, & non dans ſon imagination. On le trouve au verſet 21. du Chapitre 2. des Revelations de nôtre Prophete, qui ſera ici ſon propre Interprête. *C'eſt Dieu*, dit Daniel à propos de la ſtatuë myſterieuſe de Nabucodnozor, & des changemens qu'elle annonce dans l'Empire *c'eſt Dieu qui change les temps & les ſaiſons; qui ôte les Roys & qui établit les Roys*; où vous voyez qu'une même choſe eſt

dite

dite en deux maniéres differentes, litteralement, *c'eſt lui qui ôte les Roys, & qui établit les Roys*; & en figure, *c'eſt lui qui change les temps & les ſaiſons.* La raiſon de la metaphore eſt que le changement de Prince eſt à la ſocieté, ce que le changement de temps eſt à la nature. Car, de même que par le changement de temps nous avons tantôt de beaux & tantôt de mauvais jours, ainſi par le changement de Prince l'Etat eſt tantôt dans l'affliction & tantôt dans la proſperité. Qu'eſt ce donc que *la petite Corne* penſera faire en changeant le temps? Ce que Dieu fait *en changeant les temps & les ſaiſons*; il croira pouvoir *ôter les Roys & établir les Roys*: C'eſt là la prerogative de Dieu; & c'eſt auſſi, comme on le pretend, celle du Pape, qui ſe dit ſon Lieutenant. Il ne tient qu'aux occaſions, qu'il ne faſſe valoir le privilege de dépoſer les Souverains & d'en établir d'autres en leur place. On peut en juger par les exemples du paſſé, qu'on ſe diſpenſe de marquer en détail, tant parce qu'ils ſont en trop grand nombre, que parce qu'ils ſont trop connus.

Mais, afin que vous ne vous imaginiez pas que c'eſt ici une humeur hautaine & arrogante de quelques Papes, qui ayt été deſavouée par les autres, vous n'avés qu'à conſiderer que le droit Canon, qui eſt compoſé principalement des conſtitutions des Pontifes, qui a été raſſemblé dans un corps par leur ordre, & qui par leur authorité ſe trouve établi dans leurs Univerſitez, que ce droit Canon ne tend manifeſtement qu'à rendre les Roys & les Empereurs les eſclaves du Siege Romain. Là vous trouverez *que le Pape, qui juge tous les autres, ne peut être jugé de perſonne; que Jeſus Chriſt a donné à St. Pierre la puiſſance temporelle & ſpirituelle tout enſemble; que l'Empereur doit être ſoûmis au Pape, & non le Pape à l'Empereur; qu'il y a deux glaives en la main de l'Egliſe, le ſpirituel & le corporel; que celui-ci eſt en la main des Roys & des ſoldats: mais ſous le bon plaiſir & la diſcretion du Pape.* Et qui ne ſait qu'un des plus fameux dictata de Gregoire 7. eſt *que le Pape peut depoſer les Empereurs, que par ſon commandement les ſujets peuvent accuſur*

ſer leurs Princes, & que le Pontife peut les abſoudre du ſerment de fidelité envers leurs Souverains?

On n'attend pas ſans doute que nous nous attachions ici à faire voir qu'aucun autre Prince, entre tous ceux qui ont été incorporés dans la République Romaine, qu'aucun autre de ces Princes, ſoit ſeculier ſoit Eccleſiaſtique, ne s'eſt jamais attribué l'authorité de diſpoſer ainſi de plein droit de la couronne des Roys & de celle des Empereurs. On trouve à la verité aſſez de Conquerans, qui ont ravi par la force ce qui ne leur apartenoit point. Cela eſt commun dans tous les Etats; & l'on ne peut ſans une abſurdité trop évidente en faire le caractere de la petite Corne en particulier: mais de pretendre au droit pareil à celui de Dieu, *de changer les temps & les ſaiſons, en ôtant les Roys ou les établiſſant* avec une autorité ſuperieure, qui eſt ce qu'emporte l'expreſſion de nôtre Oracle, il faut l'avoüer, ce caractere eſt ſi particulier au Pape, qu'on feroit inutilement des efforts d'imagination, pour l'appliquer à un autre qu'à lui.

9 *Caractere de la petite Corne.*

Le Roi repreſenté par cette Corne *penſera pouvoir changer la loi.* On ne croid pas avoir beſoin de l'aveu du Pape, pour montrer qu'il a entrepris de changer la loi de Dieu, & même avec une audace qui fait horreur. Deux grands attentats, entre pluſieurs autres, nous le montrent ſenſiblement. L'un eſt ſa hardieſſe à nous preſcrire le ſervice des images defendu dans le Decalogue, & l'autre ſon impieté à retrancher un des ſimboles du Sacrement.

Le premier de ces deux attentats eſt d'autant plus inexcuſable que la defenſe de ſe proſterner devant les images fait partie, non de la loi ceremoniele qui devoit être abolie: mais du ſaint Decalogue, qui ne contient que des devoirs d'une obligation inviolable. Il y a même ce-ci de particulier, c'eſt que Dieu avec le precepte donne ici la raiſon du precepte. Il defend aux Iſraëlites de ſe faire des images, *de peur qu'ils ne viennent*

à

à ſe corrompre ou qu'ils tombent dans l'idolatrie ; ce qui, pour le dire en paſſant, confond la pauvre defaite, qui met *idole* au lieu *d'image*. Car que voudroit dire cela ? *vous ne vous ferés point d'idoles ni ne vous proſternerés devant elles, de peur que vous ne vinſiés à vous corrompre?* C'eſt dire en d'autres termes, vous ne commetrés point idolatrie, de peur que vous ne vinſiés à commettre idolatrie. Mais voyons les termes & l'eſprit de la loi. *Au jour*, dit Moïſe au peuple d'Iſraël, *au jour que tu te tins devant l'Eternel ton Dieu en Horeb &c. & que l'Eternel parla à vous du milieu du feu, vous entendiés bien une voix qui parloit: & il vous fit entendre ſon alliance qu'il vous commanda d'obſerver, ſavoir les dix paroles, leſquelles il a écrites ſur deux tables de pierre &c. Vous prendrés donc bien garde ſur vos ames (car vous n'avés vû aucune reſſemblance au jour que l'Eternel a parlé à vous du milieu du feu) vous prendrés garde, de peur que vous ne vous corrompiés &c. Deuter. 4.* Le Legiſlateur ſupréme s'eſt trompé-

pé ſur le Mont de Sina, ſi le Pape ne ſe trompe point, lorſqu'il decide ſur le Mont du Vatican, que le Peuple doit être inſtruit par les images qui ſont les livres des ignorans. Mais ce qu'il y a de deſagreable pour l'infaillible Pontife, c'eſt que l'experience, ſans conter la raiſon, montre que Dieu eſt plus ſage dans ſon reglement qu'il ne l'eſt dans le ſien. Car le ſecond precepte du Decalogue a mieux conſervé la Religion que la diſpenſe d'obſerver ce precepte; & Jeſus Chriſt ſans images a ſceu mieux inſtruire ſes peuples Reformés, que le Pontife n'a inſtruit avec les images ſes fideles devots d'Eſpagne & d'Italie. Les François même pourroient être nos témoins ſur la matiere, puis qu'ils ſont redevables à nôtre Reformation ou à leur commerce avec les Reformés de l'avantage que perſonne ne peut leur conteſter d'être là deſſus beaucoup moins ſuperſtitieux que leurs voiſins.

Quels prodiges de temerité! C'eſt ici que les ſacrileges ſe tiennent, comme par la main; *Un abyme appelle un autre abyme au ſon de ſes canaux.* Abaddon a fait couler des ruiſſeaux de ſang en

en Italie & en Grece, pour mettre l'attentât de ſon Egliſe latine avec ſon ſervice latin en la place de la ſainte loi du Decalogue que Dieu avoit gravé en caracteres hebraïques ſur deux tables de pierre. Mais ce n'eſt pas tout. Quel affreux maſſacre de fideles Apollyon n'a-t-il pas fait enſuite dans la Bohéme & dans toutes les parties du Monde Chrétien en ſuivant ce même principe d'impiéte qui lui fait renverſer le Nouveau Teſtament après avoir comme foulé le Vieux ſous les pieds! Rien de plus religieux que les Apôtres à n'ajouter rien à l'Evangile & à n'en rien retrencher. *J'ay receu*, dit St. Paul, *j'ay receu du Seigneur ce que je vous ay donné* &c. Mais le Pape avec ſon Concile de Conſtance n'a pas été ſi ſcrupuleux, puiſqu'il a bien oſé alterer le Sacrement, juſqu'à en retrencher un ſymbole, bien qu'il reconnoiſſe que Jeſus Chriſt l'a inſtitué ſous les deux eſpeces, & que l'ancienne Egliſe l'a celebré de même. Ils alleguent pour leur raiſon les indecences aux-quelles le ſang de Jeſus Chriſt peut être expoſé en pendant à la barbe du Communiant avec d'autres

inconveniens de cette espece. Mais est-ce que ces raisons ne subsistoient pas du temps de Jesus Christ & de ses disciples? Est-ce que les Apôtres n'étoient pas assés éclairez pour apercevoir ces inconveniens, ou qu'ils n'avoient pas assés de pieté pour vouloir bien les prévenir?

On seroit encore trop heureux, si le Pape avec ses Conciles, en alterant si essentiellement le Sacrement, s'étoit arrêté là: mais de poursuivre par ses foudres ceux qui s'en tiennent à la divine institution; d'anathematizer le respect même qu'on a pour Jesus Christ; d'ériger en heresie nôtre conformité à la pratique du fils de Dieu! c'est encherir par dessus tout ce qu'on connoit d'impiété, au jugement même du Pape Gelase, qui vivant sur la fin du cinquiéme siecle prononce que le Sacrement de l'Eucharistie ne se peut diviser sans un grand sacrilege & qui veut qu'on chasse comme des superstitieux ou des profanes ceux qui s'abstienent du sacré calice, dist. 2. de consec. Can. Qu'eût il dit, s'il eût vû ce grand sacrilege changé en loi dans l'E-

l'Egliſe ; preſcrit aux Chrétiens par les Papes ſes ſucceſſeurs ; &, pour comble d'horreur, preſcrit ſous peine de la damnation éternelle ?

Après de tels exemples on croid avoir droit de dire que le Pontife Romain s'eſt mis en poſſeſſion de changer, comme il lui plaît, la loi de Dieu, tant celle du Vieux que celle du Nouveau Teſtament, & de perſecuter violemment tous ceux qui s'oppoſent à ſon impieté. Cruël Abaddon, Apollyon ſanguinaire il n'a épargné que ceux qui ont conſenti au double ſacrilege, qui lui fait juſtement porter ces deux noms.

Il eſt au reſte fort inutile d'inſiſter ou de diſputer beaucoup ſur le droit qu'il s'attribuë de changer la loi, puiſqu'on nous avouë à peu près le fait. On prétend que le Pape peut faire, non ſeulement de nouvelles loix dans l'Egliſe : mais encore de nouveaux articles de foi ; on lui attribuë de faire par ſon témoignage toute l'authorité de l'Ecriture Sainte, deſorte qu'il n'y a ni livre ni chapitre dans la Bible, qui ſoit Canonique qu'autant que le

Pontife Romain l'a decidé. C'eſt là une des principales deciſions de Gregoire 7. & qu'on a bien voulu reduire en pratique, en changeant des livres notoirement humains & Apocryphes en des livres canoniques & divins. Enfin les Decretales lui attribuent formellement & expreſſement le droit de *diſpenſer de la loi du Vieux & du Nouveau Teſtament; de pouvoir faire que la juſtice ſoit injuſtice & que le péché ne ſoit pas péché.*

Il ne ſerviroit de rien de dire qu'il n'y a que quelques partizans du Pape, qui lui attribuent une ſi grande authorité, puiſqu'il n'eſt ici queſtion que du pouvoir qu'il s'attribuë lui même. *Il croira pouvoir changer la loi.*

Nous ne ferons point ici la revuë des puiſſances, qui ont été incorporées dans l'Empire Romain, pour montrer que ceci ne leur convient en aucune ſorte. Tout le Monde en convient & la choſe parle d'elle même; D'où il reſulte par une conſequence des plus évidentes que ce caractere convient au Pape & qu'il ne peut convenir à aucun autre qu'à lui.

10 *Caractere de la petite Corne.*

Et les ſaints du Souverain ſeront livrés en ſa main. On ne veut pas nous dire par là, que les perſonnes qui vivent ſaintement, dès là quelles vivent ſaintement, ſoient livrées à une puiſſance qui les perſecute à cauſe de leur ſainteté perſonnelle, ou que cette puiſſance revétuë du privilege de connoitre les cœurs doive ſeparer ceux qui ſont veritablement gens de bien de ceux qui ne le ſont pas, pour prendre les vrays fideles pour l'objet de ſa perſecution. Non. Cela eſt impraticable & ſans exemple. Il s'agit donc ici uniquement de la ſainteté de la cauſe, & les Saints du Souverain ſont manifeſtement les defenſeurs de l'ancienne & de la nouvelle loi ou du Vieux & du Nouveau Teſtament contre l'attentât de la petite Corne qui pretend changer l'un & l'autre.

C'eſt une neceſſité de l'entendre de cette maniére. Les Saints du Souverain ne ſont ni les Gentils qui ne connoiſſent point Dieu; ni les Mahométans

tans qui n'ont jamais été livrés en la main d'une puiſſance incorporée dans la République Romaine; ni les Juifs qui ont été ruinés, non par la petite corne qui ne s'étoit pas encore élevée de l'Empire Romain au temps de leur diſperſion: mais par l'Empire Romain lui même. C'eſt donc une abſoluë neceſſité *que ces Saints du Souverain* ſoient des Chrétiens. Allons plus avant. Ces Chrétiens ne ſont pas les Arriens, puiſqu'au temps que les dix Roys fûrent incorporés dans l'Empire Romain, bien loin que les Arriens fûſſent livrés en la main de ceux qu'on nomme Ortodoxes, les Ortodoxes fûrent preſque par tout livrés en la main de Arriens, en Afrique, en Eſpagne, dans les Gaules, dans l'Italie, où ils fûrent aſſujetis aux Vendales, aux Gots, aux Herules &c. qui profeſſoient l'Arrianiſme juſqu'à ce que par la converſion de ces peuples, qui ſe fit ſans violence, il ne ſe parla plus d'Arriens dans le Monde. Dailleurs chacun ſait que le parti des Arriens a été principalement abatu par les Empereurs, dont les principaux

ſont

ſont Theodoſe & Juſtinien, qui les ruinerent l'un dans l'Europe & l'autre dans l'Afrique; d'où il reſulte ou que les Arriens ne ſont point ces Saints qui ſont livrés en la main de la petite Corne, ou que la petite Corne eſt l'Empereur. Mais quelle extravagance n'y auroit il pas à dire que l'Empereur s'eſt formé des debris de l'Empire, qu'il s'éleve après ſes vaſſaux, qu'il croit & monte entre les dix Rois, comme on le dit de la petite Corne? Eſt ce que ſon apparence eſt plus grande dans la ſuite, parce que ſon Empire eſt pillé & demembré par des Etrangers? Tout cela eſt de la derniére impertinence.

Que reſte-t-il après cela, ſinon que ces Saints du Souverain ſoient ou ceux qu'on nomme Catholiques parce qu'ils profeſſent la Religion du Pape qui par la pluralité des voix eſt eſtimé le chef des Chrétiens, ou ceux qu'on nomme heretiques parce qu'ils ne veulent pas le reconnoitre en cette qualité? Il faut opter; car il ne reſte plus que ces deux ordres de Chrétiens & il n'y a aucun milieu entre être ou n'être pas de la com-

communion du Pape. Si ces Saints sont ceux qui professent la Religion du Pape, dites nous quelle est cette puissance incorporée dans l'Empire Romain, à laquelle le Pape & ses Saints sont livrés depuis que les dix Rois ont été associés à l'Empire jusqu'à *la venuë de l'Ancien de jours*. Car cela est assurément très curieux à savoir. Marqués nous cette puissance ennemie du Pape & de ses Saints, qui dispose à son gré de la couronne des Roys & de celle des Empereurs; qui avec cela se donne la liberté de changer la loi de Dieu, & qui se maintient en prononçant des blasphêmes contre le Souverain &c. Faites nous voir cette constante misere, cette longue oppression du Pape & de ses Saints, livrés a la violence de leurs persecuteurs jusqu'à ce que *par la venüe de l'Ancien des jours* les Empires qui l'oppriment fassent place à l'Empire des Saints. Et que gagnera le Pape à cette révolution? N'est il pas des apresent le Pontife reveré des Chrétiens, le Vicaire de Jesus Christ, le Chef de l'Eglise Universelle? Pourquoi attendre que le temps des Saints soit venu pour obtenir l'Empire, s'il y a plus de dou-

douze ſiecles que le temps de la gloire eſt venu pour l'Evêque de Rome? Il eſt dit *que le jugement ſera donné aux Saints & qu'alors on detruira la petite Corne* qui les avoit perſecutés. Mais où ſont ces perſecutions dont le Pape & les Saints du Pape doivent alors avoir leur revenche? Ces perſecuteurs du Pape & de ſes Saints ne peuvent être que ceux qu'on nomme à Rome des heretiques. Mais ces heretiques n'ont ils pas été livrés de ſiecle en ſiecle entre les mains du Pape? Quoi! n'eſt il pas content de tant de maſſacres qui ont fait couler leur ſang dans toutes les parties du Monde Chrétien? Attend il *de l'Ancien des jours* de nouvelles Croiſades ou de nouvelles inquiſitions contre ces malheureux? Que dis je malheureux! Avons nous oublié que c'eſt ici une révolution où les perſecutés regnent & où ceux qui regnoient ſont affligés à leur tour? Ceux qui étoient bien haut ſe trouvent bien bas; & ceux qui étoient bien bas ſe trouvent bien haut. D'où il reſulte ou que juſqu'ici le Pape a été dans l'oppreſſion, & ces pretendus héretiques dans la glorie

ou

ou que cette Révolution doit abaiſſer le Pape & relever ces Heretiques, qui eſt ce qu'on ne veut pas qui puiſſe arriver. Vous la voyés pourtant cette verité qui vous eſt ſi odieuſe, ou vous fermés volontairement les yeux, pour ne pas l'apercevoir.

11 *Caractere de la petite Corne.*

Elle minéra les Saints du Souverain, & leur fera la guerre. On n'eſt pas embarraſſé à trouver dans la République Romaine une puiſſance qui ſoit en poſſeſſion de miner ſecretement ou de détruire par la force ouverte ceux qui ſont dans quelque oppoſition d'interêt avec elle. Ce caractere convient au Pape dans ſa perfection. Car, ſans parler des Empereurs ſes Maitres dont il a trouvé le moyen de faire ſes prémiers ſujets après de longues guerres qui ont couvert la terre de ſang au ſujet des inveſtitures, chacun ſait le traitément qu'il a fait de ſiecle en ſiecle à ceux qui ſe ſont oppoſés à ſes attentats contre la loi du Seigneur. Il n'y a qu'à rapeller ici ce qu'on a dit ailleurs des épreuves de nos illuſtres

tres martyrs & Confeſſeurs.

On l'a déja dit dans la prémiere partie de cet ouvrage, lorſque Rome étoit le centre de ceux qui adheroient au Pape avec l'applaudiſſement de la multitude & les recompenſes du Monde, les valées de Piémont étoient l'azile de ceux qui demeuroient fideles à Jeſus Chriſt, contens de porter ſa Croix. Ce ſont *ceux qui ſuivent l'Agneau par tout où il va* & qui n'épargnent pas leur vie pour retablir la pureté de l'Evangile. Mais, comme ces nouveaux Apôtres trouvoient la puiſſance de leur ennemi établie en tous lieux, ils avoient le déplaiſir de voir diſſiper leurs nouvelles Egliſes auſſi-tôt qu'elles étoient dreſſées. Qu'eſt ce que leur hiſtoire qu'une preuve ſuivie de cette verité? Ils firent dabord un grand nombre de proſelites en Eſpagne: mais tôt aprés ils en fûrent bannis. La Provence & le Languedoc furent remplis de leurs diſciples: mais on ſait la ſanglante boucherie que les Papes firent de ces pauvres fideles. Valdo, après avoir vendu tous ſes biens ou pour être plus libre à ſuivre ſa vocation ou pour ſubve-

nir

nir aux neceſſités des Saints, Valdo établit à Lion une de ces Egliſes, qu'il vit diſperſer bien-tôt après. Ces pauvres fidelles ſe repandirent dans la Picardie & dans le Païsbas, ce qui leur fit donner le nom de Picards & de Valons: mais l'ennemi ne manqua pas de les y opprimer. Ils firent enſuite beaucoup de bruit en Angleterre ſous le nom de Viclefites: mais le Pape employa la puiſſance ſeculiere & Eccleſiaſtique pour les diſſiper par la rigueur des tourmens. Ils paſſerent en Bohême, ou connus ſous le nom de Huſſites, de Taborites, de Hyeronimites ils ſoutinrent l'éffort des armées du parti Romain: mais ils ſuccomberent enfin, moins pourtant par la force, que par l'artifice & par la mauvaiſe foi de leurs ennemis. Il n'y a pas juſqu'au fond de la Calabre où ils n'établiſſent des Egliſes Apoſtoliques: mais le Pape les en chaſſa par le fer & par le feu. La Réformation ouvrit enſuite les yeux à une partie du Monde Chértien: mais les Réformés n'ont pas laiſſé de lutter avec le même ennemi & avec le même deſavantage, ruinés en

Al-

Allemagne par Charlequint, égorgés dans le Païs bas par le Duc d'Albe, brulés en Angleterre ſous le regne de Marie & en France ſous François premier. Nous les avons vûs dans les derniers temps maſſacrés dans l'Irlande, diſperſés dans la Bohême & la Hongrie, preſque entiérement abatus en Allemagne, & enfin dragonés en France.

Mais, dira-t-on, ne peut on pas prendre pour les Saints du Souverain ces Empereurs qui ont tant ſouffert par la perſecution des Papes? On repond ſans balancer que nous ne trouvons pas dans la conduite de ces Empereurs le caractere des Saints du Souverain, puiſque zelateurs d'eux-mêmes ils ſoutiennent leur propre querelle plûtôt que celle de Dieu.

Ce qui le montre, c'eſt qu'ils ont quelquefois attaqué l'authorité du Pape: mais jamais l'idolatrie & la ſuperſtition qui ne regnoit déja que trop de leur temps dans le Monde Chrétien. D'ailleurs ils ont bien fait dépoſer quelque Pape, pour en mettre un autre en ſa place, qui fût plus favorable à leurs

deſſeins : mais ils n'ont pas eu le courage d'attaquer la Papauté, ou de delivrer les Chrétiens d'un joug également impie & tyrannique. On les void au contraire, après avoir reſiſté d'abord à l'ennemi de Dieu, lui faire d'indignes reparations, proſternés à ſes pieds ; de ſorte que ce qu'ils font en un temps ils le détruiſent en un autre. Ils ne parlent de Réformation, que lorſqu'ils ſouffrent en leur particulier ; &, celui qu'ils traitoient d'Antechriſt & que leurs Ecrivains repreſentoient ſous cette idée, recommence d'être le Vicaire de Jeſus Chriſt dès qu'il ceſſe de les perſecuter. Il y a plus, c'eſt que lorſque cette Réformation qu'on ſembloit tant deſirer eſt venuë deſiller les yeux des Peuples, ces Princes l'ont rejettée, & ont pris le parti de leur Tyran contre Dieu, en opprimant ſa ſainte verité. C'eſt là l'indigne accord qui termine tant de grands demelés. Le Pape a laiſſé les Princes en paix pour tourner ſa fureur contre les fideles ſerviteurs de Jeſus Chriſt ; & les Princes, pour plaire au Pape, ont pris ces pauvres fideles pour

pour l'objet de leur perſecution.

Les Saints du Souverain ſe reconnoiſſent à quatre caracteres oppoſés à ceux là. Le premier eſt, que dans le different qu'ils ont avec le Siege de Rome ils n'ont d'autre interêt que celuy de la gloire de Dieu & de leur propre ſalut. Ils ne combatent ni pour la préeminence ni pour les inveſtitures; & il y a longtemps que le Monde ſeroit en repos, s'il n'étoit troublé que par leur ambition. Le ſecond, qu'ils n'attaquent pas une ſeule erreur: mais toutes les erreurs de l'Egliſe Romaine, le culte des images, le Purgatoire, l'invocation des Saints, le retranchement du Calice, l'adoration du Sacrement & en general tout ce que les hommes ont ajouté de leur crû à la divine Révelation. Le troiſiéme eſt, qu'ils n'ont jamais fait ni paix ni treve avec l'Antechriſt Romain, jamais demandé d'être reconciliés avec le Siege de celui qu'ils regardent comme l'ennemi de Dieu, l'uſurpateur de ſa gloire. Le quatriéme, qu'ils ont pendant pluſieurs ſiecles porté la Croix du fils de Dieu & la portent en-

core puiſqu'il n'y a rien qu'ils n'ayent ſouffert & qu'ils ne ſouffrent pour la gloire de ſon ſaint Nom.

Que ſi l'on veut bien comparer après cela le triſte fruit de ces guerres que les Empereurs pour leurs interêts temporels ont ſoutenu contre les Papes avec les épreuves ſi ſalutaires au genre humain que nos Confeſſeurs dans tous les ſiecles ont ſouffert pour la gloire de Dieu; ſi l'on conſidere que les efforts des premiers n'ont ſervi qu'à former les chaines qui les accablent, au lieu que l'invincible conſtance des autres nous a valu la Réformation, qui par la grace de Dieu à ébranlé l'Empire Papal & retabli le pur Evangile dans une partie conſiderable du Monde Chrétien, il ne reſtera plus de doute que ces prétendus heretiques ne ſoient les Saints qui ſouffrent pour la cauſe de Dieu, & que le pretendu Vicaire de Jeſus Chriſt ne ſoit la petite Corne qui fait la guerre à Dieu en la faiſant à ſes Saints.

Ca-

12 *Caractere de la petite Corne.*

J'avois regardé comment cette Corne faiſoit la guerre aux Saints, & les ſurmontoit, juſqu'à ce que l'Ancien des jours fût venu &c. & que le temps vint que les Saints obtinſent le Royaume. Cet empire que les Saints doivent obtenir eſt un empire univerſel & éternel, comme on l'a remarqué ci deſſus; & par conſequent cet empire n'eſt pas encore venu. Car où ſont aujourd'hui ces Saints ou, ſi vous voulés, ces defenſeurs de la loi de Dieu & du pur Evangile, où ſont ces Saints qui regnent par tout & qui doivent regner toûjours? La ſtatuë miſterieuſe n'eſt pas encore briſée, puiſque la pierre qui devoit la briſer *n'eſt pas devenuë une montagne qui rempliſſe toute la terre.* La choſe parle d'elle même. Que ſi cet Empire n'eſt pas encore venu à l'heure que nous écrivons ceci, il faut qu'actuellement la petite Corne exiſte; qu'actuellement elle entreprenne *de changer la loi*; & qu'actuellement elle mine *les Saints du Souverain & leur faſſe la*

guerre. Autrement comment pourroit on dire qu'elle ſurmonte les Saints juſqu'à ce que le temps des Saints ſoit venu pour obtenir cet Empire? Il y auroit une manifeſte contradiction. Voici donc deux principes, qui ſont déſormais inconteſtables, l'un que la petite Corne exiſte aujourd'hui; l'autre qu'elle eſt actuellement en guerre avec les Saints du Souverain.

Il n'en faut pas davantage pour démontrer avec une évidence invincible que c'eſt du Pape qu'il eſt ici parlé. Car où trouver une autre puiſſance, qui formée des debris de l'Empire Romain, ayant commencé avec les dix Rois dont on a parlé, & ſe faiſant connoître à ſes blaſphêmes contre Dieu, non ſeulement ſubſiſte encore: mais ſoit actuellement occupée à perſecuter les Saints du Souverain? Il faudroit avoir le ſens renverſé, pour ne pas voir que ce caractere convient au Pape, & qu'il ne ſauroit convenir à aucun autre qu'à lui.

Ca-

13 *Caractere de la petite Corne.*

Mais le jugement ſe tiendra & on ôtera ſa domination; & quelques verſets plus haut; *juſqu'à ce que l'Ancien des jours fût venu, & que le jugement fût donné aux Saints du Souverain.* Ceux qui ſont accoutumés au langage des Prophetes ne ſeront pas ſurpris de ce qu'un grand jugement eſt ici exprimé par la venuë de Dieu; & ils ne confondront pas ce jugement qui détruit la petite Corne avec le dernier jugement, s'ils conſiderent que par la deſtruction de cette petite Corne la grandeur & la puiſſance des Royaumes qui ſont ſous tous les Cieux vient au peuple des Saints, ce qui manifeſtement ne peut être dit que d'un regne glorieux & viſible de Jeſus Chriſt ſur la terre. C'eſt nôtre premiére remarque.

La ſeconde eſt que, comme de tous les grands demelés qui ont troublé l'Empire Romain depuis l'établiſſement des dix Rois juſqu'à nos jours, il n'y en a aucun qui n'ait pris fin, ſi vous excep-

tés celui qui a pour objet les matieres de la Réligion, il n'y en a aucun autre auſſi qui puiſſe être ſuivi d'un jugement tel que celui-ci, où les perſecutés ſe trouvent élevés au deſſus de leurs perſecuteurs & les jugent à leur tour.

Les Herules, les Gots & les Lombards, qui ont regné en Italie, ne ſortiront pas de leur tombeau pour ſe vanger du Pape, qui les a extirpés. Les Empereurs Grecs ne reſcuſciteront pas avec leur puiſſance pour punir le Siege Romain de leur avoir fait perdre l'Exarcat. La maiſon de Charlemagne, éteinte depuis long-temps, ne demandera pas raiſon à l'Evêque de Rome de ſes divers attentats. Les Empereurs d'Italie ne reparoitront pas ſur la ſcene pour punir les brigandages du Siege Romain dont ils fûrent eux mêmes fauteurs & complices. Les Sarrazins & les Croiſés ont pris fin. La querelle des inveſtitures eſt dans l'oubli; & le Pontife, fier de la victoire qu'il a remportée ſur tant d'ennemis differens, n'a plus à combatre que ceux à qui il lui a plû de donner

ner l'odieux nom d'heretiques.

Mais qu'importe qu'ils ſoient des heretiques pour lui, lorſque nôtre Oracle les nomme *les Saints du Souverain?* Que peut le nuage des paſſions contre la lumiere de la verité, qui brille avec tant d'éclat & qui ſe préſente de tant de côtés? Car ſans le Pontife Romain où trouver dans la République Romaine une puiſſance qui mine & ſurmonte les Saints juſqu'à nos jours? Et ſans nos pretendus heretiques, comment trouver dans ce même Empire ces Saints qui ſoutiennent un ſi long combat en defendant la loi du Seigneur contre celuy qui a entrepris de la changer?

14 *Caractere de la petite Corne.*

On ôtera ſa domination &c. afin que le regne & la domination & la grandeur des Royaumes, qui ſont ſous tous les Cieux ſoit donnés au peuple des Saints du Souverain. Il paroit par ces paroles que le regne de Dieu eſt incompatible avec le regne de la petite Corne, puiſqu'il faut que celui-ci ſoit détruit pour faire place à ce-

lui là. Or de toutes les dominations qui ſe ſont formées de la République Romaine, il n'y a que celle du Pape à qui ce caractere puiſſe convenir. Aucun des autres Empires n'eſt incompatible avec le regne de Dieu. Le regne de grace n'a pas changé la conſtitution des Etats & des Empires du Monde, puiſque l'Evangile a laiſſé toutes les puiſſances dans l'état où elles étoient. Le regne de gloire, lorſque Jeſus Chriſt l'établit ſur la terre n'y change rien auſſi, comme on l'a vû par l'exemple de Conſtantin, dont l'Empire en eſt un magnifique prélude. Cela fait que les Rois nous ſont repreſentés dans l'Apocalypſe apportant leur gloire dans la Sainte Cité, & que Jeſus Chriſt y paroit avec *pluſieurs diadêmes*, ſe diſant *le Roi des Roys* par égard aux Princes Chretiens & fideles qui lui font hommage, après avoir ceſſé de le faire à l'uſurpateur de ſa gloire. Il y a plus. C'eſt que ces Souverains ont l'honneur, comme on la demontré, d'être les Anciens qui portent des couronnes d'or & qui environnent le trône de Dieu, comme ſes viceregens ou

ſes

ſes premiers miniſtres. Ajoutés à cela que les mêmes Rois *qui avoient donné leur puiſſance à la grande proſtitu-ce, la rendent nue & deſolée*, lorſque le temps eſt venu pour la détruire & pour faire l'œuvre du Seigneur. Tous les autres Princes donc peuvent & doivent faire regner Dieu. C'eſt là leur devoir & leur vocation: mais c'eſt une contradiction qu'une puiſſance uſurpée ſur Dieu même, comme celle du Pontife, compatiſſe avec le regne de Dieu. Le Souverain des Souverains à établi les Princes: mais le Pontife les debauche de ſon ſervice; & dès là qu'ils font obedience au Pape, ils ſont dans une rebellion actuelle contre Dieu. On n'en peut douter, puiſqu'ils ſe ſoumetent à l'uſurpateur de ſes droits & de ſa gloire, à celui qui s'attribuë fauſſement les trois prerogatives, dont on a tant parlé, l'infaillibilité, la ſuperiorité ſur le Concile univerſel, & la juriſdiction ſur le temporel des Rois; ce qui au reſte eſt un fait connu de toute la terre, & qui ne peut être conteſté. Or dans tous les païs & dans

tous les ſiecles faire regner l'uſurpateur, c'eſt empêcher que le maître ne regne; & avoir un reſpect filial pour le Tyran, c'eſt ne vouloir pas avoir le Roi legitime pour ſon pere. Peut on convenir du principe & deſavouër la conſequence? On le peut, ſi l'on veut bien renoncer à la qualité de créature raiſonnable. Diſons donc que c'eſt encore ici un caractere qui convient au Pape & qui ne ſauroit convenir à un autre qu'à lui.

15 *Caractere de la petite Corne.*

Les Saints ſeront livrés en ſa main pendant un temps, deux temps & une moitié de temps. Trois temps & demi ſignifient trois ans & demi, car un temps eſt une année dans le langage des Prophétes. On n'en peut douter, puiſque Daniel dit à Nabukadnoſor, *on te paitra d'herbe comme les boeufs, tu ſeras arroſé de la roſée du Ciel, & ſept temps paſſeront ſur toy*, pour dire, qu'il ſera dans cet état pendant l'eſpace de ſept années. Mais il faut obſerver que ce ſont ici trois ans & demi prophetiques, qui reviennent aux quaran-

rante deux mois prophetiques pendant leſquels on nous dit au chapitre 13. de l'Apocalypſe v 5. qu'il fût donné pouvoir à le bête aux ſept têtes & dix cornes, de faire la guerre aux ſaints pendant quarante & deux mois, καὶ ἐδόθη αὐτῷ ἐξουσία πόλεμον ποιῆσαι μῆνας τεσσαράκοντα δύο c'eſt-à-dire trois ans & demi prophetiques, qui comprennent l'eſpace de douze cens ſoixante années. Nous avons déja vû que dans les calculs de l'Apocalypſe il s'agit de jours prophetiques & non de jours naturels; & il eſt facile de montrer que c'eſt auſſi le ſens de Daniel dans nôtre Oracle. Car, outre qu'il parle du même Antechriſt & de la même perſecution dont il eſt parlé au 13. de l'Apocalypſe, il eſt clair que les grandes choſes marquées dans cet endroit de ſa prophetie ne peuvent être compriſes dans l'eſpace de trois ans & demi naturels & ordinaires.

On a crû ſe tirer d'affaire en entendant par la petite Corne Antiochus, & par cette guerre faite aux Saints *pendant un temps, deux temps, & une moitié de temps* la perſecution qu'Antiochus exerça ſur les Juifs au temps des Macca-

bées. Mais ſur ce pied là il faudra dire d'Antiochus ce qu'on dit ici de la petite Corne, *qu'Antiochus eſt détruit afinque le regne, la domination & la grandeur des Royaumes qui ſont ſous tous les Cieux ſoit donnés au peuple des Saints*, c'eſt-à-dire aux Juifs qui vivoient au temps des Macabées. Il faudra dire de plus que le Royaume, que les Macabées établiſſent au temps d'Antiochus, eſt un Royaume éternel & univerſel, *qui ne ſera jamais diſſipé, & auquel toutes les puiſſances ſerviront & obeïront*; ce qui eſt la derniere des impertinences.

Grotius, qui a voulu ſauver le Pape à quelque prix que ce fût, a bien ſenti que, ſi la quatriéme bête eſt l'Empire Romain comme Bellarmin avec le commun des Docteurs de ſa communion l'avoüe trop bonnement, on ne pouvoit plus s'empêcher de trouver le Pape dans la petite Corne. Frappé de cette conſequence il a taché de redonner du credit à un ſyſtéme qui n'eſt qu'un tiſſu d'abſurdités manifeſtes, c'eſt que la quatriéme bête eſt le Royaume de Syrie joint à celui d'Egypte, & que

la petite Corne eſt Antiochus Epiphanes. Il ſuffit d'un peu d'attention pour voir l'impertinence de la ſuppoſition.

1. On veut que le Royaume de Syrie & celui d'Egypte ne faſſent ici qu'un ſeul Royaume: mais de quel droit le pretend on? Eſt ce parceque ces deux Royaumes ſe trouvent reunis dans la main d'Antiochus? mais on verra dans la ſuite que cela n'eſt pas. C'eſt, dira-t-on peut être, parce qu'encore qu'ils obéiſſent à deux differens Princes, ils convenoient tous deux en ce qu'ils appartenoient à l'Empire des Grecs. Fort bien: mais pourquoi donc les ſeparés vous du Royaume de l'Aſie aujourd'hui la Natolie, & de celui de Macedoine qui ſont deux autres branches de l'Empire des Grecs? Car on ſait que Seleucus, Ptolomée Lagus, Antigone & Caſſander, quatre Capitaines d'Alexandre, établirent des débris de la puiſſance de leur Maitre quatre Monarchies, l'une à l'Occident c'eſt celle de Macedoine, l'autre à l'Orient c'eſt celle de Syrie, l'autre au Midi, c'eſt celle d'Egypte, & l'autre au

Nord, c'eſt celle de l'Aſie. Si nous l'ignorions Daniel, qui void l'évenement pluſieurs ſiecles avant qu'il arrive, nous l'aprendroit en ces termes, *le belier que tu as vû ayant deux cornes, c'eſt la puiſſance des Roys des Medes & des Perſes* (l'Empire de Darius) *& ce bouc velu c'eſt le Roi de Javan* (l'Empire des Grecs) *& la grande Corne qui eſt entre ſes yeux c'eſt le premier Roi* (Alexandre le Grand); *& ce qu'elle s'eſt rompûe & que quatre ſont ſurvenuës en ſa place ce ſont quatre royaumes qui s'établiront d'une nation: mais non ſelon la force du premier.* Les Interprêtes conviennent qu'il s'agit là des quatre principaux ſucceſſeurs l'Alexandre. Ils conviennent encore ces Interprêtes & que le Leopard qui ſuccede à l'Ours dans nôtre Oracle eſt l'Empire des Grecs, & que les quatre têtes du Leopard ſont les quatre principaux ſucceſſeurs d'Alexandre, comme les quatre ailes du même Leopard ſont les forces avec leſquelles ces ſucceſſeurs d'Alexandre coururent ſe mettre en poſſeſſion des Etats qui leur étoient échus en partage; d'où il reſulte que le Roi de Sy-

Syrie & celui d'Egypte ſont, non la quatriéme bête : mais les deux têtes du Leopart qui eſt la troiſiéme.

II. Où eſt l'Empire Romain, plus conſiderable que les autres, qu'on ne le void pas dans cette liſte des grands Empires, s'il eſt vray que la quatriéme bête ſoit le Royaume d'Egypte joint à celui de Syrie?

3. Pourquoi veut on ignorer que dans le ſtile du St. Eſprit les quatre dominations, qui ſe formerent des conquêtes d'Alexandre, ne ſont point pluſieurs bêtes differentes : mais pluſieurs differentes cornes, ou pluſieurs têtes de la même bête? Cela ſuppoſé nous donne lieu de conclurre qu'Antiochus eſt une petite Corne qui croit, non ſur la tête de la quatriéme bête : mais ſur une des quatre têtes du Leopard, qui eſt juſtement le Roi de Syrie.

IV. Peut on dire, ſans la derniere impertinence, peut on dire de deux Royaumes, qui ſe faiſoient une guerre continuelle comme celui de Syrie & celui d'Egypte, que ces Royaumes ſont par leur union un corps redoutable qui

abat

abat toutes les autres puiſſances?

V. Supoſons que la puiſſance des Seleucides en Syrie & celle des Ptolomées en Egypte euſſent été aſſés d'accord pour ſe faire craindre par leur concert, encore m'avoüera-t-on que cette puiſſance combinée n'eſt pas plus redoutable que l'avoit été celle des Caldéens, celle des Perſes & celle d'Alexandre même. Pourquoi donc nous ſeroit elle repreſentée par une bête plus terrible que toutes les autres?

VI. On ne peut dire, que la puiſſance de ces deux ſucceſſeurs d'Alexandre, dans quelque intelligence qu'on les ſuppoſe, ait *foulé*, *devoré & briſé toute la terre.* L'hyperbole ſeroit des plus foles, & les plus grands flateurs des Ptolomées & des Seleucides n'auroient oſé l'employer.

VII. Mais quand cela ſeroit auſſi vray qu'il eſt ridicule, il faudroit pour le moins excepter l'Empire des Grecs qu'ils n'ont ni briſé ni foulé, puisqu'ils ſont eux mêmes partie de cet Empire. Cependant il eſt dit que *la quatriéme bête fouloit le demeurant*, ou ce qui

qui étoit reſté des trois premiéres bêtes, qui ſont la Monarchie des Caldéens, celle des Perſes & celle des Grecs. Accordés ces belles idées, ſi vous le pouvés.

VIII. Les Rois de Syrie & d'Egypte avoient ils des armées plus nombreuſes & plus conſiderables que les autres Conquerans, pour nous être repreſentés par une bête qui a des *dents de fer & des ongles d'airain*?

IX. La quatriéme bête ne doit perir que pour faire place à ce fils de l'homme, qui vient ſur les nuées du Ciel, qui reçoit de Dieu la domination ſur tous les peuples, & qui établit ſur la terre cet Empire éternel & univerſel qui eſt nomme tantôt le Royaume des Cieux & tantôt le Royaume des Saints. Cela eſt trop expreſſément marqué dans l'Oracle pour pouvoir être contredit. Si donc vous voulés que le Royaume des Seleucides joint à celui des Ptolomées ſoit la quatriéme bête, il faut de neceſſité que les Romains, à qui ces ſucceſſeurs d'Alexandre ont cedé la domination, ſoient ceux qui obtiennent ce Royaume éternel

nel & univerſel qui appartient *aux Saints du Souverain.* Voila donc l'Empire de la vieille Rome, qui eſt ce Royaume *des Saints qui ne doit jamais être diſſipé*, & qui ſubſiſte éternellement *après avoir conſumé les quatre autres.* Il faut même que l'Empire Romain ſoit ce Fils de l'homme, qui reçoit la domination de l'Ancien des jours. Grotius n'a pas eu horreur de cette conſequence, qui eſt cependant un prodige d'impertinence & d'impieté: mais, pour en adoucir le ſcandale, il s'eſt aviſé de nous dire que l'Empire Romain eſt tout cela entant que type du Meſſie; ce qui eſt auſſi raiſonnable que, ſi quelqu'un s'aviſoit de dire que l'Empire Romain eſt le Redempteur du Monde, le Roi de gloire, le Juge de l'univers entant que type de Jeſus-Chriſt.

X. La quatriéme bête doit être livrée au feu pour être conſumée. On n'examine pas ici, quel eſt ce feu. Ce peut être un air enflammé par quelque affreuſe contagion, ou bien un feu de diviſion & de diſcorde. Mais on n'a

n'a que faire d'entrer dans cet examen. Il ſuffit que le caractere ne convient à l'Empire des Ptolomées & des Seleucides ni dans le ſens litteral ni dans le ſens figuré. En effet cette domination finit en Cleopatre le dernier rejeton des ſucceſſeurs d'Alexandre. Or Cleopatre perdit la couronne par les voyes ordinaires, parcequ'elle fût vaincüe par les Romains, comme les Caldéens l'avoient été par les Perſes & les Perſes par les Grecs, où ſeroit donc la juſteſſe de l'emblême ?

II. Lorſque la quatriéme bête perira, les autres bêtes, *à qui longue vie avoit été donnée juſqu'à temps ſur temps*, ou ce qui reſtera des autres bêtes doit auſſi perdre la domination. Cela veut dire, que juſqu'alors les Empires repreſentés par les trois prémieres bêtes n'auront pas été entierement & pour toûjours abolis, ils ſe ſeront retablis, ils ſeront reſçuſcités de temps en temps : mais au temps de la ruine du quatriéme Empire, ce qui étoit reſté de ces premiers Empires doit être entierement, abſolument & pour jamais aboli. La rai-

raiſon en eſt, qu'il faut que tout cede à ce peuple de Saints qui doit toûjours regner ſous tous les Cieux. Sur ce pied là il y auroit peu de raiſon à s'imaginer que le Royaume des Lagides avec lui des Seleucides ſoit ce quatriéme Empire. Car ne ſait on pas bien que les reſtes des trois premiers Empires ſe ſont conſervés longtemps après la ruine de Cleopatre la derniere de ces Princes? Il y eût depuis un Empire des Partes très floriſſant qui fit reparoitre la Monarchie des Perſes. Les Sarrazins firent longtemps après revenir le Royaume de Babilone. L'Empire des Grecs ſe retrouva dans celui de Conſtantinople, tout cela après la ruine entiere des ſucceſſeurs d'Alexandre. Il faut donc convenir, malgré qu'on en ait, que la quatriéme bête ſignifie autre choſe que le Royaume de ces deux ſucceſſeurs d'Alexandre.

XIII. On en doutera encore moins, ſi l'on conſidere que la fin du quatriéme Empire nous eſt marquée comme un jugement ſolemnel que Dieu exerce dans le Monde, & comme la plus gran-

grande révolution qui fût jamais. Le Juge paroit ſur un char de feu, il s'aſſied avec majeſté, les trônes des quatre Monarchies ſont roulés; & Dieu donne la puiſſance à ſes Saints, afin qu'ils regnent juſqu'au ſiécle des ſiécles. En verité tout cela ne ſignifieroit il que la fin du regne des ſucceſſeurs d'Alexandre, dont la cataſtrophe n'a rien de plus étonnant que celle de Carthage, & de tant d'autres Etats que la guerre ou d'autres accidens ont renverſés.

XIV. Mais comment Antiochus ſeroit il cette petite corne qui paroit entre les dix autres, lorſque ces dix cornes, ſelon qu'on le dit expreſſement à Daniel, ſont dix Rois qui s'élevent du même Royaume ou qui ſe forment du même Empire, non ſucceſſivement: mais tout à la fois, ce qui paroit manifeſtement de ce que trois d'entr'eux ſont détruits & l'éclat de tous effacé par l'onziéme Roi qui croit & monte entre les autres?

XV. Quand vous aurés trouvé les dix cornes, ce n'eſt rien ſi vous n'en trouvés trois arrachées par la petite? Et où ſont ces trois Rois détruits par Antiochus

deſtruction periodique, telle que celle qui eſt ici marquée. Que ſi vous conſiderés ſa perſonne, on vous dira qu'Antiochus mourut dans ſon lit & que d'ailleurs l'Oracle parle, non de la perſonne: mais de la domination; & ſi vous avés égard à ſa puiſſance, chacun ſait qu'il fût ſi peu détruit à cet égard qu'il laiſſa un grand & puiſſant Royaume à ſon Succeſſeur.

XVII. En quel ſens raiſonnable pourroit on dire d'Antiochus, qu'il *devoit faire la guerre aux Saints & les ſurmonter juſqu'à ce que l'Ancien des jours fût venu, juſqu'à ce que le jugement fût donné aux Saints du Souverain, & que le temps vint pour les Saints d'obtenir le Royaume?* La venuë de l'Ancien des jours, établiſſant ſon Empire ſur la terre, a-t-elle quelque choſe de commun avec la fin d'Antiochus? ou les Saints d'entre le peuple Juif détruiſent ils Antiochus, parce-qu'ils ſe defendent avec quelque ſuccés contre ſes Lieutenans?

XVIII. Il faut dire de la petite Corne ce qui a déja été dit de la quatriéme bête, c'eſt qu'elle n'eſt détruite que pour

pour faire place à l'Empire des Saints; le texte y eſt exprès, *on la détruira juſqu'à en voir la fin, afinque le regne, la domination, la grandeur des Royaumes qui ſont ſous tous les Cieux ſoit donnés au peuple des Saints.* Or cet Empire des Saints eſt un Empire éternel & un Empire univerſel, un Empire éternel puiſque *les Saints obtiendront le Royaume juſqu'au ſiécle & au ſiécle des ſiécles*; un Empire univerſel, puiſque *le regne, la domination & la grandeur des Royaumes qui ſont ſous tous les Cieux doivent être donnés au peuple des Saints du Souverain, & que toutes les puiſſances lui ſerviront & lui obeiront.* Mais Antiochus, en ceſſant de vivre & de regner, à-t-il fait place à des Saints qui depuis ſa mort ayent regné toujours & par tout? Et où eſt cet Empire éternel & univerſel qui s'eſt établi par la deſtruction de ſon Empire? N'y a-t-il donc qu'à renoncer au ſens commun pour bien expliquer les Oracles de l'Ecriture?

XVI. C'eſt un principe reconnu de tout le monde que les quatre bêtes de nôtre Oracle repondent aux quatre metaux

taux qui compoſent la ſtatuë de Nabukadnoſor; d'où il reſulte que, ſi le Royaume de Syrie joint à celui d'Egypte eſt repreſenté par la quatriéme bête, il l'eſt auſſi par le fer de la ſtatuë myſterieuſe qui eſt le quatriéme mêtal, & c'eſt ainſi auſſi que le veulent les partizans du ſentiment que nous combatons. Ainſi la pierre, qui frape la ſtatuë dans ſes pieds de fer & de terre, ne peut être que l'Empire Romain, puiſqu'il n'y a que l'Empire Romain à qui l'on puiſſe attribuer d'avoir briſé les Royaumes d'Egypte & de Syrie. De là il reſulte encore une fois que l'Empire Romain eſt ce Royaume des Cieux qui doit ſucceder aux quatre grandes Monarchies. Cela eſt inconteſtable, puiſque l'Ange explique en ces termes le myſtere de cette pierre qui, après avoir frapé la ſtatuë, devient une montagne qui remplit toute la terre, *& au temps de ces Roys le Dieu des Cieux ſuſcitera un Royaume qui ne ſera point laiſſé à un autre peuple : mais il briſera & conſumera tous ces Royaumes là, & ſera établi éternellement.* Il n'y a que les Romains qui ayent briſé & conſumé

les deux ſucceſſeurs d'Alexandre qu'on veut qui ſoient repreſentés par la quatriéme bête & par le quatriéme métal. Par conſequent les Romains ſont la pierre qui, après avoir briſé la ſtatuë, remplit toute la terre; leur Empire eſt donc le Royaume des Cieux, & les brigandages de la vieille Rome ſe nomment l'Empire des Saints dans le langage du St. Eſprit. A t-on jamais rien conçu de plus impie & tout enſemble de plus extravagant?

XX. Il eſt plus clair que le jour que c'eſt, non la gloire des anciens Ceſars & du peuple Romain: mais la gloire du Meſſie & du peuple du Meſſie, qui eſt décrite lorſqu'il eſt dit, *voici comme le fils de l'homme qui venoit avec les nuées des Cieux &c.* Or la fin d'Antiochus n'eſt pas l'époque de la gloire du Meſſie ni de celle de ſon peuple, de quelque maniere qu'on le prenne, puiſque le Meſſie n'eſt venu au Monde que longtemps après la mort d'Antiochus. Il faut donc, malgré qu'on en ait, en revenir à nôtre hypotheſe, laquelle au reſte n'eſt pas conteſtée par les Ca-

Catholiques Romains, ſavoir que la quatriéme bête repreſente l'Empire Romain, non le Regne des ſucceſſeurs d'Alexandre.

On a beaucoup inſiſté ſur l'explication du 7. chap. de Daniel : mais de cela on a pluſieurs bonnes raiſons à donner.

La preiniére eſt, que ce que nous venons de dire illuſtre divinement nôtre ſujet, parce qu'il repand un admirable jour ſur tout ce qu'on a dit de ces grandes révolutions de l'Empire Romain qu'on marque dans l'Apocalypſe comme autant de jugemens annoncés par le ſon des trompettes.

La ſeconde eſt, qu'il ſeroit inutile de citer un Oracle deciſif, comme celui qui eſt contenu au 7. ch. de Daniel, qu'il ſeroit inutile de citer un Oracle ſi important, ſi l'on n'en expliquoit clairement le ſens, & ſi l'on ne mettoit ce ſens au deſſus de toute contradiction

La troiſiéme, que cela nous defend du reproche qu'on pourroit nous faire ou du ſoupçon qu'on pourroit avoir que nous ſuivons plutôt nôtre paſſion que la verité, lorſque nous donnons ici au

Pape avec le nom *d'Antechriſt* ceux *d'Abaddon*, *d'Apollyon*, & *d'Ange de l'Abyme*. On ne peut mieux répondre à cela qu'en faiſant voir que ce n'eſt pas nous, mais les Oracles de Dieu qui marquent le Pontife Romain par des noms & des caracteres ſi odieux. Je dis les oracles de Dieu, car quand nous ne ſaurions point déja par la revelation de St. Jean, que l'Evêque de Rome eſt l'Antechriſt, en pourrions nous douter après ce que nous venons de voir dans celle de Daniel? Comment ferions nous pour nous empécher de trouver le Pape dans la petite Corne & dans la petite Corne l'Antechriſt auſſi bien que Abaddon & Apollyon? Qu'eſt ce que l'Antechriſt qu'un homme, qui fait la guerre à Dieu ſous pretexte de Religion, en la faiſant à ſes Saints? Qu'eſt ce qu'Abaddon & Apollyon que celui qui perſecute & détruit les defenſeurs de la loy de Dieu laquelle eſt contenuë dans le Vieux & dans le Nouveau Teſtament, l'un écrit en Hebreu & l'autre en Grec? Et qu'y a-t-il de plus raiſonnable que de marquer cet ennemi de Dieu

Dieu par deux noms qui expriment ſon double attentât ? ſur tout lorſque c'eſt l'uſage des Hebreux d'impoſer aux choſes ou aux perſonnes des noms qui enferment une alluſion à quelque événement qu'on veut ou qu'on doit avoir ſans ceſſe preſent à ſa memoire. C'eſt de quoi les exemples ſont frequens dans l'Ecriture, comme *Gen.* 35. 18. *Oſ.* 1. 9. *Ezech.* 23. 4. *Iſa.* 8. 3.

Mais, direz-vous, à quel propos donner au Pape le nom d'Abaddon & d'Apollyon dans un oracle qui parle de la guerre qu'il devoit faire aux Infideles ? On repond que c'eſt pour nous apprendre une verité importante & que la juſtice Divine a marquée en gros caracteres dans la pluſpart des événemens, c'eſt que Dieu fait punir les hommes par l'endroit même par lequel ils l'ont offenſé. C'eſt le crime du Pontife Romain de détruire le peuple de Dieu, & Dieu permet qu'une aveugle fureur lui faſſe par ſa Croiſade exterminer ſon propre peuple. C'eſt le crime des Chrétiens, de s'attacher trop à un perſecuteur de la verité, à un deſtructeur de ceux qui profeſſent

la veritable Religion ; & Dieu, pour punir ces, Chrétiens leur fait trouver leur ennemi, leur fleau, leur cruel deſtructeur dans celui, dont ils ont fait leur idole. Voila ce que l'experience des ſiécles paſſés nous a apris & ſi quelqu'un en doute, il n'y a qu'à le renvoyer à celle de nos jours.

Combien de peuples ſe trouvent aujourd'huy ruinés par leur grande Catholicité ! Que de beaux païs, de fertiles climats, changés en triſtes ſolitudes, en affreux deſerts par l'influence de celui qu'on nomme le Pere commun des Chrétiens, & qui eſt en effet leur deſtructeur! L'Eſpagne, graces à ſon Inquiſition, eſt à peine l'ombre de ce qu'elle étoit anciennement, ſans compter les peuples de l'Amerique maſſacrés par millions *au nom de Dieu, du Pape & du Roi de Caſtille.* La France, la Pologne, la Hongrie, le Pais bas ne peuvent plus ſe vanter que de leur proſperité paſſée, depuis qu'ils ont bien voulu ſe dépeupler, ſe ruiner, ſe déſoler par complaiſance pour leur Tyran ? & que dirons nous de l'Italie, le Siege du deſtructeur & le centre de ſa puiſſance ? chacun ſait que ce païs,

un

un des plus fertiles & des plus beaux qui ſoient ſous le ſoleil, a lieu de porter envie, ſinon aux climats glacés du Nord, du moins aux marais de la Hollande & au terroir le plus ſec & les plus aride de la Suiſſe en ce qui regarge le nombre des habitans. On en a l'obligation au regne d'Abaddon ou d'Apollyon, que mille experiences nous montrent, non ſeulement incompatible avec le commerce & la proſperité des Etats : mais encore tout propre à les perdre & tout fait pour leur deſolation.

Il n'y a que ceux qui boivent encore à longs traits dans la coupe de Babylone qui ne s'en aperçoivent : mais leur yvreſſe ceſſera, & alors ils haïront eux-mêmes *la grande Cité qui a ſon regne ſur les Roys de la terre, & la rendront nuë & deſolée.* Malheur aux Potentats qui prendront un autre parti au temps marqué pour ce grand jugement. *Ils feront la guerre à l'Agneau : mais l'Agneau les vaincra. Car il eſt le Seigneur des Seigneurs & le Roy des Roys ; & ceux qui ſont avec lui ſont nommés & élus & fideles.* Mais laiſſons là l'avenir, pour ne

parler que du preſent & de ce que nous voyons de nos propres yeux, c'eſt la guerre qu'Abaddon fait aux defenſeurs du Decalogue & Apollyon aux defenſeurs du Nouveau Teſtament. Pouvons nous douter que cette guerre n'ait été prédite de la maniére la plus claire & la plus expreſſe? Quand l'Apocalypſe ſe tairoit là-deſſus, la Révelation de Daniel ſuffiroit pour nous l'apprendre, & quand l'Oracle de Daniel nous manqueroit, nous en aurions aſſés apris par l'Apocalypſe. Mais qui pourroit reſiſter à la lumiére qui nait de la comparaiſon de l'une de ces Propheties avec l'autre? Quoi donc! ces oracles ſe rendent ils un témoignage reciproque par complaiſance pour l'hereſie? Sommes nous les auteurs de la prédiction ou de ſon accompliſſement? Avons nous fait parler les Prophetes, ou amené les événemens? A-t-il dépendu de nôtre choix d'établir dans le monde un Empire Romain, deſtructeur des nations, qui *dévore, briſe & foule toute la terre*; & dans cet Empire un Siege Romain deſtructeur des fideles defenſeurs de la loi de Dieu, *qui fait la guerre aux*

aux Saints, les mine & les ſurmonte juſqu'à ce qu'il eſt lui-même jugé? O Triomphe de la Providence & de la Religion!

LA JUSTESSE DE L'EMBLEME.

Trois principes, qui deſormais n'ont pas beſoin de preuve juſtifient cette juſteſſe avec la derniére évidence. Le prémier eſt, qu'il n'y a pas à balancer ici entre le ſens litteral & le ſens figuré, puiſque rien ne ſeroit moins raiſonnable que de prendre à la lettre cette Etoile qui tombe du Ciel, la clef qui lui eſt donnée après ſa cheute, le puits de l'abyme, l'ouverture de ce puits, la fumée qui en ſort, l'air & le ſoleil qui en ſont obſcurcis, avec la forme monſtrueuſe des ſauterelles, & tant d'autres images dont l'emblême eſt compoſé. Il n'y a donc plus de choix à faire qu'entre ſens figuré & ſens figuré; ce qui ne ſera pas bien difficile.

Car c'eſt un ſecond principe, auſſi inconteſtable que le premier, qu'on ne peut s'empêcher de prendre pour le ve-

ritable ſens de l'énigme un ſens figuré qui explique toutes les images ſimboliques de l'Oracle comme leurs mutuels raports, toutes ſans exception avec autant de clarté que d'exactitude; un ſens figuré qui eſt tiré de l'Ecriture, de l'Ecriture uniquement ſans que nôtre imagination y ait aucune part; un ſens figuré enfin qui eſt parfaitement conforme à l'évenement, puis qu'on en donne le commentaire hiſtorique ſi exact & ſi juſte qu'il n'y a ni circonſtance dans l'évenement qui ne trouve ſa place dans la prophetie, ni trait dans la prophetie qui ne s'accompliſſe dans l'événement. Tel eſt le ſens myſtique & figuré que nous venons de donner à nôtre Oracle. Que ſi ce n'eſt pas là ce qu'on appelle la veritable clef de l'énigme, je ne ſais à quoi l'on pourroit donner ce nom.

Nôtre troiſiéme principe, eſt que nôtre ſens eſt non ſeulement vray: mais encore neceſſaire, puiſque les caracteres de la Prophetie, qui conviennent ſi exactement à la grande Croiſade contre les Infideles, ne peuvent être appliqués à aucun autre objet avec la moindre appa-

rence

rence de raiſon, ni même ſans une contradiction évidente. Il n'y a que la grande Croiſade à qui ſans abſurdité on puiſſe donner pour origine une fumée qui ſort du puits de l'abyme, ouvert par une Etoile tombée du Ciel &c. 2 La forme des ſauterelles ne convient qu'aux Croiſés. Où trouveriez vous ailleurs des ſauterelles à dents de lion & à queuë de ſcorpion, avec des viſages d'homme & des cheveux de femme, ſimbole du Nazareat; des ſautereles cuiraſſées, qui marchent avec le bruit des chevaux & des chariots preparés au combat, pour faire un dégât general ſur la terre par principe de Religion; des ſauterelles, qui ont comme des couronnes d'or ſur leur tête, avec des aiguillons dans leur queuë, l'un ſimbole d'empire & l'autre de ſeduction. 3. On chercheroit longtemps inutilement des queuës de ſcorpion, qui dans le ſens myſtique, non plus que dans le ſens litteral frapent les hommes ſans leur ôter la vie. Il faloit une expedition comme celle-ci pour nous faire voir le Monde Chrétien détruit ſans meurtre, & deſolé ſans guerre, par des gens armés qui per-

dent ceux qu'ils engagent dans leur parti, & qui deſolant leur païs leur ôtent les moyens de vivre, ſans leur donner la mort. 4. Et la durée préciſe & déterminée du fleau où faut-il la chercher? Un jugement de Dieu, qui ne dure que cinq mois ordinaires & naturels, ne peut être le premier de ces trois malheurs que l'Ange annonce comme plus terribles que tous les autres, il faut pour remplir le ſens de l'Oracle un fleau de Dieu dont la durée ſoit de cent cinquante ans, qui font les cinq mois Prophetiques: mais où le trouverés vous? 5. Quand vous l'auriés trouvé, ce n'eſt rien, ſi ce jugement n'a encore cette autre marque ſi propre, ce caractere ſi ſingulier, c'eſt qu'il s'étend uniquement ſur ceux qui ne profeſſent pas le pur Evangile ou qui ne portent pas la marque de Dieu ſur leur front. Ceux qui profeſſent la veritable Religion doivent être à couvert du fleau; c'eſt Dieu qui le veut ainſi; ainſi l'ordonnent ſa Providence & ſa Juſtice, puiſque l'ordre en eſt donné ſi expreſſement aux cauſes ſecondes qui exécutent ce jugement.

Quel

Quel moyen, quand vous mettriés à quartier tous les autres caracteres de l'Oracle, quel moyen de trouver un autre ſujet que le nôtre, auquel ſans extravagance vous puſſiés faire l'application de ce dernier trait du tableau? 6. Enfin le nom d'Abaddon & celui d'Apollyon, donnés au Roi des ſauterelles, ſont un nouveau caractere, ſi ſingulier, ſi frapant, ſi lumineux, ſur tout par la comparaiſon qu'on vient de faire de la prophetie de St. Jean avec celle de Daniel, qu'il n'y a aſſurement d'autre moyen d'en éviter la force que d'en détourner ſes régars.

La Verité litterale & Hiſtorique.

Les Turcs, que Dieu avoit choiſis pour être le ſixiéme fleau de l'Empire Romain, fixés de bonne heure ſur les bords de l'Euphrate y fûrent longtemps retenus par la Providence qui les y avoit appellés. C'eſt là que la Juſtice Divine les tenoit, comme en reſerve, juſqu'à ce que le temps fût venu d'accomplir la vengeance, dont ils devoient être les exécuteurs.

On les nomma d'abord Mardaïtes, & ils faiſoient originairement partie de ces peuples Scytes, qui rempliſſoient le païs qui eſt entre la Mer Noire & la Mer Caſpienne. Ils habitoient dans des tentes, comme les Nomades, & comme eux ils vivoient du lait & de la chair de leurs troupeaux, ſans connoître d'autre proſperité que les bons paturages neceſſaires à leur entretien. Mais Dieu, qui les deſtinoit à autre choſe, les tira de leur deſert, pour en faire deux fois la verge de ſon indignation, l'une contre les Croiſés qu'ils firent perir

rir par milions dans les détroits de l'Aſie; l'autre contre le Monde Chrétien dont ils ſont le fleau durable, affreux & terrible juſqu'à ce jour.

C'eſt pour cela qu'ayant paſſé de bonne heure les defilés du mont Caucaſe, & ce qu'on nommoit *les portes Caſpiennes*, ils entrerent dans l'Aſie Mineure, qui étoit alors partagée entre les Grecs & les Sarrazins, deux puiſſances qui y donnoient la loi à toutes les autres, & que les Mardaïtes ſervirent tour à tour. Car comme ils étoient encore Gentils, ils n'avoient pas plus de penchant pour les Mahometans que pour les Chrétiens. Ils prenoient parti ſelon l'occaſion & leur interêt; ils ſe loüoient comme troupes auxiliaires tantôt aux Grecs contre les Sarrazins, tantôt aux Sarrazins contre les Grecs, juſqu'à ce qu'ayant gouté le plaiſir de faire des conquêtes de leur chef, ils s'établirent dans la Turcomanie, d'où ils prirent le nom de Turcs qu'ils portent encore aujourd'hui; & où ils embraſſerent la Religion Mahometane, qui étoit celle de leurs nouveaux ſujets.

De là ils s'étendirent le long de l'Euphra-

phrate &, devenus la troiſiéme puiſſance de l'Aſie, ils fûrent en guerre continuelle avec les deux autres pour l'accroiſſement de leur grandeur. Leurs progrés fûrent étonnans; car en un tems ils ſe virent maitres de la Perſe juſqu'aux Indes, & en un autre en poſſeſſion de l'Egypte juſqu'à l'Ethyopie: mais ce qui les empêcha de conſerver cette ſuperiorité de puiſſance, c'eſt la ſubdiviſion de leurs conquêtes, par le partage, que leurs Sultans en faiſoient à leur mort entre leurs Enfans; ce qui changeoit un grand Empire en pluſieurs petits Etats, qui ne ſe ſoutenoient plus qu'à peine, & qui auroient bientôt ſuccombé ſous l'effort de leurs ennemis ſans leur mutuelle confederation.

Dès l'an 980. Trogolbek avoit augmenté la puiſſance des Turcs, reünis ſous ſa domination, de la conquête de la Georgie avec le Tabreſtan, de celle de la Perſe, & de celle des Etats du Calife de Bagded: mais cette grandeur ne paſſa point juſqu'à la troiſiéme generation. Trogolbek, qui mourut ſans Enfans,

ſans, avoit laiſſé ſon trone à ſon neveu Olub-Arſelan, qui ne peut conſerver cette ſucceſſion toute entiere à ſes deſcendans. Il en falut ceder une partie à Cutulmeſez, autre neveu de Trogolbek, qu'on fit Sultan de Cappadoce pour l'oppoſer aux Grecs. Le même Olub-Arſelan avoit donné les Principautés d'Antioche, d'Alep, & de Damas à quelques uns de ſes parens à la charge de défendre cette frontiere contre le Soudan d'Egypte: mais Saguin pere du fameux Noradin, qui en étoit un, dépouilla les autres, il réunit en ſa main les trois Souverainetés qu'on luy laiſſa, parce qu'il auroit été trop difficile de les luy ôter. Ce fut luy après cela qui fut chargé du ſoin de repouſſer les Sarrazins d'Egypte qui étoient alors les ennemis les plus incommodes des Turcs. Ce qui reſtoit de cet Empire fût partagé entre les deux petits fils d'Olub-Arſelan, l'un nommé Mahomed, & l'autre Tarciaruck. Mahomed poſſeda la Turcomanie, d'où il avoit l'œuil ſur le Nord habité par les Georgiens, & les Tartares. Tarciaruc eût pour ſon partage

tage la Meſopotamie, & la Perſe, où il étoit en garde contre l'entrepriſe des Arabes, qui cherchoient à recouvrer ce que leur Calife avoit perdu.

C'eſt ici qu'on void pour la premiérefois les Turcs ſe partager en quatre Dynaſties principales, dont l'une a l'œuil ſur les ennemis de l'Occident qui ſont les Grecs; l'autre ſur les ennemis du Nord qui ſont les Georgiens & les Tartares; l'autre ſur les ennemis du Midi qui ſont les Sarrazins d'Egypte; l'autre enfin ſur les ennemis de l'Orient qui ſont les Sarrazins maitres de l'Arabie & qui viennent de perdre Bagded. C'étoit là une precaution que cette nation prennoit pour s'empêcher de ſuccomber ſous la puiſſance des ennemis qui l'environnoient, & dont la neceſſité augmenta par la revolution qui arriva alors en Aſie.

Juſqu'ici nous avons vû trois puiſſances qui y donnoient la loy, les Grecs, les Sarrazins & les Turcs. Mais en voici une quatriéme qui ſe forme tout d'un coup, & qui ſe fera craindre autant ou plus qu'aucune des autres. C'eſt cel-

celle des Mogols, une ſorte de Tartares ſujets du Roi de Georgie qui, après avoir ſecoué le joug de leur Souverain, formerent un des plus puiſſans Empires qu'on ait vû dans le Monde, juſqu'à mettre toute l'Aſie ſous le joug par Tamerlan : mais cela n'arriva pas ſi-tôt.

Deux autres revolutions acheverent d'embarraſſer les Turcs, & de les reſſerrer ſur les bords de l'Euphrate, l'établiſſement des Mammelus en Egypte, & le débordement des Croiſés. Les Mammelus étoient une ſorte de milice, établie par le Soudan d'Egypte, compoſée des Enfans du tribut enlevés de divers païs, qu'on formoit à la guerre, après les avoir ôtés à leurs parens, milice toute ſemblable aux Janiſſaires d'apreſent : mais plus puiſſante ſans comparaiſon & plus autoriſée, puisqu'elle avoit ſçeu s'établir un puiſſant Empire à elle même en s'attribuant le droit d'élire ſes Sultans, & en les choiſiſſant dans ſon propre corps.

Dans la neceſſité où les Turcs ſe trouvoient de reſiſter à tant de puiſſans ennemis qui les accabloient de tous côtes

tés, ils se tinrent long temps clos & serrés sur les bords de l'Euphrate, où ils avoient leur établissement, divisés en quatre principales Dynasties, celle d'Iconium ou d'Iconie qui faisoit tête aux Chrétiens dans l'Asie Mineure du côté d'Occident; celle d'Erzerum dans la Turcomanie, qui les defendoit contre les Mogols vers le Nord; celle de Damas, qui avoit l'œuil sur les Mammelus d'Egypte du côté du Midi; celle de Mausele qui les defendoit contre la puissance des Perses & des Arabes vers l'Orient. Je dis quatre principales Dynasties. Car les Turcs étoient alors divisés en un grand nombre de petits Etats, qui n'avoient point de chef suprême; & qui ne se soutenoient que par leur mutuelle confederation.

Ces quatre Dynasties, qu'on vient de marquer, sont donc non les seules: mais les principales, reduites au nombre de quatre selon le nombre des quatre puissances ennemies auxquelles il faloit resister. Car dans l'occasion les petits Sultans se joignoient aux quatre principaux qu'on vient de nommer & les for-

fortifioient pour la commune ſureté de la nation.

Ce n'eſt pas que ces Sultanies ne ſe confondiſſent quelquefois les unes avec les autres, tantôt par une ſuite de la guerre étrangere, lorſque les Turcs étoient reſſerrés par les ennemis du dehors, tantôt par une guerre domeſtique, lorſque le droit de ſucceſſion armoit les Sultans Turcs les uns contre les autres: mais, quand le trouble étoit paſſé, les choſes revenoient à leur premier état.

Il en eſt de ces quatre Dynaſties, comme des quatre principales dominations qui ſe formerent de celle d'Alexandre. On ſe tromperoit, ſi l'on s'imaginoit qu'il ne ſe format que quatre Souverainetés des conquêtes du vainqueur de l'Aſie, partagées entre ſes ſucceſſeurs. Il s'en forma plus de quatre ſans doute: mais l'Oracle de Daniel ne parle que des principales. Il eſt certain encore que le Royaume de Macedoine ſe trouva quelquefois confondu avec celui de l'Aſie: mais, comme c'eſt là un trouble paſſager qui n'empêche pas que ces deux Royaumes pour l'ordinaire ne demeu-

raſ-

raſſent ſeparés, l'Oracle de Daniel en fait auſſi deux parties diſtinctes de la ſucceſſion d'Alexandre. Il n'y a qu'à appliquer cet exemple au ſujet preſent, pour repondre à toutes les difficultés qu'on peut faire là deſſus. Mais il faut reprendre le fil de la narration.

Les Turcs demeurerent dans l'état & la ſituation qu'on vient de marquer juſqu'au temps d'Ottoman qui vers l'an 1300. donna une autre forme à cette grande puiſſance; ce qui fait auſſi qu'il eſt conté pour le premier Empereur des Turcs. On peut dire que de ſon temps cette nation étoit liée ſur les bords de l'Euphrate, ſans pouvoir s'avancer ni du côté du Nord où elle avoit à combatre la redoutable puiſſance des Mogols qui avoient déja envahi une grande partie de la Turcomanie; ni du côté de l'Orient où ils trouvoient ces mêmes Mogols en poſſeſſion du Royaume de Perſe; ni du côté du Midi où ils étoient arrêtés par les Mammelus ſi celebres par leur valeur; ni enfin du côté de l'Occident, où ils eurent en tête premiérement les Grecs, puis les Croiſés, & après la grande Croiſade

ſade avec les Grecs un nombre de Rois tributaires ou aliés de l'Empereur de Conſtantinople, qui s'étoient ou formés ou accrûs par les diviſions même de cet Empire. Les Turcs étoient donc comme liés ſur l'Euphrate juſqu'à Ottoman leur premier Empereur que Dieu ſuſcita par ſa Providence pour les tirer de là & les mettre en état de paſſer dans l'Europe, le principal théatre du ſixiéme jugement, dont ils devoient être les executeurs. Il faut voir comment la choſe ſe paſſa.

Mais auparavant il faut dire plus particulierement en quel état étoient alors les affaires des Turcs. Ce n'étoit plus cette nation puiſſante, qui par l'abaiſſement de ſes voiſins avoit pouſſé ſes conquêtes tantôt juſqu'aux Indes & tantôt juſqu'à l'Ethyopie, tantôt juſqu'à la Mer Caſpienne & tantôt juſqu'à l'Helleſpont. Reſſerrée preſque de tous côtés par le pouvoir ſuperieur de ſes voiſins, elle étoit captive, ſi l'on peut ſe ſervir de cette expreſſion, captive ſur les bords de l'Euphrate, déja ſa priſon & qui ſembloient devoir être bientôt ſon tombeau.

De

De ces quatre principales Dynasties, les trois étoient plus qu'à demi ruinées, celle du Nord par les Mogols qui avoient envahi la Turcomanie; celle d'Orient par ces mêmes Mogols & par les Arabes qui donnoient la loi dans la Mesopotamie; celle du Midi par les Sarrazins d'Egypte qui avoient occupé presque toute la Syrie, déja maitres de Damas qui en étoit la Capitale. Il n'y avoit que le Sultan d'Iconie qui se soutenoit encore du côté d'Occident par les victoires que ses Generaux avoient remportées sur les Chrétiens Mais, comme Aladin, c'étoit le nom du Sultan, comme Aladin dans ces entrefaites mourant sans Enfans eût partagé sa succession à sept de ses Capitaines pour les recompenser de leurs services, ce grand Etat subdivisé en petites portions sembloit devoir être bientôt la proye des ennemis dont il étoit environné, lorsqu'Ottoman, l'un de ces Capitaines que le Testament d'Aladin venoit de faire autant de Princes, servit à relever la puissance abatuë de cette belliqueuse nation. C'est Dieu qui le voûloit ainsi; car le temps

du ſixiéme jugement étoit venu, & les Turcs ne pouvoient l'executer, tandis qu'ils étoient liés ſur les bords de l'Euphrate.

Les moyens, que la Providence employa pour les tirer de là, peuvent ſe reduire au nombre de quatre. Premier moyen de la Providence, la réunion de toutes ou de preſque toutes les Sultanies des Turcs ſous un ſeul chef qui fût Ottoman. Car, comme cet homme s'étoit attiré l'admiration des troupes par ſa valeur & leur affection par une incroyable exactitude à recompenſer les ſervices qu'on lui rendoit, ſon authorité eût bientôt abſorbé celle de ſes concurens; & alors le gros de la nation ſe rengea ſous ſes étendars, ce qui dans peu le mit en état de former, de tant de petits Etats ſeparés, un puiſſant corps d'Empire qui ſera la terreur de l'Aſie & le fleau du Monde Chrétien.

Second moyen de la Providence, l'ancien uſage des Sultans, de laiſſer leurs Enfans preſque auſſi grands Seigneurs les uns que les autres par un partage à peu près égal de leurs Etats, cet

cet uſage changé en celui de donner toute la Succeſſion à l'un d'entre'ux, laiſſant aux autres pour tout appanage la ſujetion à leur ainé, comme cela ſe pratique dans la maiſon des Ottomans juſqu'à ce jour. Il le faloit ainſi, pour mettre cette nation en état de repondre à ſa deſtinée. Car ſans cela il en auroit été de la puiſſance d'Ottoman, comme de celle de Trogolbek, c'eſt qu'elle ſe ſeroit éclipſée dés la ſeconde ou troiſiéme generation par la ſubdiviſion de ſon Empire en pluſieurs Etats ſeparés. Or cela ne convenoit point au deſſein de Dieu qui deſtinoit la maiſon des Ottomans a être le fleau de l'Empire Romain, non pendant le cours d'un regne: mais pendant celui de pluſieurs generations.

Troiſiéme moyen de la Providence, l'établiſſement des Timars, dont Ottoman eſt l'auteur. Car dès la premiére année de ſon regne il ceda Bilezuga avec le païs qui en dependoit à ſon beaupere nommé Erdebal, il le lui ceda en fief ou Timar, c'eſt-à-dire, ſous condition de le ſervir à la guerre, quand il ſeroit commandé: mais Ottoman ne s'en tint

pas là. Car quelque temps après, comme il étoit à Cordoreſſe dans ſes quartiers de rafraichiſſement, il diſtribua des terres à ſes ſoldats ſous condition du ſervice perſonnel qu'ils devoient lui rendre à la guerre, quand ils étoient mandez. C'eſt là le premier établiſſement des Timars & des Timariots, ſi connus parmi les Turcs. On appelle Timars les terres données en fief, & Timariots ceux qui les poſſedent à la charge de ſervir l'Empereur à leurs dépens, bien montés & bien équipés.

Il eſt incroyable combien cette maniére d'intereſſer l'armée dans ſa grandeur, en lui faiſant part de ſes conquêtes, a avancé les affaires du grand Seigneur. Car, outre la commodité de lever & d'entretenir ſans frais un prodigieux corps de Cavalerie, il faut d'ailleurs conſiderer que les Timariots ſont par principe d'interêt les plus fideles gardes de l'Empire, puiſqu'ils ne peuvent conſerver leur bien ſans tenir dans la ſoumiſſion les peuples parmi leſquels ils ſe trouvent établis.

Tout cela encore étoit neceſſaire pour mettre l'Empire Ottoman en état d'exécu-

xecuter le ſixiéme jugement de Dieu. Comment en effet les Turcs auroient ils pû ſe fixer dans l'Europe, ſi par l'établiſſement des Timars ils ne s'étoient aſſuré d'avance la poſſeſſion des provinces de l'Aſie, qui étoient leur premier & plus ſolide domaine? Il en auroit été de leurs ſuccès, comme de ceux de Tamerlan, qui inonda l'Aſie comme un torrent: mais auſſi qui, de même qu'un torrent, dura peu & laiſſa toutes choſes dans leur premier état.

Ajoutés à cela que l'uſage des Timars, qui fit l'avancement de cette nation, fit bientôt la décadence de ſes voiſins. Car les Sarrazins & les Tartares, qui étoient de ſa religion, la ſervoient ſans ſcrupule & de bon cœur, amorcés par les bons établiſſemens qu'elle accordoit à ceux qui l'avoient bien ſervie. De là l'accroiſſement des Turcs & la prompte decadence des Sarrazins & des Tartares leurs voiſins. Il ſeroit inutile de raiſonner, où l'experience parle ſi hautement. N'a-t-on pas vû ces deux puiſſances ſi redoutables ou s'évanouïr à nos yeux ou ſe reünir avec les ſujets de l'Empire Ot-

toman dans le cours de quelques generations? La raiſon en eſt facile à trouver, c'eſt que ces peuples, qui étoient Mahometans les uns comme les autres, vouloient tous combatre avec les Turcs pour avoir part à leurs conquêtes; & qu'ainſi ils abandonnerent inſenſiblement leurs Princes naturels, pour ſe joindre à ceux dont ils eſperoient les meilleures recompenſes.

Cela auſſi a ſervi au deſſein de Dieu; car, ſi l'Empire des Mogols & celui de Sarrazins euſſent longtemps conſervé leur grande puiſſance, la diverſion qu'ils auroient fait dans l'Aſie auroit empêché les Turcs de faire une impreſſion durable dans le Monde Chrétien.

Quatriéme moyen que la Providence mit en œuvre dans cette occaſion, le cours rapide des victoires d'Ottoman qui par le prompt abaiſſement des ennemis qui l'environnoient mit ſa nation dans la liberté de quitter les rives de l'Euphrate où elle étoit enfermée de toutes parts, pour aller là où elle étoit appellée par la Juſtice de Dieu.

Les Croiſés ne s'oppoſoient plus à ſon paſ-

paſſage ; car la grande Croiſade avoit pris fin. Les Grecs n'étoient pas à craindre, tant à cauſe des diviſions qui avoient affoibli leur Empire & l'affoibliſſoient actuellement tous les jours, que par le grand deſavantage qu'ils avoient eu dans leur guerre contre Aladin, dernier Sultan d'Iconie. Mais au defaut des Grecs quatre ou cinq Rois de l'Aſie Mineure leurs vaſſaux ou leurs aliés ſe liguerent d'abord contre Ottoman, jaloux de ſa grandeur naiſſante. Il les batit ; & cela lui attira de nouvelles affaires. Car les Mogols, qui étoient alors la plus grande puiſſance de l'Aſie, crûrent devoir arrêter ſes progrès.

Ottoman envoya contr'eux ſon fils Orchan, qui fût tout à fait heureux dans ſon expedition. Il batit ces Tartares & revint avec un nombre de priſonniers de diſtinction, que ſon Pere renvoya ſans rançon par une generoſité peu commune, ſi elle eut été deſintereſſée : mais il ſçeut la mettre à profit. Car il leur fit jurer qu'ils n'attaqueroient plus les Turcs, & qu'ils ne feroient aucun acte d'hoſtilité dans le païs de leur depen-

dance ; ce qui fût religieusement observé jusqu'au temps de Tamerlan. L'affaire étoit d'une consequence d'autant plus grande, que les Mogols étoient alors en possession de la Perse & qu'ils donnoient la loi dans la Mesopotamie. Ainsi voila le peuple Turc aussi libre sur l'Euphrate, qu'il y étoit autrefois serré de près ; il ne craint plus rien ni du côté de l'Occident par l'abaissement des Grecs & des Rois de l'Asie Mineure ; ni du côté du Nord & de l'Orient par sa nouvelle alliance avec les Mogols, qui y pouvoient tout.

Il ne restoit plus que les Sarrazins d'Egypte qui pussent embarrasser Ottoman : mais les choses tournerent à son avantage encore de ce côté là. Car le Cam ou l'Empereur des Mogols, ayant entrepris de chasser de la Syrie le Sultan d'Egypte, il y envoya une armée sous les ordres de Malagnes qui, après avoir chassé les Sarrazins, les remit en possession des places qu'il avoit conquises sur eux, moyennant une somme d'argent, le gouvernement de la Syrie & son mariage avec la fille de leur Sultan.

Ce-

Cela cauſa une longue brouillerie entre les Sarrazins & les Mogols, à la faveur de laquelle les Turcs avançoient leurs affaires, moins traverſés que recherchés par les deux puiſſances, dont aucune ne vouloit avoir Ottoman pour ſon ennemi.

Au reſte, comme ce n'eſt pas tant Ottoman que l'Empire dont il eſt le fondateur que Dieu a choiſi pour executer le ſixiéme jugement ſur l'Empire Romain, il n'y a pas lieu de s'étonner que ce Prince commence la vengeance & ne l'acheve pas. Car, ſans paſſer dans l'Europe, il s'arrêta dans l'Aſie. C'eſt là qu'il abbatit la puiſſance des Chrétiens par les victoires qu'il remporta ſur eux, par les Provinces qu'il leur enleva, par l'abaiſſement des Rois leurs vaſſaux & leurs aliés: mais ſur tout par la conquête de l'importante ville de Burſe qui étoit alors le boulevart de l'Empire des Grecs.

Ottoman aplanit ainſi le chemin à ſon fils Orchan, qui ira ſans comparaiſon plus vîte que lui. Celui-ci, après avoir comme une tempête deſolé la Thrace &

la Bythinie où il prit Nicée qui en étoit la Capitale, ravagea la Macedoine, brula les fauxbourgs d'Athenes, attaqua la Morée, deſola l'Archipel, & mit à feu & à ſang l'Iſle de Negrepont. Ce n'eſt pas tout. On le void enſuite conquerir toute l'Achaïe, ſaccager la Thrace pour la ſeconde fois, puis repaſſant dans l'Aſie aſſujetir à ſa domination, avec la ville de Nicomedie, la Myſie, la Lydie, la Lycaonie, la Phrygie, la Carie, entrainant tout comme un torrent debordé depuis l'Helleſpont juſqu'au Pont Euxin.

Ses ſucceſſeurs continuerent leurs conquêtes & leurs ravages avec la même violence & la même rapidité. Soliman, comme pour s'approcher plus près des peuples qu'il devoit deſoler, ſe ſaiſit d'Andrinople & Mahomed II. de Conſtantinople, le Siege de l'Empire.

Mais ce n'eſt pas leur hiſtoire que nous faiſons, il ſuffit pour nôtre deſſein de remarquer que les Turcs, après avoir été affranchis par Ottoman des ennemis qui les retenoient ſur les bords de l'Euphrate, detruiſirent dans le cours

de

de quelques generations juſqu'à trois Empires, qui ſont l'Empire de Babylone, celui de Trebizonde & celui de Conſtantinople, dont il ne faut mettre que les deux derniers ſur le conte des Chrétiens, avec douze Royaumes & des petits Etats ſans nombre qu'ils ont comme reduits en deſert.

Qui pourroit conter le nombre des Chrétiens que ce fleau de Dieu a conſumés? Il faudroit pour cela être en état de faire une ſupputation exacte du nombre des habitans qui étoient dans ces grandes & belles provinces de la Grece & de l'Aſie autrefois ſi floriſſantes, aujourd'huy ſi deſolées; dans ces villes alors ſi peuplées, qui ne ſont à preſent que de triſtes hameaux. Il faudroit pouvoir conter & les Chrétiens qui ſont morts dans la guerre contre ces infideles; & ceux que les Turcs ont menés eſclaves hors de leur païs; & ceux à qui ils ont laiſſé leur patrie: mais non pas leur liberté & qu'ils ont fait mourir civilement, en leur ôtant tous leurs privileges, juſqu'au droit naturel qu'ils avoient ſur leurs Enfans. Il faudroit pouvoir

dire le nombre des priſonniers qu'ils ont faites ſur les Chrétiens ſoit par leurs Pyrates d'Alger, de Tunis, de Tripoli; ſoit par leurs propres troupes dans leurs guerres continuelles; ſoit par les courſes de leurs Tartares dans la Moſcovie, la Pologne, la Hongrie, l'Allemagne &c. *Comme ils font*, dit Mr. Ricaut parlant de ces derniers, *comme ils font des courſes continuelles chés leurs voiſins, & qu'ils émmenent avec eux les hommes & les femmes de tous les païs qu'ils ravagent, ils les envoyent auſſi-tôt vendre à Conſtantinople, comme la meilleure marchandiſe qui vienne de chés eux; & c'eſt une choſe digne de pitié de voir la quantité de Saïques qui viennent le long du Boſphore chargées de pauvres miſerables Chrétiens de l'un & l'autre ſexe* &c. *hiſt. de l'Emp. Ott. liv.* 1. *ch.* 18.

Que ſi l'on conſidere après cela que depuis pluſieurs ſiécles les Turcs repeuplent leur Etat aux dépens de la Chrétienté ſoit par ce nombre preſqu'infini d'eſclaves Chrétiens, ſoit par les Enfans du tribut, ſoit par des Renegats qu'ils attirent à leur Religion en

ſi grande nombre par les plus hautes recompenſes, on ne doutera pas que ce fleau de Dieu n'ait conſumé un bon tiers du peuple Chrétien d'une façon ou d'autre, ſoit par la mort ſoit par l'eſclavage, ſoit en détruiſant ce peuple ſoit en l'empêchant de ſe multiplier, comme il auroit fait ſans ce terrible jugement.

Les moyens, que les Ottomans ont employés pour faire des progrès & des ravages auſſi grands & auſſi prompts que ceux qu'on vient ne voir, peuvent ſe reduire à deux principaux 1. le nombre de leur cavalerie, 2. une maniére nouvelle & toute extraordinaire de faire la guerre. On peut juger du nombre de leur Cavalerie par celui de leurs Timariots qui eſt monté juſqu'à cent cinquante mille, quoiqu'on en conte aujourd'hui beaucoup moins. Le reſte de leur cavalerie n'eſt pas moins prodigieux à proportion, puiſque les ſeuls Tartares de la Crimée ſont obligés par un ancien accord d'envoyer cent mille chevaux à l'armée du grand Seigneur, lorſqu'il la commande en perſonne.

On dira qu'il eſt étonnent que les

Turcs, avec un tel nombre de cavalerie, n'achevent de conquerir tout le reſte du Monde Chrétien. Mais la reponſe eſt aiſée; c'eſt que la Providence, qui a marqué certaines bornes à cette mer impetueuſe, lui oppoſe aujourd'hui d'autres digues, plus capables de l'arrêter, que celles qu'elle eut à franchir au commencement. Comme le ſixiéme jugement eſt dans ſon declin, les Turcs s'affoibliſſent ſoit pour le nombre ſoit pour la valeur des troupes, pendant que leurs ennemis ſe fortifient chaque jour à l'un & à l'autre égard. Tout cela eſt encore dans les voyes de Dieu. Sa ſageſſe l'ordonne ainſi. Car ce n'eſt pas le ſixiéme jugement, qui doit conſommer la vengeance; ce jugement eſt même ſur ſa fin: mais il reſte une ſeptiéme trompette à ſonner.

Le ſecond moyen qui a fait la rapidité des progrès de cette nation, c'eſt une maniere nouvelle & toute extraordinaire de faire la guerre. Les Turcs avoient apris des Perſes, qu'ils ont plus d'une fois conquis, à ſe ſervir ſi adroitement de leurs fléches, qu'ils étoient auſſi dan-

dangereux quand ils fuyoient, que quand ils alloient au combat; car tirant en fuyant & la tête tournée ils accabloient d'une grêle de flêches ceux qui les poursuivoient. Ils sont encore aujourd'hui tout à fait adroits à cet exercice. *C'eſt là*, dit Mr. Ricaut hiſt. de l'Emp. Ottom. liv. 1. ch. 6. parlant de l'éducation qu'on donne aux enfans nourris & élevés pour la guerre dans le Serrail, *c'eſt là où on leur aprend à tirer de l'arc ſans ſortir de la ſelle, en avant, en arriere, à droit, à gauche, & de tous les côtés; ce qu'ils font ſi adroitement en courant à toute bride que c'eſt une choſe admirable.* Telle étoit l'ancienne maniere de combatre des Parthes, qui embarraſſa tant les Romains, & à laquelle on peut attribuër la défaite de Craſſus, d'Antoine & de tant d'autres de leurs Capitaines. Mais à cette maniere de faire la guerre les Turcs en joignirent une nouvelle qui fit encore plus d'effet, c'eſt qu'à leurs flêches ils ajouterent les armés à feu. Quoiqu'on ne puiſſe pas dire qu'ils ayent inventé la poudre à canon, on ne peut nier qu'ils n'ayent été des premiers à la

mettre

mettre en œuvre & qu'ils ne lui doivent même la meilleure partie de leurs ſuccez. On parle avec étonnement de leur redoutable artillerie, & rien n'eſt plus marqué dans l'Hiſtoire que la foudroyante tempête qu'ils firent entendre au ſiege de Conſtantinople, de Belgrade, de Rodes &c.

La poudre à canon ne leur ſervit pas ſeulement à prendre les places & à les fortifier comme avec un rempart de feu, après les avoir priſes : mais encore à gagner des batailles, d'où dépendoit ſur tout le ſuccès de la guerre. C'étoit un ſpectacle tout nouveau que de voir ſortir du milieu de leurs Eſcadrons une nuée de feu, de ſouffre, & de fumée d'où partoient autant de foudres qu'il y avoit de combatans.

Comme les Turcs joignoient enſemble l'ancienne & la nouvelle maniere de combatre ils étoient à craindre, ſoit qu'ils fuïſſent, ſoit qu'ils fiſſent ferme dans le combat. Dans l'attaque les têtes de leurs chevaux étoient comme des têtes de lion, qui vomiroient le feu, le ſouffre, & la fumée. Dans la retraite les queuës de ces chevaux,

vaux, qui ſembloient darder les fléches, paroiſſoient des ſerpens qui s'élançoient avec un eſpece de ſifflement ſur ceux qui les pourſuivoient. Dans la mêlée l'airain poli de leurs cuiraſſes reſplendiſſoit, non de l'innocent éclat des rayons du Soleil ſelon la penſée Mr. de Meaux: mais de la lüeur terrible du feu veritablement meurtrier dont ils étoient tous couverts. C'eſt par là que ces conquerans ont défait tant d'ennemis, tant gagné de batailles, tant pris de forteresſes. Telles furent les armes que la Providence & la Juſtice de Dieu leur mirent à la main, pour punir le Monde Chrétien de ſa ſuperſtition & de ſon nouveau Paganiſme. Mais remarqués bien le nouveau délai que ſa miſericordieuſe Providence accorde aux Chrétiens, pendant qu'elle prepare toute choſes pour l'execution du nouveau jugement qui va tomber ſur eux, s'ils ne le previennent par un ſincere repentir. Dieu attend quelques années qu'ils ſe convertiſſent à lui en le détournant de la creature: mais voyant leur endurciſſement & qu'ils ſont inſenſibles au cinquiéme fleau il deploye enfin

ſur

ſur eux le ſixiéme. C'eſt là la verité litterale & Hiſtorique. Voici le ſymbole, ſous lequel ce grand évenement nous eſt repreſenté.

L'EMBLEME.

V. XIII. *Alors le ſixiéme Ange ſonna de la trompette: & j'ouïs une voix qui ſortoit des quatre cornes de l'Autel d'or, qui eſt en la preſence de Dieu.*

XIV. *Laquelle dit au ſixiéme Ange, qui avoit la trompette; delie les quatre Anges, qui ſont liés ſur le grand fleuve d'Euphrate.*

XV. *Et les quatre Anges fûrent deliés, qui étoient prêts pour l'heure, pour le jour & pour le mois & pour l'année, afin qu'ils tüent la troiſiéme partie des hommes.*

XVI. *Et le nombre des armées à cheval étoit de vingt mille fois dix mille; & j'ouïs leur nombre.*

XVII. *Et les chevaux me parurent de cette ſorte dans la viſion. Ceux qui les montoient avoient des cuiraſſes de feu, de hyacinte & de ſouffre; & les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions, &*

de

de leur bouche il ſortoit du feu, de la fumée & du ſouffre.

XVIII. *Et par ces trois choſes la troiſiéme partie des hommes fût tuée, par le feu, la fumée & le ſouffre qui ſortoient de leur bouche.*

XVIV. *Car leur puiſſance étoit dans leur bouche, & dans leurs queües, parceque leurs queües reſſembloient à des ſerpens, ayant des têtes, par leſquelles elles nuiſoient.*

XX. *Et le reſte des hommes, qui ne fûrent pas tués par ces playes, ne ſe repentirent point des œuvres de leurs mains, pour n'adorer plus les Demons, & les ſimulacres d'or & d'argent & d'airain & de pierre, qui ne peuvent ni voir, ni ouïr, ni marcher.*

XXI. *Ils ne ſe repentirent pas auſſi de leurs homicides, ni de leurs empoiſonnemens, ni de leur impureté ni de leurs voleries.*

EXPLICATION DE L'EMBLEME.

Il y a ici ſept figures ſymboliques à expliquer qui ſont 1. l'Ange qui a la ſixié-

ſixiéme trompette; 2. la voix qui part des quatre cornes de l'Autel d'or; 3. les quatre Anges liés ſur l'Euphrate & qui doivent en être détachés par celui qui a la ſixiéme trompette; 4. la viſion des chevaux & de ceux qui les montent avec leur forme myſterieuſe & ſurprennante, conſiſtant en ce que les cuiraſſes des hommes à cheval ſont compoſées de feu, de hyacinte & de ſouffre; & que les Chevaux ont des têtes ſemblables à celle des lions, vomiſſant le feu, la fumée & le ſouffre, avec des queües qui reſſemblent à des ſerpens & dans ces queües des têtes par leſquelles elles nuiſent; 5. le ravage que ces guerriers font ſur la terre, ils y détruiſent la troiſiéme partie des hommes; 6. l'objet de ce jugement, ce ſont ceux qui adorent les Demons & qui ſe proſternent devant des Simulacres d'or, d'argent, d'airain, de cuivre, de bois, de pierre, qui ne peuvent ni voir ni ouïr ni marcher; 7. l'endurciſſement des hommes frapés de cette playe, qu'on exprime en diſant qu'ils ne ſe repentirent point de l'œuvre de leurs mains, non

plus

plus que de leur impureté, de leurs empoiſonnemens & de leurs larcins.

1. *L'Ange qui a la ſixiéme Trompette.*

Nous l'avons dit, c'eſt Ottoman, premier Empereur des Turcs. Car, outre qu'il fonde l'Empire qui doit executer le ſixiéme jugement, il commence dans l'Aſie la vengeance que ſes ſucceſſeurs accompliront dans l'Europe, & par tout ailleurs.

Sa trompette, comme les autres, eſt la trompette de Dieu, dont il n'eſt que le miniſtre dans cette occaſion; c'eſt ce que le ſimbole ſuivant nous dira d'une maniere plus claire & plus dévelopée.

2. *La Voix qui part des quatre cornes de l'autel d'or.*

J'ouïs une voix qui partoit des quatre cornes de l'Autel d'or qui eſt en la preſence de Dieu. L'Autel d'or ſe prend dans le ſens propre & litteral ou dans le ſens myſtique & figuré, il n'y a point de milieu. Dans le ſens litteral d'Autel d'Or

d'Or eſt l'Autel de l'encenſement, diſtingué en deux manieres de celui des holocauſtes, premiérement en ce que celui-ci étoit ſeulement couvert de lames d'airain, au lieu que celui la l'étoit de plaques d'or; en ſecond lieu parceque l'Autel de l'encenſement étoit devant Dieu, puiſqu'il étoit *dans le Sanctuaire, devant le voile qui étoit devant l'Arche du Témoignage à l'endroit du Propitiatoire qui étoit ſur le témoignage Exode* 30. 6. au lieu que l'Autel des Holocauſtes n'étoit pas dans le Lieu Saint: mais dans la premiere partie du Tabernacle.

L'Autel d'or ne peut ſe prendre ici dans le ſens litteral, par une raiſon très ſenſible, c'eſt que St. Jean eût cette Révelation dans un temps où il n'y avoit plus de temple ni d'Autel à Jeruſalem, déja demolie par les Romains ni occaſion par conſequent de parler d'un Autel d'or pris à la lettre. C'eſt donc une neceſſité de s'arrêter au ſens myſtique de cette expreſſion, lequel au reſte n'eſt ni douteux ni ſujet à la moindre conteſtation, puiſque tout le monde convient & que l'Autel d'Or étoit le type de Jeſus Chriſt,

Chriſt, & que Jeſus Chriſt eſt l'Autel d'or dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe.

Le raport de l'image avec le divin original qu'elle repreſente conſiſte en ce que, de même que Dieu n'acceptoit de l'ancien Iſraël le parfum proprement dit que ſur l'Autel d'or qui étoit dans le lieu Saint, il ne reçoit auſſi les vœux, les priéres, les actions de graces de l'Iſraël ſelon l'eſprit qu'autant que ce parfum myſtique lui eſt preſenté ſur l'Autel myſtique qui eſt Jeſus Chriſt, c'eſt-à-dire, en ſon nom; car *il n'y a point d'autre nom ſous le Ciel, par lequel il nous faille être ſauvés.*

Il faut encore remarquer que, comme il étoit defendu d'offrir alors aucun encens étranger ſur l'Autel d'or qui étoit en la preſence de Dieu, il n'eſt pas permis aujourd'hui de joindre dans les actes de la Religion le nom des Saints, des Saintes & autres Patrons celeſtes, au nom de Jeſus Chriſt qui eſt le ſeul Mediateur entre Dieu & les hommes.

C'eſt une pauvre petite chicane, que celle qui diſtingue ici entre Mediateur de

de redemption & mediateur d'interceſſion, pour donner le dernier de ces titres aux Saints, & reſerver le premier à Jeſus Chriſt, comme lui étant propre & incommunicable à tout autre. Les deux parties du Sacerdoce de nôtre adorable Sauveur ne ſe diviſent point, puiſque c'eſt lui, *qui eſt nôtre Avocat envers le Pere, après avoir fait la propitiation de de nos péchés.* 1. *Ep. S. Jean.* 2. 1. L'autel des Holocauſtes, comme chacun ſait, repreſentoit Jeſus Chriſt par raport à la premiére fonction de ſa Sacrificature, ou entant qu'il ſouffre la mort pour nous & en nôtre place. L'autel du parfum, comme tout le Monde en convient, figuroit Jeſus Chriſt entant qu'il remplit la ſeconde partie de ſon ſacerdoce, ou qu'il intercede pour nous devant ſon Pere en conſequence de ſon ſacrifice. Mais nous montrera-t-on bien que les Saints & les Anges ayent été jamais repreſentés ni par l'un ni par l'autre de ces deux autels? Comment donc pourroit on les prendre pour nos Mediateurs ſoit de redemption ſoit d'interceſſion, ſans manquer de repect pour Jeſus Chriſt, qui ſeul

ſeul eſt l'Autel d'or, qui eſt en la preſence de Dieu?

Mais pourquoi faire mention de Jeſus Chriſt à propos des Turcs & d'Ottoman leur premier Empereur? Pour deux raiſons, dont l'une regarde les Chrétiens, & l'autre ces Infideles. Les Turcs auroient tort de penſer que c'eſt la voix de leur pretendu Prophete qui les invite ici à quitter l'Euphrate, pour tomber avec toute leur puiſſance ſur l'Empire Romain. Ce n'eſt point Mahomed, c'eſt Jeſus Chriſt qui les appelle. Ils peuvent admirer l'impoſteur: mais ils obeïſſent au fils de Dieu.

Je dis que c'eſt ici la voix de Jeſus Chriſt, non celle de Mahomed; car la voix part de l'Autel d'or, & Mahomed n'eſt pas cet Autel; les Turcs eux mêmes ne l'ont jamais repreſenté ſous cette idée. C'eſt Jeſus Chriſt, c'eſt nôtre adorable Sauveur qui ſeul eſt repreſenté par ce type; il en eſt ſeul l'excellente verité; les hommes n'en ont jamais fait ni pû faire honneur à un autre que lui. Puiſqu'il n'appartient qu'à ce divin Sauveur d'exercer les deux fonctions de l'é-

nelle Sacrificature, lui ſeul peut accomplir le ſens typique des deux Autels, en intercedant continuellement & éfficacement par devers ſon Pere pour ceux, dont il a expié les péchés par ſa mort.

Les Turcs entendront & gouteront, comme nous, ce principe fondamental de nôtre Religion, quand le temps de leur converſion ſera venu. Ils ſauront alors qu'ils étoient deſtinés non à établir une nouvelle Religion par le fer & le feu : mais à punir le Monde Chrétien de ſa nouvelle ſuperſtition. Que ſi la voix eſt entendüe ſur l'Autel d'or, c'eſt que celui qui eſt repréſenté par cet Autel crie à haute voix contre nos ſuperſtitieux, Chrétiens en apparence, Gentils en effet, qui ne portent plus ſur l'Autel de Dieu cet encens ſpirituel, cette oblation pure, dont Malachie nous avoit parlé, puiſqu'ils mêlent leur offrande à l'encens étranger du Paganiſme, qu'ils ont malheureuſement aſſocié à la Religion Chrétienne. He! Comment feroient-ils que *le nom de Dieu ſoit grand depuis le Soleil levant juſqu'au Soleil couchant*, lorſqu'ils empêchent

eux

eux mêmes les progrès de la Religion ; ayant autant de Patrons celeſtes que les Gentils, & encheriſſant ſur leur ſuperſtition, quand il s'agit de ſe proſterner devant l'œuvre de leurs mains, au grand ſcandale des Infideles même qu'ils devoient attirer dans l'Egliſe de Jeſus Chriſt?

C'eſt ici nôtre ſeconde raiſon, qui ne regarde que ces nouveaux Gentils. Jeſus Chriſt leur parle par ſon type, il ſe preſente à eux ſous l'image *de l'Autel d'Or, qui étoit en la preſence de Dieu*, pour leur dire par ce ſimbole ce qu'il leur a dit ſi expreſſement par ces paroles, *je ſuis le chemin, la verité & la vie ; nul ne vient au Pere que par moi.* Point d'autre Mediateur ; car c'eſt ici l'autel, le ſeul autel ſur lequel Dieu accepte l'encens myſtique qui lui eſt offert. Rendre le culte de latrie à ce qu'on veut qui ſoit Jeſus Chriſt & qu'on void être l'ouvrage d'un boulanger ; donner ſa religieuſe confiance à des cadavres qu'on deïfie, dumoins exterieurement, cinq & ſix cens ans après leur mort ; mettre les villes & les Etats ſous la protection de leurs reliques ; voüer ſes vœux à la Creature, la remercier des graces de Dieu, l'invoquer

& ſouvent la premiére dans ſes afflictions; flechir le genouil devant ſes ſimulacres ſans ſe ſouvenir qu'on eſt ſoymême l'image de Dieu; &, pour comble d'égarement, ſe proſterner devant l'œuvre de ſes mains au nom même de Jeſus Chriſt, comme s'il l'ordonnoit ainſi, tout cela crie ſans doute: mais auſſi nous entendons le Sauveur qui crie à ſon tour ſur l'Autel d'or, pour confondre cette impiété. Le type même parle pour ſon divin original, & le lieu d'où part la voix celeſte ne dit pas moins que la voix elle même.

Des quatre cornes de l'Autel. Perſonne ne doute que le ſens de la viſion ne ſoit au deſſus de l'image qui frape les yeux de St. Jean. Comme donc il ne s'agit point d'un Autel litteral, il n'eſt pas queſtion auſſi de coins de l'Autel proprement ainſi nommés. La raiſon nous engage indiſpenſablement à chercher à cette expreſſion un ſens figuré & myſtique, qui au reſte n'eſt pas fort difficile à trouver. Car, de même que l'ancien Temple, figure de l'Egliſe Chrétienne, avoit quatre côtés remarquables, qui regardoient les quatre côtés du Mon-

Monde, pour marquer la totalité des fideles, pris des quatres coins de la terre, pour former cette communion Universele des Saints qui eſt le temple vivant de la Divinité, ainſi l'Autel d'Or, type de Jeſus Chriſt, avoit quatre cornes ou quatre coins qui repondoient à l'Orient, l'Occident, le Nord & le Midi, pour exprimer l'immenſité du Mediateur, qui ſe trouve par tout pour exaucer les voeux de ſes Saints, au temps de *l'oblation pure*, *lorſque le nom de Dieu doit être grand entre les nations depuis le Soleil levant juſqu'au Soleil couchant* &c.

Jeſus Chriſt fait entendre ſa voix de deſſus l'Autel d'or, pour nous dire, qu'il eſt lui même cet Autel, en qui ſeul l'encens de nos prieres peut être accepté. Il la fait entendre cette voix divine de deſſus les quatre cornes de l'Autel, pour confondre la Catholique ſuperſtition qui dans les quatre coins de la terre provoque ſa jalouſie par un encens étranger & & trop indigne de lui.

J'entendis une voix qui partoit &c. Ce n'eſt pas la voix qui frape les oreilles de St. Jean, qui obligera ni Ottoman à

retirer les Turcs des bords de l'Euphrate, ni ces Turcs à quitter le grand fleuve, pour tomber avec toute leur puiſſance ſur le Monde Chrétien. Non. Une autre voix, dont celleci n'eſt que l'image, doit un jour produire cet effet. C'eſt la voix du Souverain Juge, parlant par les objets & par les évenemens, & qui donne ſes ordres aux cauſes ſecondes, par la maniere même dont il les met en mouvement.

Jeſus Chriſt commande aux Turcs de deſoler le Monde Chrétien, comme il avoit commandé aux Romains, de tomber ſur les Juifs, *lorſqu'il envoya ſes gens de guerre pour faire perir ces meurtriers là & pour brûler leur ville.* C'eſt donc Jeſus Chriſt qui parle & qui parle en Dieu Tout puiſſant: mais eſt ce là la voix de ſa Juſtice ou celle de ſa Providence? L'une & l'autre. Le fils de Dieu commande à Ottoman de retirer les Turcs des bords de l'Euphrate, afin que les Turcs ſoient la verge de ſon indignation contre le Monde Chrétien. C'eſt donc ſa Juſtice qui parle. Jeſus Chriſt, qui dirige tout par ſa ſageſſe, donne à Ot-

toman les moyens de retirer ſa nation des bords de l'Euphrate, comme auſſi de compoſer de ces tribus diſperſées un puiſſant Empire, capable de ſervir ſa colere & d'executer ſon jugement. C'eſt donc auſſi la voix de ſa Providence qui ſe fait entendre dans cette occaſion.

Il n'y a là de difficulté que pour ceux qui ne connoiſſent ni en général le langage des Prophetes, ni l'eſprit de cette revelation en particulier. Car on ne peut trop obſerver que c'eſt ici, non l'hiſtoire des hommes: mais l'hiſtoire de la Providence qui les gouverne & qui par là preſide à la conduite de l'Univers. Dans les Annales du ſiecle les hommes font tout & Dieu ne fait rien ou preſque rien, du moins ſi l'on en juge par la maniere de parler de leurs hiſtoriens, qui font honneur de tout aux cauſes ſecondes, & rarement s'élevent juſqu'à Dieu pour lui raporter la gloire des évenemens. Ici c'eſt juſtement tout le contraire. Dieu reſout tout, commande tout, regle tout. On y void ſon plan, ſes moyens, ſes ordres, ſa vo-

lonté, & comment tout concourt avec la derniere juſteſſe à l'execution de ſes deſſeins éternels.

3. *Les quatres Anges liés & deliés ſur l'Euphrate.*

Diſant au ſixiéme Ange qui avoit la trompette : delie les quatre Anges, qui ſont liés ſur le grand fleuve Euphrate, & les quatre Anges furent delivrés. Il n'y a là rien de difficile, quand on entend les termes. Ottoman eſt un Ange de Dieu, parce qu'il eſt un miniſtre de ſa Juſtice; le ſixiéme Ange parce qu'il vient après les cinq autres; il a la ſixiéme trompette, puiſqu'il a la trompette de Dieu, qui pour la ſixiéme fois aſſemble des gens de guerre pour punir l'Empire Romain. La premiére, comme on l'a vû, eſt la trompette d'Atanaric joint à Fritigerne aſſemblant les Gots & les Alains contre l'Empire d'Orient; la ſeconde la trompette de Godegezile aſſemblant les nations du Nord contre l'Empire d'Occident; la troiſiéme la trompette de Genſerie aſſemblant ſes Vendales contre l'Afrique,

la Scicile, la Sardaigne & les Iſles de l'Archipel ; la quatriéme la trompette d'Odoacre aſſemblant ſes Herules pour abolir l'Empire d'Occident ; la cinquiéme la trompette d'Urbain II. aſſemblant les Croiſés, en apparence contre les Infideles, en effet contre l'Empire Papal ; la ſixiéme eſt la trompette d'Ottoman aſſemblant les Turcs pour executer le ſixiéme jugement.

Le nom d'Ange ou de miniſtre de Dieu convient au peuple Turc pour la même raiſon, puiſque Dieu ſe ſert de lui pour accomplir cette vengeance. Mais on demande pourquoi il eſt parlé de quatre Anges préciſément. La reponſe ordinaire, que les quatre Anges ſont les quatre Dynaſties que les Turcs avoient ſur l'Euphrate, cette reponſe n'eſt pas ſans apparence, & ſemble d'abord ne s'accorder pas mal avec l'hiſtoire des Turcs, comme on peut l'avoir déja remarqué : mais il y a une autre explication à donner à ce nombre de quatre qui eſt plus facile, plus ſûre, & beaucoup plus dégagée de toute ſorte de difficultés ; c'eſt que ces quatre Anges ſont, non les

quatre principales Dynaſties des Turcs: mais les quatre armées que cette nation avoit ſur l'Euphrate ſelon le nombre de ſes principales Dynaſties. Je dis ſelon le nombre de ſes principales Dynaſties, car les Turcs n'avoient pas autant d'armées que de petits Etats Le fort, comme par tout ailleurs, protegeoit le foible: mais ils ne pouvoient ſe paſſer de quatre armées principales, parce qu'il leur faloit ou perir ou reſiſter aux quatre puiſſances redoutables qui les environnoient. Il en faloit une dans le Nord, pour defendre la Turcomanie contre les Mogols; une autre au Midi pour proteger la Syrie contre le Soudan d'Egypte; une autre dans la Meſopotamie vers l'Orient contre les Perſes ou ceux qui poſſedoient leur Empire; une autre dans l'Occident pour aſſurer Ionie & ſes dependances contre les Grecs. Les quatre Anges ſont donc ici quatre grands corps de troupes, qui étoient arrêtées ſur les bords du fleuve.

Cette explication eſt preferable à l'autre, parce qu'elle eſt plus conforme au texte que voici mot pour mot, *Et les qua-*

quatre Anges furent deliés, qui étoient preparés pour l'heure & le jour & le mois & l'année, afin qu'ils tüent la troiſiéme partie des hommes, & le nombre de la cavalerie des armées étoit vingt mille fois dix mille, καὶ ὁ ἀριθμὸς στρατευμάτων τοῦ ἱππικοῦ δύο μυριάδες μυριάδων. Si l'on a égard à la proprieté des termes, il y a cette difference entre στράτευμα & στρατὸς que στρατὸς ſignifie ſimplement une armée, & στράτευμα une armée qui ſe prepare pour une expedition.

Les quatre Anges étoient preparés pour tüer la troiſiéme partie des hommes, & voici des armées qu'on prepare pour l'expedition. Cela ſe rapporte. Les quatre Anges font la terrible execution, & l'execution ſe fait par la cavalerie de ces armées, puiſque c'eſt par le feu, le ſouffre & la fumée qui ſort de la bouche des chevaux, voila qui ſe raporte encore & qui ſemble dire que les armées, dont on parle, ne ſont en effet que les quatre Anges, dont on vient de parler: mais la ſuite des paroles nous le dit encore plus clairement. *La cavalerie des armées étoit vingt mille fois dix mille.* De quelles armées? De-

quoi s'agit il? Dequoi parle-t-on? Ces armées ne ſont pas *l'heure*, *le jour*, *le mois & l'an*, qui ſont le reſte de la periode; c'eſt donc une neceſſité qu'elles ſoient les quatre Anges dont on vient de parler.

Comme cette explication s'accorde mieux avec le texte de la Prophetie, elle eſt auſſi plus conforme à l'évenement. Car on ne peut dire ni qu'Ottoman, qui a ici la trompette de Dieu, ait deplacé ces quatre principales Dynaſties en les retirant des bords de l'Euphrate, ni qu'il les ait reünies toutes quatre ſans exception à l'Empire Ottoman, ce qui n'arrive qu'avec le temps & par ſes ſucceſſeurs. Mais il eſt très vrai qu'il retira les troupes de cette nation arrêtées ſur le grand fleuve, qu'il les retira d'un endroit où elles n'avoient plus rien à faire, pour les conduire aux lieux où elles devoient commencer l'execution du ſixiéme jugement. Auſſi n'eſt ce pas des quatre Dynaſties qu'on nous dit quelle étoient *prêtes pour l'heure, le jour, le mois & l'an*. Comment cela pourroit-il être? puiſqu'au temps deſtiné à commencer cette vengeance trois de ces Dynaſties paroiſſoient bien pro-

proches de leur fin ; & que la quatriéme, qui eſt celle d'Iconie, venoit d'être partagée en ſept petites parties, apparemment incapables de ſe maintenir. Ce n'eſt donc pas des quatre Dynaſties qu'il s'agit : mais bien des quatre corps de troupes Turques qui deffendoient ces Dynaſties & avec elles toute la nation. C'eſt de ces troupes qu'on peut dire qu'elles étoient toûjours prêtes, puiſqu'elles étoient toûjours en mouvement, preparées, comme porte le texte, ou diſpoſées à l'action par les affaires & les ennemis qui exerçoient continuellement leur valeur.

Ottoman les met en œuvre, en les reüniſſant par ſon autorité, par l'éclat de ſes victoires, par l'eſperance de ſes Timars, par ſon incroyable exactitude à bien recompenſer le ſervices de la guerre, par le beſoin qu'on avoit de lui, par ſa grande ſuperiorité ſur les autres Sultans de ſa nation. Il devient ainſi le miniſtre de la colere de Dieu, puiſqu'en ſe faiſant par là une armée formidable il forme auſſi ce puiſſant Empire qui va

le mettre en état de commencer l'execution du ſixiéme jugement.

Cette explication n'eſt pas ſeulement conforme au texte & à l'évenement, elle s'accorde d'ailleurs parfaitement au langage du St. Eſprit & à celui de cette Révelation, ſans aller plus loin. Car on a déja vû quatre armées repreſentées ſous l'image *de quatre Anges qui ſe tenoient ſur les quatre coins de la terre.* C'eſt le nom qui eſt donné aux quatre corps de troupes Romaines qui defendoient l'Empire de l'invaſion des Etrangers, l'un dans l'Orient, l'autre dans l'Occident, l'autre dans le Nord, l'autre dans le Midi, apres que Conſtantin eut partagé ce vaſte Etat en quatre Prefectures ; ce que Zozime, qui lui fait des crimes de tout, appelle déchirer la République en quatre parties. On ne peut dire cela d'Ottoman qui ne fait ni du même Etat pluſieurs Etats, ni d'une même armée pluſieurs armées Non. C'eſt tout le contraire. Mais cela n'empêche pas que les quatre corps de troupes, qu'il raſſemble contre le Monde Chrétien, ne ſoient ici nommés quatre An-

Anges, dans le même ſens & pour la même raiſon que ce nom eſt donné aux quatre corps de troupes que Conſtantin oppoſa à l'invaſion des étrangers. Tout eſt égal dans l'eſſentiel de la parité. Ottoman, comme Conſtantin, execute les ordres de Dieu, & l'un n'eſt pas plus que l'autre le miniſtre du Roi des Rois, bien qu'il le ſoit dans un autre ſens.

Les quatre Anges, qui étoient liés ſur le grand fleuve d'Euphrate. C'eſt ici une expreſſion figurée, qui ne dit autre choſe, ſinon que les quatre corps de Turcs, dont on vient de parler, étoient retenus ſur l'Euphrate, comme s'ils y avoient été attachés avec des liens. Dieu, qui les avoit retirés de bonne heure de leur deſert, les plaça ſur les bords du grand fleuve, & les y tenoit comme en reſerve, dans le deſſein d'executer le ſixiéme jugement par leur miniſtere. Il ne leur permit de s'écarter ni à droite ni à gauche, parce qu'ils devoient être à portée, pour accomplir ſon deſſein, quand le temps en ſeroit venu. Si les Turcs avoient quité l'Euphrate, pour s'établir dans la Perſe lorſque Trogolbek étoit le mai-

maître de ce beau païs, ou s'ils avoient tous paſſé en Egypte au temps que Saladin regnoit ſur ce fertile climat, ils auroient été trop éloignés du peuple qu'ils devoient punir par l'ordre de Dieu. Attentifs à ſubjuguer les Indes ou à vaincre les Abiſſins, comment auroient ils été en état d'executer le ſixiéme jugement ſur l'Empire Romain? Comment ſur tout auroient ils été prêts, non ſeulement pour l'execution: mais encore pour le moment marqué de Dieu pour cette execution?

Il faloit que les Turcs ne s'éloignaſſent point de l'Euphrate: mais qu'ils fuſſent attachés & comme liés au grand fleuve pour être prêts pour l'année où cette execution devoit commencer; non ſeulement pour l'année: mais encore pour le mois; non ſeulement pour le mois: mais encore pour le jour & pour l'heure.

Les meſures de la Providence ſont juſtes. Tout ſe trouve à point nommé. Pour cela Dieu fait trois choſes, premierement il empêche la nation, qui doit ſervir ſa colere, de ſe maintenir ſoit dans la Perſe ſoit dans l'Egypte

où

où elle auroit été trop éloignée du lieu de ſa vocation. En ſecond lieu il lie & enferme, pour ainſi dire, cette nation ſur le grand fleuve, en l'environnant de quatre nations redoutables qui la retiennent comme priſonniere. Enfin il l'enſerre encore davantage par les victoires que ſes ennemis remportent ſur elle tous les jours; deſorte que tous les chemins lui ſont fermés, ſi vous exceptés celui de l'Occident où elle eſt appellée pour ſervir la juſtice de Dieu. Ainſi tout s'achemine au dénoüement. Non ſeulement cette nation eſt arrêtée ſur l'Euphrate: mais elle y eſt comme tenuë en haleine par l'exercice que lui donnent ſes ennemis. Non ſeulement elle y eſt aſſiegée: mais elle y perd ſon terrain & ſemble hors d'état de s'y maintenir, afin qu'elle ait moins de repugnance à quitter l'Euphrate & qu'elle ſoit prête à partir. Car, quand il en eſt temps, le theatre change tout d'un coup pour elle, ſes liens ſe rompent, & à cette eſpece de priſon ſuccedent la victoire & la liberté.

Delie les quatre Anges. C'eſt ici une de

de ces grandes voix de la Providence dont on a déja tant parlé, & qui ſe font entendre ſi ſouvent dans cette Révelation. Ottoman reçoit l'ordre de retirer les Turcs des bords de l'Euphrate dans le ſens que Cyrus avoit reçu celui de détruire les oppreſſeurs du peuple de Dieu & de rebatir Jeruſalem. *Ainſi a dit d'Eternel*, ce ſont les paroles du Phrophete Iſaïe 4. ſ. v. 1. 2. 3. 4, *ainſi a dit l'Eternel à ſon Oint* (au Roi qu'il avoit ſuſcité, pour executer ſon deſſein) *à ſon Oint, ſavoir à Cyrus que j'ay pris par la main droite pour deceindre les Roys, & pour ouvrir les portes devant lui. J'iray devant toy, j'applanirai les chemins, je briſerai les portes d'airain, & je mettrai en pieces les barres de fer. Je te donneray les treſors cachés & les richeſſes le plus ſecretement gardées &c. je t'ay appellé par ton nom, encore que tu ne me connuſſes point.* Ottoman obeït à la voix celeſte, ſans la connoitre, auſſi bien que Cyrus, puiſqu'il executa les arrêts de la Juſtice de Dieu, comme Cyrus les ordres de ſa miſericordieuſe bonté.

4. *Le*

4. *Le ravage des quatre Anges détruisant la troiſiéme partie des hommes.*

Les quatre Anges donc furent deliés, qui étoient prêts ou preparés ἡτοιμασμένοι, *pour l'heure & le jour & le mois & l'année, afin qu'ils tüent la troiſiéme partie des hommes*, mot à mot *le troiſiéme des hommes*, τὸ τριτὸν τῶν ἀνθρώπων. Ces paroles marquent le ravage, que les Turcs, retirés de l'Euphrate par Ottoman, devoient faire dans le monde Chrétien en général ou en particulier dans l'Empire des Grecs.

Si cela s'entend du Monde Chrétien en general, ces hommes qui ſont tués ne ſont pas ſeulement ceux à qui on a ôté la vie: mais encore tous ceux qu'on prive de leur liberté. En ce cas il s'agit tant des hommes qui periſſent en leur perſonne, que des hommes dont la fortune eſt ruinée par ce terrible fleau; ce qui eſt auſſi nommé une mort dans l'Ecriture. Le ſens alors ſera que ce fleau de Dieu a conſumé un tiers du Monde Chré-

Chrétien, non en conquerant la troiſiéme partie de la Chrétienté: mais en faiſant perir une troiſiéme partie des Chrétiens, d'une façon ou d'une autre, par la perte de leur vie ou par celle de leur liberté, ſoit en les detruiſant actuellement ſoit en les empêchant de ſe multiplier. Ce principe, qui paroit d'abord hyperbolique, ne l'eſt pas tant, qu'il ne peut être fort bien defendu: mais rien ne nous oblige à nous attacher à ce ſens.

Premiérement le texte ne porte point que les quatre Anges détruiſent τὸν τριτὸν μοίρων τῶν κατοικούντων ἐπὶ τὴς γῆς, *la troiſiéme partie des habitans de la terre*: mais τὸ τριτὸν τῶν ἀνθρώπων, la troiſiéme partie des hommes expreſſion indeterminée, & qui ſemble borner le ſens au païs même où ſe fait la deſtruction, dont on parle.

Ce qui le confirme, c'eſt que la troiſiéme partie des hommes eſt tuée *par le feu, le ſouffre & la fumée*, ce qui ne peut être entendu que de la poudre à canon, comme vous l'avés ſans doute compris de vous même. Au reſte c'eſt là une expreſſion qui n'a rien que de

très

très ſimple & de très naturel. On peut fort bien dire que la poudre à canon tüa ces hommes, puiſqu'on dit tous les jours que l'épée à retrenché ceux qui ont peri à la guerre. Car, ſi l'épée ſe prend pour une guerre dans laquelle la principale execution ſe fait par l'épée, rien ne nous empêche de dire cela même de la poudre à canon. Comment conteſter un uſage reçu? On dit dans le diſcours familier que la poudre à canon decidera d'une affaire qui doit l'être par les armes, & perſonne n'ignore qu'on grave tous les jours cette deviſe ſur les pieces d'artillerie, *ratio ultima regum.*

On peut objecter contre cela, qu'on trouveroit, non un tiers : mais deux tiers moins de peuple dans cette belle partie du Monde qui appartint à l'Empire des Grecs, ſi l'on comparoit ſon état preſent avec celui où elle ſe trouvoit anciennement : mais c'eſt la une petite difficulté. On pourroit repondre que l'Empire des Grecs n'étoit plus dans toute ſa ſplendeur au temps d'Ottoman, puiſqu'il avoit déja été deſolé, du moins en partie, premiérement par les Gots & leurs aſſociés ;

ciés; enſuite par les Sarrazins; en troiſiéme lieu par les Croiſés; & enfin par une ſuite continuelle de brouilleries domeſtiques qui ne l'avoient pas moins affoibli que la guerre étrangere; d'où il reſulte que les Turcs, qui ſont venus les derniers, n'ont fait que conſommer la deſolation. Il ne faut que ſuppoſer cela, pour n'avoir pas bien de la peine à comprendre que les Turcs n'ayent détruit par la guerre que le tiers des hommes qui reſtoient dans ce païs. Mais ce n'eſt point par de pareils calculs que nous repondons à l'objection.

Ce detail eſt d'autant moins neceſſaire qu'on peut donner aux paroles de l'Oracle un ſens plus facile, qui convient mieux au langage de cette Révelation, & qui ôte tout à fait la difficulté. Le voici. On a deja vû que par la troiſiéme partie des eaux changées en ſang il faut entendre les peuples de l'Empire d'Occident, qui faiſoit la troiſiéme partie de la République Romaine. C'eſt ici la même choſe. Le ſens eſt ſeulement que les hommes ont été détruits dans l'Empire de Conſtantinople, qui,

de

de même que celui de Rome, fait originairement la troiſiéme partie de la République Romaine. Ainſi le nombre de *trois* exprime, non la troiſiéme partie du peuple envahi: mais la troiſiéme partie de la République Romaine où ſe fait l'invaſion; le ſens eſt que la troiſiéme partie de cette République eſt ravagée par la perte de ſes habitans.

On dira que les temps ſont changés, & que l'Empire de Grece ne faiſoit plus une partie de l'Empire Romain au temps d'Ottoman. Mais c'eſt là une objection bien frivole, puiſqu'il ne s'agit pas ici du partage de la République Romaine ſelon les *notices* de l'Empire: mais ſelon l'ordre des jugemens de Dieu. Dieu commence ces jugemens par l'Empire l'Orient, il continuë par celui d'Occident, & finit par l'Afrique, qui eſt auſſi une troiſiéme partie de cet Empire conſideré en gros. Si ces trois parties de la République Romaine avoient profité des coups de ſa verge, il ceſſeroit d'appeſantir ſur elles la main de ſa juſtice. Mais lorſque l'Empire d'Occident, au lieu de ſe repentir, tombe dans une nouvelle

velle impieté, en érigeant *dans les parvis du temple l'idole de la jalouſie* par l'Evêque de Rome devenu l'Antechriſt par la loi qui l'établit Evêque des Evêques, Dieu, alors ou peu après, Dieu dans ſa juſte indignation envoye les Herules, qui aboliſſent l'Empire d'Occident pour en livrer les peuples à la diſcretion des Ariens. L'Afrique ne profite point du jugement que Dieu a exercé ſur elle par les Vendales, & Dieu detache contre elle les Sarrazins, qui la font ceſſer d'être Chrétienne. C'eſt encore la troiſiéme partie de l'Empire Romain que Dieu conſume dans ſon indignation. Il en eſt ici de même. Lorſque l'Empire de Grece ſe roidit contre les jugemens qui l'accablent, Dieu envoye les Turcs qui, faiſant une fin de cet Empire, deſolent encore la troiſiéme partie de la République Romaine. Tout cela a de la ſuite, & ce ſeroit brouiller tout, que de changer les images de la deſcription allegorique.

Vous voyés bien que l'Eſprit prophétique ſuit ſon idée & ſon ordre, lorſqu'il parle ici de l'Empire des Grecs, comme de

de la troiſiéme partie de la République Romaine. Pourquoi non, après tout? cet Empire ne ſe nomme-t-il pas encore l'Empire Romain? N'eſt ce pas Ceſar qui y regne? A-t-il renoncé aux tiltres de l'Empire? Conſtantinople ne ſe dit elle pas toûjours la ſeconde Rome? L'Empereur de Grece n'a-t-il pas reconnu Charlemagne pour ſon collegue, & par conſequent les deux Empires pour deux parties de la République Romaine? Mais encore une fois il s'agit ici de l'ordre des jugemens de Dieu, & pourquoi Dieu regarderoit il les deux Empires comme entierement ſeparés, lorſque convenant dans leur ſuperſtion ils forment enſemble ce Monde Chrétien, ingrat & idolatre, qui provoque ſa jalouſie en ſe proſternant avec tant d'indignité devant l'ouvrage de ſes mains?

Au fond, comme le ſixiéme jugement a un raport eſſentiel avec le premier, par cela même que l'un eſt le premier & l'autre le ſixiéme, il n'eſt pas fort étrange qu'on ſuive cette idée d'Empire diviſé en ſes trois parties dans la deſcrip-

tion d'une vengeance, qui tombe ſur cet Empire & qui eſt partagée elle même en ſept jugemens. L'analogie & la briéveté de ce langage myſterieux le demandoit ainſi. Que, ſi l'on prend pour une difficulté ce qui ſans doute ne l'eſt point, on n'a qu'à mettre le Monde Chrétien en la place de la République Romaine. Il n'y a plus de lieu au doute ou à la chicane, lorſque vous rendrés ainſi les paroles de de nôtre Oracle, les Turcs ont détruit les hommes par la guerre dans la troiſiéme partie du Monde Chrétien ou cette guerre a deſolé la troiſiéme partie du Monde Chrétien, en conſumant ſes hommes ou ſes habitans.

Cette explication eſt conforme au texte de la prophetie & à l'évenement; conforme au texte de la prophetie, puiſque détruire la troiſiéme partie des hommes ſe prend conſtamment dans cette Revelation, pour détruire les hommes dans la troiſiéme partie de l'Empire ou du Monde dont on vient de parler; dequoi on a déja vû quatre ou cinq grans exemples. Elle eſt conforme à l'évenement, cela eſt

eſt certain par l'experience. Car quoi! les Provinces que les Grecs poſſedoient dans l'Aſie, à y comprendre l'Empire de Trebizonde; toutes les Iſles de l'Archipel avec Rhodes, Chypre & Candie; ce qu'on nommoit la Grece, ſavoir la Macedoine, la Theſſalie, l'Epire, l'Etolie, l'Achaïe, le Peloponneſe; la Thrace, l'Illirie, la Pannonie des Anciens, aujourd'hui connues ſous le nom d'Eſclavonie, Romanie, Boſnie, Bulgarie, Servie, Croatie, Albanie, Dalmatie, Hongrie, Tranſylvanie, Moldavie, Valaquie; la partie de la Pologne, de la Moſcovie, de l'Allemagne &c. que les Turcs ont ſi fort dépeuplée par leurs guerres ou par leurs courſes continuelles, tous ces païs enſemble ne font ils pas bien un tiers du Monde Chrétien, & peut on douter que ces païs en tout ou en partie n'ayent été deſolés par les Infideles? Cela n'a pas beſoin de confirmation, & la choſe parle d'elle même.

5: La viſion des chévaux & de ceux qui les montent.

Et le nombre des armées à chéval étoit de vingt mille fois dix mille & j'ouïs leur nombre. Et les chevaux me parurent de cette ſorte dans la viſion. Ceux qui les montoient avoient des cuiraſſes de feu, d'hyacinte & de ſouffre; & les têtes des chévaux étoient comme des têtes de lions, & de leur bouche il ſortoit du feu, de la fumée & du ſouffre. Et par ces trois choſes la troiſiéme partie des hommes fût tuée, ſavoir par le feu, la fumée & le ſouffre qui ſortoit de leur bouche. Ces paroles nous diſent trois choſes diſtinctement 1. que les Turcs avoient un prodigieux nombre de Cavalerie; 2. que l'uſage de la poudre à canon donnoit à leurs guerriers dans la mêlée une forme nouvelle, extraordinaire & terrible; 3. que c'eſt par la poudre à Canon, invention funeſte des derniers temps, que les Turcs ont deſolé la troiſiéme partie du Monde Chrétien, en conſumant ſes habitans; trois articles, ſur leſquels il importe d'inſiſter

d'inſiſter particulierement, comme ſur ce qu'il y a de plus remarquable ou de plus caracteriſé dans cette prophetie.

Prémier article, le nombre de leur Cavalerie. *Et le nombre des armées à cheval* ou, comme porte le texte, *le nombre de la cavalerie des armées étoit vingt mille fois dix mille.* C'eſt ici un nombre fini pris pour un nombre indefini, perſonne n'en doute, ſans excepter Mr. de Meaux, qui a reconnu la choſe : mais il la dit de ſa tête, & nous cherchons à parler avec l'Ecriture.

Diſons donc que c'eſt l'uſage des Ecrivains ſacrés & ſur tout des Prophetes d'employer un nombre certain pour un nombre incertain, lorſqu'il s'agit d'une multitude qu'il ſeroit difficile de conter. C'eſt ainſi qu'on nous dit dans la Révelation de Daniel ch. 7. v. 10. *que mille miliers ſervoient l'Ancien des jours & que dix mille fois dix mille aſſiſtoient devant lui*, pour dire, qu'il étoit accompagné d'une multitude de ſerviteurs ou de miniſtres qu'on ne ſauroit nombrer. Car ſervir quelqu'un & aſſiſter devant lui ſont des termes qui ſignifient

ſient la même choſe dans le langage des Prophetes, comme on l'a déja plus d'une fois remarqué. Ce qui montre au reſte que ce n'eſt pas un nombre precis qui eſt marqué par ces paroles, *mille miliers le ſervoient & dix mille fois dix mille aſſiſtoient devant lui*, c'eſt la grande diſproportion qu'il y a entre ces deux nombres. Mille miliers ne ſont qu'un milion & dix-millefois dix mille ſont cent milions. Que ſi le dernier de ces nombres enferme cent fois le premier, à quoi bon joindre l'un à l'autre? Doute-t-on que ces ſerviteurs de Dieu ne ſoient au nombre d'un milion, lorſqu'ils ſont au nombre de cent milions? C'eſt donc ici, non un nombre fixe & determiné: mais une multitude ſans nombre & qui ne ſe conte point. Les exemples d'une pareille façon de parler ſont ordinaires dans l'Ecriture *que nos troupeaux*, dit le Pſalmiſte Pſaum. 144. 13. *multiplient par miliers & par dix mille miliers* מאליפות מרבבות là où par un nombre limité on exprime un nombre qui ne ſe limite point. A quoi l'on peut joindres ces paroles du Pſaum. 3. v. 7. *je ne craindray point dix mille*

mille peuples, quand ils s'éleveroient contre moi. Dix mille peuples! C'eſt plus qu'il n'y en avoit dans toute l'Aſie. Qui ne void que c'eſt ici un nombre certain pris pour un nombre incertain?

On pourroit adjouter que la Myriade, μύριας, qui exprime le nombre de dix mille vient de l'adjectif μύριος qui ſe prend pour infini, immenſe, innombrable; puiſque Lucien dit μύριον πλῆθος pour une multitude infinie, Platon μύριον πέλαγος, pour un dœuil ſans meſure, Homere μύρια κήδεα pour des calamités ſans bornes, & que dailleurs μυριονὶς ſignifie une multitude infinie. Mais les raiſons, qu'on prend de l'étimologie des termes, ſont ſi minces, qu'on auroit tort de s'y arrêter. Il ſuffit, pour juſtifier nôtre explication, qu'elle ſoit fondée dans l'Ecriture; ce qu'on ne peut revoquer en doute après les exemples qu'on vient d'en donner.

On ne s'amuſera donc pas ici à faire le calcul exact de toute la Cavalerie que les Turcs ont mené en campagne dans leurs differentes expeditions. Dieu en ſait le nombre precis, & il importe peu

que nous le ſachions. Comme cette ſupputation nous eſt auſſi inutile qu'impoſſible l'Eſprit Prophetique a ſans doute tout autre deſſein que celui de nous engager à la faire. Mais que veut il donc nous faire entendre par une expreſſion qui ne peut ſignifier, quoiqu'il en ſoit qu'un nombre prodigieux? deux choſes, qui caracteriſent admirablement l'objet de ſa prediction, la premiere que les Turcs ſurpaſſent tous les autres conquerans en nombre de cavalerie; la ſeconde que c'eſt au nombre de leur cavalerie qu'ils doivent en partie leurs grans ſuccès, deux verités de fait que l'évenement juſtifie avec la derniere évidence.

On n'aura pas de peine à en convaincre ceux qui ont quelque connoiſſance de l'hiſtoire. Amurat IV. ſans aller plus loin, Amurat, quand il partit de Scutari pour aſſieger la ville de Bagded, ſe mit à la tête d'une armée, où l'on contoit dabord deux cens mille hommes de cavalrie avec cent mille d'infanterie: mais ce fût toute autre choſe, quand il fût arrivé dans la Paleſtine. Car il fût joint par

le

le Bacha d'Egypte, qui en temps de paix même n'entretenoit pas moins de vingt mille chevaux; par le Roi des Arabes qui lui mena ſoixante mille hommes, tout ou preſque tout cavalerie ſelon l'uſage du temps & de la nation; & par le Cam des Tartares de la Crimée, qui eſt obligé de conduire en perſonne cent mille chevaux à l'armée Ottomane, quand le grand Seigneur la commande lui même. On peut juger par là quel corps de Cavalerie les Turcs eurent pour lors en campagne, & combien ils ſurpaſſent à cet égard tous les autres conquerans.

Les anciens Romains ne ſauroient être mis en parallele avec eux, quelque grand qui fût le nombre de leurs legions, puiſque chaque legion n'étoit que de ſix mille hommes de pied & neuf cens chevaux. Darius mena ſix cens mille hommes contre Alexandre, & Xerxes étoit entré dans la Grece avec dix & ſept cens mille combatans: mais ni l'un ni l'autre n'avoit pas un corps de quatre cens mille hommes de cheval. Voici donc qui diſtingue tout à fait les Turcs, & qui ſert par là même à caracteriſer

le ſixiéme jugement dont ils ſont les executeurs. C'eſt nôtre premiere propoſition.

La ſeconde eſt, que c'eſt au prodigieux nombre de leur Cavalerie que les Turcs doivent le prompt accroiſſément de leur Empire & la rapidité de leurs progrès ſurprennans. Il faut qu'ils en ſoient eux-mêmes bien perſuadés, puiſqu'ils ont choiſi pour leur enſeigne militaire la queüe de cheval, qu'ils arborent devant la porte du grand Seigneur ou devant celle du grand Viſir, ſelon que c'eſt le Serviteur ou le Maitre qui ſe met à la tête de l'armée, pour commencer l'expedition.

Quoiqu'il en ſoit, on ne peut nier que ces conquerans ne doivent une bonne partie de leurs ſuccés à leur nombreuſe cavalerie. Delà leurs progrès ſi rapides & leur facilité à pouſſer leurs conquêtes ſi loin. C'eſt par ce moyen qu'ils ont été en état de ſoutenir la guerre dans l'Europe & dans l'Aſie tout à la fois; déxterminer ou de mettre ſous le joug leurs redoutables voiſins les Mogols, les Sarrazins, les Mamelus d'Egypte; d'a-

ca-

cabler enfin par le nombre ceux qui les ſurpaſſoient en valeur.

On en void un grand exemple dans la victoire que Bajazet, cinquiéme Empereur des Turcs, remporta aux portes de Nicopolis. Tous les Princes Chrétiens s'étoient ligués contre lui, Manuel Empereur de Conſtantinople, Sigiſmond Roi de Hongrie & Empereur d'Allemagne, Charles VI Roi de France, le Pape, la République de Veniſe, les Chévaliers de Rhodes, avec une multitude de Princes ſubalternes, de grands Seigneurs & d'illuſtres volontaires qui aſpiroient à ſignaler leur valeur contre les Infideles dans cette grande occaſion. Ils s'avancerent avec une armée, qui étoit l'élite de ce qu'il y avoit de meilleures troupes dans l'Europe, & après quelques progrès ils aſſiegerent Nicopolis qu'ils quiterent pour aller au devant de l'ennemi. Ils le renverſerent du premier choc & mirent les Infideles en deſordre par la plus furieuſe charge qu'on vid jamais. Bajazet avoit beau animer ſes gens par ſa preſence & par ſa valeur, rien n'étoit capable de

raſſurer des troupes qui ſe renverſoient les unes ſur les autres & lui même, qui le fût de cheval, ne fût remonté qu'avec peine, tout étoit deſeſperé lorſque la Cavalerie Turque ſauva tout. Comme elle s'étoit rangée en croiſſant, ſelon ſa coutume, ſes deux pointes s'étendant dabord ſe joignirent ſi bien enſuite qu'elles eurent bientôt envelopé l'armée Chrétienne compoſée d'environ cent mille combatans; ce qui changea la face du combat. Car les Chrétiens acablés d'un monde d'ennemis, dont ils fûrent tout d'un coup environnés, fûrent preſque tous ou pris ou taillés en pieces. L'Empereur & le grand Maitre de Rhodes échaperent comme par miracle & preſque ſeuls à la pourſuite de l'ennemi qui uſa cruellement de la victoire. Bajeſet fit trencher la tête à tous ſes priſonniers, à l'exception du Duc de Nevers & de cinq ou ſix autres Princes ou grands Seigneurs, à qui le barbare Sultan fit grace en faveur de la rançon qu'il en attendoit. La defaite fût entiere, le carnage des plus affreux, & le coup ſi funeſte qu'on peut le nommer un coup de par-

partie pour l'accroiſſement de la puiſſance Ottomane au milieu de Chrétien.

A ce prodigieux nombre de cavalerie on joint la poudre à canon, parceque ce ſont ici les deux moyens qui ont le plus contribué aux progrés de cet Empire. C'eſt ce qu'on nous dira bientôt d'une maniere très expreſſe : mais avant cela l'Eſprit prophetique, qui a vû cette funeſte invention des derniers temps, nous en fait une deſcription ſi naïfve, ſi juſte, ſi fidelle, ſi bien caracteriſée, qu'il ne lui reſtoit plus qu'à nous dire, *c'eſt ici la poudre à canon.*

Second article. La forme des hommes de cheval dans la mêlée. *Et je vis ainſi, de cette ſorte, ou ſous cette forme,* οὕτως, *je vis ainſi en viſion les chevaux & ceux qui les montoient. Ils avoient des cuiraſſes* ou des corps, θώρακας, *de feu, d'hyacinthe & de ſouffre, & les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions, & le feu & la fumée & le ſouffre ſortoit de leur bouche.* L'Eſprit prophetique décrit ici la poudre à canon par les principes dans leſquels elle ſe reſout, lorſqu'elle prend feu ; car alors, ceſſant d'être

tre ce qu'elle étoit, elle n'eſt plus que feu, ſouffre & fumée. L'experience, que nous en faiſons par deux de nos ſens, ne nous permet pas d'en douter; car nous ſentons le ſouffre, & nous voyons le feu & la fumée. Le ſouffre entre dans la compoſition de la poudre à canon, & le ſalpetre même n'eſt qu'une eſpece de ſouffre, le mot de l'Original étant pris dans ſa generalité. Cette image eſt bien parlante, quand on la conſidere dans ſa liaiſon avec les autres. Nous montrera-t-on bien en effet une Cavalerie qui par un autre feu que celui de l'artillerie ou des armes à feu détruiſe la troiſiéme partie des hommes? Il n'y a pas d'apparence. Mais n'allons pas ſi vite, & voyons premierement qu'elle eſt la forme de nos gens de cheval.

Les cavaliers, nous dit-on, avoient des cuiraſſes ou des corps de feu, d'hyacinthe & de ſouffre. Voylà ce qu'on nous dit dabord. Ce qu'on adjoute immediatement après, c'eſt que le feu, la fumée & le ſouffre ſortoient de la bouche des chevaux dont les têtes étoient comme des têtes de lions. On décrit ces

Ca-

Cavaliers, non tels qu'ils ſont dans leurs tentes; quand ils ont quitté leurs armes & leurs chevaux: mais tels qu'on les void dans le combat ou dans la mêlée; car c'eſt là qu'ils *tüent les hommes*, & c'eſt alors qu'on ſent *le ſouffre* ou qu'on void *le feu & la fumée qui ſortent de la bouche de leurs Chévaux*. Vous comprennés cela de vous même. Vous voyés bien encore qu'on décrit ici ces Chevaux & ces Cavaliers, non ſelon ce qu'ils ſont: mais ſelon ce qu'ils paroiſſent être dans ce terrible mélange de feu, de ſouffre & de fumée; on n'en peut douter puiſque les chevaux ſont comparés à des lions, *leurs têtes ſont comme des têtes de lions*, car elles ne le ſont pas en effet: mais elles paroiſſent l'être.

Après ces deux remarques, qu'on auroit ſans doute grand tort de vouloir conteſter, dites moi s'il y eut jamais rien de plus naïf, de plus exact, de plus juſte, de plus naturel que la magnifique deſcription qu'on nous fait ici de ces guerriers. Commençons par la derniere partie de cette deſcription. Le feu, la fu-

fumée & le ſouffre ne ſortent pas à la lettre de la bouche des Chevaux : mais ſans doute qu'ils en paroiſſent ſortir, lorſqu'une tempête de feu éclate autour de leurs têtes fierement dreſſées contre l'ennemi. Qu'y a-t-il dans cette image que de grand & de ſublime, de juſte & de veritable? Eſt ce que ces chevaux ne reſſemblent pas à des lions ſoit pas leur force, ſoit par leur fiere intrepidité dans le combat, ſoit par leur courage à s'élancer impetueuſement au milieu des ennemis? car les chevaux combatent dans une bataille auſſi bien que les hommes. Si vous en doutés, rappellès dans vôtre Eſprit la deſcription qui en eſt faite au livre de Job c. 39. v. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. *As tu donné la force au cheval? As tu revêtu ſon col d'une criniere? feras tu bondir le cheval, comme une ſauterelle? ſon magnifique hanniſſement eſt éffrayant. Il s'égaye dans ſa force. Il va à la rencontre d'un homme armé. Il rit de la frayeur, & ne s'épouvante de rien, il ne ſe detourne point de devant l'épée. Il creuſe la terre en ſe ſecoüant, & ne peut plus*

ſe

ſe retenir dès que la trompette ſonne. Au ſon de la trompette il dit ha! hah! ſentant de loin la guerre, le tonnerre des Capitaines, & le cri de triomphe. Un cheval de bataille ne reſſemble pas mieux à la ſauterelle par ſa viteſſe & par ſon agilité qu'il reſſemble au lion par ſon courage & par ſa force. *Son banniſſement eſt effrayant*, comme le rugiſſement du lion eſt terrible. On peut dire de l'un & de l'autre, *qu'il s'égaye dans ſa force, qu'il va à la rencontre d'un homme armé, qu'il ne s'épouvante de rien & qu'il ne ſe detourne point de l'épée. La criniere* du cheval, qui n'eſt guere moins remarquable que celle du lion, eſt beaucoup plus terrible, lorſque le tonnerre, comme dans cette occaſion, lorſque le tonnerre des Capitaines eſt comme attaché à ſon col, & que la foudre ſort ou paroit ſortir de ſa bouche *avec le feu, le ſouphre & la fumée* qui l'accompagnent. Quel ſublime, digne de l'Eſprit ſaint qui ſe commente ici lui même!

Mais que veut on nous faire entendre, lorſqu'on nous dit dans la premié-

re

re partie de cette deſcription, que les hommes de cheval avoient des cuiraſſes de feu, d'hyacinte & de ſouffre? Vous le comprendrés ſans peine, ſi vous obſervés que les paroles de l'Original, ἔχοντας θώρακας πυρίνους καὶ ὑακινθίνους καὶ θειώδεις qu'on traduiroit ignées, hyacintiennes, ſulphurées, s'il étoit permis de parler ainſi, que ces paroles de l'Original ne ſignifient autre choſe en effet ſinon que les cuiraſſes des Cavaliers ſembloient être de la couleur du feu, dont ils étoient couverts, lequel paroiſſoit feu, ſouphre embrazé ou hyacinte ſelon ſes diverſes modifications. Tout le monde ſait quelle eſt la couleur naturelle du feu & que le ſouffre embraſé fait une flamme violette. Pour l'hyacinte c'eſt une fleur & une piere pretieuſe. Hyacinthe fleur eſt de pluſieurs ordres & de pluſieurs couleurs: mais celle qui a donné ſon nom à la pierre pretieuſe, cette hyacinte eſt d'un rouge moins clair, moins vif & plus enfoncé que celui du feu.

Le feu, dont nos Cavaliers paroiſſent couverts dans la melée, a ces trois couleurs,

leurs, la couleur du feu naturel, lorſqu'il ſort de la bouche des chevaux; la couleur d'hyacinthe, quand il eſt mêlé à une épaiſſe fumée qui en affoiblit l'éclat; une couleur de ſouffre embraſé, ou la couleur violette quand il eſt reflechi ſur l'airain poli ou ſur l'acier reſplendiſſant de la cuiraſſe & des armes des Cavaliers. Il eſt ſi vrai que l'hyacinte eſt ici la couleur du feu mêlé à la fumée, qu'on met fumée au lieu d'hyacinte dans la ſuite de la deſcription, afin que l'un nous face mieux comprendre l'autre.

Tout ceci a peu ou point de difficulté à en juger par la gloſe même de Mr. de Meaux. *L'hyacinte*, dit-il, *c'eſt la couleur violette & celle du fer poli. Le feu du ſouffre approche de cette couleur; & lorſque le ſoleil bat là deſſus, on croid voir des eſcadrons enflammés. Les Perſes étoient armés de pied en cap eux & leurs chevaux. Explic. de l'Apo. ch.* 9. Je ne ſais de quel droit le Prelat confond deux couleurs que nôtre Oracle diſtingue: mais on veut bien lui paſſer ce qu'il dit ſans trop de fondement. Le ſouffre & l'hya-

l'hyacinthe n'expriment ici que la couleur violette, à la bonne heure! Il ne faut point diſputer, d'autant moins que nous y trouvons fort bien nôtre conte. Car ſans doute que des Eſcadrons, couverts de feu dans une mêlée comme les nôtres, paroiſſent bien mieux des eſcadrons enflammés que ceux qui ſont ſimplement batus des rayons du ſoleil, comme ceux de Mr. de Meaux. La ſuppoſition fait nôtre affaire : mais elle fait très mal celle du Prelat. Nous dira-t-on bien en effet comment le feu, le ſouffre & la fumée ſortent de la bouche des chevaux? Encore s'il n'en ſortoit que du feu, nôtre Auteur ſe defendroit par l'autorité de Virgile dont il nous cite ce vers, *collectumque premens volvit ſub naribus ignem* : mais la fumée & le ſouffre y ſont de trop. Le Prince des Poëtes Latins en conviendroit ſans doute lui même. Il n'a garde de dire ce grand Poëte que le feu, le ſouffre & la fumée ſortent de la bouche d'un cheval, pour marquer qu'il eſt ardent & courageux. Quand il le diroit en vers, on auroit peut être le droit de s'en moquer en proſe, comme d'un pauvre petit gali-

ma-

matias très peu digne de lui. Mais ne disputons point ; Virgile après tout ne pretend pas que le cheval, dont il parle, exterminе les hommes par le feu poëtique qui ſort de ſes narines ; ce que Mr. de Meaux a du conſiderer. C'étoit à lui, non à ſes Poëtes Payens, à nous aprendre comment *la troiſiéme partie des hommes eſt tüée par le feu & le ſouffre & la fumée qui ſort de la bouche des chevaux.* Car cela eſt dit & repeté dans l'oracle, qui malheureuſement après le beau vers de Virgile & le commentaire du Prelat eſt beaucoup plus obſcur qu'il n'étoit. *Par ces trois choſes la troiſiéme partie des hommes fût tuée ſavoir par le feu & la fumée & le ſouffre qui ſortoit de la bouche des chevaux.* Voylà le texte, & voici la gloſe, les chevaux des Perſes étoient ſi courageux qu'ils ſembloient jetter le feu par les narines, & leurs cuiraſſes batües par les rayons du ſoleil jettoient un éclat qui les faiſoit paroitre violettes, comme la flamme du ſouffre. N'admirés vous pas que l'ardeur guerriere des chevaux & la couleur violette des cuiraſſes exter-

mi-

minent la troiſiéme partie des hommes? Encore avons nous ici une image de trop & dont on ne ſait que faire, c'eſt la fumée qui, de même que le feu & la couleur violette du ſouffre, ſort de la bouche des chevaux. Des cuiraſſes reſplendiſſantes jettent de la fumée, cet éclat nommé fumée ſort de la bouche des chevaux, & cette fumée qui n'eſt pourtant que l'éclat des cuiraſſes tüe la troiſieme partie des hommes. Quel entortillement d'abſurdités contradictoires l'une à l'autre! On va voir que la verité n'eſt pas ainſi embrouïllée & qu'elle a un air bien plus naturel.

Troiſiéme article. L'execution terrible de ce grand jugement fait par la poudre à canon. *Et par ces trois choſes la troiſiéme partie des hommes fût tuée ſavoir par le feu & la fumée & le ſouffre, qui ſortoit de la bouche des Chevaux.* Ce qu'on a vû ſortir de la bouche des Chevaux, c'eſt la poudre à canon prennant feu & reduite dans ſes principes, c'eſt donc la poudre à canon qui va faire le ravage dont il eſt ici parlé. Les paroles ſont déja expliquées, il ne reſte qu'à

qu'à conſiderer la verité de l'évenement. Pour le faire d'une maniére plus preciſe, il nous faut repondre à deux queſtions qu'on peut faire ſur cet article, l'une s'il eſt bien vrai que la poudre à canon ait fait ce grand dégat, l'autre pourquoi un moyen de détruire les hommes, qui eſt commun aux Turcs & à leurs ennemis, fait ici le caractere particulier des victoires de l'Empire Ottoman.

La premiere de ces deux choſes eſt ſans difficulté pour tous ceux qui ont un peu lû l'hiſtoire des Turcs: mais, comme cette hiſtoire n'eſt pas connuë ou toûjours preſente à toute ſorte de lecteurs, il eſt bon de confirmer la verité du fait par des exemples qui les mettent au deſſus de toute contradiction.

I. Conſtantinople le ſiege de l'Empire deſolé fût priſe par la poudre à canon. Mahomed II, qui l'aſſiegea en 1453, fit d'inutiles efforts, pour la prendre, pendant qu'il ne pût faire joüer l'artillerie de ſa flote à cauſe d'une groſſe chaine qui fermoit le port, & qui s'étendoit depuis la tour des François juſqu'à Pera. Mais le Sultan ſurmonta cet ob-

obſtacle, en faiſant tirer à terre du côté de Galata ſoixante & dix Vaiſſeaux, qui fûrent portés au delà de la chaine c'eſt-à-dire dans le port, à force de bras & de machines employées pour cet uſage. Des lors tout lui reüſſit. La ville fût foudroyée par mer & par terre, & comme le côté de la Mer étoit foible, il falut courir à ſa defenſe. Cela attira en cet endroit les principales forces des aſſiegés pendant que Mahomed, pour faire une plus grande diverſion, attaquoit tout à ſa fois la ville & ſes fauxbourgs. Les Grecs, ne pouvant ſoutenir le canon de la flote, entreprirent de la brûler: mais inutilement. Ils ſoutinrent encore quelques attaques: mais il falut ſuccomber. Les Turcs, animés par l'eſperance du pillage de la ville qui leur avoit été promis, ne menageoint plus leur vie; ils combatoient la nuit à la clarté des feux, le jour dans l'obſcurité que formoit la fumée du Canon; ils montoient à la brêche ſur les corps morts de leurs compagnons, & s'avançoient, ſans ſe rebuter, à la faveur de la ſape, de leur artillerie & de leurs

aſ-

assauts continuels, à travers une pluye ardente de souffre, de bitume, d'eau bouillante qui tomboit abondamment sur eux. Ils l'emporterent enfin cette seconde Reyne des nations, quand son heure fatale fût venuë; & par des barbaries sans exemple, ils en firent un triste monument de leur fureur, comme de la justice de Dieu.

2. Belgrade Capitale de l'Esclavonie fût prise par la poudre à canon, puisque Soliman II. qui l'assiegea en 1521. n'eût besoin que de son artillerie pour l'emporter. La ville fit peu de resistance: mais le Chateau se defendit si bien, qu'après soixante jours de trenchée ouverte le Sultan se voyoit forcé de lever le Siege, lorsque deux Renegats offrirent de l'en rendre maitre par des mines d'une nouvelle invention, ce qui fût accepté & ne reüssit que trop pour le malheur des Chrétiens.

3 Rhodes le siege des Templiers prise par la poudre à canon. Soliman II. qui l'assiegea en 1523. fit travailler en cinq endroits differens à des mines, faites d'une sorte qu'on alloit de l'une à l'autre, &

que toutes aboutiſſoient au même endroit, afin que la force du ſalpetre reünie & concentrée fit un plus grand effet. Les Turcs avoient avancé leurs travaux dans la ville plus de cent pieds en longueur & ſoixante & dix en largeur, tous les pioniers étoient morts & les meilleurs ſoldats de part & d'autre avoient été tués, lorſque le defaut de proviſions, non aucun defaut de courage, obligea les Templiers à capituler.

4. Sperandovie capitale de la Bulgarie priſe par la poudre à canon. Amurat II. qui l'aſſiegea en 1424. la batit ſi furieuſement avec ſes canons, que George fils du Deſpote la rendit à compoſition ſans attendre l'aſſaut, ſaiſi de frayeur au bruit de ces terribles machines de guerre, dont il vit l'effet avec étonnement.

5. Negrepont priſe par la poudre à canon. Mahomed II. l'aſſiegea en 1469. avec cent quarante mille Turcs &, comme ſi cette armée n'avoit pas ſuffi, il ordonna que chaque feu lui fournit un homme, dans toute l'étenduë de ſon Empire, pour renforcer ſes troupes. Ce ne fût pourtant ni la multitude ni la valeur

leur qui le mit en poſſeſſion de cette importante fortereſſe : mais l'artillerie & ſes machines de guerre, dont il avoit un prodigieux attirail. Les Chrétiens batus par mer & par terre, voyant leurs defenſes ruinées chercherent leur ſureté dans leur valeur : mais il falut ſe rendre à diſcretion, après un mois de ſiege, faute de munitions de guerre & de bouche qui leur avoient manqué.

6. Nicoſie, capitale de Chypre, priſe par la poudre à canon. Les Turcs, qui l'attaquerent en 1570, avoient été repouſſés à la deſcente du foſſé, puis chaſſés de leurs poſtes avec un affreux carnage de ces infideles : mais ayant fait joüer une mine, qui fit une large breche à la place, ils y entrerent malgré la courageuſe reſiſtance des aſſiegés, qui combatirent depuis l'entrée de la nuit juſqu'au point du jour. Ces braves, gens obligés de reculer, ſe retirerent dans la place d'armes, où ils ſe defendoient encore avec un valeur heroïque : mais les Turcs les en chaſſerent en y faiſant conduire trois pieces de canon. Les Chrétiens, ſans perdre cœur,

ſe retirerent alors dans la Cour du Palais, nouveau poſte où ils ſe defendirent encore quelque temps: mais trop foible pour reſiſter au nombre & à l'artillerie de l'ennemi. Enfin ne pouvant plus ſe ſoutenir de travail & de laſſitude ils accepterent la compoſition qu'on leur offroit & qui fût mal obſervée. Les Turcs maſſacrerent inhumainement vingt & cinq mille perſonnes, & firent quinze mille priſonniers, qu'ils deſtinerent à ſervir dans leurs galeres.

7. Famagouſte, autre place de guerre dans l'Iſle de Chypre, priſe par la poudre à canon. Les Infideles, après avoir bati dix forts autour de la ville pour la defenſe de leurs quartiers, firent leur trenchée ſi profonde, qu'à peine pouvoit on voir les lances de leur cavalerie, quand elle y entroit, & ſe couvrirent de parapets à l'épreuve du mouſquet. Après quoi ſuivant leur coutume ils firent joüer un grand nombre de mines, dont quelques unes furent éventées par la garnizon, les autres firent leur effet, deux ſur tout dont l'une renverſa un grand pan de muraille au tourrion de l'Arſenal, l'autre

tre fit ſauter le roc du Ravelin & y laiſſa une large ouverture. Les aſſiegés, après avoir ſoutenu vigoureuſement l'aſſaut, fermoient les breches avec des matelas mouillés & des ſacs remplis de terre batuë, à quoi la neceſſité leur fit joindre la toile de leurs draps, les tapis, les tapiſſeries, que les habitans ſacrifioient ſans repugnance à la defenſe de leur patrie & à leur propre conſervation. Mais generoſité, valeur, tout leur fût inutile, parce qu'ils manquoient de proviſions. Dans cette extremité ils ne ſe nourriſſoient plus que de la chair de cheval, d'âne & de chien; & comme il n'y avoit plus de boulets, on étoit obligé de ſe ſervir de ceux que le canon de l'ennemi avoit jettés dans la ville. Dabord le courage des aſſiégés ſupleoit à tout: mais il n'en fût pas de même, lorſque la poudre à canon vint à manquer. On crud alors devoir capituler & l'on ne pouvoit prendre de plus mêchant parti. La capitulation de Famagouſte fût encore plus mal gardée que celle de Nicoſie. La Bacha, qui commandoit le Siege, ſans aucun égard

pour l'accord qu'il venoit de conclurre, fit maſſacrer tous les Chrétiens en preſence du gouverneur de la place qu'il reſerva à de plus longs tourmens. Il ordonna dabord qu'on lui coupât les oreilles, & enſuite il le fit écorcher tout vif, pour en envoyer la peau à Conſtantinople, après avoir regalé de ce triſte ſpectacle les yeux de ſon armée, auſſi perfide & barbare que lui même.

8. Agria priſe par la poudre à canon. Les Turcs qui l'aſſiegerent en 1596. dreſſerent quatre bateries, compoſées d'un grand nombre de canons, entre leſquels il y avoit quatre pieces d'une groſſeur prodigieuſe qu'on nommoit des baſilics. Ils foudroyoient la place avec ces épouvantables machines, qui mirent bientôt ſes rempars en poudre; & le ſuccès en fût tel qu'en dix & huit jours de ſiege ils ſe virent maitres d'une place, alors très conſiderable & qui étoit la clef du Païs.

9. Varadin pris l'an 1661 par la poudre à canon, non par celle des ennemis: mais par celle de la place même, qui ayant pris feu par la faute d'un officier,

cier, fit ſauter magazin, bombes, grenades, mortiers, boulets, maiſons voiſines; & livra la ville à l'ennemi, ſans lui donner la peine de combatre.

10. Newhauſel pris par la poudre à canon l'an 1663, & par un pareil accident qui fit tomber cette importante forteresſe entre les mains des Infideles avec la pluspart des places de Hongrie, Levents, Nitria, Novigrod &c.

11. Serinſwar pris par la poudre à canon l'année ſuivante. Une ſeule mine valut aux Turcs tous les travaux d'un long ſiege. L'effet en fût ſi terrible que la garnizon, quoique d'environ deux mille hommes, étourdie du bruit & du fracas de la voute embraſée, s'enfuit par une porte, pendant que les Turcs entroient par l'autre; & comme ces hommes entaſſés les uns ſur les autres ſe faiſoient un mutuel obſtacle dans leur fuite precipitée, ils perirent preſque tous, les uns par l'épée de l'ennemi, les autres dans les eaux du fleuve, ſous un pont qui fondit ſous la multitude des fuyars.

12. Albe Royale priſe par la poudre

à canon. Les officiers de la garnizon en avoient voulu détruire les fauxbourgs: mais touchés des larmes des habitans ils se contenterent de les ceindre d'un fossé palissadé, qui fut détruit bientôt après par le canon de l'ennemi. Cela fût d'une fatale consequence pour les assiegés, dont les uns furent passés au fil de l'épée, les autres noyés dans les fossés de la ville, comme ils vouloient se sauver, & les autres rendirent la place à Soliman II. qui l'assiegeoit en personne l'an 1545.

13. Seghedin prise par la poudre à canon. Elle avoit été assiegée inutilement par plus d'un Sultan: mais enfin les Turcs, pour en venir à bout, s'aviserent d'élever à portée de grandes montagnes de terre, d'où la place foudroyée par leur canon fût enfin contrainte de capituler.

14. Candie, prise par la poudre à canon. Qui ne le sait? C'est un évenement de nos jours & les circonstances de ce fameux siége ne sont ignorées de personne. Voyla qui quadre divinement avec nôtre Oracle. Mais ce qui montre en-

encore mieux ſon exacte conformité avec l'évenement, c'eſt que les Turcs doivent à la poudre à canon le ſuccès de leurs batailles déciſives, comme celui de leurs ſiéges les plus importans. En voici quelques exemples.

Ladiſlas Roi de Pologne & de Hongrie dans la bataille de Varne livrée l'an 1445. avoit mis les Turcs en deſordre, lorſqu'ayant percé juſqu'au corps de bataille, où Amurat II. étoit en perſonne, environné de ſes Janiſſaires & de ſes canons, Ladiſlas fût renverſé par une furieuſe charge de cette artillerie, avec tant de malheur, que ſa tête montrée ſur une pique à l'Armée Chrétienne, la fit diſſiper dans un moment.

La Hongrie étoit encore un très puiſſant Royaume en 1526, lorſque Soliman II. lui ôta ſon éclat & ſes forces par la victoire qu'il remporta à Mohac ſur le jeune Roi Louis, dont la défaite fût l'époque fatale de l'abaiſſement de ſa nation. Le ſignal du combat étoit à peine donné, lorſque les Chrétiens fondirent impetueuſement ſur les Infideles & les renverſerent du premier choc : mais é-

tourdis eux mêmes du bruit de l'artillerie ennemie, qui tonnoit d'une maniere terrible, ils abandonnerent la victoire & leur Roi qu'ils ne revirent jamais.

Les Chrétiens, ſous la conduite de l'Archiduc Maximilien & de Sigiſmond Prince de Tranſylvanie, dans une bataille livrée non loin d'Agria en 1596, les Chrétiens avoient défait les Turcs, mis en fuite leur Sultan &, maitres de leur camp, ils ne s'occupoient qu'à le piller, lorſqu'ils trouverent la mort là où ils cherchoient le plus riche butin. Comme nos avides fourrageurs accouroient en foule aux tentes du Grand Seigneur, les Janiſſaires mirent le feu à quelques pieces d'artillerie dont ces tentes étoient environnées. Là deſſus les Chrétiens prirent la fuite & les Turcs ſe rallierent, ce qui changea la face & le deſtin du combat, juſques là que les vaincus remporterent une pleine & entiere victoire.

Voylà des faits & en grand nombre pour montrer que c'eſt à la poudre à canon que les Turcs doivent leurs victoires ſur les Chrétiens, conformement à l'oracle ſacré. Mais les Etats que le

Turc

Turc attaquoit ne pouvoient ils pas ſe liguer avec les Potentats de l'Europe & de l'Aſie, pour arrêter ce torrent de victoires ? C'eſt à quoy ils n'avoient garde de manquer : mais qui peut reſiſter à la force de ſa deſtinée ? On a vû l'Europe, inutilement conféderée contre les Turcs, recevoir un grand échec à Nicopolis par le prodigieux nombre de leur cavalerie. Vous allés voir les plus grands Potentats de l'Aſie, liguez avec les Chrétiens, échoüer ou perir par l'effet ſurprennant de l'artillerie Ottomane. Douterés-vous encore de l'exacte conformité de la prophetie avec l'Evenement ?

En 1461. les Princes Chrétiens ſe liguerent avec Uſumcaſſan Roi de Perſe contre Mahomed II. dont les progrès étonnans donnoient de la jalouſie à l'Europe & à l'Aſie tout à la fois. Le Roi de Perſe, ſachant bien que les Turcs n'avoient eu ſur lui aucun advantage qu'ils ne duſſent à leur artillerie, envoya quatre de ſes principaux Miniſtres au Pape & à la République de Veniſe, pour leur demander du canon & des canoniers, ce qui lui fût accordé : mais cela

n'empecha pas qu'il ne fût batu. Mahomed, laiſſant pour l'heure reſpirer les Chrétiens, paſſa l'Euphrate, livra bataille au Roi de Perſe; & la gagna à ſon ordinaire par l'effet ſurprennant de ſon artillerie, dont le bruit épouvanta & éfaroucha de ſorte les chevaux Perſans, qu'ils emporterent leurs maitres hors de la mêlée; ce qui valut une facile & importante victoire à Mahomed.

Iſmaël, autre Roi de Perſe dans l'alliance des Princes Chrétiens, eût le même ſort en 1501. dans la bataille que Selim Empereur des Turcs lui livra dans la plaine de Calderon. Iſmaël, après avoir averti ſes troupes d'éviter autant qu'ils pourroient le canon des ennemis, fit ſur eux une charge ſi furieuſe, qu'ils n'y purent reſiſter. La Cavalerie des Turcs fût renverſée par celle des Perſes, qui profitant de cet avantage, percerent juſqu'au lieu où le Grand Seigneur étoit en perſonne. Mais là arrêtés par le canon qu'on pointa contre eux, ils furent tôt après mis en déroute. Car leurs chevaux, peu accoutumés au tonnerre de l'Artillerie, troublerent

les

les rangs & rompirent les eſcadrons ; ce qui fût ſuivi de l'entiere defaite de l'Armée. Mais il faut ſe hâter de paſſer à un exemple de la même verité bien plus ſurprennant & plus remarquable.

Selim qui en vouloit aux Mamelus, & parce qu'ils étoient trop puiſſants, & parce qu'ils étoient dans l'alliance des Chrêtiens, marcha contre eux en perſonne l'an 1517. & leur livra bataille dans la Syrie aux portes d'Alep, où l'on combatit avec un courage qui tenoit de la fureur. Jamais une plus furieuſe mêlée. Les Mamelus ſurpaſſoient de beaucoup les Turcs en valeur : mais ils leur étoient inferieurs en nombre, & d'ailleurs ils avoient alors peu ou point d'artillerie, ce qui leur fit perdre la bataille après une heroïque reſiſtance. Les Turcs profitant de cet avantage ſe rendirent maitres de la Syrie avec toute ſorte de facilité. Alep & Damas ouvrirent leurs portes à l'armée victorieuſe & tout le reſte ſuivit cet exemple.

Le Sultan, ſans perdre temps, s'achemina vers l'Egypte, où il pretendoit

acabler ſon ennemi, avant qu'il eût le temps de ſe refaire. Sinan Baſſa prend les devans avec quinze mille chévaux, qui portoient quinze mille fuſiliers en croupe. C'étoit la l'uſage du temps & de la nation & nous verrons bientôt que cette circonſtance n'a pas été oubliée dans nôtre Oracle. Selim ſuit avec le reſte des troupes, & à peine eſt il arrivé en Egypte, qu'il gagne une ſeconde bataille, en batant Tomansbey, nouveau Soudan d'Egypte que les Mamelus avoient élu en la place de leur premier Maitre tüé devant Alep.

Ce nouveau Soudan batu: mais non pas decouragé raſſemble ſes troupes diſperſées & accrû de celles qui viennent à ſon ſecours il ſe poſte à ſix mille du Kaire, ſe retranche avec de profonds foſſés, & borde ſon camp de l'artillerie qui lui avoit été envoyée par les Templiers de Rhodes. Mais toutes ces meſures fûrent inutiles. Car les Turcs, l'attaquant par derriere, dans un endroit dégarni d'artillerie, le foudroyerent de leur canon ſans être incommodés du ſien, ce qui leur valut une troiſiéme victoire.

La

La bataille dura depuis quatre heures du matin juſqu'au ſoir: mais elle ne fût pas deciſive. Tomansbey retablit ſon armée & ſe campa entre le Nil & ſa Capitale, d'où il ſortit bientôt après pour attaquer le camp des Turcs pendant la nuit; il croyoit les forcer, s'il pouvoit à la faveur des tenebres ſe mettre à couvert de leur artillerie. Mais ſon eſperance fût vaine, & ſon entrepriſe manquée il fût contraint de ſe retirer au Kaire. C'étoit une ville ouverte, ou les Mamelus tinrent bon quelque temps, combatant dans les rües contre les Spahis, cavalerie contre cavalerie: mais les Janiſſaires les en chaſſerent avec du canon & des fauconneaux. Les Mamelus tacherent encore de ſe maintenir par une multitude d'Arabes & de brigans, qu'ils avoient attiré à leur ſecours. Mais avec des gens mal armés pouvoient ils long temps reſiſter à l'artillerie & à la mouſqueterie des Turcs? Ils ſuccomberent enfin & fûrent tous maſſacrés par l'ordre barbare de Selim, trois cens près leur établiſſement en Egypte.

Il n'en faut pas davantage, pour mon-

montrer que la poudre à canon, auſſi bien que la nombreuſe cavalerie, a ſa bonne part aux grans ſuccès des Ottomans. Après cela rien ne ſeroit plus inutile que de s'étendre ſur la reponſe qu'on doit à l'objection qu'on s'étoit fait, ſavoir pourquoi l'Empire des Tures eſt ici diſtingué par un art de détruire les hommes qui lui eſt commun avec les peuples qu'il a vaincus. L'objection porte ſa reponſe avec elle, c'eſt parceque cet art ruineux aux uns, avantageux aux autres, a fait tomber ces peuples entre les mains des Turcs, qui par là ont été en état d'executer le ſixiéme jugement. D'ailleurs il ne s'agit pas ici uniquement de diſtinguer les Turcs de leurs voiſins; il s'agit ſur tout de marquer le ſixiéme jugement par des caracteres ſi propres, qu'on ne puiſſe le confondre avec les cinq jugemens qui ont precedé; ce qui ſe trouve ici. Car vous m'avoüerés bien ſans doute que la poudre à canon étoit inconnüe aux Gots d'Athanaric, aux Scytes de Godegezile, aux Vendales de Genſeric, aux Herules d'Odoacre, aux Croiſés d'Urbain II. Comment donc le ſixiéme de ces jugemens pouvoit il être mieux caracteriſée que par la poudre à canon?

Il

Il ne reſte plus ſinon que nous diſions un mot des queuës des Chevaux qui étoient ſemblables à des ſerpens, ayant des têtes par leſquelles elles nuiſoient.

On ne rejette point la penſée de ceux qui ont pretendu qu'on regarde ici à la maniére de faire la guerre des Perſes, qui étoit connuë & pratiquée des Turcs, c'eſt de tirer leurs flêches en fuyant & la tête tournée; ce qui les rendoit auſſi dangereux dans la retraite que dans le combat. Cette penſée eſt d'autant plus raiſonnable, que le ſifflement des fleches, comme le ſifflement des bales, eſt aſſés ſemblable au ſifflement des ſerpens. Comme il s'agit ici, non de ce qui eſt: mais de ce qui paroit être, on void bien que les chevaux de ces guerriers étoient doublement terribles, par devant en ce que leurs têtes reſſembloient à des têtes de lions qui détruiſent ceux qui les attaquent; par derriere en ce que leurs queües étoient ſemblables à des ſerpens qui s'élancent avec une eſpece de ſifflement ſur ceux qui veulent les prendre. Car comme le feu paroiſſoit

ſortir de la bouche de ces chevaux, les flêches ſembloient partir de leurs queües.

Mais ces têtes dans la queuë des Chevaux ne ſeroient ce pas auſſi les Fuſiliers que les Cavaliers portoient en croupe dans certaines expeditions? Ces Fuſiliers mettoient pied à terre, pour favoriſer la cavalerie, quand elle étoit pouſſée, & les coups qu'ils tiroient de leurs rideaux & de leurs défilés ou mêlés avec les Eſcadrons ne ſembloient ils pas auſſi partir de la queuë des chevaux, dont ils favoriſoient la retraite? L'un & l'autre peut ſe dire, & ſans doute que l'un, comme l'autre, a eu lieu ſelon les temps: mais il n'eſt pas fort neceſſaire d'inſiſter là deſſus, puiſque ce n'eſt pas là le principal trait du tableau. La grande execution ne ſe fait point par la queuë des chevaux: mais par leur bouche; & non encore par leur bouche: mais par ce qui ſembloit ſortir de leur bouche, ſavoir par le feu, le ſouffre & la fumée, c'eſt à dire, par la poudre à canon embraſée ou qui vient à prendre feu. Le texte eſt exprès & l'accompliſſement ſenſible.

6. *Quel eſt l'objet du ſixiéme jugement.*

On ne ſauroit s'y méprendre. C'eſt la multitude de ceux qui *adorent les Demons* & *les ſimulacres* (tout culte religieux ſe nomme adoration dans la langue Sainte qui ne connoit point les nouvelles diſtinctions) *les ſimulacres d'or & d'argent & de cuivre & de pierre & de bois qui ne peuvent ni voir ni ouïr ni marcher.* Mais n'allés pas vous imaginer qu'on ne condamne ici que ceux qui rendent un hommage religieux aux Demons, conſiderés ſous l'idée d'Eſprits malfaiſans qui veillent à la perte des hommes, dont ils employent les uns pour nuire aux autres. Sur ce pié là il n'y auroit que les Magiciens & les Sorciers qui fûſſent dans le cas, & ſans doute qu'un jugement, qui détruit la troiſiéme partie des hommes, a un autre objet que les Sorciers & les Magiciens. Que faut-il donc entendre par ces Demons?

ma-

Apulée vous l'aprendra. *Il y a*, dit-il parlant du Demon de Socrate, *il y a certaines Divinités mitoyennes entre le haut des Cieux & ces Terres baſſes, par leſquelles nos prieres & nos merites ſont portés aux Dieux. On les appelle en grec Demons. Ce ſont eux qui portent les prieres des hommes aux Dieux, & les graces des Dieux aux hommes. Ils vont & viennent pour porter d'un côté les demandes & de l'autre les ſecours. Ils ſont comme les Interprétes de part & de l'autre* &c. St. Paul avoit apris de Dieu qu'une pareille doctrine s'établiroit dans l'Egliſe Chrétienne lorſqu'il parloit ainſi à Timothée 1. Ep. ch. 4. v. 1. *Or l'Eſprit dit* ῥητῶς, en termes exprès & notables, *qu'aux derniers jours quelques uns ſe revolteront de la foi, s'attachant à des Eſprits abuſeurs & aux doctrines des Demons, enſeignant menſonge par hypocriſie, étant cauteriſez en leur propre conſcience, defendant de ſe marier, commandant de s'abſtenir des viandes que Dieu à crées pour l'uſage des fideles &c.* L'Egliſe Romaine accomplit la prediction en toutes manieres. *Nous n'invoquons pas*, dit le Ca-

Catechiſme du Concile de Trente, *nous n'invoquons pas de la même maniere Dieu & les Saints. Car nous prions Dieu, afin qu'il nous donne lui même les biens & qu'il nous delivre des maux: mais nous nous adreſſons aux Saints, parcequ'ils ont du credit auprès de Dieu, & nous leur demandons les choſes, dont nous avons beſoin.* Apulée nous dit la même choſe de ſes Patrons celeſtes; les Payens ne parloient pas autrement. Mais les vrais Chrétiens tiennent un autre langage. St. Chryſoſtome dans ſa quatriéme homilie ſur la penitence dit, *qu'il n'en eſt point de Dieu, comme des hommes, qu'on ne peut aborder ſans aller à leurs portiers, ſans prier leurs flateurs, & faire beaucoup de chemin: mais qu'on prie Dieu ſans Mediateur ou,* comme il s'explique ailleurs, *ſans d'autre mediation que celle du Fils.* St. Auguſtin declare, *qu'il ne faut point chercher d'autres Mediateurs que Ieſus Chriſt, pour s'acheminer vers le bien beatifique.* lib. 2. cont. Parm. Il traite même le ſentiment contraire, de dogme Antichrétien. *Si St. Jean,* dit-il, *parloit de cette ſorte; je vous ay écrit ces choſes, afin que vous ne pé-*

chiés

chiés point. Que ſi quelqu'un a péché vous m'avés pour Mediateur envers le Pere; & j'obtiens grace par mes prieres pour vos péchés, comme Parmenien en quelque endroit fait l'Evêque Mediateur entre Dieu & le peuple, qui eſt ce d'entre les bons & fideles Chrétiens qui le ſupporteroit; qui eſt ce qui le regarderoit comme un Apôtre de Chriſt, & qui ne le prendroit plûtôt pour l'Antechriſt? Parmenien ſans doute n'avoit jamais penſé, non pas même en rêvant, que ſon Evêque fût un Mediateur de Redemption qui par ſa mort eût fait la propitiation des péchés du Genre humain. Il parle uniquement des Mediateurs d'interceſſion; le voyià cependant condamné d'impieté par St. Auguſtin, qui veut qu'on puiſſe traiter St. Jean d'Antéchriſt, s'il s'attribuoit un pareil tiltre. C'eſt bien maltraiter la mediation des Anges & des Saints. Mais il n'y a là rien de nouveau.

Les fideles de l'Ancien & du Nouveau Teſtament en ont tout à fait mal uſé avec les Mediateurs ſubalternes. Adam s'en paſſe dans le Jardin d'Eden, Noé dans l'Arche, Moïſe dans

dans le deſert. Les Rois de Juda & d'Iſraël ne parlerent jamais de mettre leurs Royaumes ſous leur protection, & l'ancien peuple dans ſes differentes captivités penſe à toute autre choſe qu'à obtenir ſa delivrance par leur moyen. Les Gentils, convertis par les Apôtres, ne remplacent point les Patrons celeſtes qu'ils viennent de perdre par leur renoncement au Paganiſme, ils ne les remplacent point en ſe procurant dans le Ciel de nouveaux protecteurs. Mais il n'y a rien de perdu; tout vient avec le temps. Le ſiege Apoſtolique conſolera les Puiſſances Celeſtes du tort qui leur avoit été fait par les Apôtres; & le plus heureuſement du Monde, puiſque c'eſt aux depens des Divinités Payennes, qu'on depouille de tous leurs honneurs pour en revetir les Anges & les Saints. La liſte en eſt un peu longue: mais on ſe contentera d'en marquer quelques uns, & deux mots ſuffiront ſur chaque article.

I. Le nom de Dieu & de Déeſſe, que nos Chrétiens Gentilizés donnent liberalement à la Vierge & aux Saints, non à la verité en langue vulgaire: mais en latin,

tin, la langue de la Religion & qui parmi eux ſe trouve particulierement conſacrée aux actes de la pieté. On les nomme ſans façon Divi, Divæ, Superi, Numina, tous noms conſacrés aux Dieux des Payens. On dit de François Xavier, nouveau Saint du Kalendrier Romain, on dit dans l'hiſtoire de ſa vie écrite en latin, *qu'il ſavoit combien la pauvreté a de force, pour meriter le ſecours des Très-hauts, ad opem Superum demerendam. Il prioit la Reyne du Ciel & de la terre de detourner la colere divine*, & l'on dit d'un blaſphemateur, *qu'il avoit blaſphêmé contre Dieu & contre les Très-hauts*, ſans conſiderer que cela même eſt un grand blaſpheme.

II. Le culte religieux que les Catholiques Romains rendent aux Anges & aux Saints contre l'uſage établi ſous le Vieux & le nouveau Teſtament; contre le refus exprès & repeté que les Anges font de ce culte dans l'Apocalypſe; contre le but eſſentiel de la Religion qui eſt d'abaiſſer la Créature afin que Dieu ſoit ſouverainement élevé, autorizés ſeulement par les Payens, qui diſtinguoient l'hom

l'hommage ſouverain rendu à Jupiter le plus grand des Dieux, du culte ſubalterne reſervé pour les Dieux Inferieurs.

III. La coûtume paſſée en loy, de conſacrer les ſtatues & les images des Saints, pour ſe proſterner devant elles dans les Egliſes, devant la face de Dieu, dans les momens deſtinés à la devotion publique, à l'exemple des Payens, qui honoroient ainſi leurs Dieux & leurs heros, uſage impie, foudroyé ſur le Mont de Sina, & condamné ſi hautement, comme on l'a vû, par St. Epiphane & St. Agobard qui ſont des Saints reconnus de l'Egliſe Romaine.

IV. La dedicace des temples & des autels, conſacrés à d'autres qu'au Dieu Souverain. Elle fut pratiquée par les Gentils: mais St. Auguſtin *adv. Max. Ari. l.* 1. nous aprend ce que nous en devons penſer, lorſqu'il dit aux Arriens qu'en dediant des temples à Jeſus Chriſt, ſans le reconnoitre pour Dieu, ils ſe rendent coupables d'une veritable idolatrie. Innocent III. moins abandonné à la ſuperſtition que ſes ſucceſſeurs, parle tout auſſi fortement dans ſon traité des myſteres de la

Meſſe. *Les temples*, dit il, *& les autels appartiennent au culte de latrie. Ils ne doivent point être dediés aux Saints en l'honneur de Dieu; de peur que faire autrement ne fût, non ſervir la Divinité: mais commettre idolatrie. de Myſt. Miſſæ l. 3.*

V. Le nom de Dieu mêlé, par une imitation Payenne, mêlé au nom de la creature dans les actes les plus ſolemnels de la religion contre la premiere demande de la priere Dominicale, *ton nom ſoit ſanctifié.* Ce nom adorable, ſeparé de tout autre d'une diſtance infinie, n'eſt-il pas bien honoré par ce formulaire de conſecration en uſage dans l'Egliſe Romaine? *Que cet Autel ſoit ſanctifié au nom de Dieu Toutpuiſſant, de la glorieuſe Vierge Marie, & de tous les Saints, & à la Memoire de .... Pont. Rom. de conſ. Alt.*

V. La veneration des reliques, uſage payen, que les Arriens introduiſirent de bonne heure dans l'Egliſe par la tranſlation des corps de St. André, de St. Luc & de Timothée ordonnée par Conſtance l'an 359. & juſqu'alors ſans exemple. St. Antoine condamnoit hautement cette pratique. *Mais vous*, dit-il à ſes

à ſes diſciples en mourant, *mais vous enſeveliſſés mon corps & me cachés ſous la terre, & que cette parole demeure ferme entre vous, qu'il n'y ait que vous qui ſachiés le lieu de mon ſepulcre.* Il avoit accoutumé de dire, *que c'étoit un grand péché de tirer les corps des hommes hors de leurs tombeaux, encore qu'ils fûſſent ſaints.* St. Athanaſe nous aprend la choſe dans la vie de St. Antoine, & ſans doute qu'il étoit du même ſentiment, puiſqu'il la rapporte, comme faiſant honneur à celui dont il écrit l'hiſtoire. C'eſt au reſte Bellarmin lui-même qui attribuë cette vie de St. Antoine à St. Athanaſe, & qui cite là deſſus Greg. Nazian in orat. 19. Auguſt. lib. 8. confes. c. 6. Hyeron. lib. I. de ſcriptor. Eccl.

VII. La coutume de promener les chaſſes des Saints ou de les honorer par des pelerinages, pour en obtenir le beau temps ou la pluye. Tertullien reproche cette ſuperſtition aux Gentils, lorſqu'il leur dit, *dans les grandes ſechereſſes, au temps que chacun ſouhaite de l'eau, afin que les fruits viennent à leur maturité, vous ordonnés au peuple de marcher nuds pieds,*

& vous cherchés au Capitole, ce qui ne ſe trouve qu'au Ciel; vous attendés que les lambris des temples vous donnent de la pluye. Apol. c. 40.

VII. La pompe des Proceſſions. *Les Romains*, dit Polidore Virgile lib. 6. c. 11. *& pluſieurs autres nations faiſoient des proceſſions ſuperſtitieuſes; & c'eſt de là ſans doute que la coutume en eſt veniie parmi nous.* Il entre enſuite dans un grand détail, & montre que la conformité ne peut être plus grande. *Mais*, ajoûte-t-il, *je ne ſais, ſi ce qu'on fait eſt auſſi bon qu'il eſt beau. J'ay peur, j'ay peur, dis-je, qu'en cès choſes nous faiſons plus de plaiſir aux Dieux des Payens qu'à Jeſus Chriſt. Car ceux là veulent que ceux qui les ſervent ſoient magnifiques dans leurs proceſſions, comme dit Saluſte: mais Chriſt ne hait tant que cela diſant, quand tu feras ta priere, entre dans ton cabinet. Que ſera ce donc de nous, ſi nous allons contre ſon commandement? Quoi qu'il en ſoit, il eſt certes manifeſte que nous y contrevenons.*

VIII. L'inſtitution des fêtes à l'honneur des Saints, uſage Payen & très impie, contraire à la pratique des Patriarches

ches, des Apôtres & des premiers fideles, qui n'obſerverent jamais de fêtes, ſinon à l'honneur de Dieu ſeul. *Nos Chrétiens*, dit le Preſident Fauchet dans dans la vie de Clovis, *nos Chrétiens, pour repondre au reproche des Payens & pour montrer qu'ils avoient ſoin de la Choſe publique, au lieu de Pervigilia & Lectiſternia ſe rejouïrent aux veilles & aux anniverſaires des Martyrs; au lieu de Februa, Vinalia, Rubigalia, Ambervalia, ils celebroient la fête de la Purification, faiſant des Proceſſions, Rogations, Litanies, auxquelles on appelloit nôtre Seigneur Jeſus Chriſt & les Saints, au lieu de Jupiter & des autres faux Dieux des Payens.*

X. Un ſacrifice qu'on nomme redoutable, qu'on reconnoit avoir été offert par le Fils de Dieu, & qu'on croid d'une valeur infinie, offert à Dieu par un miſerable pecheur, offert pour de l'argent qu'il en reçoit, offert à l'honneur des Saints qui ne ſont au fond que des Creatures, offert pour le recouvrement d'une bête qu'on eſtime aſſés pour donner l'argent que coute une Meſſe, tout cela eſt nouveau & l'on auroit de la

peine à en trouver l'exemple parmi les Payens eux-mêmes.

XI. La canoniſation des Saints inventée ſur le modele de l'Apotheoſe des Divinités Payennes. *La condition de chacun de vos Dieux*, diſoit Tertullien agreablement, *depend de l'approbation du Senat; ſi un Dieu n'eſt pas agreable à l'homme, il ne ſera pas Dieu. Apol. c. 5.* & 13. C'eſt ici la même choſe. Le Saint, qu'on veut faire publiquement invoquer dans l'Egliſe Romaine; ne reçoit cet honneur que par les ſuffrages du Pape, aſſiſté de ſon Senat, qui eſt le College des Cardinaux. Si le nouveau Patron des Chrétiens n'a pas lui même des Patrons conſiderables à la Cour de Rome; & ſur tout, s'il eſt pauvre ou qu'on ne puiſſe fournir aux frais de ſa canoniſation, le voilà relegué parmi la populace des Saints non titrés, gens ſans credit, ſans conſequence & qu'il n'eſt pas permis d'invoquer publiquement dans l'Egliſe.

XIII. Les Empires & les Etats mis ſous la protection des Saints & des Anges, par un uſage Payen inconnu ſous la loi & l'Evangile. *Toute ſorte de peuples*, dit-

dit-on dans le Jardin du Roſaire, *avoient en ſinguliere veneration les Dieux qui étoient leurs Advocats, recitant ſur le theatre de très beaux vers à leur honneur, comme les Olimpiens à Jupiter, les Cypriens à Venus &c. A plus forte raiſon devons nous, nous qui ſommes Chrétiens, avoir dans le Ciel des Protecteurs qui defendent nos loix & nos Magiſtrats. Ainſi l'Allemagne reconnoit pour ſes Patrons St. Martin & St. Boniface, la France St. Denis, l'Eſpagne St. Jaques* &c. *La plus forte raiſon* n'eſt-elle pas édifiante?

XIV. La preſidence des arts & metiers ôtée aux Dieux des Payens pour être donnée aux Saints & aux Saintes, comme auſſi la cure de nos differentes maladies. Les Peres rioient aux depens de l'Egliſe Catholique, ſans le ſavoir, lorſqu'ils railloient les Payens de ce que leurs Dieux *étoient drapiers, matelots, bergers, que l'un étoit Muſicien, l'autre ſervoit de ſage femme, que celuici preſidoit ſur la Medecine & l'autre ſur l'Eloquence* &c. comme auſſi de ce qu'on invoquoit *Apollon contre la peſte, Hercule contre le mal caduc, Junon Lucine*

contre les douleurs de l'enfantement &c. Alte à l'invective, puiſque nous voici dans le cas. St. Antoine n'eſt il pas le patron des Porchers, St. Joſſe celui des Laboureurs, St. Crepin celui des Cordonniers St. Leonard celui des Serruriers, St. Joſeph celui des Charpentiers, St. Luc celui des Peintres &c. N'invoque-t-on pas St. Sebaſtien & St. Roc contre la peſte, St. Patronelle contre la fievre, St. Marc contre la gale &c?

XV. Jurer par les Saints & les Saintes, comme les Payens par Hercule, Caſtor, Pollux & leurs autres Patrons celeſtes, eſt un mepris evident de ce divin Oracle, qui eſt auſſi le grand precepte de la Religion, *celui qui jure ſur la terre, jurera par le Dieu de verité. Iſa.* 65.16.

N'entrons pas ſans neceſſité dans un plus grand detail, & contentons nous de remarquer que la devotion de nos Catholiques ne s'accorde guere avec la Religion de St. Epiphane qui a mis au Catalogue des heretiques ceux qui honoroient la Ste. Vierge comme la Reyne des Cieux, avec ceux qui rendoient un culte Religieux aux Anges.

Après

Après avoir montré que la Religion Romaine, dans ce qui la diſtingue de la Religion Réformée, n'eſt preciſément qu'un Paganiſme renouvellé, rien n'eſt plus facile que de faire voir que ce ſont les nouveaux Gentils, non les anciens Payens, qui ſont l'objet du ſixiéme jugement.

J'ay preſque honte de prouver une verité ſi ſenſible. Car I. chacun ſait que les Turcs, qui ſont ſi bien caracteriſés dans cette Prophetie, n'ont pas deſolé la troiſiéme partie du Monde Payen, puiſqu'ils n'ont eu en tête dans leurs expeditions que des Chrétiens ou des gens de leur propre Religion. II. A qui leur artillerie a-t-elle été funeſte? Vous l'aves vû, aux Chretiens, aux Perſes, & aux Mamelus. Ces gens là étoient-ils des Payens? III Où placeriés vous le jugement qui eſt annoncé par la ſixiéme trompette, s'il avoit pour objet les anciens Gentils? Ce n'eſt pas ſous le regne de Traian, qui rend ſon peuple victorieux juſqu'aux bouts de la terre. Ce n'eſt pas ſous celui d'Adrien, qui eſt choiſi de Dieu pour exercer jugement

ſur les Juifs, non ſur les Payens. Encore moins ſous le regne doux & pacifique d'Antonin. C'eſt peutètre dans le temps qui ſuit, lorſque l'Empire eſt deſolé par les Barbares, ſavoir depuis Marc-Aurele juſqu'à Diocletien. Mais les peuples ſeptentrionaux, qui font le principal ravage, étoient ils liés ſur l'Euphrate, ou avoient ils le ſecret de la poudre à canon? Ce n'eſt pas ſous le regne de Diocletien qui vient après, puiſqu'il ne ſe parle alors que de fideles maſſacrés par les Payens. Seroit ce ſous le regne de Conſtantin? Non. Car ni Conſtantin n'a retiré ſes legions des bords de l'Euphrate, ni il ne detruit les hommes par le feu de ſon artillerie, ni il ne ſe diſtingue par ſa cavalerie, inferieure de beaucoup à celle de ſes ennemis. Voyons ce qui vient après lui. Depuis Conſtantin juſqu'à nous, il n'eſt plus queſtion de Cataſtrophe Payenne. C'eſt un Empire Chrétien qui eſt deſolé par Athanaric, par Godegezile, par Genſeric, par Odoacre, par les Sarrazins, par les Croiſés & par les Ottomans. Pour Julien on auroit tort de le ra-

chercher dans nôtre Oracle puiſqu'il entre dans la Perſe & y perit, bien-loin que les Perſes ayent quitté les bords de l'Euphrate pour aller fondre ſur lui & pour ravager la troiſiéme partie de ſon Empire, ſans conter que l'invention de l'artillerc & des armes à feu n'étoit pas de ſon temps. Que ſi les Payens, proprement ainſi nommés, ne ſont pas l'objet du ſixiéme jugement, que reſte-t-il, ſinon que ce jugement s'accompliſſe dans nos Chrétiens ſuperſtitieux?

VII. *L'endurciſſement des hommes frapés de cette playe.*

Ils ne ſe repentirent point de l'œuvre de leurs mains &c. Qui ſont ces gens qui ne ſe repentent point de l'œuvre de leurs mains c'eſt-à-dire, d'avoir rendu un homage religieux *aux ſimulacres d'or, d'argent, de cuivre, de bois & de pierre, qui ne peuvent ni voir ni ouïr ni marcher*? La queſtion eſt très facile à reſoudre, ſi l'on conſidere que le Monde, partagé entre quatre religions, eſt ſeulement habité par des Mahometans, des Juifs, des Gentils & des Chrétiens. En connoiſ-

ſés vous d'autres? Or l'on n'atend pas que les Juifs & les Mahometans, non plus que ces Chrétiens qu'on nomme Proteſtans, ſe repentent d'avoir flechi le genouil devant des ſimulacres d'or, d'argent &c. qu'ils regardent avec une ſouveraine horreur Que reſte-t-il? Les Payens, & ces Chrétiens qui à la maniere des Payens ſe poſternent devant des ſimulacres. Il faut opter entre les deux, puiſqu'il n'y a pas d'autre choix à faire. Si donc on prouve demonſtativement, comme la choſe eſt déja faite, qu'il ne peut être ici queſtion des Payens, il eſt clair que les Catholiques Romains, avec les Grecs qui ont reçu leur ſuperſtition, ſont les ſeuls que cet oracle puiſſe regarder.

La prophetie & l'évenement, tout nous fixe dans cette penſée. Les Payens n'ont aucune connoiſſance du ſacré Decalogue. Attend on qu'ils ſe repentent d'avoir violé une loi qui leur eſt inconnüe? Encore moins ſavent ils ce que c'eſt que *l'Autel d'or, qui eſt en la preſence de Dieu.* Et à quel propos donc faire mention de cet Autel, ſi l'on par-

parloit à des Payens? Dailleurs ſi la voix de l'Ange, qui vole par le milieu du Ciel & qui menace ceux qui ſe proſternent devant des ſimulachres, comme la ſuite le fait connoitre, ſi cette voix menaçante eſt adreſſée aux Payens qui ſont dans l'Empire Romain, comment annonce-t-on ſa ruine à un parti déja ruiné dès le temps de Conſtantin? Et ſi elle s'adreſſe aux Payens qui ſont repandus dans le Monde, comment les Chinois & les Mexicains ont ils pû ſe repentir à la voix d'un Ange qu'ils n'ont jamais entendu?

La juſteſſe de l'Embleme.

Qui pourroit la conteſter? Chaque expreſſion de l'Oracle eſt, pour ainſi dire, une voix qui nous dit, c'eſt ici l'Empire Ottoman. 1. *Le ſon de la trompete.* C'eſt ainſi qu'on annonce un jugement de Dieu qui s'execute par la guerre & c'eſt par la guerre, comme chacun ſait, que les Turcs ont deſolé la troiſiéme partie de la République Romaine, qui eſt l'Empire d'Orient 2. *La ſixiéme trompette.* On a vû que c'eſt ici la ſixiéme fois que le Dieu des batailles aſſemble ſes gens de guerre contre l'Empire qu'il a deſſein de

punir. 3. *Le deuxiéme des trois grans malheurs.* Au ravage des Croiſés ſuccede immediatement celui des Ottomans, deux grands malheurs ſans doute, puiſque le Monde n'a pas encore vû deux pareilles calamités. 4. *Les quatre Anges liés ſur l'Euphrate.* Il n'y a que les Turcs qui ayent été arretés par la Providence ſur le grand fleuve, juſqu'au temps marqué pour l'execution d'un grand jugement. 5. *L'ordre donné au ſixiéme Ange de delier les quatre Anges.* Ottoman a divinement rempli ſa deſtinée, en retirant ſes Turcs des bors de l'Euphrate, pour tomber ſur ceux qui ſe proſternoient devant l'œuvre de leurs mains. 6. *La voix qui part de l'Autel d'or.* Cette voix s'adreſſe manifeſtement, non aux Payens qui ne la connoiſſent point: mais aux Chrétiens, qui doivent la connoitre. 7. *Le nombre de la Cavalerie.* C'eſt par là que les Turcs ont fait de ſi vaſtes ravages & qu'ils ſont diſtinguès des autres Conquerans. 8. *Le feu, le ſouffre & la fumée.* Il n'eſt pas poſſible de mieux definir, ni même de definir autrement la poudre à canon, quand elle prend feu

feu & quelle fait ſon effet 9. *La troiſiéme partie des hommes tuée par ces trois choſes, ſavoir par le feu, la fumée & le ſoufre.* Il n'y a que les Turcs qu'on puiſſe ſeulement ſoupçonner d'avoir detruit la troiſiéme partie des hommes par la poudre à canon, dans quelque ſens qu'on l'entende. 10. *Ils ne ſe repentirent point de l'œuvre de leurs mains.* Que tout ceci s'entende, non des Payens: mais des Chrétiens ſuperſtitieux, on la déja ſuffiſamment demontré. Raſſemblés tous ces caracteres, & voyés ſi on peut les appliquer à un autre objet que l'Empire Ottoman, ſans faire violence à la prophetie, à l'hiſtoire & au ſens commun tout à la fois.

Nous voici à la fin de cet ouvrage, trop long, ce ſemble, pour l'explication de quelques chapitres de l'Apocalypſe, trop court en effet, trop court de beaucoup, par raport aux grandes choſes, qui en font la matiere. Quel plus grand objet pouvoit fraper nos Eſprits! Ce n'eſt pas ici un de ces ſpectacles, aujourdhuy ſi courus, où l'on repait les yeux & les oreilles des aſſiſtans de fiction & de menſonge, où les ſens ſont comme enchantés par la vaine re-

repreſentation des choſes paſſées ou de celles qui n'ont jamais été. Non ; c'eſt tout l'avenir portrait aux yeux de St. Jean dans l'Iſle de Patmos ; c'eſt le Ciel qui s'ouvre ; c'eſt le conſeil de Dieu manifeſté à ſon Egliſe dans un ſpectacle compoſé de voix prophetiques & de perſonnages myſterieux, qui annoncent par avance toutes les Révolutions du Mon- & de l'Egliſe, depuis St. Jean juſqu'à la fin des ſiecles. Vos propres ſens en ſont les temoins. Vous les avés vûs, vous les avés ouïs ces Secrets de Dieu, cachetés de tant de ſeaux, du moins ſi vous avés des yeux pour voir & des oreilles pour entendre. O triomphe de la Providence & de la Religion!

Nous beniſſons Dieu du fond de nôtre cœur de ce que *par ſa lumiere nous voyons clair*, *par ſa lumiere*, & non par aucun ſecours de la ſageſſe humaine. Car nous n'avons point trompé le Public par le tître de cet ouvrage. Nous avons executé nôtre deſſein par ce qu'il y a de moins diſputé dans l'hiſtoire & dans la Révelation, on peut s'en ſouuenir ; & ſans doute que les évenemens les plus connus de l'hiſtoire

ſont

ſont le vrai commentaire de la Providence, comme le ſens le moins conteſté de l'Ecriture eſt le vray commentaire de l'Eſprit de Dieu. Avoüons donc que nous étions dans des tenebres que Dieu ſeul a pû diſſiper, & diſons avec le St. homme Job. *Qui eſt celui-ci qui obſcurcit le conſeil par la ſcience? J'ay parlé; & je n'y entendois rien. Ces choſes ſont trop admirables pour moi, & je n'y connoiſſois rien. Ecoute maintenant & je parleray; je t'interrogeray & tu m'inſtruiras. J'avois oüi parler de toy de mes oreilles: mais à preſent mes yeux t'ont vû. Job ch. 42. v. 3. 4. 5.*

Pourroit on ne pas voir Dieu dans une Revelation, qui nous montre un ordre tout divin dans les confuſions apparentes de la ſocieté, en nous faiſant voir les évenemens dans leur veritable arrangement? Sous Trajan les victoires; ſous Adrien les diſſentions; ſous Antonin la juſtice; ſous ſes Succeſſeurs les combuſtions de l'Empire; ſous Diocletien la perſecution; ſous Conſtantin le triomphe de l'Egliſe; pendant la vie de Conſtantin le Concile de Nicée & la tran-

tranquilité; après ſa mort les tempetes de l'Arrianiſme & les jugemens de Dieu; puis au ſon de la premiere trompette l'Empire d'Orient ravagé par les Gots; au ſon de la ſeconde l'Empire d'Occident envahi par les peuples du Nord; au ſon de la troiſiéme l'Afrique deſolée par les Vendales; au ſon de la quatriéme l'Empire d'Occident aboli par les Herules; au ſon de la cinquiéme le Monde ſuperſtitieux deſolé par les Croiſés; au ſon de la ſixiéme une troiſiéme partie de de Monde, reduit en deſert par les Ottomans. Point de hazard ou de caſualité. C'eſt là l'ordre que Dieu avoit marqué à ces évenemens dans ſon Conſeil éternel, comme cela paroit par l'hiſtoire anticipée que vous en trouvés dans cette Révelation. Voyés ſi rien y a manqué; ſi ces évenemens ne ſont pas arrivés dans l'ordre & le rang qui avoit été marqué à St. Jean. Comparés enfin l'hiſtoire Romaine avec cette Révelation, & dites nous après cela, comment vous feriés pour vous empêcher de voir à l'œuil &, pour ainſi dire, de toucher à la main l'adorable Providence qui gouverne cet Univers. Mais

Mais ce n'eſt pas là ſeulement le triomphe de la Providence, c'eſt auſſi celui de la Religion Chrétienne Reformée, victorieuſe de tous ſes adverſaires par la grace de Dieu & par la lumiere de cette Révelation. Les voici foudroyés d'un ſeul coup tous ces ennemis de la foi ortodoxe.

1. Les Payens. Ont ils quelques Oracles pareils aux nôtres à produire en leur faveur? Que les Romains, avec le ſecours de leur Jupiter, nous montrent nôtre deſtinée dans le livre fatal qu'ils conſervent avec tant de ſoin dans leur Capitole, comme nous montrons la deſtinée des Romains dans la Révelation que Jeſus Chriſt nous adreſſe par le miniſtere de St. Jean! Que les divins Homeres, les divins Platons nous revelent l'avenir, & nous croirons en eux! Que les Zoroaſtres, & les Apollonius de Thyanée nous envoyent une hiſtoire ſuivie de ce qui arrive après leur mort, s'ils veulent entrer dignement en concurrence avec Jeſus Chriſt! C'eſt ici le premier triomphe de nôtre Religion; ſa victoire ſur le Paganiſme.

2. Les Juifs. Leurs Rabbins ſe vantent

tent d'avoir je ne ſais combien de methodes, pour éluder les Oracles favorables à nôtre Religion : mais ont ils bien trouvé le ſecret de repondre à cette demonſtration d'experience & de ſentiment ? Dieu ne fait part de ſon Eſprit Prophetique qu'à ſon peuple. Il fait part de ſon Eſprit prophetique à l'Egliſe Chretienne, comme cela paroit par cette Révelation. Donc l'Egliſe Chrétienne eſt le peuple de Dieu. C'eſt ici le ſecond triomphe de nôtre foy ; ſa victoire ſur la Synaguogue.

3. Les Muſulmans ou les fideles de Mahomed. Ces ennemis de nôtre baptéme ſont ici confondus, s'ils ne nous montrent la deſtinée des Chrétiens predite & reglée dans quelque Oracle de leur Prophete, comme nous leur montrons la deſtinée des Muſulmans reglée & predite dans la Revelation de Jeſus Chriſt. Troiſiéme triomphe de nôtre Religion ; ſa victoire ſur l'impieté Mahometane.

4. Les Arriens & les Sociniens. Des gens, qui veulent comprendre Dieu, devroient entendre l'Apocalyſpe, puiſque nous

nous ſommes tous exhortés à la lire & à tacher de l'entendre. C'eſt donc à eux à nous l'expliquer & à s'empêcher d'y trouver leur propre condamnation. L'oſeroient ils bien entreprendre? Ce n'eſt pas un Goliath qui defie les armées de l'Eternel; c'eſt un petit Berger, qui au nom du Seigneur & ſeulement armé de ſa parole, defie une armée de Goliaths, ou qui paroiſſent tels à leurs propres yeux. Pourroient ils bien par eux mêmes ou par le ſecours de leurs heros d'erudition, morts ou vivans, en cherchant dans leurs vaſtes recueils & dans les magazins de la ſageſſe humaine, pourroient ils bien donner un ſens lié, ſuivi, raiſonnable à deux cens quarante figures ſymboliques de conte fait, qu'on vient d'expliquer d'une maniere ſi ſenſible par le ſeul commentaire de l'Ecriture & de l'évenement? Deux cens quarante, c'eſt trop. Qu'ils en expliquent la moitié! La moitié, c'eſt trop encore; qu'ils en expliquent le quart! Que s'ils ne peuvent y reüſſir ou s'ils n'oſent l'entreprendre, la concluſion eſt aiſée à tirer. Ce ſera ici le quatriéme triomphe de nôtre Religion; ſa victoire ſur l'impieté

pieté de l'hereſie & ſur la ſageſſe humaine tout à la fois.

5. Les Catholiques Romains. Leur Pontife eſt marqué par des caracteres ſi propres, ſoit dans la Revelation de St. Jean ſoit dans celle de Daniel, qu'enverité nous ne ſaurions deviner ce qu'on pourroit oppoſer à tant de lumiere. Ainſi rien ne nous convient mieux que ces parolles de St. Hyppolite, raportées tout à propos par Mr. de Meaux, o *Daniel, je vous loüe au deſſus de tous les autres. Mais St Jean ne nous a pas trompés non plus que vous. Saintes ames, par combien de langues, par combien de bouches vous loüerai je, ou plûtôt le Verbe qui a parlé par vous?* C'eſt ici le cinquiéme triomphe de nôtre Religion; ſa victoire ſur l'Antechriſt Romain.

6. Les Athées, les Deïſtes, les Pyrroniens, les Incredules de toute ordre. Ils ſont ici confondus par autant de preuves de fait qu'on a veu de grands évenemens depuis le temps de St. Jean juſqu'à nôtre temps.

Car enfin nos pretendus Eſprits forts raiſonnent ils, ou ne raiſonnent ils pas? S'ils ne raiſonnent point, à quoi bon diſputer avec eux? & s'ils raiſonnent, il eſt com

comme impoſſible, qu'ils ſoient encore dans la penſée, que le hazard ayt aſſemblé dans la tête de St. Jean tous ces emblemes, qui ſont en ſi grand nombre, ſi diverſifiés, & dont l'hiſtoire Romaine n'eſt qu'une longue & très ſenſible explication. Que s'ils s'en tiennent toûjours à leur hazard, n'ayant que cela à repondre, ils n'ont auſſi qu'à dire que pour faire un bon livre, il ſuffit de brouiller les caracteres d'une Imprimerie, & à hazarder leur ſalut éternel ſur de pareilles ſuppoſitions. Mais ils doivent ſavoir que l'excés même de leur folie, qui tient de l'extravagance & du deſeſpoir, eſt un temoignage non ſuſpect, un glorieux hommage qu'ils rendent à la verité contre leur intention. Sixiéme & dernier triomphe de nôtre foi; ſa victoire ſur l'impie temerité des Incredules.

Mais pourquoi employer d'autres paroles que celles de Dieu même? *Que toutes les nations*, dit-il par la bouche de ſon Prophete. Eſa. 43. 9. 10. 11. 12 *que toutes les nations ſoient aſſemblées & que les peuples ſe trouvent enſemble! Lequel d'entre eux a annoncé ces choſes? Qui ſont ceux, qui ont fait en-*

entendre ce qui devoit arriver? Qu'ils produiſent leurs temoins! Qu'ils ſe juſtifient! Qu'on les oye & qu'on die, cela eſt vrai &c. Vous êtes mes témoins, dit le Seigneur, l'Eternel; c'eſt moi, c'eſt moi qui ay annoncé, & ſauvé, & fait entendre. Aucun autre que moi n'a fait cela parmi vous. Vous êtes mes temoins, que je ſuis le Dieu Fort. Ouï, grand Dieu, nous ſommes tes temoins. Nous le dirons ſur le ſac & la cendre, proſternés aux pieds de ton infinie Majeſté. Nous ſommes tes témoins, Dieu fidelle & veritable, nous le ſommes tous par ta grace avec les Patriarches, les Prophetes, les Apôtres, les Martyrs, les Confeſſeurs. Et puiſſe le Monde étonné de tes merveilles l'être bientôt avec nous! Puiſſe-t-il, attiré par les attraits victorieux de ta grace & de ta verité, ne faire bientôt qu'un même corps avec ton Egliſe & qu'un même concert avec nous pour te loüer, te benir, te celebrer & dire d'un cœur humble, d'un eſprit veritablement ſoumis, *à Dieu ſeul ſage, Pere, Fils, & St. Eſprit, un ſeul Dieu benit à jamais ſoit gloire, force, empire & magnificence aux ſiecles des ſiecles. Amen.*

FIN.
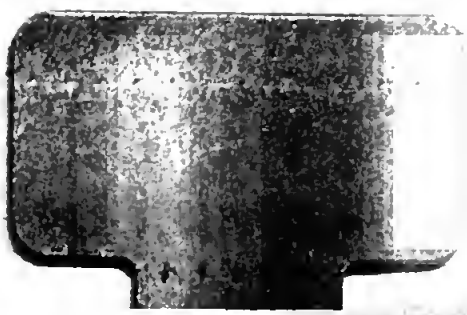
Ad
Matthæum